

Le genre des espaces publics

Auteur : Maxel, Kelly

Promoteur(s) : Furnelle, Vincent

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12175>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

LE GENRE DES ESPACES PUBLICS

Kelly MAXEL

TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE

ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

PROMOTEUR : VICENT FURNELLE

« Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et du Président du Comité de Gestion de la formation en Architecte Paysagiste. »

REMERCIEMENTS

En premier lieu je tiens à remercier mon promoteur, Vincent Furnelle, pour son enthousiasme constant et la bienveillance avec laquelle il m'a accompagnée et guidée dans la rédaction de ce Travail de Fin d'Etudes.

Je voudrais aussi remercier Mme Ludivine Damay pour le regard critique qu'elle a posé sur ce travail. J'aimerais également exprimer ma reconnaissance envers l'ensemble des professionnel·le·s ayant accepté de participer à cette recherche. Leur participation était essentielle au bon déroulement de ce travail.

Un grand merci à ma famille pour la constance de leur soutien, je tiens à leur exprimer ma gratitude et mon amour.

Je tiens aussi à remercier mes amis, notamment les membres de la Team Gembloux. Ces années d'études n'auraient pas eu la même saveur sans eux. Je remercie notamment Charlotte Angerand pour son soutien, ses encouragements et son amitié indéfectible.

Afin de conclure, je tiens à exprimer mon affection et mon estime à toutes les personnes qui m'ont soutenue et qui ont cru en moi. Les mots me manquent pour leur témoigner ma gratitude.

RESUME

Le genre des espaces publics urbains est une interrogation de plus en plus courante. Depuis les années 1980-90 cette question devient progressivement légitime dans le monde académique. Elle va de pair avec les questions d'égalité entre les sexes¹, de harcèlement sexuel², d'insécurité au sein des villes, des masculinités modernes, du vivre ensemble, etc. Or cette problématique est peu abordée en architecture du paysage. Ainsi, nous nous posons la question suivante : **Comment le genre des espaces publics est-il pris en compte dans le domaine de l'architecture du paysage ?** Cette question alimente notre travail de recherche. En effet, le rôle des concepteur·rice·s est encore à déterminer. Le paysage soulève des enjeux sociaux, mais aussi environnementaux, économiques et politiques. Il est donc essentiel de s'interroger sur le sens et les valeurs des espaces publics urbains, ainsi que le rôle des architectes paysagistes.

Il existe néanmoins des moyens d'action et/ou des instruments d'analyse qui permettent d'analyser les espaces publics au prisme du genre. Cependant, d'après un état de l'art, nous avons constaté (Burgess, 2008; Larsson, 2006; Louargant, 2017) que ces méthodes sont peu mises en œuvre. Ainsi, nous pensons que **les moyens d'action et les instruments d'analyse du genre des espaces publics n'influencent pas les projets de paysage.**

Afin de répondre à notre interrogation, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès des professionnel·le·s dont les pratiques sont du domaine de l'architecture du paysage. L'analyse des réponses est faite à partir d'une méthode d'analyse textuelle, qui se concentre sur le contenu des discours. Elle consiste à regrouper en catégories le contenu des discours. Les catégories permettent d'isoler les noyaux de sens³ qui composent un discours.

L'étude révèle que les moyens d'action et les instruments d'analyse et de prise en compte du genre des espaces publics sont peu mobilisés par les professionnel·le·s du domaine de l'architecture du paysage. De plus, l'étude montre que l'intégration de la question est de l'ordre de la posture, ou de l'attitude individuelle des concepteur·rice·s. Ce travail établit une série de pistes de réflexion pour l'intégration de la problématique dans le processus de conception paysagère.

Mots-clés : architecture du paysage / genre / espaces publics urbains / moyens et instruments d'action / urbanité

¹ « Le « sexe » renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, ... » (Oakley, 1972; " cité par" Bereni et al., 2020).

² « Pression exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ou inférioriser ses caractéristiques sexuelles (aspects physiques, orientation sexuelle, etc.) et qui a pour effet de compromettre le droit de la victime à des conditions de travail, d'études ou de vie raisonnables ou son droit à la dignité. » (Bereni et al., 2020)

³ « ..., composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourraient signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi. » (Bardin, 1998; " cité par" Dany, 2016).

ABSTRACT

Gender of urban public spaces is an increasing. Since the 1980s and 1990s, this question has gradually become legitimate in the academic world. It goes hand in hand with questions about gender equality, sexual harassment, insecurity within cities, modern masculinities, togetherness and tolerance, etc. However, this issue is poorly treated in landscape architecture. Thus, we wonder about the following question: **How is the gender of public spaces taken into account in the field of landscape architecture?** This question feeds our research work, as the role of designers is yet to be determined. Landscape raises social, but also environmental, economic and political issues. It is therefore essential to question the meaning and values of urban public spaces and the role of landscape architects.

Nevertheless, there are ways and means of analysing public spaces through a gender lens. However, from a review of literature (Burgess, 2008; Larsson, 2006; Louargant, 2017) we have found that these methods are not widely implemented. Thus, we believe that the means of **action and instruments for gender analysis of public spaces do not influence landscape projects.**

In order to answer our question, we conducted semi-directive interviews with professionals whose practices are in the field of landscape architecture. Answers's analysis is made from a textual analysis method which focuses on the content of the speeches. It consists in grouping the content of the speeches into categories. These categories make it possible to isolate the nuclei of meaning that make up a discourse and whose frequency may be significant.

The study reveals that the means of action and the instruments for analysing and taking into account the gender of public spaces are little used by professionals in the field of landscape architecture. Moreover, the study shows that the integration of the question is a matter of posture or individual attitude of the designers. This work establishes a series of avenues of reflection for the integration of the issue in the landscape design process.

Keywords : landscape architecture / gender / urban public spaces / means and instruments of action / urbanity

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	V
RESUME	VII
ABSTRACT	VIII
TABLE DES MATIERES	1
INTRODUCTION	5
LA QUESTION DE RECHERCHE.....	7
PARTIE 1 : ETAT DE L'ART	9
1 La théorie du genre.....	9
1.1 La naissance du genre	9
1.1.1 Une théorie venu d'outre-Atlantique	9
1.1.2 L'arrivée en Europe.....	10
1.2 Les différents apports	11
1.2.1 L'apport du féminisme	11
1.2.2 L'apport de la sociologie	12
1.3 Les différents concepts	13
1.3.1 La division sexuelle du travail	13
1.3.2 L'idéologie des sphères séparées.....	13
1.3.3 Le sexage.....	14
1.4 Synthèse des savoirs.....	14
1.4.1 Définition retenue	14
2 L'espace public et les espaces publics	15
2.1 Les approches des différentes disciplines.....	15
2.1.1 L'approche philosophique et politique.....	15
2.1.2 L'approche architecturale et urbanistique	17
2.1.3 L'approche paysagère	17
2.1.3.1 Des espace de sensibilité	18
2.2 Synthèse des savoirs.....	19
2.2.1 Définition retenue	19
3 Le genre des espaces publics	19
3.1 Définition	19
3.2 Les éléments d'analyses	20
3.2.1 Le ressentis	20
3.2.1.1 Le sentiment d'insécurité	20
3.2.1.2 Le harcèlement sexiste de rue	22
3.2.1.3 L'appropriation des espaces publics	23
3.2.2 L'espace.....	24
3.2.2.1 La mobilité.....	24
3.2.2.2 L'offre de loisirs sportifs.....	25
3.2.2.3 La toponymie	25

3.3	Les moyens d'action	26
3.3.1	Les moyens d'action des sciences sociales	26
3.3.1.1	L'entretien	26
3.3.1.2	La recherche action	27
3.3.2	Les moyens d'action politique	27
3.3.2.1	Gender Mainstreaming	27
3.3.2.2	Gender Budgeting	29
3.3.2.3	Gender planning	29
3.3.2.4	Les méthodes des 3R	30
3.4	Les instruments	31
3.4.1	Les instruments des politiques publiques	31
3.4.1.1	La charte européenne	31
3.4.1.2	Les statistiques et les indicateurs	32
3.4.2	Les instruments associatifs	33
3.4.2.1	Les marches exploratoires	33
3.4.2.2	La cartographie mentale	34
4	Conclusion	35
PARTIE 2 : HYPOTHESE ET OBJECTIFS		36
PARTIE 3 : MATERIEL ET METHODE		37
1	Matériel	37
1.1	La population	37
1.2	L'échantillon	37
1.2.1	La méthode d'échantillonnage	37
1.2.2	La sélection	38
1.2.3	Le sous-groupe	38
2	Méthode	39
2.1	Entretien semi-directif	39
2.1.1	La structure du guide d'entretien	39
2.1.2	La structure des questions	40
2.2	L'analyse des entretiens	40
3	Conclusion	44
PARTIE 4 : RESULTATS		45
1	Catégorie 1	45
1.1	Sous-catégorie 1.1	47
1.2	Sous-catégorie 1.2	48
1.3	Sous-catégorie 1.3	49
2	Catégorie 2	51
2.1	Sous-catégorie 2.1	52
3	Catégorie 3	54
4	Synthèse générale des resultats	56
4.1	Synthèse des entretiens	56

4.2	Synthèse des réponses obtenues lors des entretiens-----	58
4.3	Réponse à l'hypothèse, aux objectifs et sous-objectifs-----	59
4.3.1	Réponse à l'Hypothèse-----	59
4.3.2	Réponse à l'Objectif 1 -----	59
4.3.2.1	Réponse au sous-objectif 1 -----	59
4.3.2.2	Réponse au sous-objectif 2 -----	60
4.3.3	Réponse a l'objectif 2-----	60
PARTIE 5 : DISCUSSION-----		62
1	Critique du matériel et de la méthode -----	62
1.1	Le matériel -----	62
1.2	La méthode-----	62
1.2.1	Les entretiens semi-directif -----	62
1.2.2	L'analyse des entretiens -----	63
2	Critique des résultats-----	64
2.1	Remarques générales-----	64
2.2	Hypothèse -----	64
2.3	Objectif 1 -----	64
2.4	Objectif 2-----	65
3	Difficultés rencontrées et limites -----	66
3.1	Champ de recherche prolifique -----	66
3.2	Base de sondage -----	67
3.3	L'objet d'étude -----	67
CONCLUSION-----		68
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES -----		71
BIBLIOGRAPHIE -----		75
ANNEXE-----		A

INTRODUCTION

Les espaces publics ont-ils un genre ? Si oui, alors lequel et pourquoi ? Voilà une interrogation surprenante ! Pourtant, elle est le sujet de nombreuses recherches en sociologie ou encore en géographie. En effet, le genre des espaces publics urbains est une interrogation de plus en plus courante. Notamment, depuis les années 1980-90 cette question devient progressivement légitime dans le monde académique. Elle va de pair avec les questions d'égalité entre les sexes⁴, de harcèlement sexuel⁵, d'insécurité au sein des villes, des masculinités modernes, du vivre ensemble, etc.

La question du genre et de sa transcription dans les espaces publics urbains est un sujet d'actualité. En témoigne la rédaction de « *La charte européenne des femmes dans la cité.* » (Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006) mais aussi la parution de nombreux articles (par exemple : « *Genre et ville, une réflexion à poursuivre* » (Blidon, 2017); « *La ville : quel genre ?* » (Wintgens, 2019)) et de nombreux livres (par exemple : « *Les murs invisibles* » (Di Méo, 2011); « *La ville faite par et pour les hommes* » (Raibaud, 2015)). Il existe, également, de nombreux podcasts ; notamment celui nommé « *Les couilles sur la table* » de Victoire Tuailon, produit par Binge Audio. Ce dernier a motivé le choix de cette thématique de recherche. L'invité de cette émission était Yves Raibaud, auteur du livre « *La ville faite par et pour les hommes* ». Afin de soutenir ses propos, l'auteur citait plusieurs exemples, dont le choix du nom des rues, la fréquentation des lieux de loisirs (city stand, skatepark, etc), ou encore le choix du mobilier urbain (statues, sanitaires). A l'écoute de ce podcast et à la lecture du livre, nous nous sommes intéressés à la place de la femme dans les espaces publics urbains. Ainsi qu'à l'inégalité d'appropriation des espaces publics en fonction du genre et l'implication (souvent involontaire) des concepteur·rice·s de ces espaces.

La thématique du genre des espaces publics reste peu abordée en urbanisme, en architecture et en architecture du paysage. Ainsi, nous nous posons la question suivante : **Comment le genre des espaces publics est-il pris en compte dans le domaine de l'architecture du paysage ?** En effet, le rôle des concepteur·rice·s des villes dans ce domaine est encore à déterminer. Cette question alimente notre travail de recherche et vient soutenir notre sujet d'étude. En effet, le paysage n'est plus une discipline à l'enjeu simplement esthétique cette discipline soulève également des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et politiques. Il est donc essentiel de s'interroger sur le sens et les valeurs des espaces publics urbains de demain, ainsi que sur le rôle des architectes paysagistes.

« Les paysages ne sont-ils pas, d'une certaine manière, les instruments de la dissimulation de réalités sociales et économiques assez peu glorieuses, comme l'exclusion socio-spatiale par exemple ? Quelle est la teneur idéologique d'un paysage ? Plus généralement, quelles significations et quelles valeurs un paysage peut-il aujourd'hui proposer ? » (Besse, 2010).

⁴ « Le « sexe » renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, ... » (Oakley, 1972" cité par" Bereni et al., 2020).

⁵ « Pression exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ou inférioriser ses caractéristiques sexuelles (aspects physiques, orientation sexuelle, etc.) et qui a pour effet de compromettre le droit de la victime à des conditions de travail, d'études ou de vie raisonnables ou son droit à la dignité. » (Bereni et al., 2020).

LA QUESTION DE RECHERCHE

La question de recherche de ce Travail de Fin d'Études est motivée par la libération de la parole des femmes. Comme en témoigne le mouvement #MeToo ou #BalanceTonPorc en français, rendu médiatique depuis quelques années. Cette initiative a permis la dénonciation d'abus vécus par les femmes et met en lumière un profond déséquilibre de genre. Nous pouvons citer un mouvement plus récent, apparu en 2019 à Paris, celui des collages féministes⁶. Le but de ces collages est la réappropriation de l'espace public en délivrant des messages militants (Figure 1). Ce désir de reconquête des espaces publics va de pair avec un sentiment d'injustice (Figure 2). En effet, le déséquilibre entre les genres est perceptible dans la pratique et l'appropriation des espaces publics. Par exemple, en Belgique, **11% des femmes évitent de sortir la nuit contre 3% des hommes** (2008-2009) (Van Hove et al., 2011). Pourquoi ? A cause d'un sentiment d'insécurité. Ce sentiment est le fruit de la peur qu'un événement négatif (agression, délit...) ait lieu dans les espaces publics. Il témoigne donc d'une appropriation différente de l'espace, en fonction du genre d'un individu. En effet, comme l'écrit le géographe Guy Di Méo dans son ouvrage *Les murs invisibles*, « *la ville ne se vit pas de la même manière pour les femmes et pour les hommes.* » (Di Méo, 2011).

De plus, « *La question du genre des espaces publics devient de plus en plus courante, elle prend une dimension démocratique. Elle ouvre le débat et pousse à penser de façon critique les usages, les conditions d'accès à la ville, la manière dont on pense l'espace urbain et dont on le fabrique.* » (Lieber, 2018).

Or, comme le souligne Guy Di Méo (2011), les femmes, comme genre et comme catégorie sociale, ont fait l'objet d'études depuis deux ou trois décennies en sociologie mais restent absentes des études de territoire. En effet, « *... les référentiels urbains, conçus comme universels, s'avèrent pensés en priorité pour un modèle d'homme jeune, actif et valide. Certains aménagements de l'espace public se révèlent de fait non seulement « handicapogènes » et « jeunistes » mais également « androcentriques⁷ »* (A-urba & ADES-CNRS, 2010). Ainsi, « *Le fait est que différenciation sexuée et discriminations genrées forment encore un modèle valide d'aménagement et de fonctionnement de l'espace public.* » (A-urba & ADES-CNRS, 2010). Pourtant, il existe un panel de guides, de manuels d'action ou encore de



Figure 1: Photographie d'un collage féministe à Tours (Le Gall, 2020).



Figure 2: Photographie d'un collage féministe à Paris (LDV Studio urbain, 2020).

⁶ « *Le féminisme désigne une perspective politique reposant sur la conviction que les femmes subissent une injustice spécifique et systématique en tant que femmes, et qu'il est possible et nécessaire de redresser cette injustice par des luttes individuelles ou collectives.* » (Evans, 1986; cité par Bereni et al., 2020).

⁷ « *Ce terme qualifie tout phénomène (discours, système...) ayant pour point de référence principal les expériences et perspectives sociales des hommes. Souvent, cet ancrage masculin n'est pas explicitement affirmé, et se trouve masqué derrière l'apparence de la neutralité et de l'universalité.* » (Bereni et al., 2020).

recommandations qui prennent en compte le genre dans la conception des espaces publics. Comment expliquer alors l'invisibilité de la question du genre des espaces publics ? Ainsi, nous nous sommes interrogés ; Comment le genre des espaces publics est-il pris en compte dans le domaine de l'architecture du paysage ?

Afin de répondre à cette question nous avons organisé notre travail de la manière suivante. Dans un premier temps, les notions de genre et d'espaces publics seront définies. Le but sera de dissiper tous malentendus, abus de langage ou stéréotypes. Nous synthétiserons, ensuite, les connaissances, les méthodes d'analyses et les instruments existants. L'intérêt sera de comprendre et aborder les savoirs et les acquis liés à la question du genre des espaces publics.

Dans un deuxième temps, nous présenterons la méthodologie utilisée afin de répondre à la problématique. La méthode utilisée s'inspirera d'enquêtes sociologiques (entretien) dans le but de récolter les avis des praticien·ne·s du domaine du paysage (auteur·es de projets, salarié·e·s libéraux·e·s et de la fonction publique). L'ensemble des réponses récoltées seront présentées au sein de la partie résultats.

Dans un troisième temps, nous discuterons la méthode et les résultats obtenus. L'objectif sera d'avoir un regard critique sur notre travail de recherche.

« À l'heure où sont promues des politiques urbaines genrées et où le genre de la ville est devenu un sujet qui intéresse les médias et les pouvoirs publics, il importe de réfléchir à la façon dont le concept de genre est mobilisé et les réalités qu'il entend recouvrir dans les politiques mises en œuvre, les tentatives de penser une ville non sexiste ou de promouvoir le « droit à la ville » au féminin. » (Hancock & Lieber, 2017).

PARTIE 1 : ETAT DE L'ART

1 LA THEORIE DU GENRE

« Il n'y a pas d'essence de la « féminité », ni d'ailleurs de la « masculinité », mais un apprentissage tout au long de la vie des comportements socialement attendus d'une femme ou d'un homme. » (Bereni et al., 2020).

1.1 LA NAISSANCE DU GENRE

L'anthropologue américaine Margaret Mead (2016) dans les années 1930, mentionne pour la première fois les « rôles sexuels ». Elle démontre que ce que l'on appelait à l'époque le « tempérament » n'est pas lié au sexe biologique. Elle observe que le « tempérament » prend des formes diverses d'une société à l'autre. Ainsi, Margaret Mead (2016) établit les principes fondamentaux de la théorie du genre. C'est-à-dire, la distinction entre le « biologique » et le « social » ou plutôt entre le « sexe » et le « genre » (Mead, 2016).

1.1.1 UNE THEORIE VENU D'OUTRE-ATLANTIQUE

Nous l'avons vu précédemment, les principes généraux de la théorie du genre sont apparus aux États-Unis. C'est au sein du domaine médico-social (psychologue, sexologue, anthropologue) que naît la terminologie de « genre ». Notamment dans les années 1950-1960 avec les travaux de John Money, Joan et John Hampson. Leurs travaux se basent sur l'étude de la transsexualité⁸ ou l'intersexuation⁹. En effet, **ils identifient et différencient le sexe (anatomique et physiologique) et le genre (construction de soi comme femme ou homme)** (Bereni et al., 2020). A cette époque, les questions de genre étaient liées à celles des sexualités¹⁰ (Fassin, 2008). En 1964, Robert Stoller, John Money et Anke Ehrhardt, établissent **la dichotomie entre les « rôles de genre¹¹ » et « l'identité de genre¹² »** (Fassin, 2008). Les premiers désignent les comportements des individus, en fonction du genre, dans leurs interactions avec les autres individus (Figure 3). Le deuxième terme évoque le vécu privé, une définition de soi-même (Money & Ehrhardt, 1972" cité par" Bereni et al., 2020).



Figure 3 : Photographie d'un rayon de magasin genré (Pépîte sexiste, 2020).

⁸ « Il repose sur un modèle binaire du changement de sexe distinguant deux parcours de transition : d'homme à femme (Male-to-Female, MtF) et de femme vers homme (Female-to-Male, FtM) » (Bereni et al., 2020).

⁹ « Autrefois appelée « hermaphrodisme », l'intersexuation désigne la situation de personnes dont les caractéristiques sexuées ne sont pas « typiquement » mâles ou femelles. » (Kraus, 2017 "cité par" Bereni et al., 2020).

¹⁰ « ... , la sexualité, c'est-à-dire le fait d'avoir une sexualité, d' « avoir » ou de « faire » du sexe. » (Dorlin, 2008).

¹¹ « C'est en fait ce qui est considéré comme approprié à un sexe donné sur le plan des relations, des traits de personnalité, des attitudes, de comportements, des valeurs, du pouvoir et des influences sociales. » (Genre, Rôle de Genre et Identité de Genre - CESH / CSHS, n.d.).

¹² « L'identité de genre désigne la façon dont des personnes se pensent et se ressentent en regard des catégories de genre, et notamment de la dichotomie homme/femme. » (Bereni et al., 2020).

1.1.2 L'ARRIVEE EN EUROPE



Figure 4 : Photographie du mouvement MLF (Alliance des femmes pour la démocratie Fondation Antoinette Fouque, 2016).

En 1972, Ann Oakley (1972), sociologue britannique, établit une distinction entre le sexe et le genre, ce dernier prend un aspect politique et critique. En effet, cette distinction s'inscrit dans le mouvement féministe (Oakley, 1972; "cité par" Bereni et al., 2020). Ainsi le mouvement politique s'appuie sur la théorie et l'utilise comme outil de revendication politique (Figure 4). **La théorie du genre, en affirmant, la dénaturation des rapports de domination justifie la mobilisation collective.** En Europe nous constatons une acceptation de la théorie du genre dans les années 1960-1970. Ceci grâce aux luttes féministes qui s'en sont emparées (Bereni et al., 2020). En France, en 1949, le livre *Le Deuxième Sexe* de Simone De Beauvoir est l'instigateur de la question du genre, donnant naissance à toute une génération de chercheur·e·s. La sociologue Christine Delphy est l'une des chercheuses du mouvement de la libération des femmes. Dans ses travaux, elle propose une critique du patriarcat¹³ et un durcissement du mouvement féministe. Christine Delphy aborde la distinction sexe/genre non pas comme une opposition de la biologie et du social mais comme une comparaison du social avec du social. Ses études mettent en avant que **le genre divise la société de manière hiérarchique et**

donc inégale. Ainsi le genre est synonyme de patriarcat, de rapport de pouvoir, de domination et donc d'oppression des femmes (Bereni et al., 2020). La mise en lumière de la dimension hiérarchique du genre a permis à Colette Guillaumin (1992) de démontrer que cette dimension apporte également un rapport d'appropriation. Ce rapport est appelé *sexage*¹⁴ (développé ultérieurement) (Guillaumin, 1992 "cité par" Bereni et al., 2020). Cette période est souvent mentionnée comme le féminisme de la deuxième vague (années 1970).

Nous pouvons résumer les avancées de celle-ci en trois grandes idées : « 1- *le genre n'exprime pas la part sociable de la division, mais il est cette division, 2- le genre précède et détermine donc les sexes, qui en font partie, 3- le genre n'est pas simplement un principe de différenciation, mais aussi un système de domination.* » (Bereni et al., 2020).

Les études sur le genre sont le fruit d'échanges transatlantiques, jusque dans les années 1980. A partir de ces années, aux États-Unis, le genre devient un champ d'étude à part entière. Or en Europe pendant cette même période, les travaux universitaires sur le genre ne sont pas encore reconnus. Cette écart se comble depuis les années 2000 (Fassin, 2008). En effet, durant les années 2000, le genre est un champ de recherche connaissant une ampleur grandissante. La preuve en est le nombre de chercheur·e·s et d'études en constantes augmentation (Bereni et al., 2020). Désormais, nous allons aborder et détailler les apports des différentes disciplines qui se sont emparées de la question du genre.

¹³ « *Le féminisme désigne une perspective politique reposant sur la conviction que les femmes subissent une injustice spécifique et systématique en tant que femmes, et qu'il est possible et nécessaire de redresser cette injustice par des luttes individuelles ou collectives.* » (Evans, 1986 "cité par" Bereni et al., 2020).

¹⁴ « *Le sexage désigne l'appropriation par les hommes, non seulement du travail des femmes (exploitation économique) mais aussi des femmes elles-mêmes et notamment de leurs corps.* » (Bereni et al., 2020).

1.2 LES DIFFERENTS APPORTS

Les études de genre sont pluridisciplinaires. Leurs apports ont pour but d'être imprégnés et assimilés par des d'autres disciplines (géographie, politique, médecine, etc.). Ainsi, le champ d'étude du genre touche un large spectre de discipline n'ayant pas toutes comme sujet le social (Bereni et al., 2020).

1.2.1 L'APPORT DU FEMINISME

« On ne naît pas femme, on le devient » (De Beauvoir, 1949).

L'apport du féminisme à la théorie du genre est considérable, de nombreuses études, menées par des militantes, ont fait avancer le débat. En effet, dans les années 1970, les militantes pensaient que le savoir était un moyen de lutte contre le patriarcat. Les militantes ont fait des femmes et de la libération de leurs paroles un sujet de recherche et de discussion. Ainsi les études de genre furent teintées de revendications militantes et savantes (Bereni et al., 2020). La revendication principale du mouvement féministe (des années 1970) était la distinction entre le « biologique » et le « sociale ». Cette distinction infirmait que les inégalités et les jeux de pouvoir entre les femmes et les hommes, découleraient des différences anatomiques (De Beauvoir, 1949 ; " cité par" Bereni et al., 2020). Or, comme le dit Pierre Bourdieu, la domination masculine « ... *légitime une relation de domination en l'inscrivant dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée.* » (Bourdieu, 1998). **Cette naturalisation de la domination des hommes sur les femmes est infondée et sera le sujet de la mobilisation féministe** (Bereni et al., 2020). Les études de genre menées par les militantes de la seconde vague (dans les années 1970) se sont intéressées à l'expérience et au vécu des femmes.

Ainsi, la démarche des féministes peut être définie comme suit : *« Les théories féministes ne s'attachent (...) pas seulement à la délimitation théorique et pratique entre ce qui serait « naturel » et « culturel » ou « social », entre le sexe, le genre et les sexualités, mais aux principes, aux postulats ou aux implications, idéologiques, politiques, épistémologiques, de cette délimitation. »* (Dorlin, 2008).

Cette approche aborde la théorie du genre comme une posture, une attitude. A partir des années 1980, les études de genre menées par des militantes s'institutionnalisent et une séparation entre militantisme et recherche s'opère. Ce travail de « normalisation » des études de genre se manifeste au sein du colloque (Femmes, féminisme et recherche, à Toulouse en 1982), de conférences (par exemple : la Conférence internationale des femmes, à Beijing en 1995), et d'institutions (par exemple : l'Institut du genre au CNRS, la Fédération de la recherche sur le genre (RING), l'Institut Emilie de Châtelet) (Bereni et al., 2020). L'institutionnalisation des études de genre a conduit à deux évolutions. La première est **l'essor de la question du genre au sein de différentes disciplines (la géographie, la politique, la médecine, etc.), c'est la globalisation du genre.** La deuxième évolution a mené à **la création de filières d'enseignement spécifiques à la question de genre** (Le BruLau, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) (Bereni et al., 2020). L'apport des études de genre des féminismes est celui des connaissances des expériences sociales des femmes, de la réappropriation de soi et de son corps. Ces études ont exploré des domaines et des sujets qui étaient jusque-là négligés des sciences sociales et humaines (Bereni et al., 2020). Ces études ont provoqué une rupture entre le « biologique » et le « social ». En effet, les inégalités femme/homme ne proviennent pas de différences anatomiques (De Beauvoir, 1949 ; "cité par" Bereni et al., 2020). La production de savoirs, par les études de genre, a permis de mettre en évidence le pouvoir politique du corps des femmes. En effet, *« Elle a notamment été possible par la production de savoirs sur, par et pour les femmes, qui ont inventé d'autres langages, pris plusieurs formes... »* (Dorlin, 2008). Il s'agit donc de politiser l'expérience personnelle, de transformer le personnel en politique (Dorlin, 2008).

1.2.2 L'APPORT DE LA SOCIOLOGIE

En sociologie, il existe plusieurs définitions de la théorie du genre. En effet, des variations et des divergences demeurent dans l'élaboration de la théorie. Je peux citer différentes définitions présentes dans la littérature, par exemple :

« *On continue de penser le genre en termes de sexe ; de l'envisager comme une dichotomie sociale, déterminée par une dichotomie naturelle. En somme, le genre serait un contenu et le sexe un contenant. (...) L'indépendance des genres par rapport aux sexes devrait déboucher sur la question de l'indépendance du genre par rapport aux sexes. (...) Pourquoi le sexe donnerait-il lieu à une classification quelconque ?* » (Delphy, 2009).

Cette définition exprime une contradiction forte avec l'idée que le genre est lié au sexe. Elle déconstruit les idées reçues autour de la théorie du genre. Nous pouvons citer également la définition de Dorlin Elsa « *...- le genre, provisoirement défini comme les attributs du féminin et du masculin - que la socialisation et l'éducation différenciées des individus produisent et reproduisent ; ...* » (Dorlin, 2008). Cette définition apporte une nouvelle notion à la théorie du genre, celle d'une construction sociale véhiculée et reproduite (Dorlin, 2008). Ainsi, la notion de genre en sociologie fait référence à l'appartenance sociale d'un individu au sexe femelle ou mâle. **La théorie du genre est une construction sociale, un apprentissage des comportements socialement attendus d'une femme ou d'un homme.** Cet enseignement ne se réalise pas de manière indépendante mais en opposition entre le féminin et le masculin. **Le genre est donc un processus relationnel.** Cette relation n'est pas symétrique ou égalitaire, elle entraîne une hiérarchisation en faveur du masculin. Comme le stipule Nicole-Claude Mathieu : « *Les analyses féministes démontrent que le fonctionnement du genre (...) est hiérarchique. Mais le terme continue d'être ressenti par la plupart des gens comme une bicatégorisation anodine.* »

(Mathieu, 2010). De plus, comme le dit Pierre Bourdieu : « *La force de l'ordre masculin se voit au fait qu'il se passe de justification : la vision androcentrique s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans des discours visant à la légitimer.* » (Bourdieu, 1998). **Le rapport de genre est hiérarchisé, c'est-à-dire qu'il établit un rôle de dominant et un rôle de dominé.** Ceci engendre un rapport de force. De plus, une fois que la distinction entre le masculin et le féminin est faite, elle devient oppressive. En effet, la théorie du genre n'admet pas les transgressions aux normes établies (Bereni et al., 2020). En outre, il s'imbrique dans une série de rapports de pouvoirs, appelé aussi intersectionnalité¹⁵. Le genre est en relation avec de multiples facteurs, comme la classe sociale, la race, l'âge, la sexualité, le handicap, etc (Figure 5). Ces facteurs de pouvoir ne s'additionnent pas entre eux mais font partie d'un système intégré. Ils se construisent mutuellement. Ainsi, les jeux de pouvoir classe/genre ou race/genre peuvent être compris de manière identique (Bereni et al., 2020).



Figure 5 : Photographie d'une militante féministe (Hancock & Lieber, 2017).

En effet, « *Classe, race et genre ne semblent pas pouvoir être extraits du processus commun par lequel ils produisent des catégories d'identité, de perception et d'action communes. Ce principe d'imbrication et de co-construction peut être étendu à l'analyse d'autres rapports sociaux, au-delà du triptyque classe/race/genre.* » (Bereni et al., 2020).

Pour conclure, en sociologie, les études de genre ont permis de déconstruire les caractéristiques immuables attribuées au sexe d'un individu.

¹⁵ L'intersectionnalité désigne « *..., l'articulation du genre à d'autres rapports de pouvoir producteurs d'intérêts antagoniques, comme la classe, la race, la sexualité, le handicap ou l'âge.* » (Bereni et al., 2020).

Le genre est d'abord et avant tout une construction sociale. Il s'apprend tout à long de la vie d'un individu. Ces mêmes études ont mis en œuvre une approche relationnelle des sexes. En effet, les caractéristiques des sexes (féminin/masculin) sont construites par opposition et donc liées. La théorie du genre met en lumière la nature de la relation entre les sexes.

1.3 LES DIFFERENTS CONCEPTS

Le champ de recherche sur le genre est caractérisé par de nombreux concepts. Parmi ces derniers, il existe des clivages et des controverses liées, notamment, aux frontières linguistiques et nationales. Ces différentes tensions sont la preuve de la richesse et du dynamisme des études de genre. Nous présentons ci-dessous les principaux courants de pensée de la théorie du genre.

1.3.1 LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL

Ce concept désigne la différence d'assignation entre les femmes et les hommes. C'est-à-dire, les femmes ont pour assignation la sphère reproductive et les hommes sont rattachés à la sphère productive. Ainsi, les hommes occupent des places à forte valeur sociale (par exemple : politiques, religieuses, etc.). Quant aux femmes, elles sont au service de la famille. Les chercheur·euse·s mettent en évidence l'invisibilité de leur travail et son dénigrement (Bereni et al., 2020).

Ainsi « ... *l'oppression systémique se fonde sur une exploitation économique : l'assignation des femmes au travail de reproduction de l'espèce, dont bénéficient les hommes, en s'appropriant non seulement ce travail et ses produits (...), mais aussi le corps entier des travailleuses.* » (Dorlin, 2008).

Ici, il est introduit un autre concept, celui de sexage que nous développerons ultérieurement. Cette division se rencontre également dans le travail intellectuel (Dorlin, 2008).

En effet, « ... *l'androcentrisme des études de terrain et des observations qui peinent à reconnaître les femmes comme des actrices sociales, à mesurer et à quantifier leur travail ou leur dépense énergétique, en omettant nombre de leurs activités, en naturalisant la division sexuelle du travail, en se désintéressant de leur rôle actif dans les échanges sociaux.* » (Dorlin, 2008).

La division sexuelle du travail entretient la dépendance économique des femmes à leur famille et renforce le contrôle exercé sur elles. (Bereni et al., 2020). Le principe de la division sexuelle du travail a influencé le concept (ci-dessous) de l'idéologie des sphères séparées¹⁶. Ce dernier a, lui aussi, inspiré le concept d'espace public, présenté ultérieurement (2. L'espace public ou les espaces publics).

1.3.2 L'IDEOLOGIE DES SPHERES SEPARÉES

Cette idéologie établit un modèle sexué de cercles séparés, c'est-à-dire que l'espace public est un domaine masculin et que l'espace privé est un domaine féminin. Ce modèle est appelé « les sphères séparées ». Il voit le jour en Europe et aux États-Unis durant le XIX^e siècle. Ce modèle idéologique s'appuie sur la distinction entre privé et public, c'est-à-dire entre vie personnelle et vie collective. Ce modèle se base également sur l'existence d'une vie conjugale hétérosexuelle, où l'homme représente l'ensemble de la famille et où les femmes doivent épouser les opinions de leur époux. Elles ont pour rôle d'enfanter et d'exercer une influence morale au sein du foyer. En effet, « *Construite depuis le XVIII^e siècle, la biologisation de la différence des sexes justifie*

¹⁶ Idéologie des sphères séparées: « *Discours qui affirme dans les milieux bourgeois en Europe et en Amérique du Nord au XIX^e siècle, et qui repose sur l'affirmation d'une stricte séparation entre l'espace public, monopolisé par les hommes, et l'espace privé, où sont confinées les femmes.* » (Bereni et al., 2020).

le fait de placer les fonctions reproductives des femmes au centre de leur vie et de la sphère privée. » (Guiné, 2005). Ainsi, les femmes sont assignées à la sphère domestique et les hommes à la sphère publique (Guiné, 2005). Or, les femmes vont s'investir dans des actions collectives, majoritairement pour le bien-être de leur famille. Mais cet investissement ébranle le modèle sexiste des sphères séparées. En effet, « *L'engagement constitue pour les femmes concernées une opportunité de sortir de la sphère domestique et d'adopter des rôles qui rompent avec les assignations de genre traditionnelles...* » (Bereni et al., 2020). Cette forme de vie publique va progressivement constituer un levier et permettre l'émancipation des femmes. Du concept de la division sexuelle du travail et de l'idéologie des sphères séparées, nous retiendrons que **les femmes sont assignées à la sphère privée ou leur travail domestique et reproductif est à la fois approprié et dénigré par les hommes.**

1.3.3 LE SEXAGE

Le sexage est popularisé par l'anthropologue Colette Guillaumin dans les années 1970 (Bereni et al., 2020). **Le concept de sexage désigne une appropriation du corps des femmes par les hommes (père, mari ou compagnon, etc.).** Cette appropriation du corps est à la fois individuelle et collective par la classe dominante masculine; elle est à l'origine de l'oppression des femmes (Figure 6). Elle est régie par des règles légales (mariage) et morales. En effet, quand ces règles ne sont pas respectées, les femmes peuvent être l'objet de réprobation ou de répression. Ainsi, c'est l'ensemble des hommes (classe dominante) qui possède chaque corps de femme (Dorlin, 2008).

La théorie du genre a évolué au cours du temps et des disciplines. Elle a donné naissance à une multitude de concepts et reste encore aujourd'hui un champ de recherche prolifique.

1.4 SYNTHÈSE DES SAVOIRS

Nous retiendrons de la théorie du genre les quatre notions suivantes. Le genre est :

- une construction sociale
- un processus relationnel
- un rapport de pouvoir
- imbriqué dans d'autres jeux de pouvoir (intersectionnalité)

1.4.1 DÉFINITION RETENUE

La définition que nous retiendrons est la suivante : « *[Le genre est] un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin).* » (Bereni et al., 2020). Ainsi, au sein de ce

travail, les termes femme et homme désigneront le genre d'un individu s'identifiant comme tel. A l'inverse, les termes femelle et mâle désigneront le sexe biologique d'un individu. Cette définition est une synthèse universelle, elle résume les différents apports scientifiques et permet de vulgariser la notion.



Figure 6 : Photographie de l'œuvre "Le baiser de l'artiste" de Orlan (Une brève histoire de l'art, 2021).

2 L'ESPACE PUBLIC ET LES ESPACES PUBLICS

Au sein de cette deuxième partie, nous aborderons la notion d'espace public et des espaces publics. L'espace public et les espaces publics sont étudiés par diverses disciplines et sous différents angles. Ils peuvent être perçus comme des espaces de l'action politique, de l'expression de l'opinion publique¹⁷ ou encore de la sensibilité. Ainsi, aborderons-nous les aspects de l'espace public et des espaces publics en fonction de différents domaines disciplinaires.

2.1 LES APPROCHES DES DIFFERENTES DISCIPLINES

2.1.1 L'APPROCHE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Tout d'abord, nous devons revenir sur la notion de public. Cette dernière, d'origine grec, est définie par opposition au privé. En effet, « *Dans la cité grecque parvenue à son apogée, la sphère du polis (πόλις), la chose commune (κοινέ) à tous les citoyens libres, est strictement séparée de la sphère de l'oïkos (οἶκος) qui est propre (idia) à chaque individu.* » (Habermas, 1978). Ainsi, **le public est le lieu du dialogue et de l'action commune. Il procure l'occasion de se distinguer, d'exceller et ainsi de se représenter, de jouer un rôle public** (Habermas, 1978). Afin d'aborder la notion d'espace public, nous pouvons citer la thèse de Jürgen Habermas. Celle-ci est abordée par le philosophe allemand dans son ouvrage *L'espace public*, en 1962. Au sein de cet ouvrage, il s'intéresse aux structures sociales de la sphère publique et de la sphère privée bourgeoise du XVIII^e siècle. En premier lieu, il présente la bourgeoisie comme :

« *..., une nouvelle classe sociale est apparue : la « bourgeoisie », et qui vient occuper au sein du « public » une place centrale. Son noyau est constitué par les fonctionnaires de l'administration royale, avant tout par des juristes (...). Viennent s'y ajouter des médecins, des prêtres, des officiers et des professeurs, les « gens instruits » enfin, dont l'éventail va des maîtres d'école et des copistes au « peuple » lui-même.* » (Habermas, 1978).

Cette nouvelle classe sociale se montre critique envers le pouvoir en place et commence à raisonner à partir d'un point de vue privé. Jürgen Habermas (1978) considère que la sphère publique est un intermédiaire entre la sphère privée et l'Etat monarchique. A cette époque, l'espace public correspond au rassemblement de personnes publiques où a lieu l'échange d'arguments. Ainsi, la sphère publique est « *celle d'une discussion d'intérêt général fondée sur l'échange rationnel d'arguments. L'usage public de la raison se voit alors doté d'une fonction : la production d'une opinion publique.* » (Habermas, 1978). Jürgen Habermas définit la sphère publique bourgeoise ainsi : « *La sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme la sphère des personnes privées rassemblées en un lieu public.* » (Habermas, 1978). Au sein de la société bourgeoise du XVIII^e siècle, la sphère privée est « *... le terrain d'exercice d'un raisonnement public, qui fonctionne encore en vase clos et représente le processus par lequel les personnes privées analysent et critiquent entre elles les expériences personnelles qu'elles font au sein de leur nouvelle sphère privée.* » (Habermas, 1978). Ainsi, la sphère publique bourgeoise du XVIII^e siècle repose sur la sphère privée. En effet, les familles bourgeoises s'enferment dans leurs demeures, tout en étant actives sur le plan économique et culturel (salons, cafés, etc.). Les familles bourgeoises sont ambivalentes, à la fois tournées vers la sphère privée et vers le marché (Paquot, 2015). La famille bourgeoise se présente comme, « *... reposant sur la communauté d'affection qui unit durablement les deux époux ; elle paraît protéger ce libre développement de toutes les facultés, qui distingue une personnalité cultivée.* » (Habermas, 1978).

Néanmoins, la sphère privée est régie par l'autorité du père et le patriarcat. En effet « *..., à l'indépendance du propriétaire sur le marché et dans sa propre entreprise, correspondait la dépendance de l'épouse et des enfants vis-à-vis du père de famille : ce qui, là, était autonomie*

¹⁷ « (...) *l'opinion publique c'est l'« opinion d'autrui dans la société » [Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles, citée, p.55], (...)* » (Paquot, 2015).

privée, se traduisait, ici, sous la forme de l'autorité et rendait illusoire cette volonté de l'individu prétendu libre. » (Habermas, 1978).

En lien avec cette dernière remarque, nous pouvons citer une critique du travail de Jürgen Habermas. En effet, le rôle des femmes au sein de la sphère publique bourgeoise n'est ni étudié, ni interrogé. Ainsi, « [Johan Landes, 1988 et Dena Goodman, 1992] estiment que l'espace public habermassien est masculin et que son étiolement résulte en partie de ce machisme congénital qui trouve dans l'émancipation des femmes (...) sa limite. » (Paquot, 2015). En guise de synthèse, nous pouvons citer la définition de Loïc Ballarini : « *Ce que l'on retient généralement de l'espace public, c'est qu'il est le lieu, physique ou symbolique, dans lequel les idées circulent et sont discutées de manière rationnelle afin de cristalliser en opinion publique.* » (Ballarini, 2017). Nous pouvons donc **identifier deux aspects de l'espace public. Premièrement il est l'espace de l'action politique.** C'est-à-dire du vivre ensemble, de la citoyenneté, caractérisé par une pluralité et une singularité. **Deuxièmement, il est l'espace de l'opinion publique.** Un espace de liberté, de critique et de réunion ; en somme, un espace civique (Mourier, 1998). En résumé, l'espace public est l'expression d'une conviction privée qui alimente un débat collectif et nourrit l'opinion publique. Afin de compléter ces notions, nous pouvons citer l'ouvrage de Thierry Paquot (2015), *L'espace public*. Au sein de ce dernier, l'auteur fait la distinction entre l'espace public et les espaces publics. L'espace public fait référence au lieu du débat politique, tandis que les espaces publics sont des lieux accessibles à tous et gratuits. L'espace public est un terme utilisé, comme nous l'avons vu, en philosophie politique. Les espaces publics font référence à l'urbanisme, à la géographie, à l'architecture et au paysage. Ces derniers sont délimités géographiquement, localisés et spatialisés (Paquot, 2015).

L'auteur les définit ainsi : « (...) *les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagnaux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité.* » (Paquot, 2015).



Figure 7 : Photographie d'une forme d'appropriation des espaces publics, les étangs d'Ixelles à Bruxelles (Kelly Maxel, 2020).

Thierry Paquot (2015) souligne également que les espaces publics peuvent être temporairement accaparés par des personnes privées, ou partagés collectivement. Ainsi, ils remplissent la fonction de communication, car ils mettent en relation les êtres humains. En effet, « *C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dit publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence.* » (Paquot, 2015) (Figure 7). Cette distinction n'exclut pas pour autant des similitudes entre l'espace public et les espaces publics, comme le dit Thierry Paquot « (...) *ils ont en commun l'idée du partage, de la liaison, de la relation, de l'échange, de la circulation.* » (Paquot, 2015). En conclusion, nous pouvons énoncer la définition du philosophe et historien, Jean-Marc Besse : « *Le concept d'espace public est ambigu. Il est à la fois un concept d'urbanisme et d'aménagement et un concept de philosophie et de sociologie politique. Il est donc à la fois une réalité effective, concrète et une métaphore.* » (Besse, 2010). Ainsi, l'espace public et les espaces publics sont à la fois une réalité spatiale et espace d'expression politique

2.1.2 L'APPROCHE ARCHITECTURALE ET URBANISTIQUE

« Il [l'espace public] véhicule une signification politique, certes, mais celle-ci n'est pas exclusive. L'espace public est aussi une réalité sociologique. Il fait l'objet, en outre, de la réflexion et de l'intervention des hommes de l'art, architectes, paysagistes, urbanistes ... » (Mourier, 1998).

Depuis les années 1980 le terme d'espaces publics est régulièrement utilisé en urbanisme et en architecture, souvent comme synonyme de voirie. Or, le sens des espaces publics n'est pas toujours clairement défini. Tantôt il désigne tout ce qui n'est pas clôturé ou construit, tantôt il évoque les espaces non privatisés et quelquefois les deux en même temps. La citation suivante ajoute un sens complémentaire : « *L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage.* » (Paquot, 2015). Ainsi, les espaces publics doivent avoir un usage collectif pour être désignés comme tel. Ainsi « *..., d'un point de vue architectural, l'espace public est celui qui est accessible à tous, qui s'oppose donc à l'espace privé.* » (Wintgens, 2019). Dans cette nouvelle définition, c'est l'accessibilité des espaces publics qui est mise en avant. Le fait que les espaces soient accessibles au plus grand nombre rend l'usage collectif possible. Ainsi, cette définition complète et souligne l'importance de l'usage des espaces publics (Wintgens, 2019).

Les espaces publics sont des lieux de visibilité réalisés pour voir et donnant à voir, tout en accueillant les usages (Figure 8). Ils sont en relation étroite avec le cadre architectural. En effet, les aménagements tendent à mettre en valeur l'architecture, à la rendre lisible et visible. Ainsi, « *Les végétaux et les mobiliers urbains sont autant de filtres contenant l'espace, mais laissant passer le regard.* » (Salles, 1998). De plus, l'accessibilité d'un espace public est liée à la lisibilité de son « mode d'emploi ». Nous pouvons citer la définition du géographe Guy Di Méo, qui résume l'approche urbanistique et architecturale ainsi : « *Les espaces publics sont, quant à eux, ceux dont la loi commune autorise l'accès libre et sécurisé à tous, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de catégorie sociale, économique, religieuse ou ethnique.* » (Di Méo, 2012).



Figure 8 : Photographie d'un quartier à Anvers (Kelly Maxel, 2019).

2.1.3 L'APPROCHE PAYSAGERE

L'intérêt pour les espaces publics est apparu dans les années 1980. A cette époque, ils étaient vus comme le vide résultant du plein (bâti). Depuis, les espaces publics sont devenus une représentation de la ville, des espaces à valoriser pour améliorer la qualité du cadre de vie. (Salles, 1998). En effet, « *L'espace public est à la fois synonyme d'image, d'identité et de qualité urbaines.* » (Salles, 1998). Les espaces publics deviennent une préoccupation politique; en conséquence, une attention est accordée aux usages, à la cohérence des aménagements et à la singularité des espaces. **Ils sont vus comme les lieux de l'action et de l'échange. Ils sont définis par leurs degrés d'ouverture ou de fermeture sur la ville** (Salles, 1998).

C'est-à-dire « *Leur degré d'ouverture les associe à la ville, s'adresse au vivre ensemble ; leur degré de fermeture les isole et s'adresse à l'intimité de l'usage. Le premier réfère aux points de vue depuis et sur l'espace, à la visibilité des lieux dans la ville ; le second organise le regard, introduit des filtres, cadre la perspective autant que l'action.* » (Salles, 1998).

Nous pouvons aussi mentionner, Michel Corajoud (1998), qui définit les espaces publics en tant que lieux accessibles à tous sans restriction, des espaces ouverts non architecturés et poly-fonctionnels. Ce sont les lieux du dehors, par opposition au-dedans. Ils doivent permettre des

pratiques diverses et croisées, en harmonie. Les espaces publics doivent former une continuité et ainsi mettent en relation les humains et les idées (Corajoud, 1998).

Comme le dit Michel Corajoud : « ...,il doit y avoir une neutralité de l'espace public. » (Corajoud, 1998). Or les espaces publics sont le plus souvent des espaces de conflit d'usages. Notamment depuis que la voiture les a envahis, les poussant à devenir monofonctionnels. Michel Corajoud explique : « Le problème, c'est que l'espace public moderne est, au fond, le reste involontaire d'une occupation plus ou moins sauvage du territoire. L'espace public, c'est ce qui reste, plutôt que ce qui est décidé. » (Corajoud, 1998). Néanmoins, **l'approche des architectes paysagistes souligne un aspect plus sensible et met en lien l'expérience des espaces publics par les corps.**

En effet : « À leur façon, les lieux sont des êtres. Leur mode d'expression est la façon dont ils s'offrent. Comme si chaque espace était évocateur. Son agencement, sa disposition, sa courbure sont révélateurs. De quoi donc ? De lui-même, de la façon dont il s'est formé, dont on l'a transformé, mais aussi de la façon dont je l'aborde, m'y engouffre et m'y faufile. » (Furnelle, 2020). Cette vision est développée ci-dessous.

2.1.3.1 DES ESPACE DE SENSIBILITE

Cette partie décrit la dimension sensible des espaces publics, c'est-à-dire qu'ils sollicitent une expérience directe et sensorielle. **Cette expérience est celle de l'autre, de sa présence, mais aussi celle de notre propre corps dans l'espace.** Ainsi « La question de l'espace public est donc, en tout premier lieu, avant d'être une question d'argumentaire politique, une question de sensibilité (de sensibilité morale) à l'autre, une prise de conscience de la présence de l'autre, ... » (Besse, 2010). De plus, « ..., l'espace public est aussi l'espace de la sensibilité à autrui, si l'on suit Richard Sennett : un espace sensible, dans lequel se pose le problème de la rencontre avec autrui, ... » (Mourier, 1998). Ainsi, les espaces publics sont les lieux des interactions humaines, des espaces de civilité. Ils sont construits par et pour une série d'interactions, par exemple celles des femmes et des hommes (Figure 9). En d'autres termes, les espaces publics sont le lieu d'urbanité¹⁸. Ces derniers sont des espaces poly-fonctionnels et sont « ... composés autour de la promenade, permettant un usage polyvalent. » (Remy, 2005). Ils forment un « réseau d'aréoles » (Remy, 2005). C'est-à-dire un réseau reposant sur une trame piétonne et composé de lieux urbains se développant autour des places et des rues. Cette approche des espaces publics comme lieux d'urbanité met l'accent sur l'expérience et le ressenti de l'espace (Remy, 2005). Ainsi, **penser les espaces publics implique de penser le dehors, de le concevoir, de l'organiser et d'y vivre.** Ce dehors que les espaces publics symbolisent est concret et offre un panel d'expériences sensibles.

Afin de conclure, nous citerons Vincent Furnelle : « Nous percevons les lieux à travers notre éducation, notre milieu, toute notre culture et, de façon obscure, les structures profondes de notre identité. Notre disponibilité reste toutefois une question incontournable. L'altérité est au cœur de notre réceptivité : confrontés à un univers différent du nôtre, nous l'éprouvons de l'intérieur. » (Furnelle, 2020).



Figure 9 : Photographie d'un banc à Anvers (Kelly Maxel, 2019).

¹⁸ « Le terme d'urbanité désigne ce qui est de la ville et, en particulier, ce qui relève de la culture urbaine distinguée : la politesse et l'élégance des mœurs, l'affabilité, le bon ton ... » (Donadieu, 1998).

2.2 SYNTHÈSE DES SAVOIRS

Afin de résumer et synthétiser les notions abordées, nous avons réalisé le **Tableau 1**, ci-dessous.

Tableau 1: Tableau de synthèse des différentes caractéristiques de l'espace public et des espaces publics (Kelly Maxel, 2021).

Liés par les idées du partage, de la liaison, de la relation, de l'échange et de la circulation

Caractéristiques de l'espace public	Caractéristiques des espaces publics
Espace de l'action politique	Accessible à tous
Espace de l'opinion publique	Gratuit
	Usages collectifs
	Donne à voir la ville
	Lieux d'urbanité
	Lieux de l'expérience sensible

2.2.1 DEFINITION RETENUE

La définition des espaces publics qui sera retenue et utilisée dans ce travail est la suivante : « *Les espaces publics sont, quant à eux, ceux dont la loi commune autorise l'accès libre et sécurisé à tous, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de catégorie sociale, économique, religieuse ou ethnique.* » (Di Méo, 2012). Nous avons choisi cette définition, car elle vulgarise la notion des espaces publics, mais également car elle fait référence au genre (sous le terme de « *catégorie sociale* ») (Di Méo, 2012). Ainsi, cette définition lie l'espace et le genre. Ce lien sera développé ci-dessous

3 LE GENRE DES ESPACES PUBLICS

Durant les années 1970-1980, chercheuses et féministes ont interrogé les pratiques professionnelles des domaines liés à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Il est ressorti que « *Les villes jouent un rôle essentiel dans la production, la consommation et la reproduction des normes et des identités de genre.* » (Blidon, 2017). Ainsi, c'est pour approfondir ce constat qu'un nouveau champ de recherche s'est développé, celui du genre des espaces publics.

3.1 DEFINITION

La problématique du genre des espaces publics « *..., s'intéresse aux interactions entre rôles de genre et espace urbain et relève les inégalités structurelles qui en découlent.* » (Tummers, 2015). **Les espaces publics sont issus d'une construction sociale, matériellement ancrée dans l'espace.** Ils véhiculent des valeurs sociétales, comme les inégalités de genre. Ils permettent la répétition des stéréotypes et des rôles de genre. Ainsi, les espaces publics sont impliqués dans la construction des identités sociales et des citoyennetés. En effet, la manière dont ils sont conçus traduit des rapports de pouvoir existant dans la société. Ces jeux de pouvoir impactent non seulement les individus mais aussi les espaces publics qu'ils fréquentent ou conçoivent (Burgess, 2008; Coutras, 2005). L'intérêt d'analyser les espaces publics au prisme du genre est de démontrer que ces derniers sont un produit des inégalités de genre. En effet, « *..., le genre, en tant que rapport de domination socialement construit sur la base d'une différenciation sexuelle entre individus, fournit un déterminant notable des pratiques et des représentations urbaines.* » (Di Méo, 2012). En effet, il existe une différenciation spatiale en fonction du genre d'un individu. Le féminin étant associé aux espaces intérieurs et le masculin aux espaces

extérieurs (Coutras, 1996). Il existe des exemples d'usage des espaces publics selon le genre d'un individu (Burgess, 2008). Ces exemples vous seront présentés ci-dessous.

3.2 LES ELEMENTS D'ANALYSES

3.2.1 LE RESENTIS

3.2.1.1 LE SENTIMENT D'INSECURITE

Le sentiment d'insécurité est une peur genrée, c'est-à-dire le ressenti d'un genre par rapport à un autre. Cette peur est celle de l'agression physique et sexuelle qui serait l'apanage du genre masculin (Gilow & Lannoy, 2017). Or, les femmes subissent moins de violence dans les espaces publics que les hommes. En effet, pour les hommes « ..., les espaces publics sont figurés comme « milieu naturel » alors que c'est là qu'ils encourent le plus de risques d'agressions et d'homicides. » (Deschamps, 2017). A l'inverse, les agressions et violences subies par les femmes se déroulent au sein de leur domicile. Pourtant les femmes éprouvent un sentiment d'insécurité au sein des espaces publics. Ce sentiment est généré par les caractéristiques physiques des espaces. En effet, les espaces sont perçus par les sens des individus qui les parcourent. Ces impressions sensorielles entraînent des répercussions pratiques, comme des changements de comportements ou de parcours (Gilow & Lannoy, 2017). Ainsi, les sens contribuent ou atténuent le sentiment d'insécurité.

Nous pouvons citer l'implication de certains sens dans le sentiment d'insécurité :



Figure 10 : Photographie du passage de l'ancienne Poste, Boulevard Mélot, Namur (Garance ASBL, 2017).

– **La vue** : est un facteur déterminant pour la perception de l'espace et notamment la luminosité de ce dernier. En effet, un endroit sombre ou lugubre sera ressenti comme dangereux et à l'inverse un endroit éclairé sera jugé comme sécurisant (Dejardin, 2018). **La nuit est notamment une source d'angoisse et provoque un sentiment d'insécurité. En effet, les espaces évités le jour, le sont davantage la nuit** (Luxembourg, 2018) (Figure 10).

– **L'ouïe** : les sons produits dans les espaces publics permettent de renseigner les usager-ères sur les situations rencontrées. Cependant, les intonations peuvent rassurer comme effrayer. Ainsi, un endroit dit « désert » pourra être ressenti comme anxiogène. En effet, « un tel silence suggère l'absence de toute présence, donc la solitude, l'isolement, l'abandon face à l'incident potentiel. » (Gilow & Lannoy, 2017). A l'inverse la présence de sons peut indiquer une présence humaine rassurante. En effet, « ..., une présence sociale, qui est ressentie comme sécurisante parce qu'exerçant, virtuellement, une fonction de « contrôle » et de « secours » collectifs. » (Gilow & Lannoy, 2017).

– **L'odorat** : les odeurs perçues dans les espaces publics renvoient à des normes culturelles et sociales. En effet, la puanteur d'un lieu évoque des événements ou des comportements en dehors des normes sociales (par exemple : uriner, vomir, etc). Ainsi, « Pour les femmes qui se déplacent en ville, cette intolérance aux odeurs perçues comme nauséabondes prend une signification particulière, dans la mesure où elle se double d'une vigilance face aux auteurs présumés de ces nuisances. En effet, un relent malodorant est directement associé à l'état de saleté ou de délabrement des lieux, et par implication, aux personnes qui les souillent et que l'on risque d'y rencontrer. » (Gilow & Lannoy, 2017).

Nous l'avons vu, le sentiment d'insécurité est provoqué par la combinaison entre des caractéristiques spatiales et des présences humaines. Marie Gilow et Pierre Lannoy (2017) ont identifié une typologie d'espace qui cristallise le sentiment d'insécurité. Cette typologie est faite selon deux critères, celui du rapport sociospatial et celui des caractéristiques physiques de l'espace (Tableau 2).

Tableau 2 : Tableau de la typologie des configurations urbaines du sentiment d'insécurité (Gilow & Lannoy, 2017).

		Rapport sociospatial avec les présences insécurisantes	
		Etroitesse et longueur du lieu générant le sentiment d'impossibilité de fuite ou d'évitement	Etendue et complexité du lieu générant le sentiment d'être exposée et perdue d'avance
Rapport sociospatial avec les présences sécurisantes	Fermeture de l'espace générant le sentiment d'un isolement social	Couloir	Labyrinthe
	Ouverture de l'espace générant le sentiment d'un abandon social	Ruelle	Désert

Le tableau ci-dessus permet d'identifier les caractéristiques spatiales d'un espace ainsi que les sentiments qu'il suscite. Nous retrouvons les quatre types d'espace répartis en fonction des deux critères précédemment cités. Les types d'espace sont définis par Marie Gilow et Pierre Lannoy comme suit :

- **Le couloir** : « ..., se caractérise autant par sa *longueur* et son *étroitesse* que par le *sentiment d'isolement* par rapport au monde extérieur. » (Gilow & Lannoy, 2017).
- **Le Labyrinthe** : « Il s'agit de lieux qui, contrairement aux couloirs, présentent une *complexité* qui empêche une bonne visibilité et une bonne lecture et, donc, qui semblent offrir des caches idéales pour des agresseurs potentiels. » (Gilow & Lannoy, 2017).
- **La ruelle** : « ..., s'agit d'un *espace « ouvert »* : la ruelle situe l'individu à l'extérieur, (...) désigne donc des petites artères qui, par opposition aux larges avenues, sont perçues relativement comme *étroites et désagréables*, ... » (Gilow & Lannoy, 2017).
- **Le désert** : « ..., un lieu qui se caractérise par son *étendue*, laquelle génère le sentiment d'un *espace illimité et incontrôlable*. » (Gilow & Lannoy, 2017).

En outre, il est important de souligner que les peurs décrites ci-dessus ne sont pas physiquement inscrites dans les lieux. Cela dépend de la perception de la personne qui les arpente. En effet, « ... les agressions sexistes, réelles ou redoutées, l'interprétation que les femmes opèrent de leur environnement, autant physique qu'humain, révèle aussi la représentation que les citadines ont d'elles-mêmes et reflète notamment une intériorisation de l'idée de *vulnérabilité féminine*, ... » (Gilow & Lannoy, 2017). La représentation des femmes est issue de leur socialisation, c'est-à-dire du processus d'intériorisation des éléments culturels environnants. Ceci passe par des discours protecteurs familiaux, des légendes urbaines, de la culture ou des médias et des expériences vécues (Dejardin, 2018). En résumé, le sentiment d'insécurité dans les espaces publics est lié aux représentations que l'on a de ces derniers, des autres et de nous-mêmes. Ainsi, le sentiment d'insécurité est fondé sur trois piliers. Le premier est la **persistance des représentations sexuées des espaces publics**, le deuxième est le **danger lié à certaines figures de la masculinité** (par exemple les jeunes hommes issus de l'immigration) et le troisième **l'intériorisation de la vulnérabilité**. Ceci entraîne une modification des comportements et des pratiques (modification des parcours et limitation temporelle et spatiale) (Lieber, 2018).

3.2.1.2 LE HARCELEMENT SEXISTE DE RUE

Les violences et le harcèlement sexuel sont au centre des débats publics depuis une décennie. Ce type de harcèlement désigne des actes non verbaux, verbaux, non physiques et physiques. Ces actes ont pour but de discriminer un individu en fonction de son genre dans les espaces publics. **Le harcèlement sexiste de rue comporte 4 dimensions, la nature des faits, leur répétition, leur intensité et l'impact psychologique et symbolique sur les victimes** (Alessandrin & Dagorn, 2018). Ainsi le harcèlement prend plusieurs formes mais touche un nombre important de femmes comme nous pouvons le voir au sein du **Tableau 3**.

Tableau 3 : Tableau des formes de sexisme urbain subi par les femmes en 2015 en métropole bordelaise (Alessandrin & Dagorn, 2018).

Forme de sexisme urbain (en 2015)	Pourcentage (effectif)
Regards insistants, présences envahissantes, sifflements ou bruitages divers	25 % (1 143)
Commentaires non désirés sur l'apparence	19,2 % (880)
Contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, dans les cheveux, etc.)	18,6 % (849)
Insultes, menaces, commentaires injurieux	13,2 % (603)
Masturbation, exhibitionnisme et/ou autres facteurs cumulés	6,5 % (207)
Je n'ai jamais été confrontée à ce type de situation	17,6 % (803)
Total	100 % (4 575)

L'incidence de ces violences se traduit dans la pratique des espaces publics, c'est ce qu'on appelle des stratégies d'évitements. C'est-à-dire l'ensemble des comportements adoptés par les femmes dans les espaces publics et qui pèsent sur leur appropriation de l'espace. Nous pouvons citer comme exemple le changement de comportement, la limitation temporelle et spatiale des déplacements, le changement des moyens de transport, la restriction dans le choix de la tenue, le détournement du regard, etc. (Bogaert, 2018; Condon et al., 2005). **Ces violences ou harcèlements « ordinaires » pour les femmes leur rappellent en permanence la place et le rôle qu'elles doivent occuper dans la société et donc dans les espaces publics.** En effet, « *Le harcèlement de rue tend à inférioriser les femmes par ses brimades et induit une domination masculine de l'espace public.* » (Bogaert, 2018). De plus, « *..., ces interpellations constituent pour les femmes une forme de « rappel à l'ordre » constant, rappelant la possibilité d'agressions plus graves, notamment sexuelles.* » (Bereni et al., 2020). De surcroît, la portée du harcèlement est plus grande. En effet: « *..., le harcèlement sexuel est une insulte en acte; il est un acte qui signifie « salope » et qui remet les femmes à leur place dans l'économie symbolique du sexisme.* » (Bereni et al., 2020).

Ainsi, c'est une forme de violence symbolique (Figure 11), produit de la domination masculine : « *... le produit d'un travail incessant (donc historique) de reproduction, auquel contribuent des agents singuliers (dont les hommes, avec des armes comme la violence physique et la violence symbolique) et des institutions, familles, Eglise, Ecole, Etat.* » (Bourdieu, 1998). En Belgique, une loi contre le harcèlement sexiste est adoptée depuis le 22 mai 2014. Cette loi a été motivée par le documentaire de Sophie Peters, *Femme de la rue* en 2012. Le texte prévoit la répression de tous actes ou comportements qui ont pour but la manifestation de mépris à l'égard d'une personne en raison de son appartenance sexuelle. La loi punit tous comportements restreignant une personne à son appartenance sexuelle et entraînant une atteinte à sa dignité.

Rape Culture

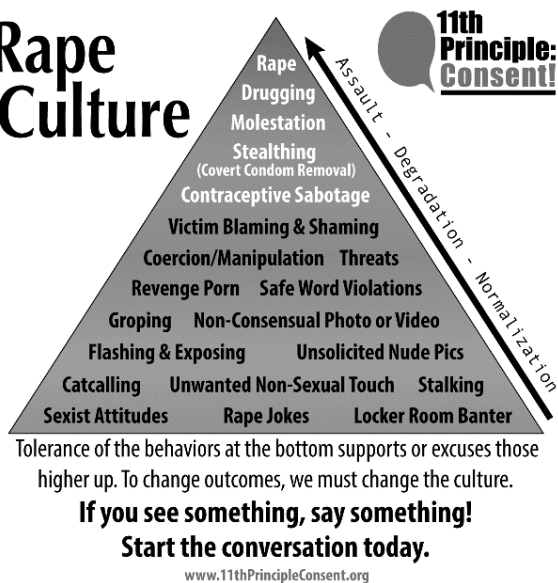


Figure 11 : Schéma de la pyramide de la culture du viol (Jaime Chandra & Cervix, 2018).

Cette loi concerne aussi tous comportements sexistes dans un cadre professionnel (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015b). En conclusion « ..., les conséquences du harcèlement dans l'espace public sont les suivantes : auto-objectivation, peur du crime et du viol et restriction des mouvements dans l'espace public. » (Mélotte & Zeilinger, 2018).

3.2.1.3 L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Le sentiment d'insécurité lié et renforcé au harcèlement de rue conditionnent l'appropriation des espaces publics. Au sein de son livre *Les murs invisibles*, Guy Di Méo (2011) met en évidence des attitudes et des comportements communs aux femmes. Ces dernières ont des pratiques des espaces publics restreintes à cause des interdits spatiaux et temporels qu'elles s'infligent. En effet, « ..., c'est la crainte des femmes, leurs peurs dans la cité ; soit un réel facteur d'exclusion. » (Di Méo, 2012). Ainsi, **les murs invisibles dont parle l'auteur, s'apparentent à une forme d'auto-censure ou d'auto-enfermement spatial.** Les murs invisibles sont défini comme « ..., limites non matérialisées, non formulées ni forcément représentées en tant que telles, que les individus dressent autour d'eux et des espaces qu'ils fréquentent, mentalement et physiquement, lors de leurs déplacements urbains. » (Di Méo, 2011). Afin de démontrer cela, Guy Di Méo (2011) étudie les pratiques et représentations des espaces publics de 57 bordelaises. Il constate que les ressentis des femmes par rapport aux espaces publics urbains sont classés en plusieurs binômes antinomiques. L'auteur cite comme exemple : le silencieux/le bruyant, le calme/l'agité, le propre/le sale, le beau/le laid, l'ouvert/le fermé ou encore le clair/le sombre, etc. L'étude met en évidence la valorisation des espaces publics, propres, ouverts, clairs, calmes, rassurants ou encore arborés, par les femmes. De plus, les espaces localisés au centre de l'aire urbaine sont aussi valorisés par les femmes au détriment des périphéries (Figure 12). Ainsi, les espaces publics sont classés en deux catégories spatiales, ceux vécus et ceux redoutés. En effet, « ..., les murs invisibles qu'elles dressent paraissent les confiner dans des aires (centralité et agrégation des services) où elles effectuent (...) leurs tâches avec une efficacité maximale. » (Di Méo, 2012). Guy Di Méo conclut sur cette notion : « ..., cette situation des femmes reflète bien leurs contrôles, dans la ville, par un ordre politique, économique et géographique implicite qui, d'une certaine façon, les contraint, mais aussi qu'elles cautionnent et consolident souvent, ... » (Di Méo, 2012). Cette dernière citation illustre l'auto-censure des femmes. Nous venons de le voir, **l'appropriation des espaces publics n'est pas la même en fonction du genre d'un individu. Certains comportements sont éloquentes, comme ceux des stratégies d'évitements.** Ces dernières sont des performances corporelles différentes en fonction du genre et de la temporalité. Ces comportements sont issus d'un sentiment d'insécurité et sont censés faciliter les déplacements au sein des espaces publics. Nous pouvons citer comme exemple : les changements de posture corporelle, l'adoption d'attitude masculine, la modification des trajectoires ou encore la dissimulation des corps (Luxembourg, 2018). Pour conclure, nous présenterons les limites de l'appropriation des espaces publics. **La première est temporelle, la nuit est une limite à la fois auto-imposée et imposée socialement.** La nuit transforme le regard que l'on porte sur les espaces et sur les usager-ères. **La deuxième est la méconnaissance des espaces publics et la réputation de certains quartiers.** La troisième est celle du contrôle social. Les femmes se déplacent et s'approprient les espaces publics dans un but fonctionnel. Ce dernier est souvent lié au soin des autres ou des proches (enfants, parents, mari, etc.) (Luxembourg, 2018). En témoignent les différences de mobilité que nous verrons ci-dessous.

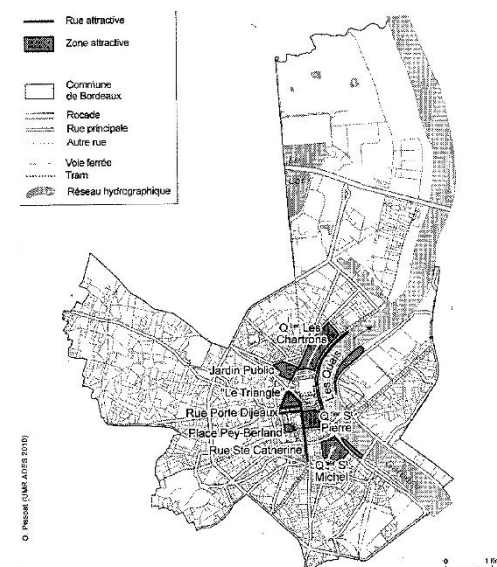


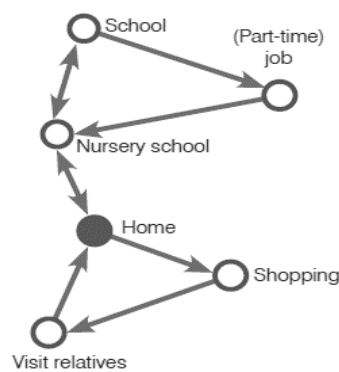
Figure 12 : Carte des lieux les plus attractifs de Bordeaux pour les femmes en 2011 (Di Méo, 2011).

3.2.2 L'ESPACE

3.2.2.1 LA MOBILITE

Les usages au sein des espaces publics ne sont pas les mêmes en fonction du genre. Ceci peut s'expliquer par les différents types de déplacement qu'un individu effectue (Gilow, 2018a). En effet, les individus n'ont pas les mêmes mobilités et ceci est dû aux différences de rôles sociaux. Par exemple, en Belgique en 2016 « 43,1% » des femmes contre « 28,7% » des hommes assurent les soins des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) et les déplacements qui y sont liés (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2020). Ainsi, leurs modes de déplacement (temporalité, moyen, distance, fréquence) varient en fonction du genre. En effet, **les femmes se déplacent pour des raisons fonctionnelles et occupent peu de manière statique les espaces** (Alessandrin & Dagorn, 2018; Luxembourg, 2018). Elles parcourent de plus petites distances que les hommes et leurs trajets sont plus nombreux et complexes. Elles utilisent plus les transports en commun et les moyens de mobilité douce; ainsi elles se déplacent plus lentement et de manière moins flexible. De plus, les femmes ne circulent pas aux mêmes horaires que les hommes, en effet elles se déplacent la journée, aux heures de pointe, et peu la nuit (Demoli, 2018; Luxembourg, 2018). Notons que la mobilité automobile des femmes s'est développée et accrue au cours des trois dernières décennies. Ceci permettant aux femmes d'accéder au marché du travail rémunéré et de diminuer les inégalités. Cependant, même si les femmes ont accès à l'automobile, cela ne signifie pas un partage égal de la conduite. Ni une redistribution homogène des trajets liés aux tâches domestiques (Demoli, 2018; Luxembourg, 2016). Désormais les tâches domestiques ne se limitent plus au domicile familial. En effet, **la motorisation des femmes a élargi l'espace privé** (Demoli, 2018). Ce constat se vérifie lorsque les femmes deviennent mères (Figure 13). Marie Gilow stipule que « *La charge familiale liée aux soins des enfants et aux tâches ménagères se traduit directement par une complexité accrue des déplacements des femmes, notamment lorsque celles-ci exercent une activité professionnelle.* » (Gilow, 2018a). Marie Gilow (2018a) distingue trois causes. La première est une forme de désengagement des pères (absence physique et/ou absence de volonté). La deuxième est la priorisation du travail rémunéré masculin par rapport à celui féminin. Cet arbitrage est souvent lié au sentiment de responsabilité des femmes pour l'entretien du ménage. Ce qui nous amène à la troisième cause, le poids émotionnel qui pèse sur ces déplacements et le sentiment de culpabilité lorsqu'ils ne sont pas effectués par les mères (Gilow, 2018a). En outre, leurs déplacements sont souvent parsemés de difficulté. Marie Gilow (2018a) présente dans son enquête le quotidien de 44 Bruxelloises. Cette enquête met en lumière des difficultés couramment rencontrées dans les transports publics comme privés. Nous pouvons citer comme exemple les places de parking trop petites pour les femmes enceintes et également la difficulté de se déplacer avec des enfants en bas âge dans les transports en commun.

Mobility chain of an everyday life involving a combination of paid employment, caring and homemaking.



Mobility chain of an everyday life involving paid employment



« *La charge familiale liée aux soins des enfants et aux tâches ménagères se traduit directement par une complexité accrue des déplacements des femmes, notamment lorsque celles-ci exercent une activité professionnelle.* » (Gilow, 2018a). Marie Gilow (2018a) distingue trois causes. La première est une forme de désengagement des pères (absence physique et/ou absence de volonté). La deuxième est la priorisation du travail rémunéré masculin par rapport à celui féminin. Cet arbitrage est souvent lié au sentiment de responsabilité des femmes pour l'entretien du ménage. Ce qui nous amène à la troisième cause, le poids émotionnel qui pèse sur ces déplacements et le sentiment de culpabilité lorsqu'ils ne sont pas effectués par les mères (Gilow, 2018a). En outre, leurs déplacements sont souvent parsemés de difficulté. Marie Gilow (2018a) présente dans son enquête le quotidien de 44 Bruxelloises. Cette enquête met en lumière des difficultés couramment rencontrées dans les transports publics comme privés. Nous pouvons citer comme exemple les places de parking trop petites pour les femmes enceintes et également la difficulté de se déplacer avec des enfants en bas âge dans les transports en commun.

L'auteure stipule que « *Les difficultés qu'éprouvent nos enquêtées à accomplir ce rôle (rôle maternel) mettent non seulement en exergue l'injustice que représente un partage inégal de ces déplacements, mais également que l'espace urbain et les réseaux de mobilité ne sont souvent pas conçus pour ce type de mobilité. La mobilité avec enfant devient ainsi révélatrice du caractère androcentré des espaces urbains bruxellois.* » (Gilow, 2018b). Nous verrons ci-dessous que la mobilité n'est pas le seul caractère androcentré des espaces publics. L'exemple des terrains de sports et des skate parks en sont un également.

Figure 13 : Schéma explicatif de chaîne de mobilité (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013).

3.2.2.2 L'OFFRE DE LOISIRS SPORTIFS

« ... : les équipements de loisirs mis à la disposition des jeunes de 8 à 20 ans par les collectivités servent deux fois plus aux garçons qu'aux filles. » (Raibaud, 2015).

L'accès aux loisirs sportifs et à la pratique sportive reste toujours genré au XXI^e siècle. En effet, en France, 98% des licenciés de football sont des hommes et 80% des licenciés en gymnastique sont des femmes. Cet écart augmente à l'adolescence, *« A 18 ans, plus de 60% des garçons font encore du sport, contre moins d'une fille sur trois. »* (Bereni et al., 2020). La raison est que le sport est une manière pour l'homme d'exprimer sa virilité¹⁹, en effet *« ..., l'homme « vraiment homme » est celui qui se sent tenu d'être à la hauteur de la possibilité qui lui est offerte d'accroître son honneur en cherchant la gloire et la distinction dans la sphère publique. »* (Bourdieu, 1998). **Ainsi les équipements sportifs ne sont pas destinés aux femmes.** Ils ont pour but de canaliser la « violence des garçons » et, de ce fait, excluent les jeunes filles. **On constate que ces dernières décrochent des activités de loisirs au moment de leur entrée au collège.** Ce décrochage est banalisé, voire même naturalisé. Les raisons invoquées sont la maturité, l'indépendance, les hormones, la culture, ou encore la propension des fillettes à être casanières. Ce décrochage des jeunes filles accentue les différences et les assignent à leur domicile (Raibaud, 2015).

En effet, comme le démontre l'enquête de Claire Gavray et Patrick Govers : *« Malgré une mixité grandissante des loisirs et une plus grande liberté de mouvement, les jeunes filles interrogées en 2013 sont toujours moins nombreuses que les garçons à fréquenter des activités récréatives, artistiques et sportives hors de chez elles. Elles se retrouvent surtout moins régulièrement dans la rue et les lieux publics sans but précis, ... »* (Gavray & Govers, 2018).

De fait, l'inégalité se traduit dans l'attribution des budgets publics. En effet, en France, 75% des budgets sont consacrés aux loisirs sportifs profitant aux garçons (Raibaud, 2015). Louise Van Brande démontre dans son analyse que *« le choix d'un terrain de foot, au même titre qu'un terrain de basketball, n'est pas anodin. Ces sports souvent jugés masculin laissent peu de place aux femmes. (...) Mes observations révèlent que ce choix contraint les femmes à adopter des attitudes d'hommes ou à se soumettre à ceux-ci, pour pouvoir accéder aux espaces publics précités. L'influence de l'aménagement du territoire n'est donc pas négligeable pour tendre vers un accès plus égalitaire à l'espace public. »* (Van Brande, 2018).

En conséquence, Louise Van Brande constate que la présence des femmes dans les espaces publics est liée à leur rôle de mère, *« En effet, en s'installant uniquement dans les parcs et les zones « pour enfants », les femmes justifient leur place par leur catégorie de genre et reproduisent la hiérarchisation du travail en s'ancrant dans la sphère domestique. »* (Van Brande, 2018). Ainsi, la présence des femmes dans les espaces publics est partiellement tolérée. En effet, elles peuvent y demeurer sous certaines conditions, pour certaines raisons et à certains moments. Elles sont donc peu visibles, même de manière symbolique. En atteste la toponymie des espaces publics. Nous aborderons cette spécificité ci-dessous.

3.2.2.3 LA TOPONYMIE

« En France, quand une plaque de rue ou d'espace public met une personnalité à l'honneur, il s'agit d'un homme dans 94% des cas. » (Raibaud, 2015).

En Belgique un reportage appelé *Sofie Lemaire-wil meer vrouwop straat* initié en 2019 a recensé le nom des rues de 7 villes flamandes (Bruges, Anvers, Bruxelles, Gand, Louvain, Ostende et Malines). Ainsi, *« Il en est ressorti que, parmi toutes les rues auxquelles un nom de personne a été donné, 85% ont reçu un nom d'homme et 15% un nom de femme. »* (Service

¹⁹ *« La virilité, on le voit, est une notion éminemment relationnelle, construite devant et pour les autres hommes et contre la féminité, dans une sorte de peur du féminin, et d'abord en soi-même. »* (Bourdieu, 1998).

Public Fédéral Intérieur (SPF), 2019). En effet, quand il s'agit de nommer un pont, un boulevard, une avenue, une place, ou encore des quais, c'est aux personnalités masculines que l'on pense. Les femmes célèbres se partagent les ruelles, les impasses ou encore les allées (Raibaud, 2015). L'absence d'une toponymie mettant à l'honneur des personnalités féminines est manifeste. Mais pourquoi une telle absence? Ceci peut s'expliquer par le déni de la mémoire des femmes dans de nombreux domaines (art, science, sport, politique, etc). De plus, elles ont été absentes des conseils municipaux qui décident de la toponymie des rues. Ainsi, les honneurs sont rendus aux grands hommes, figure de proue culturelle, tout en occultant une partie de cette même culture (Raibaud, 2015). **Cette absence de reconnaissance des femmes renvoie une image masculine des espaces publics, mais surtout cela occulte les femmes.** Ainsi est perpétuée l'idée de leur inactivité et de leur improductivité. La toponymie d'un lieu est symbolique. A travers elle, la société rend hommage et honore la mémoire de celles et ceux qui ont construit notre patrimoine collectif (Raibaud, 2015). Pour conclure, des actions positives comme l'augmentation des noms de rue féminins, apporteraient une présence symbolique des femmes au sein des espaces publics (Blidon, 2017). Il existe également de nombreuses méthodes pour déterminer les caractéristiques genrées des espaces publics. Nous les verrons ci-dessous.

3.3 LES MOYENS D'ACTION

3.3.1 LES MOYENS D'ACTION DES SCIENCES SOCIALES

3.3.1.1 L'ENTRETIEN

L'entretien est une méthode qui permet la récolte d'informations par un discours oral, individuel ou collectif. Les personnes qui participent aux entretiens sont sélectionnées en fonction de critères pertinents au regard de la problématique, des hypothèses et des objectifs de l'enquête. Il existe notamment trois types d'entretiens, l'entretien directif, semi-directif et non-directif. Chaque type d'entretien possède ses caractéristiques (Tableau 4) (De Ketele & Roegiers, 1996).

Tableau 4 : Tableau des caractéristiques des trois types d'entretiens (De Ketele & Roegiers, 1996).

Entretien dirigé (ou directif)	Entretien semi-dirigé (ou semi-directif)	Entretien libre (ou non directif)
Discours non continu qui suit l'ordre des questions posées	Discours par thèmes dont l'ordre peut être plus ou moins déterminé selon la réactivité de l'interviewé	Discours continu
Questions préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer	Aucune question préparée à l'avance
Information partielle et réduite	Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi	Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente
Information recueillie rapidement ou très rapidement	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible
Inférence assez faible	Inférence modérée	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil

La méthode couramment employée pour les études sur le genre des espaces publics est l'entretien semi-directif (Bogaert, 2018; Dejardin, 2018; Di Méo, 2011; Gilow, 2018b; Ramos, 2018). En effet, l'entretien semi-directif est une méthode couramment associée à une posture de recherche en sociologie. Cette méthode est dite qualitative, car elle permet d'explorer les hypothèses posées tout en invitant l'interlocuteur·rice à s'exprimer de manière libre dans un cadre établi par l'enquêteur·euse. Ce type d'entretien qualitatif laisse le temps à la personne

interrogée de s'exprimer et permet à l'enquêteur-euse « ...d'appréhender à la fois ce qui se dit et ce qui ne se dit pas » (Bogaert, 2018). **Ainsi, l'objectif est d'appréhender un phénomène ou une situation et non d'en chercher les causes.** L'entretien semi-directif s'articule autour d'un guide d'entretien réalisé par les chercheur-euse-s. Ce guide est structuré en fonction de la problématique de recherche. Néanmoins, les questions posées doivent rester ouvertes (Imbert, 2010).

3.3.1.2 LA RECHERCHE ACTION

La recherche action additionne une posture de recherche sociologique (entretien et observation des espaces publics et des usager-ère-s) avec des outils de la géographie (par exemple : les cartes mentales, photographie, etc). La recherche comporte un volet action prenant la forme de création artistique (Figure 14). **Cette démarche sollicite la participation des usager-ère-s, afin d'ancrer les savoirs dans le terrain.** La recherche action croise les savoirs et les domaines (sociologie, géographie, urbanisme, architecture, etc.) Cette méthode permet de générer un savoir illustré et facilement communicable. Nous pouvons citer deux plate-formes qui illustrent cette méthode, la plate-forme *Genre et ville* et *Urbain-e-s* (Luxembourg, 2016).



Figure 14 : Photographie de la représentation de Mademoiselle à Gennevilliers en 2015, de Nathalie Tiennot (Luxembourg, 2016).

3.3.2 LES MOYENS D'ACTION POLITIQUE

3.3.2.1 GENDER MAINSTREAMING

La démarche de « gender mainstreaming²⁰ » se base sur la notion d'égalité de genre promue par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette démarche a pour hypothèse que toutes les politiques publiques ont un impact sur les rapports de genre. Ainsi, il s'agit d'intégrer de façon systématique une analyse du point de vue du genre sur l'élaboration de document institutionnel. **Concrètement, le gender mainstreaming préconise la mise en place de nouveaux instruments politiques** (Bereni et al., 2020). Le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) définit la démarche comme suit :

« L'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée. » (Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006).

Depuis sa mention à la Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Nairobi en 1985 et sa définition à Beijing en 1995, cette démarche tend à se démocratiser tant au niveau international que national. Ainsi, depuis 1999, le traité européen d'Amsterdam oblige les états membres à mettre en place la démarche de gender mainstreaming. De plus, en 2007, la Belgique légifère sur l'utilisation de la démarche de gender mainstreaming par la loi du 12/01/2007. Cette dernière promeut la prise en compte du genre au sein de l'ensemble des politiques fédérales (Chaumont & Zeilinger, 2012). Ainsi, la méthode de gender mainstreaming devra être prise en compte dans l'élaboration des documents de planification urbaine. En effet, *« appliquer ce principe de management équitable aux métiers qui font la ville, tels que l'aménagement et*

²⁰ gender mainstreaming: *«Principe selon lequel l'égalité des sexes doit devenir une préoccupation de toutes et tous les responsables politiques et pas seulement des instances spécifiques chargées de cette question. »* (Bereni et al., 2020).

l'urbanisme, l'architecture et la recherche scientifique, serait un préalable pour établir une rupture avec la prédominance masculine de ces filières. » (A-urba & ADES-CNRS, 2010). Fondamentale, cette démarche prend en compte l'aspect transversal du genre et l'intègre à différents stades du développement urbain. Cette démarche engendre une gestion plus juste et transparente des affaires publiques. Elle permet également de prendre en considération la diversité des citoyens et d'appliquer une politique efficace et concrète (Service Public Fédéral Intérieur (SPF), 2019).

La loi du 12/01/2007 préconise pour la mise en place de la démarche :

- *« L'engagement des plus hauts responsables politiques et administratifs fédéraux ;*
- *Le développement d'une coordination interdépartementale ;*
- *Le développement d'une coordination au sein des départements fédéraux ;*
- *Le développement de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de genre ;*
- *L'intégration concrète de la dimension de genre dans les différentes phases du processus décisionnel ;*
- *La mise en œuvre du gender budgeting »* (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015c).

Afin de veiller à la mise en œuvre et au respect de la loi, un Groupe Interdépartemental de Coordination (GIC) a été mis en place. Il est composé de « ... personnes issues des cellules stratégiques de l'ensemble des ministres fédéraux, de fonctionnaires désignés au sein de chaque SPF et SPP et de représentants de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (présidence et secrétariat). » (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015a). Le GIC a aussi pour mission de promouvoir la collaboration entre les départements fédéraux et d'assurer la diffusion des savoirs (outils, méthodes, bonnes pratiques, etc.) (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015a). **Cependant, des études (Burgess, 2008; Larsson, 2006) montrent que le gender mainstreaming n'est pas suffisamment pris en compte par les services publics d'aménagement du territoire.** L'utilisation de la démarche de gender mainstreaming est lente par manque de compréhension, d'exemples et de connaissances. En effet au Royaume-Uni, depuis 2007, l'intégration du genre au sein des politiques publiques est obligatoire. Cependant il a été mal intégré par manque de clarté (Burgess, 2008). Gemma Burgess (2008) souligne le manque de suivi et d'évaluation des politiques d'intégration du genre. Elle stipule que l'implication des politiques publiques est primordiale pour le succès de telles politiques (Burgess, 2008). Anita Larsson (2006) s'intéresse au cas suédois, elle pointe la difficulté d'intégrer le gender mainstreaming dans le domaine de l'aménagement du territoire. L'étude révèle la lenteur de l'intégration du gender mainstreaming par les professionnel·le·s du domaine de l'aménagement du territoire. Anita Larsson met en lumière plusieurs raisons à cette lenteur :

« Most spatial planning praxis is based on the assumption of being 'gender neutral' by focusing on the general public interest. However, the working definition of 'public interest' is seldom discussed.

Comparatively few planners demonstrate an awareness of gender theory.

The concept of equal opportunities, as defined by the Swedish government, is not useful in the field of planning.

Planning is a field mainly developed by practitioners in their practical work. » (Larsson, 2006).

Anita Larsson (2006) mentionne que l'intégration des connaissances de la vie quotidienne permettrait l'incorporation du genre à toutes les échelles de l'aménagement territorial. Anita Larson conclut l'article ainsi « *However, in order to plan for an egalitarian future society, planning must incorporate both issues of the market and of production, and a consideration of those concerns which relate to reproduction and daily life experiences in a broader sense.* » (Larsson, 2006).

3.3.2.2 GENDER BUDGETING

La démarche de gender budgeting complète celle de gender mainstreaming et peut être décrit ainsi :

« L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation, dans une perspective de genre, des budgets existant à tous les niveaux du processus budgétaire, ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses, afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. » (Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006).

Cette démarche, promue par l'ONU, permet aux collectivités de s'assurer de la bonne répartition des budgets et ainsi de garantir que les objectifs d'égalité femmes/hommes sont respectés. La méthode permet donc de :

- « Analyser la manière dont sont utilisées les ressources publiques en termes d'égalité femmes/hommes, en se concentrant sur la répartition des ressources
- Evaluer l'impact de la répartition inégale des fonds publics entre les femmes et les hommes
- Restructurer le budget en déterminant comment distribuer les ressources de manière plus égalitaire. » (Conseil des Communes et Régions d'Europe, n.d.-b).

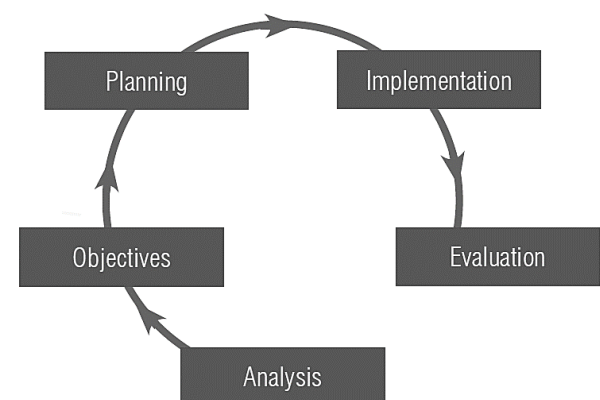
Le gender budgeting est aussi un moyen de rendre visibles les injustices perpétuées par les pouvoirs publics. Ces derniers sont tenus pour responsables de « reproduire des espaces publics aux usages stéréotypés (dits androcentrés) et donc non attractifs pour le tout-venant. » (A-urba & ADES-CNRS, 2010). Il est donc question d'adopter une position politique contre toute forme d'injustice envers un genre. Ainsi, l'objectif est de remettre en cause l'attribution des budgets alloués aux équipements urbains en fonction du genre. Cette démarche conduit à une plus grande équité (A-urba & ADES-CNRS, 2010).

3.3.2.3 GENDER PLANNING

La gender planning est une méthode de planification urbaine, différenciée en fonction d'un site et d'un groupe d'individus (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013). Elle s'inspire des principes du gender mainstreaming en les faisant intervenir lors du processus de planification urbaine (Figure 15). Le service de développement urbain de Vienne a travaillé sur cette méthode de planification urbanistique et a identifié 4 apports. Le premier est la garantie d'un processus de planification non sexiste, le deuxième est l'assurance d'une répartition égale des ressources, le troisième est l'échange et la communication de savoir et de savoir-faire, le quatrième est l'évolution et l'innovation méthodologique. Afin de mettre en œuvre cette méthode, le service a élaboré plusieurs objectifs :

- Créer des espaces accompagnant les usager·ère·s dans leur quotidien.
- Soutenir le travail de production et de reproduction des ménages, notamment en garantissant l'accessibilité à des ressources de proximité (commerces, transports, crèches, espaces verts, etc).

Gender mainstreaming in planning processes



Implementation of gender-sensitive planning in all phases of the planning and evaluation process – from initial analysis to evaluation

Figure 15 : Schéma de la méthode de gender planning. (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013).

- Garantir un accès équitable aux différents besoins spatiaux des individus.
- Assurer l'attractivité du territoire et la sécurité des individus dans l'environnement.
- Garantir la représentation et la participation de tous les groupes sociaux à la planification urbaine (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013).

Ainsi, le gender planning a pour principe le respect de la vie quotidienne, l'égalité à l'accès aux ressources et l'égalité des chances des individus (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013). En outre, la chercheuse Sandra Hunting (2013) distingue 3 approches intégrant le genre dans la planification urbaine.

- **Intégration du genre par groupe ciblé** : cette méthode distingue la population en différents groupes et veille à une égale représentation pendant le processus de planification urbaine. Sa mise en œuvre passe par une analyse statistique et par une participation citoyenne. Selon l'auteure, cette méthode ne permet que le maintien d'un *statu quo* (Hunting, 2013).
- **Urbanisme performatif et multi-optionnel** : cette approche favorise le développement de nouveaux modes d'appropriation de l'espace par les usager·ère·s. Cette méthode repose sur la participation citoyenne mais ne prend pas en compte les relations de pouvoir liées au genre des individus (Hunting, 2013).
- **Prévenir les pratiques urbanistiques discriminatoires** : cette méthode identifie et empêche les mécanismes et processus urbanistiques qui renforcent les stéréotypes et les rôles de genre. La limite de cette méthode est le passage d'un savoir théorique à une application pratique, ainsi que le manque d'information des professionnel·le·s sur le sujet (Hunting, 2013).

Ces approches peuvent être associées pour augmenter les atouts et/ou diminuer les inconvénients. Par exemple, une approche d'urbanisme performative peut être employée conjointement à la prévention des pratiques urbanistiques discriminatoires, ceci permettrait une prise en compte des jeux de pouvoir liés au genre (Hunting, 2013). Nous concluons sur une citation de Sandra Hunting « *La meilleure solution reviendrait donc à combiner les trois approches, en s'appuyant sur des situations concrètes et en ignorant leurs contradictions.* » (Hunting, 2013).

3.3.2.4 LES METHODES DES 3R

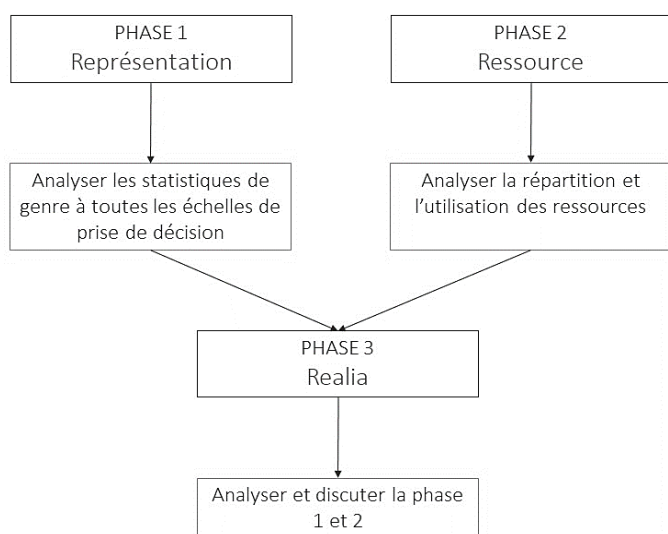


Figure 16: Schéma de synthèse de la méthode des 3R (Kelly Maxel, 2021).

Afin de conclure cette partie, nous présenterons la méthode des 3R. Cette dernière est originaire de Suède et date des années 1990. **La méthode des 3R : « Représentation », « Ressources » et « Realia », se base sur l'analyse des statistiques de genre, que nous détaillerons ultérieurement.** L'objectif est d'aider la mise en place du gender mainstreaming. En effet, cette méthode permet de « ...concrétiser et structurer le travail de gender mainstreaming et donne un cadre analytique général pour démarrer un processus de gender mainstreaming. » (Conseil des Communes et Régions d'Europe, n.d.-b). La méthode des 3R se compose de 3 phases. Nous l'avons synthétisée en Figure 16 (Conseil des Communes et Régions d'Europe, n.d.-b).

Nous venons de présenter une série exhaustive de moyens d'action, mais il existe également un panel d'instruments. Nous les présenterons ci-dessous.

3.4 LES INSTRUMENTS

3.4.1 LES INSTRUMENTS DES POLITIQUES PUBLIQUES

3.4.1.1 LA CHARTE EUROPEENNE

Il existe une charte européenne qui traite de l'égalité femmes/hommes. Elle se nomme « *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale* », elle a été écrite en 2006 par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006). La charte est destinée aux collectivités territoriales d'Europe, ces dernières sont invitées à la signer et ainsi mettre en œuvre les engagements de celle-ci. Cette dernière a pour objectif de **lutter contre les inégalités femme/homme en combattant leurs persistances et leurs reproductions à l'échelle locale**. Chaque signataire doit rédiger un Plan pour l'égalité afin de déterminer les actions et ressources nécessaires. La charte comporte 30 articles répartis dans 9 thématiques qui se basent sur 6 principes. Nous avons réalisé le **Tableau 5** afin de synthétiser la charte.

Tableau 5: Tableau descriptif de la charte européenne (Kelly Maxel,2021).

	Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
Date	2006
Auteur-es	Conseil des Communes et Régions d'Europe
Public concerné	Elu·e·s
Objectifs	Lutter contre les inégalités femme/homme
	Promouvoir une société plus émancipée, libérée des stéréotypes
Principes	L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental
	Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte
	La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique
	L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes
	Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes
	Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes
Thématiques	Responsabilité démocratique
	Le rôle politique
	Cadre générale pour l'égalité
	Le rôle de l'employeur
	Fourniture de biens et de services
	Le rôle des prestataires de services
	Planning et développement durable
	Le rôle de régulation
Jumelage et coopération internationale	
Organisme de suivis	Observatoire de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

La charte européenne vise les collectivités territoriales, car elles sont les sphères politiques les plus proches des citoyen·ne·s, ainsi elles sont les plus à même de combattre les inégalités sexuées. En conséquence, les collectivités s'engagent à travailler en collaboration avec de nombreux acteurs locaux, afin de garantir la diffusion et la réalisation de leurs engagements et assurer l'égalité (Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006). Depuis 2012, un

observatoire de la charte européenne a été mis en place. Son but est d'évaluer l'efficacité de la charte sur le territoire. L'observatoire intervient sur les plans d'actions des collectivités, sur leur mise en œuvre et en évalue l'impact sur le territoire. Pour ce faire, l'observatoire utilise des indicateurs, notamment pour évaluer le degré d'engagement des collectivités. L'observatoire est un outil de surveillance du bon respect de la charte et une source d'exemples pour les signataires. Ainsi, il encourage le partage de connaissances entre signataires. Le travail de l'observatoire est suivi par la commission permanente pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, commission composée d'élus·e-s volontaires appartenant au CCRE. Afin de soutenir les activités de la charte et le partage des connaissances, un coordinateur national du CCRE est attribué à chaque pays de l'Union Européenne (Conseil des Communes et Régions d'Europe, n.d.-a).

3.4.1.2 LES STATISTIQUES ET LES INDICATEURS

La conférence internationale de Beijing en 1995 a conduit à la création d'une plate-forme d'action où est regroupée une série d'indicateurs. Ces indicateurs sont réunis en 12 domaines d'actions : la pauvreté, l'éducation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, la prise de décisions, les mécanismes institutionnels, les droits fondamentaux, les médias, l'environnement et l'enfance (European institute for gender equality, 2021a).

Au niveau européen, l'institut de l'égalité des hommes et des femmes a mis en place depuis 2013 le Gender Equality Index. Cet indicateur évalue l'évolution de l'égalité et regroupe 31 indicateurs dans 8 domaines (travail, argent, temps, puissance, santé, violence envers les femmes et inégalités). **L'indice met en évidence les succès et les échecs, les domaines à améliorer et les progrès à maintenir. Il permet de guider les politiques des pays de l'Union Européenne** (European institute for gender equality, 2021b).

Au niveau national, la loi belge du 12/01/2007 impose à tous les pouvoirs publics de générer des statistiques ventilées par genre. L'objectif de ces statistiques est de renseigner les autorités publiques et de les guider dans leur prise de décisions. En effet, « *Disposer de statistiques ventilées par sexe est la première étape indispensable à l'identification d'éventuelles différences entre la situation respective des femmes et des hommes.* » (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015d). Ensuite, ces statistiques font l'objet d'une analyse, dans le but de mettre en évidence les éventuelles inégalités dans un domaine particulier. Ces statistiques sont appelées statistiques de genre (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015d).

De plus, il existe également des indicateurs de genre. Ils permettent de mesurer une réalité sociale et de la comparer à des temporalités et des lieux différents. Ainsi, **les indicateurs de genre résument les statistiques de genre et les rendent plus lisibles et donc communicables** (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015d). La loi du 12/01/2007 identifie deux types d'indicateurs. Les premiers sont des indicateurs de processus qui permettent de mesurer l'intégration de la dimension du genre au sein des politiques publiques. Les indicateurs de processus mesurent des actions concrètes. Les deuxièmes sont des indicateurs de contenu qui mesurent les résultats, les impacts des objectifs et des actions politiques en faveur de l'égalité. Afin de synthétiser les notions abordées, nous avons réalisé un schéma reprenant les différentes données (Figure 17) (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2015d).

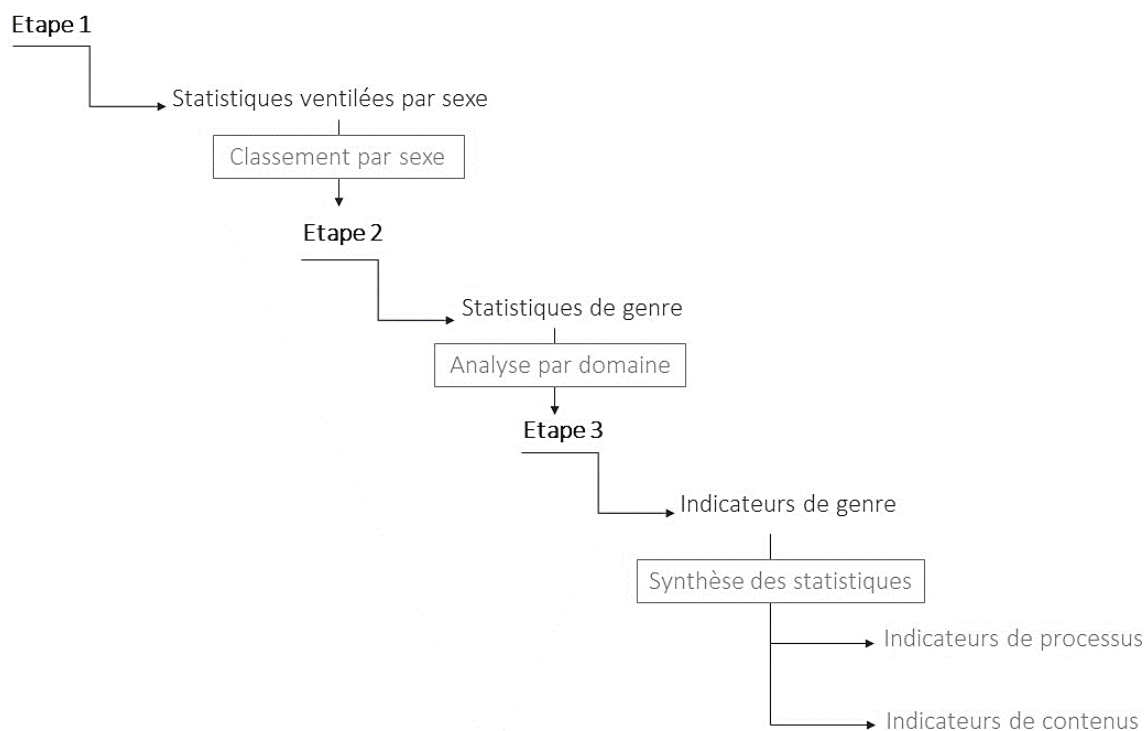


Figure 17 : Schéma de synthèse des relations entre statistiques et des indicateurs de genre (Kelly Maxel,2021).

Afin de mieux comprendre le rôle de ces deux sources de données, nous avons réalisé un tableau comparatif (Tableau 6).

Tableau 6 : Tableau comparatif des statistiques de genre et des indicateurs de genre (Kelly Maxel,2021).

	Statistique de genre	Indicateur de genre
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Données chiffrées - Mise en évidence des différences par rapport au genre dans un domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Lisible - Communicable - Permet de comparer une situation à des moments et à des endroits différents
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une situation - Etablir un objectif - Evaluer les impacts et les résultats des décisions politiques 	
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Données nombreuses 	

3.4.2 LES INSTRUMENTS ASSOCIATIFS

3.4.2.1 LES MARCHES EXPLORATOIRES

Les marches exploratoires sont apparues dans les années 1970-1980 au Canada, initiées par des féministes de l'époque. En Belgique, elles sont pratiquées depuis une dizaine d'années, notamment par des associations (par exemple *l'ASBL Garance*) dans différentes villes. **Il s'agit de marches traditionnellement non mixtes, guidées et composées d'un petit nombre de personnes.** La non-mixité des marches « ..., libère également la parole et le recueil de témoignages et d'observations, participe au dévoilement de rapports de domination des hommes sur les femmes. » (Lienard, 2018). Ces marches sont entreprises dans des quartiers connus par le groupe, où les individus jouent le rôle d'experts de la vie quotidienne. Lors de ces marches, une méthodologie est employée afin de guider les participant·e·s (Chaumont &

Zeilinger, 2012). Certains critères sont employés pour décrire et analyser les espaces publics parcourus (Zeilinger, 2018). Nous pouvons citer comme exemple ceux utilisés par *l'ASBL Garance*. Ils sont les suivants : l'orientation, la transparence, l'éclairage, entendre et être entendu, l'obtention d'aide, l'accessibilité, les présences et les usages, la propreté, l'efficacité collective, l'évitement de conflits. Ces marches sont des outils de participation citoyenne. **Elles permettent de se réapproprier des espaces publics souvent vécus comme inhospitaliers.** Elles participent à l'élaboration de nouveaux savoirs basés sur le vécu. Ainsi, « *Au fil des expériences, il est ressorti que les marches exploratoires incitent les marcheuses à questionner la fabrique genrée de l'espace public et à formuler des pistes pour un changement social.* » (Zeilinger, 2018). Ainsi, les marches exploratoires permettent de rédiger des recommandations générales. Ces recommandations s'adressent aux pouvoirs publics et concernent le vécu des femmes dans les espaces publics (Chaumont & Zeilinger, 2012).

Nous pouvons conclure que « *L'observation collective ouverte par le procédé de la marche exploratoire donne lieu non seulement à une récolte de données, mais induit également chez les participantes une diminution du sentiment d'insécurité qu'elles subissent généralement lorsqu'elles se trouvent dehors.* » (Lienard, 2018). Afin de synthétiser les savoirs récoltés lors des marches exploratoires, les cartes mentales sont couramment utilisées. Nous les présentons ci-dessous.

3.4.2.2 LA CARTOGRAPHIE MENTALE

Les cartes mentales (Figure 18) sont des outils d'analyse des espaces publics. Elles permettent aux usager-ère-s de dessiner la ville telle qu'elles ou ils la perçoivent et se la représentent. Cet outil permet la mise en lumière des pratiques et des représentations des espaces publics. Les cartes mentales mettent en évidence les marqueurs spatiaux des usager-ère-s. En effet, « *La carte mentale peut être définie comme la représentation organisée qu'un individu se fait d'une partie de son environnement spatial.* » (Luxembourg, 2018). Elles explicitent les connexions, les trajets, les points de repère, etc. Ainsi les cartes reproduisent les images mentales des usager-ère-s et informent sur les vécus (préférences, pratiques des lieux) de ces dernier-ère-s (Luxembourg, 2018). Les cartes mentales peuvent être utiles lorsque l'on s'intéresse à la mobilité des individus. En effet, elles permettent d'aller au-delà du relevé physique et donnent des indications quant à la perception de l'environnement. Elles mettent en avant les raisons et les itinéraires des individus. En effet, le libre dimensionnement des échelles graphiques offre la possibilité de mettre en avant des parties du territoire pour des raisons qui sont propres aux individus (Luxembourg, 2016). Afin de conclure, il est important de noter que les cartes mentales évoluent en fonction de l'âge, des groupes sociaux, de l'expérience, etc.

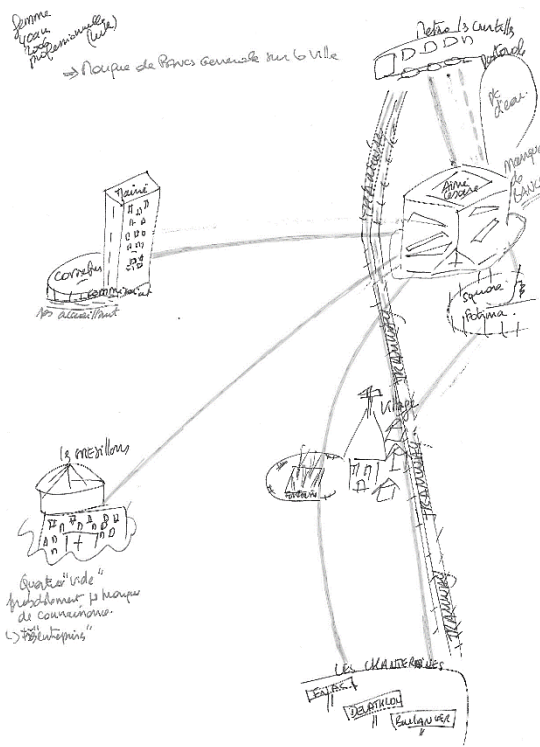


Figure 18 : Carte mentale de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) (Luxembourg, 2016).

Au sein de cette partie nous avons présenté un panel d'instruments. Cette dernière est exhaustive, la série d'instruments évoqués regroupe ceux couramment cités.

4 CONCLUSION

Les théoriciennes féministes ont cherché à influencer les pratiques urbanistiques à travers leurs études. Considérant que l'observation des pratiques et des usages selon le genre est un préalable à toute politique urbaine et à tout projet qui se veut inclusif (Fabre, 2018). Cependant, les méthodes et les instruments d'analyse du genre des espaces publics ne sont pas ou peu connus et encore moins utilisés en aménagement du territoire (Tummers, 2017). Pourtant, la vie quotidienne d'un individu se déroule au sein de structures spatiales aménagées. Ces dernières peuvent être soit contraignantes, soit libératrices. De plus, les individus, par leurs usages et comportements, modifient l'espace. Ainsi, « *Les espaces, surtout urbains, sont des réalités en mouvement permanent.* » (Tummers, 2017).

Néanmoins, une approche de l'aménagement du territoire sensible au genre est possible. Nous pourrions la définir ainsi : « ***À partir du moment où une initiative d'urbanisme donne une plus grande marge de manœuvre aux personnes qui se définissent comme femmes, et qu'elle cherche à atténuer ses éventuels effets discriminants de manière réflexive, elle pourrait donc être qualifiée de féministe, sans définir la forme des productions spatiales possibles.*** » (Bariotte, 2017). Cette définition sera retenue pour la suite du Travail de Fin d'Etudes. Elle permettra de déterminer et définir si les pratiques professionnelles tiennent compte du genre des espaces publics.

Pour parvenir à une ville égalitaire, un travail participatif et une sensibilisation aux discriminations sont nécessaires. Il s'agit de considérer la population comme un ensemble diversifié et non comme un groupe homogène. En effet, il faut considérer la société dans sa diversité afin d'apporter des réponses justes (Fabre, 2018). Nous pouvons conclure sur une citation de Jacqueline Coutras :

« *Ainsi, pour qu'hommes et femmes puissent trouver d'égales ressources dans la ville, il apparaît nécessaire d'articuler très étroitement :*

- *les actions locales menées au plus près des situations sociales individuelles et des caractéristiques du bâti,*
- *les politiques transformant les conditions matérielles des pratiques, en particulier celles qui influent sur les rencontres de hasard,*
- *les évolutions des symboles spatiaux constitutifs des identités masculines et féminines, donc constitutifs de ce « bien commun qui soude la communauté. » (Coutras, 2005).*

PARTIE 2 : HYPOTHESE ET OBJECTIFS

Pour rappel, la question de recherche de ce Travail de Fin d'Études est la suivante : **Comment le genre des espaces publics est-il pris en compte dans le domaine de l'architecture du paysage ?** Nous avons présenté, dans l'état de l'art, des moyens d'action et des instruments qui permettent d'analyser les espaces publics au prisme du genre. Nous avons également constaté (Burgess, 2008; Larsson, 2006; Louargant, 2017) que ces méthodes sont peu mises en œuvre. Ainsi, d'après l'état de l'art, nous pouvons avancer que les moyens d'action et les instruments d'analyse du genre des espaces publics n'influencent pas les projets de paysage.

Ainsi, l'hypothèse de l'étude est la suivante :

- **Hypothèse 1 : Les moyens d'action et les instruments d'analyse du genre des espaces publics n'influencent pas les projets de paysage.**

Afin, de vérifier cette hypothèse, les objectifs suivants sont formulés :

- **Objectif 1 : Déterminer l'éventuelle prise en compte du genre des espaces publics lors d'études, d'analyses et de projets de paysage.**

Cet objectif permet de faire ressortir le degré d'intégration de la problématique du genre au sein des pratiques professionnelles. Il détermine si, oui ou non, le genre est pris en compte. De cet objectif découlent les deux sous-objectifs suivants :

- **Sous-objectif 1 : Expliciter les étapes, les moyens d'action, les instruments utilisés et les raisons qui motivent la prise en compte du genre des espaces publics lors de la réflexion et de la conceptualisation paysagère.**

Ce sous-objectif doit apporter des réponses aux questions suivantes : quand, comment et pourquoi le genre des espaces publics est pris en compte lors d'analyses, d'études et de projets de paysage.

- **Sous-objectif 2 : Mettre en lumière les raisons pour lesquelles le genre des espaces publics n'intervient pas lors de la réflexion et de la conceptualisation paysagère.**

Ce sous-objectif doit mettre en évidence les limites des moyens d'action et des instruments d'analyse des espaces publics au prisme du genre. Afin d'expliquer les raisons pour lesquelles on fait fi du genre des espaces publics lors d'analyses, d'études et de projets de paysage.

- **Objectif 2 : Elaborer des pistes de réflexions pour l'intégration des moyens d'action et des instruments d'analyse du genre des espaces publics dans le domaine de l'architecture du paysage.**

Cet objectif prend en compte les objectifs précédents et permet d'apporter un regard critique sur leurs résultats. Il ouvre la réflexion sur les améliorations à apporter pour intégrer la question du genre des espaces publics à la réflexion et à la conception paysagère.

Pour cela, des entretiens semi-directifs sont menés auprès des professionnel·le·s dont les pratiques sont du domaine de l'architecture du paysage. C'est-à-dire qui concernent la réalisation d'études et d'analyses de paysage (étude d'incidence, Plan Communal de Développement de la Nature, etc.) et la conception de projets de paysage. Les professionnel·le·s interrogé·es sont de genres différents (femme et homme) et issu·e·s du secteur libéral et public.

PARTIE 3 : MATERIEL ET METHODE

1 MATERIEL

1.1 LA POPULATION

Une population²¹ en sociologie est l'ensemble des individus à partir desquels un échantillon²² est prélevé pour la recherche. La population est déterminée en fonction des besoins et du sujet de l'étude (Gumuchian & Marois, 2000). Ainsi, dans le cadre de notre Travail de Fin d'Etudes, nous avons identifié la population selon les critères suivants :

– **Critère 1 : Le domaine professionnel de l'architecture du paysage**

Nous cherchons des professionnel·le·s travaillant dans le domaine de l'architecture du paysage et dont les pratiques professionnelles s'articulent autour de la réalisation d'études, d'analyses paysagères (par exemple : étude d'incidence, plan de paysage, PCDN, etc.) et de la conception de projets de paysage. Les professionnel·le·s recherché·e·s doivent s'intéresser aux enjeux liés aux espaces publics urbains (étude, analyse et conception). Le choix de ce premier critère est lié à la problématique de ce Travail de Fin d'Etudes.

– **Critère 2 : La langue**

Nous cherchons des professionnel·le·s qui parlent couramment le français. En effet, il est nécessaire que les entretiens soient tous réalisés dans la même langue (ici le français), afin de permettre l'analyse et la comparaison des discours.

– **Critère 3 : Les secteurs**

Notre volonté est d'interroger des professionnel·le·s libéraux·ale·s (par exemple indépendants, bureaux d'étude) ou des professionnel·le·s de la fonction publique. Ce choix est lié à la volonté d'obtenir un panel de praticien·ne·s travaillant dans des secteurs professionnels différents, afin d'avoir une vision globale de la profession d'architecte paysagiste.

1.2 L'ECHANTILLON

A partir de la population il faut déterminer un échantillon. L'échantillon est un ensemble d'individus sélectionnés selon des critères définis par l'enquêteur·euse. Ces critères permettent de sélectionner des individus qui représentent la population. Ainsi un sous-groupe est déterminé, il doit être représentatif de la population afin de tirer des conclusions pour l'ensemble de la population (Gumuchian & Marois, 2000).

1.2.1 LA METHODE D'ECHANTILLONNAGE

Il existe deux types de méthode d'échantillonnage, les méthodes probabilistes et celles non-probabilistes. Les premières sont des méthodes scientifiques, où la sélection est aléatoire. Les deuxièmes sont des méthodes empiriques, où la sélection est raisonnée (Gumuchian & Marois, 2000).

Nous choisissons pour ce travail une méthode non-probabiliste. En effet, au sein de cette étude, nous ne disposons pas de base de sondage²³ fiable, c'est-à-dire mise à jour et complète. En

²¹ « Une population comprend tous les sujets ou objets d'un groupe défini au départ par le chercheur, ... » (Gumuchian & Marois, 2000).

²² « Un échantillon est un groupe relativement petit et choisi scientifiquement, de manière à représenter le plus fidèlement possible une population. » (Gumuchian & Marois, 2000).

²³ « La base de sondage est le support permettant le choix des entités de l'échantillon. Elle contient la liste des sujets ou des objets ou encore des unités spatiales de la population à l'étude. » (Gumuchian & Marois, 2000).

outre nous désirons interroger des personnes ressources, afin de documenter la question encore peu explorée.

Ainsi, parmi les méthodes non-probabilistes, nous choisissons celle dite « boule de neige ». Cette méthode se base sur le principe de réseaux d'individus ou de professionnel-le-s (Gumuchian & Marois, 2000). Un premier sous-groupe d'individus appartenant à la population est sélectionné par l'enquêteur-euse. Ensuite, il est demandé à ces individus d'en désigner d'autres et ainsi de suite (Figure 19) (Combessie, 2007).

Premier individu sélectionné par l'enquêteur

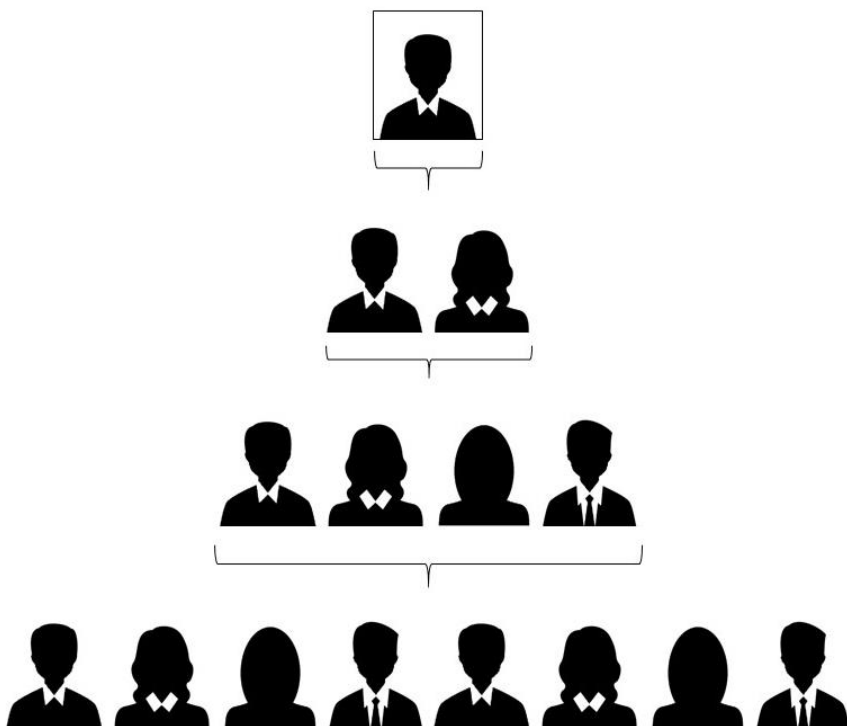


Figure 19 : Schéma de la méthode d'échantillonnage dite "boule de neige" (Kelly Maxel, 2021).

Nous choisissons cette méthode car le temps et les ressources nous sont comptés. En outre, la population de l'enquête désigne une catégorie professionnelle précise. De plus, cette méthode est utilisée dans plusieurs études en sociologie et en géographie (Di Méo, 2011; Ramos, 2018; Van Brande, 2018).

1.2.2 LA SÉLECTION

Nous choisissons comme premier sous-groupe d'individus 7 enseignant-e-s au sein de la formation d'architecture du paysage de l'université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech, Haute Ecole Charlemagne ISla Gembloux, Faculté d'architecture de la Cambre Horta). Ces individus sont sélectionnés car ils appartiennent à la population de l'enquête. En effet, elles ou ils travaillent dans le domaine de l'architecture du paysage et s'intéressent aux enjeux des espaces publics. Nous avons sélectionné ce premier sous-groupe, car nous nous connaissons. En effet, elles ou ils sont ou ont été nos enseignant-e-s. Ainsi, une

relation de confiance existe entre nous, ce qui facilite la prise de contact et les entretiens.

1.2.3 LE SOUS-GROUPE

Le sous-groupe est composé de 7 enseignant-e-s et professionnel-le-s; il compte 4 femmes et 3 hommes. Les individus choisis sont Anne-Marie Sauvat (fondatrice, administratrice et gérante de l'atelier EOLE), Christine Sommeiller (associée de l'atelier d'architecture et du paysage AEDES), Julie Martineau (enseignante à la faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles), Christoph Menzel (fondateur, administrateur et gérant du bureau MENZEL), Dany Poncelet (fondateur et gérant de l'atelier 4D), Emmanuelle Gobbe (indépendante) et Hugues Sirault (administrateur délégué du bureau ARCEA). Selon la méthode d'échantillonnage dite « boule de neige » nous demandons aux individus composant le sous-groupe de nous recommander d'autres individus (minimum 1 individu) faisant partie de la population étudiée.

Les individus interrogés lors de ce Travail de Fin d'Etudes sont contactés par mail. La structure du mail envoyé se compose de trois parties. La première est une présentation de l'enquêteur-euse (nom, statut et rôle dans l'enquête); la deuxième est l'énonciation de l'enquête (définition, thème, but de l'étude); enfin la troisième partie est la description du rôle attendu de l'interviewé. Ensuite une date de rendez-vous pour l'entretien est convenue pour chaque participant-e.

2 METHODE

2.1 ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

La méthode choisie pour répondre à la problématique est l'entretien semi-directif (voir ci-dessus 3.3.1.1. L'entretien), cette méthode est dite qualitative. L'entretien semi-directif nécessite une forme de confiance entre l'enquêteur·euse et l'interviewé (Imbert, 2010). Elle prévoit la rédaction d'un guide d'entretien structuré par des thèmes. L'ordre des questions dans le guide d'entretien est déterminé par l'enquêteur·euse, mais il peut évoluer au cours des entretiens. Ainsi quelques questions servent de points de repère. Les réponses sont orientées vers le but de la recherche tout en donnant de la liberté à l'interviewé (De Ketele & Roegiers, 1996).

Nous choisissons cette méthode car les réponses sont spontanées, nuancées et riches d'informations, donc plus pertinentes au vu de la question de recherche. En outre cette méthode est souvent utilisée lors de recherches en sociologie et en géographie sociale (Bogaert, 2018; Dejardin, 2018; Di Méo, 2011; Gilow, 2018b; Ramos, 2018).

2.1.1 LA STRUCTURE DU GUIDE D'ENTRETIEN

Le guide d'entretien (*Annexe 1*) reprend l'ensemble des questions posées lors des entretiens semi-directifs. Les questions sont organisées par thèmes en fonction de la problématique de la recherche. Elles sont numérotées afin de faciliter l'encodage et l'analyse des entretiens. Les questions au début de l'entretien sont générales, puis elles deviennent spécifiques. Cependant, l'ordre des questions peut évoluer au cours de la discussion (Imbert, 2010).

Avant de commencer les entretiens, une courte introduction est nécessaire afin de présenter succinctement l'enquêteur·euse, le cadre de l'enquête et la thématique de la recherche. Cette présentation doit susciter l'intérêt et la curiosité de l'interviewé (Imbert, 2010). Nous avons organisé les questions du guide d'entretien en 3 parties comme suit :

- **Introduction** : il est demandé à l'interviewé de se présenter (nom, âge, études, cadre socio-professionnel, nombre d'années d'expérience).
- **Problématique de l'étude** : les questions posées aux interviewés doivent permettre de déterminer si le genre des espaces publics influence les pratiques professionnelles.
- **Conclusion et ouverture** : il est demandé à l'interviewé d'énoncer des pistes de réflexion sur les moyens d'intégrer le genre des espaces publics dans le domaine de l'architecture du paysage.

La dernière question quant à elle est générale et conclut l'enquête. Afin de détailler la structure du guide d'entretien nous réalisons un schéma d'organisation (*Figure 20*) ci-dessous.

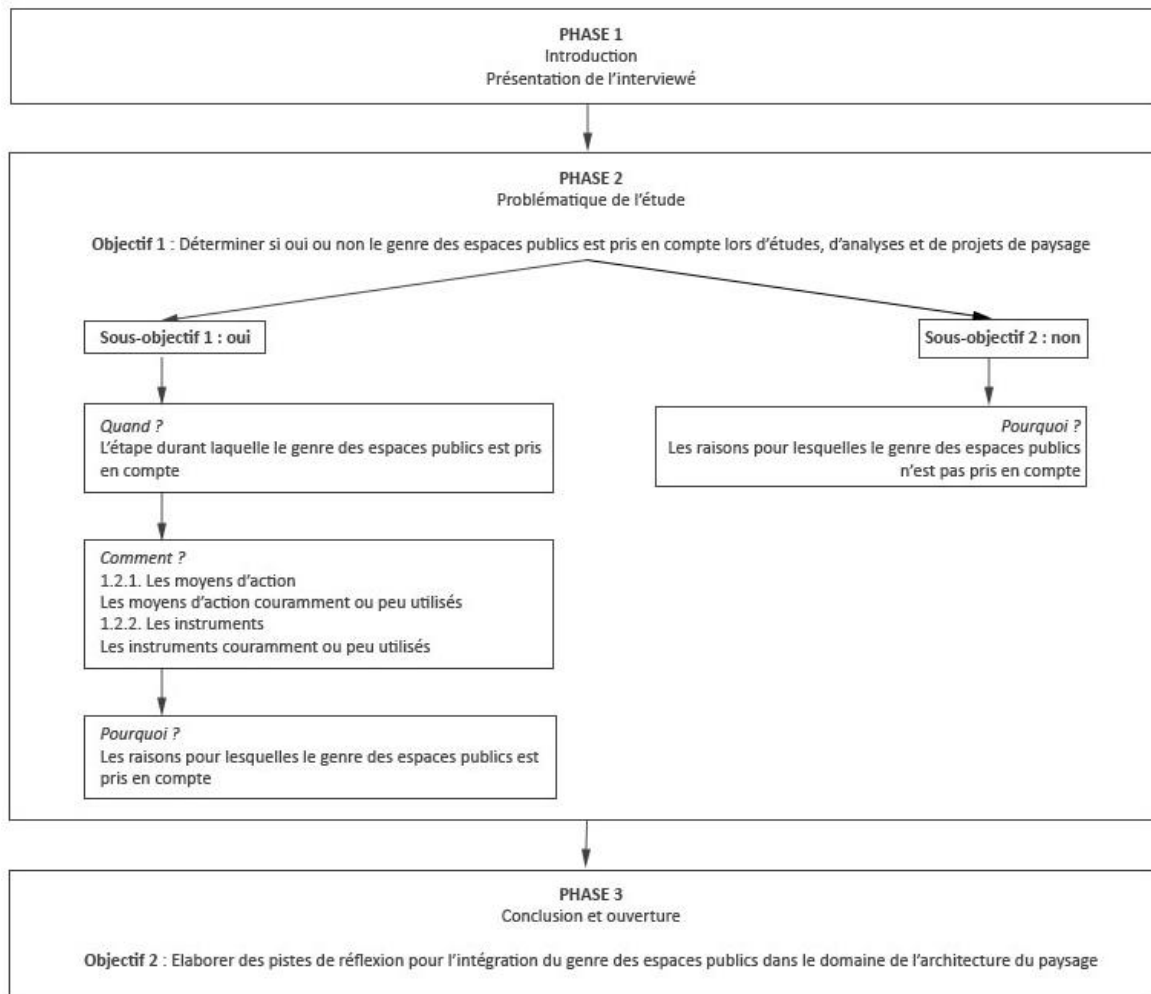


Figure 20 : Schéma d'organisation du guide d'entretien de l'enquête (Kelly Maxel, 2021).

Nous construisons la structure du guide d'entretien sur celle de la démarche de recherche. Ainsi le guide d'entretien reprend les objectifs et les sous-objectifs de l'étude. Ce choix est fait pour éviter toute confusion, répondre à la question de recherche et assurer la réalisation des objectifs du travail.

2.1.2 LA STRUCTURE DES QUESTIONS

Nous choisissons une structure de question ouverte. Ce type de structure est approprié pour les recherches qualitatives et les entretiens semi-directifs. Les questions ouvertes doivent être claires, concises, neutres, pertinentes et ne doivent pas induire une réponse. Elles s'énoncent avec des formules ouvertes comme « Que pensez-vous de... » ou « A votre avis... ». Nous faisons ce choix afin que l'interviewé puisse répondre librement. L'intérêt est d'obtenir des réponses riches d'informations et ainsi pertinentes au vu de l'enquête (Piau, 2004).

2.2 L'ANALYSE DES ENTRETIENS

Les entretiens sont enregistrés afin que l'enquêteur·euse puisse se concentrer sur l'entretien et non sur la transcription écrite. Chaque entretien est reproduit selon les termes exacts de l'interviewé. Les entretiens sont réalisés via des outils informatiques qui permettent d'effectuer des appels en visio-conférences via internet (Zoom, Microsoft Teams, ...). Ces outils informatiques sont utilisés car l'étude est réalisée dans un contexte sanitaire particulier (pandémie mondiale du Covid 19) et il est recommandé de limiter nos contacts sociaux.

Nous retranscrivons fidèlement et intégralement les entretiens, afin de les analyser sous forme de texte.

L'analyse des réponses est faite à partir d'une méthode d'analyse textuelle qui se concentre sur le contenu des discours. Cette méthode est sémantique, car elle porte sur les éléments des entretiens. Afin d'analyser le contenu des entretiens nous avons choisi la méthode d'analyse par catégories²⁴. Elle consiste à regrouper en catégories le contenu des entretiens. Les catégories permettent le traitement des noyaux de sens²⁵ et font apparaître ceux peu visibles. Ces derniers sont fragmentés et codés²⁶ en fonction des catégories. Le codage permet d'isoler les noyaux de sens qui composent un entretien. Les catégories sont établies de manière à être pertinentes par rapport à l'objet de la recherche. En effet, elles sont en relation avec l'hypothèse et les objectifs de la question de recherche (Dany, 2016).

Nous choisissons cette méthode, car nous nous intéressons aux noyaux de sens des entretiens et à leur signification, afin de répondre à la question de recherche. De plus, elle est fréquemment utilisée pour l'analyse d'entretiens semi-directifs ou non-directifs (Dany, 2016).

La démarche générale d'analyse des réponses est la suivante (Figure 21) :

- **Analyse préliminaire** : chaque contenu de réponse est analysé pour chaque entretien.
- **Analyse des trajectoires** : analyse des expériences individuelles
- **Analyse transversale** : analyse des trajectoires de l'ensemble des interviewés. Ceci permet de repérer les informations récurrentes (dominantes) et/ou exceptionnelles (démarquantes) (Imbert, 2010).

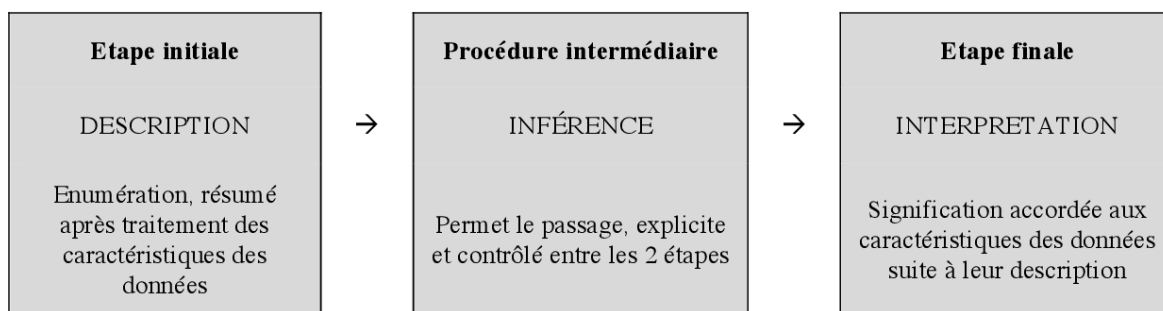


Figure 21 : Schéma du processus analytique de l'analyse de contenu (Dany, 2016).

Nous détaillons les étapes de la méthode d'analyse comme suit :

- **Etape 1 : Analyse préliminaire (étape initiale)**

Dans un premier temps, nous déterminons les catégories de la grille d'analyse. Les différentes étapes d'élaboration des catégories que nous suivons sont les suivantes :

- Production des catégories initiales (Figure 22) à partir de l'objet de la recherche
- Recherche d'autres catégories au sein des réponses
- Révision de la grille initiale
- Définition finale des catégories (Dany, 2016).

Nous établissons 3 catégories et 4 sous-catégories initiales en fonction de l'hypothèse et des objectifs de la recherche (Figure 22).

²⁴ « La catégorie correspond à « une notion générale représentant un ensemble ou une classe de signifiés », elle est un regroupement d'unités de sens. » (Mucchielli, 1991; " cité par" Dany, 2016).

²⁵ Les noyaux de sens « ..., composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourraient signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi. » (Bardin, 1998; " cité par" Dany, 2016).

²⁶ « Les codes sont des codes explicatifs ou inférentiels, qui identifient un thème, un pattern ou une explication qui émergent et sont suggérés à l'analyste par les données. » (Dany, 2016).



Figure 22 : Schéma d'organisation des catégories et sous-catégories initiales (Kelly Maxel, 2021).

Ensuite, nous regroupons dans un tableau (réalisé via le logiciel Excel) les informations essentielles (nom, prénom, durée de l'entretien, code de l'entretien, éléments de l'entretien pour chaque catégorie établie) de chaque interviewé (Annexe 2).

Puis nous fractionnons le contenu de l'entretien en fonction des catégories, c'est-à-dire isoler les noyaux de sens de chaque entretien (Fallery & Rodhain, 2007).

– **Etape 2 : Analyse des trajectoires (procédure intermédiaire)**

Cette étape consiste à trier et résumer les noyaux de sens pour chacune des catégories et sous-catégories, par interviewé (Fallery & Rodhain, 2007). Cette étape établit les ressemblances, les différences et les relations entre les différents noyaux de sens de chaque catégorie et sous-catégorie pour un entretien. Elle permet de synthétiser les informations d'un entretien (Dany, 2016).

– **Etape 3 : Analyse transversale (étape finale)**

Au sein de cette étape, nous regroupons et comparons les noyaux de sens par catégorie et sous-catégories pour l'ensemble des interviewés. Le but est de mettre en relation les différents noyaux de sens des entretiens, afin de les comparer et de les compiler (Fallery & Rodhain, 2007). Ensuite nous dénombrons les noyaux de sens par catégories et sous-catégories, puis nous établissons des thématiques qui synthétisent les informations des noyaux de sens. Cette étape permet de déterminer la récurrence d'un noyau de sens par rapport à l'ensemble des entretiens.

Afin de synthétiser notre méthode d'analyse nous avons réalisé le schéma suivant (Figure 23).

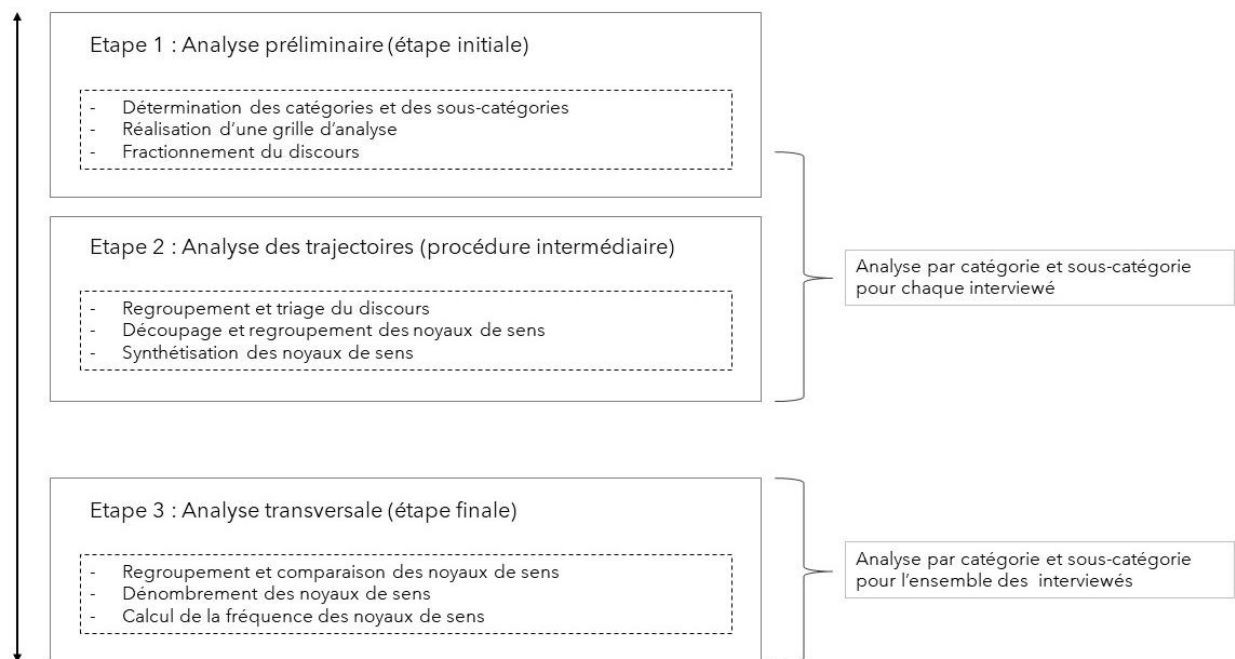
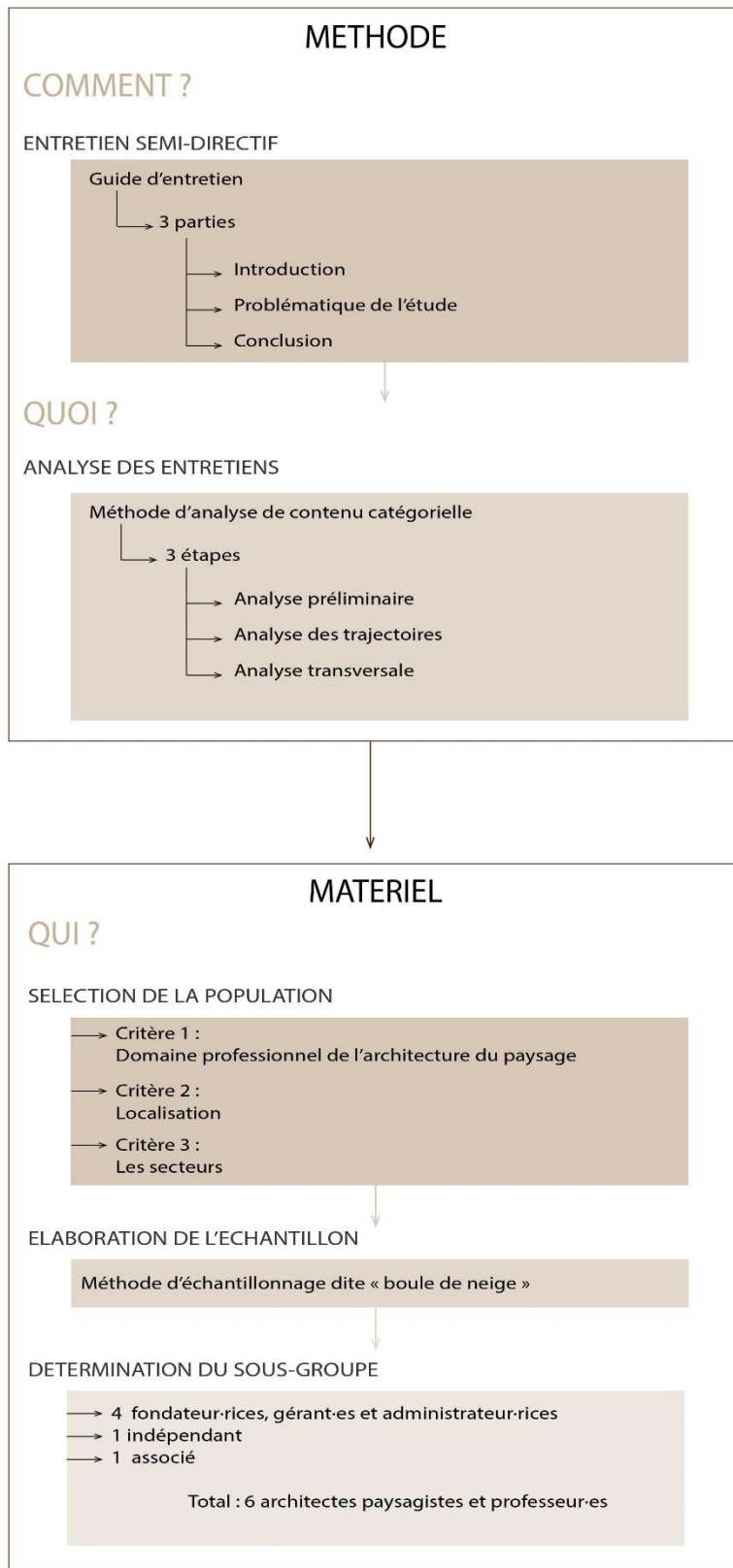


Figure 23 : Schéma de synthèse de la méthode d'analyse (Kelly Maxel, 2021).

3 CONCLUSION



Nous pouvons résumer le matériel et la méthode utilisés pour répondre à l'hypothèse et remplir les objectifs de l'étude au sein du schéma (Figure 24) suivant. Le matériel et la méthode choisis conviennent pour des études dont l'objectif est la collecte d'informations qualitatives. En outre, ils sont utilisés pour des recherches dites exploratoires, c'est-à-dire dont on a peu ou pas d'informations ou de connaissances.

Figure 24 : Schéma de synthèse du matériel et de la méthode (Kelly Maxel, 2021).

PARTIE 4 : RESULTATS

La partie suivante présente la synthèse des résultats de notre Travail de Fin d'Etudes. **Ainsi, nous avons obtenu 14 réponses dont 12 entretiens oraux et 2 réponses écrites.** L'Annexe 3 synthétise l'ensemble des retranscriptions des entretiens réalisés. Nous dénombrons 7 femmes et 7 hommes ayant participé à notre enquête ainsi nous remarquons que la parité de genre est présente. Nous soulignons que 12 individus travaillent au sein du secteur libéral, dont 9 d'entre eux sont des enseignant·e·s.

La durée moyenne des entretiens est d'environ 26,64 minutes. Cette durée est légèrement inférieure à celle estimée au sein de notre méthode de recherche.

1 CATEGORIE 1

La catégorie 1 regroupe les éléments des entretiens qui mentionnent la prise en compte du genre des espaces publics au sein des pratiques professionnelles des praticien·ne·s. **La catégorie 1 comprend 28 noyaux de sens, que nous avons synthétisés en 12 thématiques.** Le Tableau 7 ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'Annexe 4 reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la catégorie 1.

Tableau 7 : Tableau des thématiques de la catégorie 1 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
1	La prise en compte du genre des espaces publics permet la conception de projets inclusifs et limite les discriminations sociales	5
2	La prise en compte du genre des espaces publics guide et oriente la réflexion	4
3	La prise en compte du genre des espaces publics met en évidence des discordances d'occupation et d'accessibilité de l'espace	3
4	La prise en compte du genre des espaces publics est nécessaire et fondamentale	3
5	La prise en compte du genre des espaces publics conduit à la prise en compte du sentiment d'insécurité	2
6	La lisibilité d'un espace permet son contrôle social et réduit le sentiment d'insécurité	2
7	Le genre influence l'utilisation de l'espace	2
8	La thématique du genre des espaces publics est une thématique intéressante	2
9	La conception des espaces publics n'est pas neutre	2
10	La prise en compte du genre des espaces publics passe par l'éducation collective	1
11	Le genre des concepteur·rice·s joue un rôle dans la conception des espaces publics	1
12	La prise en compte du genre des espaces publics permet une analyse critique de la construction binaire du genre et de l'espace	1
Total		28

Nous constatons que la thématique n°1 est composée de 5 noyaux de sens, elle est la thématique qui en comporte le plus grand nombre. **Elle regroupe des noyaux de sens stipulant que la prise en compte du genre des espaces publics permet de concevoir des espaces inclusifs, luttant contre les discriminations en impliquant des minorités sociales.** Les noyaux de sens qui composent cette thématique insistent sur le fait que les espaces publics sont des espaces de rencontre, ouverts et accessibles à tout le monde. La thématique n°2 compte 4 noyaux de sens et met en évidence l'importance fondamentale du genre des espaces publics

dans la réflexion des interviewé·e·s. Les thématiques n°3 et 4 comptent 3 noyaux de sens chacune, les thématiques n°5 à 9 en comportent 2. Les thématiques n°10, 11, 12 comportent 1 noyau de sens, elles sont celles qui en comportent le moins. La thématique n°10 fait remarquer la nécessité d'une meilleure éducation collective à propos des problématiques liées au genre. La thématique n°11 souligne l'influence du genre des concepteur·rice·s sur les aménagements qu'elles ou ils produisent. La thématique n°12 stipule que la prise en compte du genre des espaces publics remet en question la conception binaire de l'espace. Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la catégorie 1 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la Figure 25 ci-dessous.

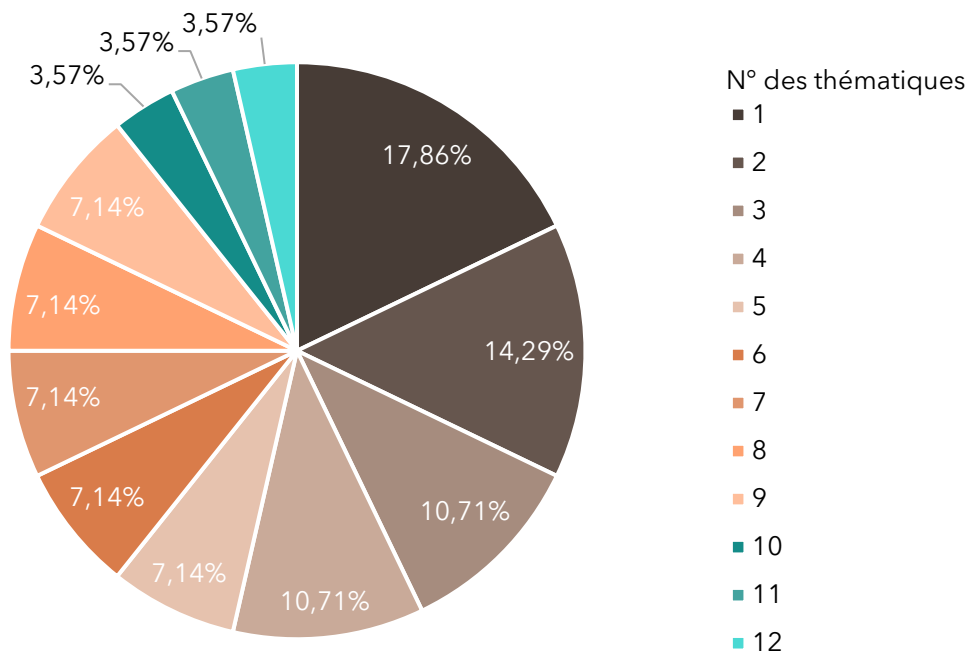


Figure 25 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 1 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°1 regroupe 17,86% des noyaux de sens; ainsi, elle est la thématique couramment citée par les interviewé·e·s lors des entretiens. La thématique n°2 représente 14,29 % des noyaux de sens, c'est la deuxième thématique mentionnée par les participant·e·s. Nous remarquons que les thématiques n°10, 11 et 12 représentent chacune 3,57% des noyaux de sens, elles sont les thématiques ponctuellement citées. Les 7 thématiques restantes concentrent 57,12% des noyaux de sens soit plus de la moitié de ces derniers. Les thématiques sont nombreuses et riches en informations. Cependant, aucune tendance marquée ne se dégage, car les avis sont diversifiés.

Parmi les 14 réponses obtenues lors de notre enquête, 8 interviewé·e·s affirment prendre le genre des espaces publics en compte, 3 estiment ne pas le prendre en compte et 3 n'ont pas d'avis tranché. Ces derniers estiment prendre en compte le genre des espaces publics dans un ensemble de caractéristiques sociales (culture, âge, santé, etc.) mais pas de manière isolée.

1.1 SOUS-CATEGORIE 1.1

La sous-catégorie 1.1 désigne les étapes d'un projet, choisies pour intégrer le genre des espaces publics. C'est-à-dire le moment où la problématique est intégrée à la réflexion des interviewé-e-s. **La sous-catégorie 1.1 comprend 9 noyaux de sens que nous avons synthétisés en 3 thématiques.** Le [Tableau 8](#) ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'[Annexe 4](#) reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la sous-catégorie 1.1.

Tableau 8 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.1 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
13	La prise en compte du genre des espaces publics a lieu en amont d'un projet ou durant le diagnostic	7
14	La prise en compte du genre des espaces publics est difficile pendant le projet	1
15	L'étape lors de laquelle le genre des espaces publics est pris en compte dépend du type de commande (analyse, projet, etc.)	1
Total		9

Nous remarquons que la thématique n°13 comptabilise 7 noyaux de sens. Cette dernière désigne les étapes en amont d'un projet pour l'intégration du genre des espaces publics, notamment lors de la programmation et/ou du diagnostic. De plus, nous notons que les thématiques n°14 et 15 comportent 1 noyau de sens chacune. La thématique n°14 met en évidence la difficulté d'intégrer le genre des espaces publics lors des phases de conception d'un projet et souligne, par la même occasion, l'importance de la thématique n°13. La thématique n°15 quant à elle, apporte un avis complémentaire en stipulant la particularité de chaque commande. Cette dernière thématique permet de prendre du recul par rapport à la question initiale de la sous-catégorie 1.1.

Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la sous-catégorie 1.1 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la [Figure 26](#) ci-dessous.

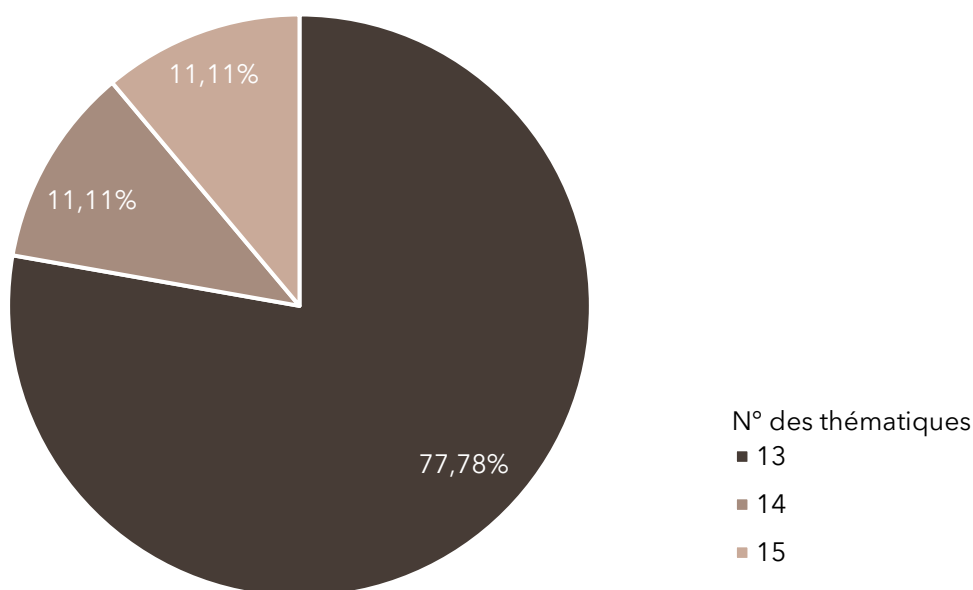


Figure 26 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.1 (Kelly Maxel, 2021).

Nous remarquons que la thématique n°13 représente 77,78% des noyaux de sens mentionnés; ainsi, cette thématique est celle couramment citée par les interviewé·e·s lors des entretiens. Nous soulignons que les thématiques n°14 et 15 représentent respectivement 11,11% des noyaux de sens.

Nous notons le nombre réduit de thématiques, car les réponses apportées par les interviewé·e·s comportaient en général les mêmes informations. Ainsi, une tendance générale se dégage.

Nous notons que, parmi les 8 interviewé·e·s prenant le genre des espaces publics en compte, 6 d'entre eux ont spécifié l'étape durant laquelle le genre des espaces publics est intégré aux pratiques professionnelles. L'absence de réponse de 2 interviewées s'explique, dans un cas, par une réponse écrite à cause du manque de temps pour participer à l'entretien. Ainsi, les réponses obtenues sont incomplètes. Dans l'autre cas, l'interviewée est une jeune diplômée qui mentionne l'absence de prise en compte du genre des espaces public au sein des structures dans lesquelles elle a pu travailler. Nous soulignons que, parmi les 3 individus ayant un avis partagé, 1 interviewé mentionne l'étape durant laquelle il prend le genre en compte. L'absence de réponse de 2 d'entre eux peut s'expliquer par leurs points de vue. Ainsi, **7 des 14 participants ont mentionné les étapes pendant lesquelles la prise en compte du genre intervient.**

1.2 SOUS-CATEGORIE 1.2

La sous-catégorie 1.2 désigne les outils et/ou les méthodes utilisés pour intégrer le genre des espaces publics. C'est-à-dire les instruments utilisés par les praticien·ne·s afin de prendre en compte le genre des espaces publics au sein de leurs pratiques professionnelles. **La sous-catégorie 1.2 comprend 16 noyaux de sens que nous avons synthétisés en 8 thématiques.** Le **Tableau 9** ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'**Annexe 4** reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la sous-catégorie 1.2.

Tableau 9 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.2 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
16	Utilisation d'outils et de méthodes de participation citoyenne (marche classique, marche active, discussion, etc.)	5
17	Le choix d'outils ou de méthodes dépend du projet	2
18	Utilisation de personnes ressources	2
19	Utilisation d'outils et de méthodes collaboratifs	2
20	Utilisation de connaissances individuelles	2
21	Utilisation d'observations de terrain complétées par des enquêtes sociologiques	1
22	Utilisation d'outils et de méthodes de communication	1
23	Absence d'utilisation d'outils ou de méthodes	1
Total		16

Nous remarquons que la thématique n°16 comptabilise 5 noyaux de sens, ainsi cette dernière en regroupe le plus grand nombre. **Cette thématique réunit les noyaux de sens mentionnant des outils et/ou des méthodes de participation citoyenne.** Par exemple des marches participatives classiques, c'est-à-dire le recueil de ressentis de riverains pendant une marche. Ou encore des marches actives qui permettent la collecte d'informations in situ, par rapport à une problématique spécifique.

Les thématiques n°17 à 20 comportent 2 noyaux de sens chacune. Les 3 autres thématiques possèdent toutes 1 noyau de sens. Nous soulignons la présence de la thématique n°23, cette dernière mentionne l'absence d'utilisation d'outils et/ou de méthodes par le praticien. Nous

notons également que l'ensemble des outils et/ou méthodes mentionnés font appel à des ressources ou à des connaissances d'association.

Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la sous-catégorie 1.2 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la Figure 27 ci-dessous.

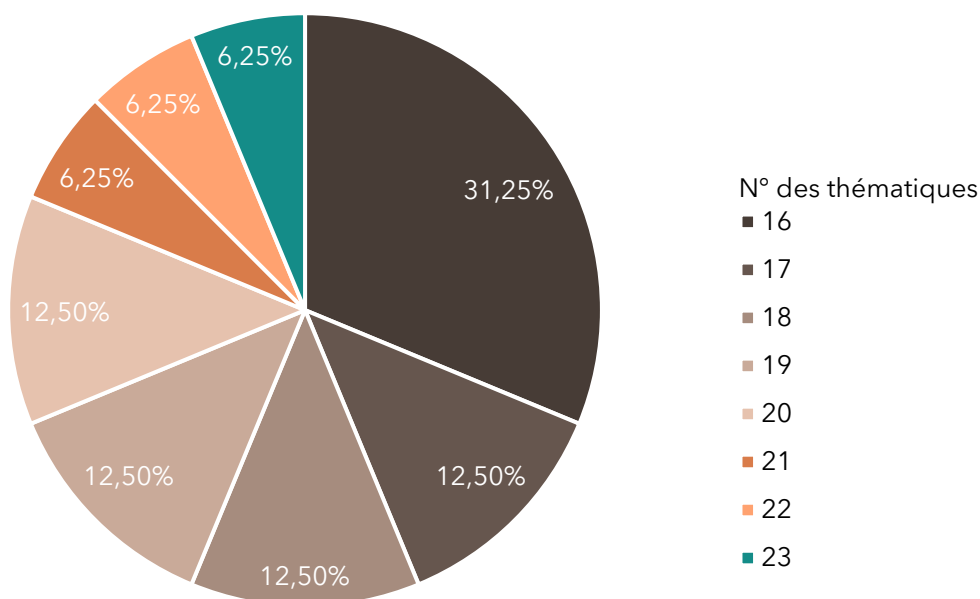


Figure 27 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.2 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°16 représente 31,25% des noyaux de sens, soit plus du quart de ces derniers. Elle est la thématique la plus mentionnée par les participant·e·s. Les thématiques n°17 à 20, quant à elles, regroupent 12,50% des noyaux de sens. Ces quatre thématiques concilient 50% des noyaux de sens, soit la moitié de ces derniers. Nous notons que les thématiques restantes (3) représentent chacune 6,25% des noyaux de sens cités, soit 18,75%. **Nous remarquons qu'une légère tendance se dégage, mais elle n'est pas unanime.**

Ainsi, parmi les 8 interviewé·e·s prenant le genre des espaces publics en compte, 6 d'entre eux ont spécifié l'outil et/ou la méthode utilisés pour inclure le genre des espaces publics. Nous soulignons qu'aucun des 3 interviewé·e·s ayant un avis partagé n'utilise d'outil et/ou de méthode pour inclure le genre des espaces publics. L'absence de réponse peut s'expliquer par leurs points de vue. **Ainsi, 6 des 14 participants stipulent les outils et/ou méthodes qu'ils ou elles utilisent au sein de leurs pratiques professionnelles.**

1.3 SOUS-CATEGORIE 1.3

La sous-catégorie 1.3 désigne les raisons pour lesquelles le genre des espaces publics est intégré aux pratiques professionnelles des praticien·ne·s. C'est-à-dire les motivations qui poussent les interviewé·e·s à prendre en compte le genre des espaces publics au sein de leurs réflexions. **La sous-catégorie 1.3 comprend 30 noyaux de sens que nous avons synthétisés en 11 thématiques.** Le Tableau 10 ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'Annexe 4 reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la sous-catégorie 1.3.

Tableau 10 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.3 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
24	Les espaces publics sont à destination de tout le monde	7
25	Obligation politique	5
26	Inégalité d'appropriation des espaces publics	3
27	Identifier les dysfonctionnements	3
28	Conviction personnelle	3
29	Evolution de la société	2
30	Lutter contre les discriminations	2
31	Améliorer un projet	2
32	Influence la perception des espaces publics	1
33	Mémoire collective	1
34	Permettre l'appropriation	1
Total		30

Nous remarquons que la thématique n°24 comptabilise 7 noyaux de sens; ainsi, cette dernière en regroupe le plus grand nombre. **Cette thématique réunit les noyaux de sens invoquant les valeurs inclusives et égalitaires des espaces publics.** En effet, les espaces publics doivent être des espaces exempts de discriminations, ils doivent être ouverts et libres d'accès pour tout le monde. La thématique n°25 comporte 5 noyaux de sens. Cette thématique souligne le fait que la prise en compte du genre des espaces publics est due à une obligation politique. Les thématiques n°26 à 28 comptent 3 noyaux de sens chacune et les thématiques n°29 à 31 en dénombrent 2. Les thématiques n°32 à 34 comportent toutes 1 noyau de sens chacune. Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la sous-catégorie 1.3 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la Figure 28 ci-dessous.

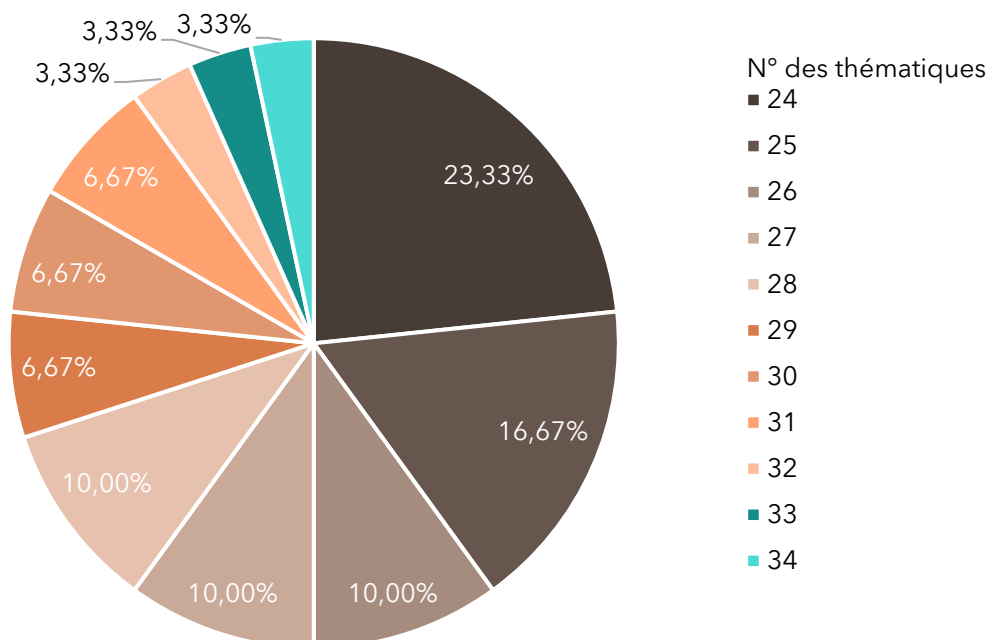


Figure 28 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.3 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°24 représente 23,33% des noyaux de sens; cette thématique regroupe le pourcentage le plus élevé de la sous-catégorie 1.3. La thématique n°25 quant à elle, regroupe 16,67% des noyaux de sens. Ces deux thématiques concilient 40% des noyaux de sens, soit presque la moitié de ces derniers. **Les thématiques sont nombreuses et riches en informations. Cependant, aucune tendance marquée ne se dégage, car les avis sont diversifiés.** En effet, cette sous-catégorie regroupe 30 noyaux de sens ainsi elle est celle qui en compte le plus grand nombre.

Nous notons que, parmi les 8 interviewé·e·s prenant le genre des espaces publics en compte, 7 d'entre eux ont mentionné les raisons qui les motivent. L'absence d'information d'un 1 interviewé s'explique par une réponse écrite due au manque de temps pour participer à l'entretien. Ainsi, la réponse obtenue est incomplète. Nous soulignons que l'ensemble des 3 interviewé·e·s ayant un avis partagé ont également mentionné des motivations à la prise en compte du genre des espaces publics. Cependant ces mêmes praticien·ne·s exposent également des motivations à l'absence de prise en compte du genre des espaces publics. **Ainsi 10 des 14 participants mentionnent les raisons pour lesquelles le genre des espaces publics est pris en compte.**

2 CATEGORIE 2

La catégorie 2 désigne les éléments des entretiens qui mentionnent la non prise en compte du genre des espaces publics au sein des pratiques professionnelles des praticien·ne·s. **La catégorie 2 comprend 12 noyaux de sens, que nous avons synthétisés en 8 thématiques.** Le [Tableau 11](#) ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'[Annexe 4](#) reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la catégorie 2.

Tableau 11 : Tableau des thématiques de la catégorie 2 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
35	La problématique est plus large et ne se limite pas à celle du genre	3
36	Le genre des espaces publics ne fait pas partie de la réflexion des professionnel·le·s	2
37	Doutes et incertitudes	2
38	La problématique nécessite des connaissances	1
39	Le genre peut entraîner une ghettoïsation des espaces publics	1
40	Difficulté d'objectivation du concepteur·rice·s	1
41	Incapacité de la maîtrise du vécu d'autrui	1
42	La problématique ne concerne pas le paysage	1
Total		12

Nous remarquons que la thématique n°35 est regroupe 3 noyaux de sens; ainsi, elle est celle qui en compte le plus grand nombre. **Cette thématique stipule que la problématique du genre des espaces publics est plus large et ne se limite pas au genre.** En effet, le genre est un critère social parmi d'autres, comme l'âge, la santé ou encore la culture. La thématique n°36 et 37 comptent 2 noyaux de sens chacune. La première désigne le fait que la problématique ne fait pas partie des pratiques professionnelles des praticien·ne·s. La deuxième expose les doutes et les incertitudes des interviewé·e·s par rapport à la pertinence de la question. Ces trois thématiques regroupent plus de la moitié des noyaux de sens de la catégorie 2. Nous notons également que 5 thématiques de la catégorie comptent 1 noyau de sens. Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la catégorie 2 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la [Figure 29](#) ci-dessous.

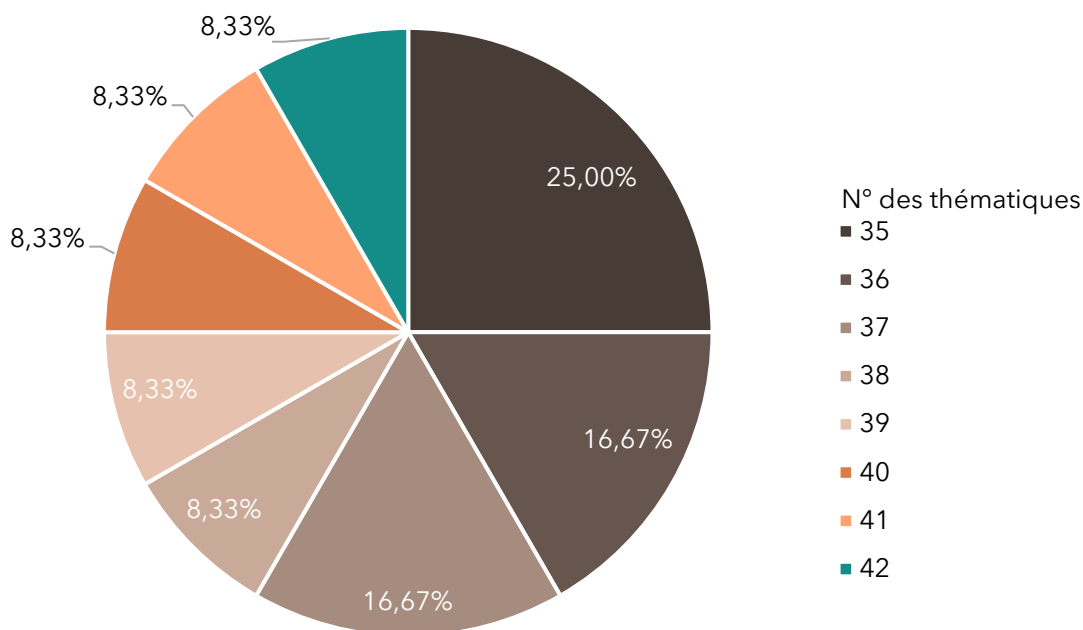


Figure 29 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 2 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°35 représente 25%, soit un quart des noyaux de sens; ainsi, cette dernière possède le pourcentage le plus élevé. Les thématiques n°36 et 37 comptent chacune 16,67% des noyaux de sens de la catégorie 2. Ces trois thématiques regroupent 58,34% des noyaux de sens, soit plus de la moitié de la catégorie. Les 5 autres thématiques représentent chacune 8,33%, soit 41,65% des noyaux de sens.

Nous remarquons que, parmi 14 réponses obtenues lors de notre enquête, 3 interviewé·e·s estiment ne pas prendre en compte la problématique des espaces publics et 3 n’ont pas d’avis tranché. Ces derniers estiment prendre en compte le genre des espaces publics, mais ont certains doutes ou incertitudes. Ainsi, 6 personnes parmi 14 ont mentionné des informations au sein de la catégorie 2.

2.1 SOUS-CATEGORIE 2.1

La sous-catégorie 2.1 désigne les éléments des entretiens qui mentionnent les raisons de la non prise en compte du genre des espaces publics au sein des pratiques professionnelles des praticien·ne·s. **La sous-catégorie 2.1 comprend 22 noyaux de sens que nous avons synthétisés en 9 thématiques.** Le **Tableau 12** ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L’**Annexe 4** reprend l’ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la sous-catégorie 2.1.

Tableau 12 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 2.1 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
43	La prise en compte du genre des espaces publics peut conduire à une ghettoïsation	5
44	Il n'y a pas de réponse spécifique à cette problématique	4
45	Ce n'est pas le rôle du paysagiste	3
46	Le genre des espaces publics est une question politique avant d'être une question de paysage	3
47	C'est une problématique vague	2
48	Les praticien-ne-s manquent d'outils et de méthodes	2
49	Pas ou peu d'expérience individuelle	1
50	La problématique peut être contre-productive	1
51	Cette problématique est trop spécifique	1
Total		22

Nous remarquons que la thématique n°43 comptabilise 5 noyaux de sens, elle est celle qui en regroupe le plus grand nombre. Cette dernière mentionne que la prise en compte du genre des espaces publics peut conduire à une ghettoïsation des espaces et à un enfermement de ces derniers. La thématique n°44 représentant 4 noyaux de sens. Cette dernière souligne le fait que la prise en compte de la problématique du genre n'apporte pas de réponse spatiale spécifique. Les thématiques n°45 et 46 comptent 3 noyaux de sens chacune et les thématiques n°47 et 48 en regroupent 2. Nous notons également que les thématiques n°49, 50 et 51 comprennent chacune 1 noyau de sens. Elles stipulent le peu d'expérience des interviewé-e-s, la probabilité de la contre-productivité de la problématique, ainsi que son aspect trop spécifique. Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la sous-catégorie 2.1 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la Figure 30 ci-dessous.

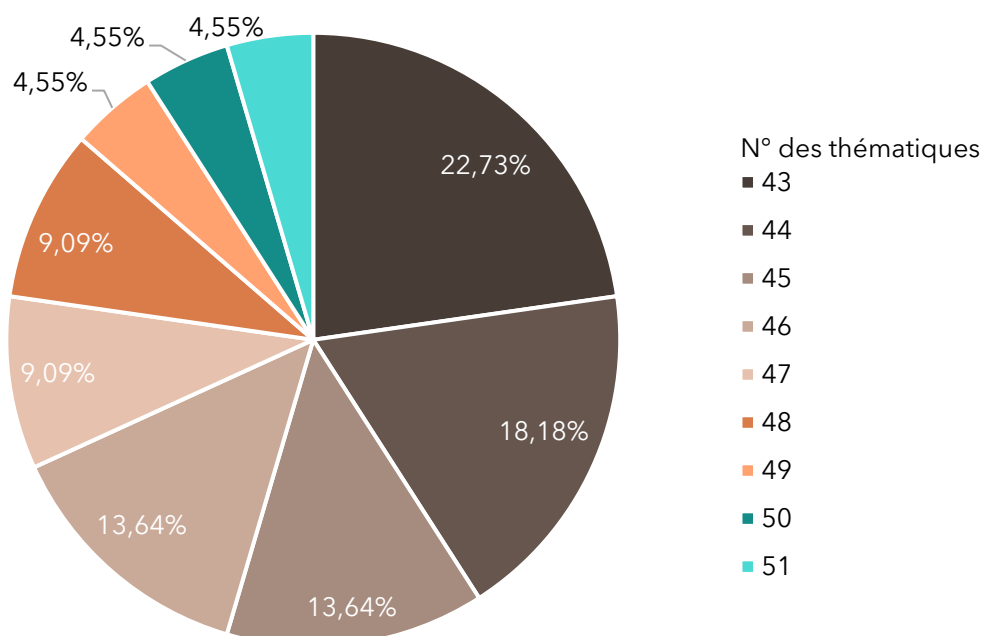


Figure 30 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 2.1 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°43 représente 22,73% des noyaux de sens, cette dernière possède le pourcentage le plus élevé. Suivie par la thématique n°44, qui compte 18,18% des noyaux de sens de la sous-catégorie 2.1. Ces deux thématiques regroupent environ 40,91% des noyaux de sens, soit plus d'un quart de la sous-catégorie. Les thématiques n°49, 50 et 51 représentent chacune 4,55% soit 13,65% des noyaux de sens.

Nous remarquons que, parmi les 14 réponses obtenues lors de notre enquête, 3 interviewé·e·s estiment ne pas prendre en compte la problématique des espaces publics et 3 n'ont pas d'avis tranché. Au sein de la sous-catégorie 2.1, 6 interviewé·e·s mentionnent les raisons pour lesquelles elles ou ils ne prennent pas en compte la problématique du genre des espaces publics dans leurs pratiques professionnelles. **Ainsi, 6 personnes parmi 14 ont mentionné des informations au sein de la sous-catégorie 2.1.**

3 CATEGORIE 3

La catégorie 3 désigne les éléments des entretiens qui mentionnent les pistes de réflexion pour l'intégration du genre des espaces publics au sein du domaine de l'architecture du paysage. **La catégorie 3 comprend 27 noyaux de sens que nous avons synthétisés en 12 thématiques.** Le **Tableau 13** ci-dessous présente les différentes thématiques, ainsi que le nombre de noyaux de sens qui les composent. L'**Annexe 4** reprend l'ensemble des noyaux de sens qui composent les thématiques de la catégorie 3.

Tableau 13 : Tableau des thématiques de la catégorie 3 (Kelly Maxel, 2021).

n°	Thématiques	Nombre de noyaux de sens
52	Former les futures générations	7
53	Informé le public	4
54	Impliquer le public	3
55	Avoir une approche pluridisciplinaire	3
56	Evaluer et étudier des exemples	2
57	Intégrer l'intersectionnalité du genre	2
58	Avoir une approche holistique	1
59	Créer des instruments et des méthodes	1
60	S'entourer de personnes ressources	1
61	Prise de conscience individuelle	1
62	Inclure dans la loi	1
63	Avoir des modèles, des figures	1
Total		27

Nous remarquons que la thématique n°57 comptabilise 7 noyaux de sens; elle est celle qui en regroupe le plus grand nombre. **Cette dernière mentionne l'importance de former les futures générations à la prise en compte du genre des espaces publics.** Ensuite vient la thématique n°53, qui regroupe 4 noyaux de sens; elle est la deuxième thématique la plus mentionnée lors des entretiens. La thématique n°53 souligne la nécessité d'informer et de diffuser au plus grand nombre sur les enjeux soulevés par la problématique du genre des espaces publics. Les thématiques n°54 et 55 représentent chacune 3 noyaux de sens et les thématiques n°56 et 57 en comptent 2. La thématique n°54 exprime l'importance d'inclure l'ensemble citoyen au sein de cette question, afin d'obtenir des réponses et des résultats concertés. La thématique n°55 fait remarquer l'apport d'une approche pluridisciplinaire. En effet, les interviewé·e·s soulignent la nécessité de co-construire les projets afin d'avoir des réponses justes et précises. Nous notons également que les thématiques n°58 à 63 (6) comprennent chacune 1 noyau de sens.

Afin d'illustrer la répartition des noyaux de sens de la catégorie 3 en fonction des thématiques, nous avons réalisé la **Figure 31** ci-dessous.

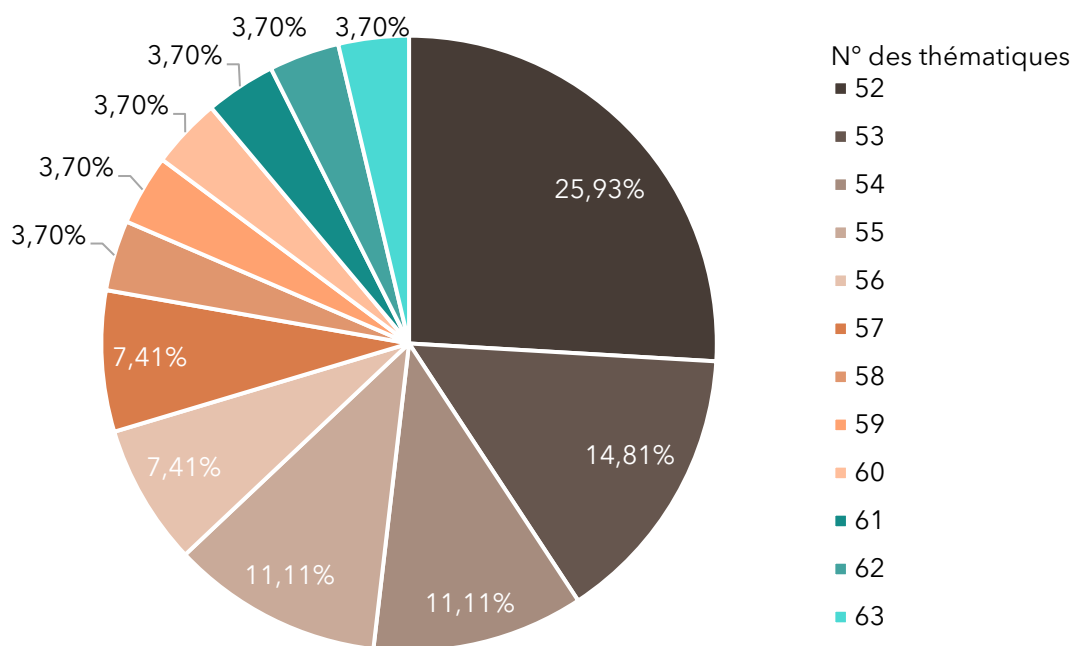


Figure 31 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 3 (Kelly Maxel, 2021).

Nous constatons que la thématique n°52 représente 25,93%, soit un quart des noyaux de sens; cette dernière possède le pourcentage le plus élevé. Suivie par la thématique n°53 qui compte 14,81% des noyaux de sens. Les thématiques n°54 et 55 comptent chacune 11,11% des noyaux de sens de la catégorie 3. Ces quatre thématiques regroupent environ 62,96% des noyaux de sens, soit plus de la moitié de la catégorie. Les thématiques n°58 à 63 représentent chacune 3,70%, soit 22,20% des noyaux de sens.

Nous remarquons que, parmi les 14 réponses obtenues lors de notre enquête, 13 interviewé-e-s ont fourni des noyaux de sens au sein de la catégorie 3. L'absence de réponse de la part d'une interviewée s'explique par un refus de participer à l'enquête. **Ainsi la quasi totalité des personnes ont mentionné des informations au sein de la catégorie 3.**

4 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS

4.1 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

Nous venons de présenter les résultats de notre recherche par catégories et sous-catégories. Ainsi, afin de synthétiser les réponses obtenues nous avons réalisé le **Tableau 14** ci-dessous .

Tableau 14 : Tableau récapitulatif des réponses obtenues lors des entretiens en fonction des catégories et sous-catégories (Maxel Kelly, 2021).

Code	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Sous-catégorie 1.1	Sous-catégorie 1.2	Sous-catégorie 1.3	Sous-catégorie 2.1	Genre
CI1	OUI							F
DP2	NON							H
EE3	OUI							F
GE4	OUI /NON							F
HS5	OUI							H
KT6	OUI/NON							H
MN7	OUI							F
MJ8	NON							F
MC9	OUI							H
PD10	OUI/NON							H
SH11	OUI							H
SC12	NON							F
VD13	OUI							H
VA14	OUI							F

Nous remarquons que notre échantillon respecte la parité de genre, puisque nous comptons 7 femmes et 7 hommes interviewés. Nous notons que, parmi les 8 participant·e·s affirmant prendre en compte le genre des espaces publics, 4 sont des femmes et 4 sont des hommes. **Ainsi il y a autant de femmes que d'hommes qui prennent le genre des espaces publics en compte dans leurs pratiques professionnelles.** Cependant nous soulignons que, parmi les 3 interviewé·e·s ne prenant pas en compte le genre des espaces publics, 2 sont des femmes. De plus, parmi les 3 participant·e·s dont les opinions sont ambiguës, nous remarquons la présence de 2 hommes et de 1 femme.

Nous l'avons vu, nous avons obtenu 14 réponses, soit 14 participant·e·s. Parmi ces individus, certains ont des avis différents, donc elles ou ils n'ont pas participé de la même manière à notre enquête. La **Figure 32** ci-dessous illustre le nombre de participant·e·s et les différents apports de ces dernier·e·s à l'enquête.

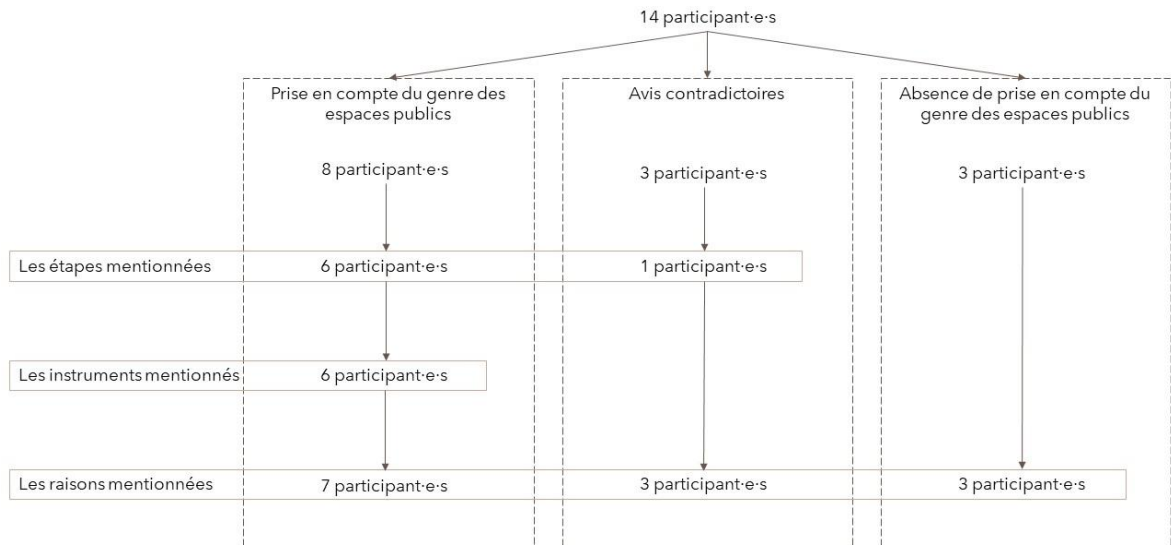


Figure 32 : Schéma de répartition du nombre de participant-e-s à l'enquête en fonction de leurs différents apports (Maxel Kelly, 2021).

La Figure 33 illustre le pourcentage d'interviewé-e-s en fonction des réponses obtenues lors des entretiens. Nous remarquons que 8 interviewé-e-s estiment prendre le genre des espaces publics en compte dans leur pratiques professionnelles, soit 57,14% de l'échantillon. Ainsi la majorité de l'échantillon estime prendre le genre des espaces publics en compte. **Nous notons également que 3 interviewé-e-s stipulent ne pas prendre le genre des espaces publics en compte, soit environ 21,43% de l'échantillon.** Les interviewé-e-s dont les opinions sont ambiguës représentent le même pourcentage de l'échantillon. Nous remarquons que 10 participant-e-s de l'enquête mentionnent des raisons pour la prise en compte du genre des espaces publics. Cependant, 6 interviewé-e-s stipulent également des raisons pour l'absence de prise en compte du genre des espaces publics.

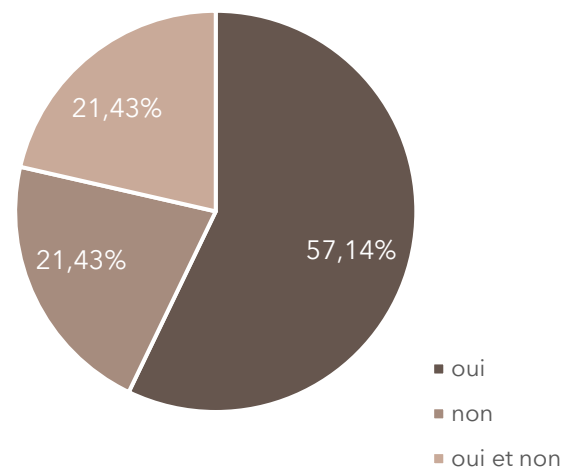


Figure 33 : Pourcentage des participant-e-s en fonction des informations obtenues lors des entretiens (Maxel Kelly, 2021).

4.2 SYNTHÈSE DES RÉPONSES OBTENUES LORS DES ENTRETIENS

Nous comptons 63 thématiques contenant 144 noyaux de sens. La Figure 34 illustre le pourcentage de noyaux de sens par thématique pour l'ensemble du Travail de Fin d'Etude.

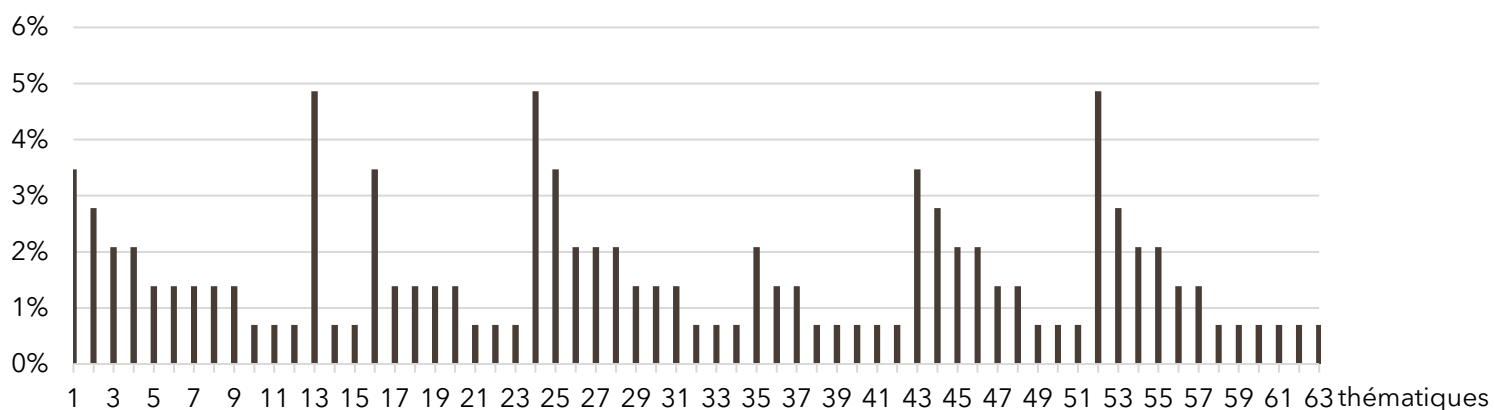


Figure 34 : Pourcentage des noyaux de sens par thématique pour l'ensemble du Travail de Fin d'Etudes (Maxel Kelly, 2021).

Nous notons le nombre important de thématiques et de noyaux de sens au sein de cette recherche. Ainsi, nous observons des pourcentages assez faible de noyaux de sens par thématique. En effet, 3 thématiques comprennent environ 5% de noyaux de sens, 4 thématiques en comptent environ 4% et 3 autres thématiques en dénombrent environ 3%. Or nous observons 10 thématiques qui comprennent environ 2 % des noyaux de sens, 18 thématiques en comptent environ 1% et 25 thématiques en dénombrent moins de 1%.

Nous remarquons que les thématiques n°13, 24 et 52 sont les thématiques qui ont le pourcentage le plus important. En effet, elle possèdent toutes environ 5% des noyaux de sens. Elles sont donc les thématiques les plus mentionnées de l'étude.

Elles sont suivies par les thématiques n°1, 16, 25, 43 qui comptent environ 4% des noyaux de sens de l'étude.

Ainsi il ressort de notre enquête que la prise en compte du genre des espaces publics permet la conception de projet inclusif et limite les discriminations sociales. Ainsi la problématique fait l'objet de l'attention des praticien·ne·s en amont d'un projet, c'est-à-dire durant le diagnostic de ce dernier. Elles ou ils utilisent principalement des outils et/ou des méthodes de participation citoyenne, comme des marches participatives ou des réunions de concertation citoyenne. Ces moyens d'actions ont pour but la collecte des opinions des usagers. **La raison de la prise en compte du genre des espaces publics vient de la notion même des espaces publics.** C'est-à-dire, que ce sont des espaces à destination de tout le monde, ils doivent donc être conçus en intégrant l'ensemble de la population. **En outre, l'intégration du genre devient une obligation politique;** en effet, la problématique est de plus en plus présente dans les appels d'offres publics. **Cependant, la prise en compte du genre des espaces publics ne doit pas conduire à une forme de ghettoïsation de l'espace.** En effet, intégrer la problématique ne doit produire des espaces d'exclusivité en fonction d'un genre. **Ainsi, afin d'éviter ce genre de travers, il est essentiel de former les futures générations d'architectes paysagistes à cette problématique.**

4.3 REPONSE A L'HYPOTHESE, AUX OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS

4.3.1 REPONSE A L'HYPOTHESE

Nous rappelons que l'hypothèse de notre Travail de Fin d'Etudes est que les moyens d'action et les instruments d'analyse du genre des espaces publics n'influence pas les projets de paysages. Ainsi, lors de notre enquête, nous avons mis en évidence que 6 interviewé·e·s parmi 14, mentionnent les outils et/ou les méthodes qu'ils ou elles emploient. La Figure 35 illustre le pourcentage de participant·e·s ayant stipulé l'utilisation d'outils et/ou de méthodes.

Nous notons qu'environ 42,86% des participants·e·s emploient des moyens d'action et/ou des instruments d'analyse. Or 57,14% des interviewé·e·s ne les mentionnent pas. En conséquence, nous pouvons conclure que notre hypothèse s'est vérifiée. En effet, moins de la moitié des praticien·ne·s intègrent des outils et/ou des méthodes au sein de leurs pratiques professionnelles. Ainsi les moyens d'action et/ou les instruments d'analyse ne peuvent pas influencer des projets de paysages.

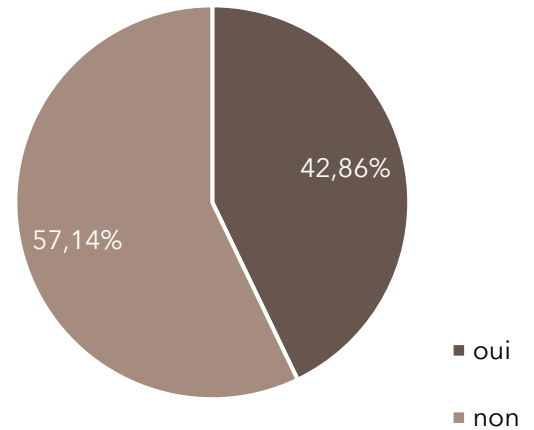


Figure 35 : Pourcentage des participant·e·s utilisant des moyens d'action ou des instruments d'analyse du genre des espaces publics (Maxel Kelly, 2021).

4.3.2 REPONSE A L'OBJECTIF 1

Nous rappelons que l'objectif 1 de notre Travail de Fin d'Etudes est de déterminer l'éventuelle prise en compte du genre des espaces publics lors d'études, d'analyses et de projets de paysages. Nous l'avons vu plus haut, 8 participant·e·s sur 14 prennent le genre des espaces publics en compte dans leurs pratiques professionnelles. Ainsi 57,14% (voir Figure 33) des interviewé·e·s reconnaissent intégrer cette problématique à leurs réflexions. En conséquence, plus de la moitié de notre échantillon s'est montrée favorable à cette question.

4.3.2.1 REPONSE AU SOUS-OBJECTIF 1

Nous rappelons que le sous-objectif 1 de notre Travail de Fin d'Etudes est d'explicitier les étapes, les moyens d'action et les raisons pour lesquelles elles interviennent lors de la réflexion et de la conceptualisation paysagère. Ainsi notre enquête a mis en évidence que l'intégration de la question du genre des espaces publics se fait en amont du projet de paysage. Les interviewé·e·s mentionnent l'importance de s'adapter et d'avoir une approche holistique. En conséquence, il est essentiel de prendre en compte la problématique dès le début de la réflexion. Nous soulignons également que cette attention dépend de la commande et du lieu du projet.

Notre recherche a montré que les moyens d'action et les instruments d'analyse étaient peu utilisés. Cependant, ceux employés sont issus d'instruments associatifs et des sciences sociales. La participation citoyenne est la plus citée; en effet, les praticien·e·s l'utilisent pour agir avec les usagers. C'est-à-dire collecter des informations et un savoir in situ, afin de créer des projets de paysages plus adaptés et justes. Cependant, les participant·e·s mentionnent également l'importance de s'adapter, de tester et de réinventer des outils en fonction des projets.

Notre travail met en avant la notion de public dans les espaces publics. En effet, ces derniers doivent être ouverts et disponibles au plus grand nombre d'individus, sinon ils ne sont pas considérés comme des espaces publics. Ainsi la raison première de l'intégration de la problématique vient de l'essence même des espaces publics. **Or les interviewé·e·s mentionnent aussi l'obligation politique de prendre cette problématique en compte dans certains appels d'offres. Les praticien·ne·s font remarquer que cette obligation n'est suivie d'aucun complément d'information, ni de suivi.**

4.3.2.2 REPONSE AU SOUS-OBJECTIF 2

Nous rappelons que le sous-objectif 2 de notre Travail de Fin d'Etudes est de mettre en lumière les raisons pour lesquelles le genre des espaces publics n'intervient pas lors de la réflexion et de la conceptualisation paysagère. **Notre enquête met en évidence la peur d'exclure plutôt que d'inclure.** C'est-à-dire que la prise en compte du genre des espaces publics peut induire une ghettoïsation des espaces. Ce qui serait pour les intervenant·e·s un retour en arrière et contre-productif.

Les interviewé·e·s stipulent le manque de réponses spécifiques à cette problématique. Ainsi que le manque d'exemples, de références, d'outils et/ou de méthodes, ce qui rend la problématique vague aux yeux des praticien·ne·s.

Les participant·e·s à l'étude mentionnent également que la question est trop spécifique et fait partie d'un ensemble d'enjeux sociaux. **Ainsi, la prise en compte du genre des espaces publics doit se conjuguer avec celle de l'âge, de la santé ou encore de la culture.**

Certain·e·s interviewé·e·s estiment que la prise en compte de la problématique n'est pas leur rôle, mais celui d'un sociologue, d'un politique ou encore d'un urbaniste.

4.3.3 REPONSE A L'OBJECTIF 2

Nous rappelons que le sous-objectif 2 de notre Travail de Fin d'Etudes est d'élaborer des pistes de réflexion pour l'intégration du genre des espaces publics dans le domaine de l'architecture du paysage.

Ainsi notre enquête met en évidence les pistes d'intégration suivantes :

- **Enseigner** : lors de notre recherche, il est ressorti que l'intégration de la problématique passerait par la formation de jeunes architectes paysagistes. **Les interviewé·e·s ont spécifié l'importance des modèles, figures et histoires que l'on enseigne aux futurs praticien·ne·s.** L'information et l'implication du plus grand nombre font également partie de l'enseignement du public. Cette piste de réflexion peut permettre une prise de conscience collective et individuelle. **L'enjeu est d'informer le public.**
- **S'entourer** : parmi les pistes d'intégration mentionnées pendant les entretiens, il y a celle de s'entourer de personnes compétentes. En effet, travailler avec des équipes pluridisciplinaires composées de différents experts permet l'échange de savoirs et de connaissances. Les praticien·ne·s mentionnent la nécessité d'une approche holistique afin de permettre une meilleure compréhension de la problématique. L'enjeu ici est de partager des connaissances.
- **Créer et innover** : les interviewé·e·s stipulent, lors des entretiens, le manque d'outils et/ou de méthodes. Ainsi, une des pistes d'intégration est la création de moyens d'action et/ou d'instruments d'analyse. **De plus, certains participant·e·s soulignent l'importance d'adapter les instruments en fonction des commandes, des contextes et des projets.** Les praticien·ne·s mettent en lumière le rôle essentiel du suivi, de l'évaluation et l'étude des différents savoirs. **L'enjeu est la production de connaissances, de modèles et de références communes.**

- **Légiférer** : il a été cité, pendant les entretiens, la possibilité d'inclure dans la loi l'obligation d'intégrer le genre des espaces publics aux appels d'offres, afin que l'inclusion de cette problématique soit systématique. **Cette piste d'intégration est déjà en vigueur dans certains pays et communes d'Europe.** Cependant, certains participant·e·s mentionnent que l'obligation politique au sein des appels d'offres est succincte et manque d'information. **L'enjeu est l'obligation de prise en compte du genre des espaces publics.**

PARTIE 5 : DISCUSSION

Les résultats de ce Travail de Fin d'Études sont à relativiser en fonction du contexte de l'étude. En effet cette dernière comporte des biais qui ont pu influencer les résultats. Ainsi, il faut en tenir compte dans l'interprétation de ces derniers.

1 CRITIQUE DU MATERIEL ET DE LA METHODE

1.1 LE MATERIEL

La population choisie pour ce Travail de Fin d'Études représente une classe professionnelle précise. Cette dernière est difficile à aborder. De plus, nous n'avons pas eu accès à une base de sondage fiable et récente pour désigner précisément la population recherchée. Ainsi, nous avons utilisé une méthode d'échantillonnage qui pourrait être optimisée. En effet, « *Les procédures d'échantillonnage non-probabilistes sont basées sur le principe d'un choix non-aléatoire. De ce fait, il n'est pas possible de constituer un échantillon représentatif de la population, car on ne peut estimer la représentativité de l'échantillon.* » (Gumuchian & Marois, 2000). La méthode choisie ne permet pas de constituer un échantillon représentatif de la population. C'est pourquoi nous ne pouvons pas affirmer que les résultats de la recherche s'appliquent à l'ensemble de la population.

La sélection des individus est réalisée par les participant·e·s eux-mêmes. **Donc, la méthode d'échantillonnage dépend de la bonne volonté des participant·e·s.** Elle repose sur la disponibilité et l'engagement des participants.

La sélection du sous-groupe a été faite à partir du corps enseignant de la formation en architecture du paysage de l'Université de Liège. Ce sous-groupe comporte une majorité de gérant·e·s, administrateur·rice·s et fondateur·rice·s. **Ainsi le sous-groupe est peu hétéroclite, une sélection différente aurait pu éviter cela.**

Le manque de temps a conditionné le nombre d'entretiens réalisés et donc les conclusions tirées. **En effet, plus le nombre d'entretiens est important, plus l'échantillon est représentatif de la population choisie.** Ainsi, le nombre d'entretiens a une influence directe sur les résultats de l'enquête

1.2 LA METHODE

1.2.1 LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIF

La méthode des entretiens est coûteuse en temps et en investissement. En effet, afin de mener les entretiens, il faut convenir avec les interviewé·e·s d'un rendez-vous, ce qui pose parfois problème, à cause d'un manque de temps et d'emplois du temps chargés. A cela s'ajoute le contexte sanitaire (pandémie mondiale de la Covid 19) qui a influencé les emplois du temps et la prise de contact et donc les résultats de l'étude. De plus, la méthode ne garantit pas toujours l'apport d'informations qualitatives. En effet, si le sujet est peu maîtrisé par l'interviewé·e, alors les réponses peuvent être pauvres en informations pertinentes. Il en est de même quand l'interviewé·e ne dispose pas de temps pour répondre aux questions (Piau, 2004). **Ainsi chaque entretien est différent, car le contexte et l'interviewé·e diffèrent.**

Les entretiens semi-directifs permettent à l'interviewé·e de répondre librement, cependant l'enquêteur·euse doit également guider l'entretien. L'équilibre entre ces deux aspects de la méthode est difficile à obtenir. Nous aurions pu pour éviter certains déséquilibres en réalisant au préalable des pré-tests. Ces derniers nous auraient permis d'ajuster notre enquête et de mieux préparer nos entretiens.

La structure du guide d'entretien aurait pu être plus souple au vu de la méthode. En effet, une structure moins stricte aurait laissé une plus grande liberté aux interviewé·e·s et aurait enrichi

notre étude. De plus, le fait d'introduire nos entretiens en expliquant notre thématique de recherche introduit un biais. En effet, **l'évocation de la problématique de recherche influence les réponses en induisant des éléments de réponse**. A ceci s'ajoute certains biais inévitables, comme celui de l'effet halo ou celui de la désirabilité sociale. Le premier désigne l'influence qu'exerce une question ou une réponse sur les suivantes et donc sur l'ensemble de l'étude. Le deuxième désigne le désir de l'interviewé-e de renvoyer une image positive de lui-même à l'enquêteur-riche. Cela peut se traduire par des effets de mémoire sélective, où une surévaluation du comportement. **L'objectivation de l'étude atteint ici une limite, car l'objet de l'étude est l'individu et donc soumis à la subjectivité.**

Le choix de la structure des questions (c'est-à-dire ouvertes) peut produire des questions trop évasives ou imprécises. Les interviewé-e-s demandent alors des précisions ou des compléments d'information. Les questions ouvertes peuvent donc entraîner des réponses incomplètes du même type.

Cette méthode qualitative aurait pu être complétée et enrichie par une méthode quantitative (questionnaire), afin d'approfondir les noyaux de sens abordés dans les entretiens. Ceci aurait permis de quantifier et d'objectiver les résultats de l'étude.

1.2.2 L'ANALYSE DES ENTRETIENS

La méthode d'analyse est coûteuse en temps, car elle nécessite une retranscription exacte des entretiens. Elle oblige l'enquêteur-euse à bien connaître et comprendre chaque discours. Ainsi, nous avons éprouvé des difficultés à cerner et comparer les différents discours. **Elle est complexe et nécessite des ajustements et des allers-retours entre les catégories, les thématiques et les noyaux de sens identifiés.** Cette méthode aurait pu être complétée avec une analyse lexicale, afin d'approfondir les résultats et d'objectiver l'étude.

La méthode d'analyse choisie repose sur le codage des catégories, réalisé pas le ou la chercheur-euse. Ce codage repose donc sur l'interprétation des noyaux de sens et des phrases et donc sur la compréhension et les qualités du chercheur-euse. **Ainsi le profil (discipline, compétences, opinions théoriques, etc) du ou de la chercheur-euse reste une variable important** (Fallery & Rodhain, 2007). En effet la détermination des catégories peut différer d'un ou d'une chercheur-euse à l'autre, donc ceci influence les résultats de l'étude. De plus, la détermination, le triage et la synthèse des noyaux de sens est soumis à l'appréciation du ou de la chercheur-euse.

Ainsi, l'établissement des catégories, le fractionnement et l'évaluation des discours ne doivent pas dénaturer les sens des noyaux de sens, même s'ils dépendent de l'objectivité de l'enquêteur-euse.

L'état d'esprit dans lequel se trouve l'interviewé-e est également une variable importante. En effet, les réponses peuvent varier en fonction de l'humeur, du temps et de l'intérêt de l'interviewé-e.

Ainsi nous avons éprouvé des difficultés à évaluer, comparer et gérer les informations des réponses au sein des entretiens. Ceci aurait pu être atténué par l'utilisation d'un logiciel d'analyse textuelle (par exemple Alceste).

2 CRITIQUE DES RESULTATS

2.1 REMARQUES GENERALES

Les résultats de ce travail peuvent être influencés par différents biais. Ces derniers sont liés aux praticien·ne·s, à l'objet de cette recherche et à des facteurs extérieurs. Premièrement, le parcours professionnel des interviewé·e·s peut influencer leurs réponses. En effet, elles ou ils ne possèdent pas les mêmes expériences professionnelles, ni le même nombre d'années d'expérience, ni les mêmes études. En effet, certains praticien·ne·s ont réalisé des formations académiques au sein desquelles cette problématique avait été mentionnée, alors que d'autres n'en avait pas eu connaissance. De plus, chaque participant·e est un individu à part, qui a sa propre sensibilité et ses propres opinions. Ainsi, le parcours de chaque individu influence les réponses qu'elles ou ils ont fournies. **Par conséquent, les réponses obtenues sont influencées par les praticien·ne·s qui composent l'échantillon.**

Deuxièmement, les connaissances des interviewé·e·s liées à la problématique de ce travail influencent les éléments de réponses obtenues. En effet, les connaissances préalables des praticien·ne·s déterminent les résultats de l'enquête. **Ainsi, ce travail repose sur les connaissances ou l'absence de connaissances des participant·e·s.**

Troisièmement, des facteurs extérieurs liés au contexte de travail des interviewé·e·s influencent les résultats. En effet, **le manque de temps de certain·e·s participant·e·s ont conduit certain·e·s à nous répondre par mail.** Et, dans ce cas de figure, les réponses peuvent être incomplètes. En outre, **la législation des pays dans lesquels les praticien·ne·s travaillent peut également jouer un rôle.** En fonction des lois et mesures obligatoires, certain·e·s professionnel·le·s sont obligé·e·s d'intégrer la question du genre des espaces publics.

En conclusion, le nombre des entretiens, des thématiques et des noyaux de sens influence les résultats de l'enquête et notamment le traitement de ces derniers.

2.2 HYPOTHESE

Ce travail de recherche a mis en évidence que la majorité des praticien·ne·s interrogé·e·s ne citaient pas de moyen d'action ou d'instrument d'analyse du genre des espaces publics. Ainsi nous avons conclu que ces moyens d'action et/ou instruments d'analyse n'influençaient pas les projets de paysage. Or, nous soulignons que certaines réponses sont incomplètes, car elles ont été fournies par mail. De plus, le nombre de réponses obtenues (14) peut influencer notre conclusion. Cependant, **nous notons que la réponse fournie par notre travail rejoint celle d'autres études.** En effet, Lidewij Tummers (2017) mentionne que « ..., *les théories et instruments de l'approche genre sont peu connus et encore moins appliqués dans l'aménagement du territoire.* » (Tummers, 2017). Gemma Burgess (2008) écrit « *However, gender mainstreaming has not been well understood. It has tended to be approached in a technocratic way and to be non-systemic in compass, and is underdeveloped as a concept* (Daly, 2005). » (Daly, 2005 "cité par" Burgess, 2008). De plus, elle conclut son enquête en disant « *The research has found that engaging with gender issues in planning and regeneration is not yet established practice.* » (Burgess, 2008). Ces études corroborent notre réponse à notre hypothèse de recherche, même si nos résultats comportent des biais.

2.3 OBJECTIF 1

Nous avons souligné précédemment que plus de la moitié de notre échantillon s'est montrée favorable à la prise en compte du genre des espaces publics. Ainsi, pour les praticien·ne·s, l'intégration de la question passe par la participation des citoyen·ne·s aux études et/ou aux projets. **Cependant, elles ou ils stipulent la complexité et la méconnaissance de ces méthodes, souvent estimées appartenir aux sciences sociales.** Ce qui pourrait expliquer la réponse à notre hypothèse de recherche.

Néanmoins, le fait d'intégrer la question du genre des espaces publics dès le début d'une démarche de projet prouve l'importance de ce questionnement. Cependant, comme il a été souligné lors des entretiens, chaque contexte social, politique et culturel est différent, il faut adapter les pratiques professionnelles et travailler différemment avec chaque territoire. Il est donc difficile d'appliquer une méthode, car chaque contexte est particulier. Il faudrait donc multiplier et démultiplier les moyens d'action et les instruments d'analyse, afin d'affiner et d'adapter les projets de paysages et les réponses qu'ils apportent. En effet, les praticien·ne·s soulignent l'importance de ne pas perdre tout sens critique par rapport à la problématique, au contexte social et spatial. C'est une question qui reste donc, pour eux, difficile à intégrer à leurs pratiques de manière systématique. Elles ou ils préfèrent travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires, afin de s'entourer de personnes compétentes et avoir une approche holistique de la problématique.

La raison pour laquelle le genre des espaces publics est pris en compte est liée au fait que ces derniers sont à destination du plus grand nombre. **Les opinions des interviewé·e·s sur ce point diffèrent, car certains estiment que cela est déjà le cas et elles ou ils pensent qu'il n'y a pas de différence d'appropriation entre les genres.** La seconde raison invoquée pour la prise en compte de la problématique, est l'obligation politique. Or, cette obligation n'est pas systématique et diffère d'un pays à l'autre et d'une ville à l'autre. Irene Zeilinger (2018) stipule que « ..., l'analyse de genre est loin d'être intégrée de manière systématique dans le processus politique et de planification. Trop souvent, le sujet dépend de quelques personnes très engagées qui s'épuisent à défendre la démarche dans les structures hiérarchiques. » (Zeilinger, 2018). Elle ajoute: « Même quand l'analyse de genre est intégrée dans les cahiers de charges, il s'agit d'un critère économique supplémentaire, ne constituant pas pour autant une préoccupation politique des professionnel·le·s de l'espace public. » (Zeilinger, 2018).

La raison pour laquelle le genre des espaces publics n'est pas pris en compte est l'étroitesse de la question. Autrement dit le genre est une donnée sociale qui s'intègre dans une série d'autres facteurs sociaux, comme l'âge, la culture, la santé, etc. Le genre n'est pas pris en compte séparément mais dans l'ensemble de ces facteurs. En outre, les interviewé·e·s soulignent le manque d'informations et d'exemples concrets liées à cette question. Ces derniers permettraient une visualisation et une spatialisation de la problématique. Cet aspect de la problématique pousse les praticien·ne·s à remettre en cause la faculté de la prise en compte du genre des espaces publics à améliorer les projets de paysages. Or, **nous l'avons au sein de l'état de l'art, les connaissances, les moyens d'action et les instruments d'analyse existent, mais ils n'ont pas été créés par et pour des professionnel·le·s du domaine de l'architecture du paysage, ce qui ne facilite pas leur mise en place.** Quant aux exemples concrets, certains ont récemment vu le jour, comme le quartier des casernes à Namur. Cependant nous ne disposons pas encore du recul nécessaire pour identifier clairement quels sont les apports efficaces de tels projets. Nous notons que, comme il a été mentionné lors des entretiens, le ou la concepteur·rice peut influencer ou non certaines pratiques, mais il ne peut obliger ou contraindre les citoyen·ne·s à une certaine forme d'appropriation.

2.4 OBJECTIF 2

Grâce aux entretiens menés, nous avons pu mettre en évidence des pistes de réflexion pour l'intégration de la question du genre des espaces publics dans le domaine de l'architecture du paysage. Ces dernières sont des pistes de réflexion générales, à adapter en fonction d'un lieu et d'une époque donnés. En effet, **certaines de ces mesures seront influencées par la législation des pays dans lesquels elles pourraient être appliquées.** Ce sera le cas pour la piste d'intégration « légiférer ».

De plus, au sein de certaines institutions (université, école), certaines pistes d'intégration sont déjà présentes. Nous pouvons citer comme exemple le projet « A different way to practise », initié par Gender_Archland, forum de l'Université Leibniz de Hanovre, en Allemagne. Ce projet a pour ambition de participer à l'éducation et à la recherche sur le genre, au sein du domaine de l'architecture et de l'architecture du paysage, ainsi que sur la mise en réseau d'étudiant·e·s

et de professionnel-le-s. Ainsi des étudiant-e-s ont enquêté sur la philosophie, le type de projet, l'organisation des équipes et la conciliation entre vie privée et professionnelle au sein de cabinets d'architecture et d'architecture du paysage. En outre, une recherche sur une dizaine de femmes architectes et architectes paysagistes a été menée, afin de mettre en valeur des modèles féminins pour les étudiant-e-s. De plus, une exposition à Hanovre a été réalisée avec les productions faites pendant le projet. Les retours des personnes impliquées sont positifs. En effet, « *Nevertheless there is a strong general agreement it has been an enriching experience for all, and about the importance of a module to introduce future professionals to the (gendered) reality of their chosen profession.* » (Niescken & Tummers, 2011). Cette expérience comble certaines méconnaissances chez les étudiant-e-s et met en évidence un manque de formation à la recherche (projet et science) chez ces dernier-ère-s. **Cette piste d'intégration de la problématique est celle la plus citée et répandue parmi les participant-e-s à notre enquête. Cependant, sa présence varie en fonction des pays et des universités ou des écoles, etc.**

Notons que l'architecture du paysage est, à l'origine, une discipline plutôt masculin, celle de l'horticulture. Cependant, les femmes sont entrées dans cette discipline et se sont investies notamment en histoire de l'art des jardins. Ainsi, c'est à partir des années 80 que la parité au sein de l'architecture du paysage est observée (Ministère français de la culture, 2021). En outre, il serait intéressant de compléter ce Travail de Fin d'Etudes par un autre, qui inclurait le regard des femmes architectes dans l'histoire de la discipline. L'intérêt d'un tel travail peut être d'établir des liens entre le passé, le présent et le futur de la discipline. Ainsi, il serait intéressant de situer un savoir afin d'en permettre une meilleure compréhension.

En conclusion, nous soulignons que, certaines pistes de réflexions sont déjà répandues et utilisées par les praticien-ne-s comme celle de s'entourer de personnes compétentes et de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires. Cependant, d'autres pistes d'intégration comme celle d'innover et de créer de nouveaux moyens d'action et/ou instruments d'analyse, est moins répandue. Ainsi, cette piste d'intégration représente un véritable enjeu pour la prise en compte du genre des espaces publics au sein du domaine de l'architecture du paysage.

3 DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES

3.1 CHAMP DE RECHERCHE PROLIFIQUE

L'une des premières difficultés rencontrées lors de la rédaction de ce Travail de Fin d'Etudes est l'abondance de références bibliographiques traitant de la problématique du genre des espaces publics. Ainsi que l'emploi d'un vocabulaire spécifique dont nous avons dû nous imprégner. De plus, le genre et les espaces publics sont eux aussi deux champs de recherches où les sources bibliographiques abondent. **Un premier travail de synthèse des informations fut essentiel.** Puis la sélection des notions et thèmes pertinents, au vu de la question de recherche, a été nécessaire pour respecter la longueur imposée du présent travail (80 pages maximum). **Ainsi l'état de l'art reprend les informations primordiales à la compréhension de la problématique.** Ce rapport est une synthèse succincte de la thématique et présente quelques manques.

En outre, la problématique du genre des espaces publics est peu ou pas abordée en architecture du paysage. Il est difficile d'avoir du recul par rapport à la problématique de ce travail.

3.2 BASE DE SONDAGE

La seconde difficulté rencontrée est l'absence de base de sondage fiable, complète et mise à jour régulièrement. Cette absence ne nous a pas permis d'établir un échantillon représentatif de la population souhaitée pour ce travail. **Ainsi, la méthode utilisée dépend du matériel disponible.** Ce dernier ne nous a pas permis de tirer des conclusions universelles, car nous ne pouvons affirmer que l'échantillon est représentatif de la population. Cependant, les conclusions tirées sont des pistes de réflexion et des amorces pour d'autres travaux qui pourront approfondir les notions abordées. Ainsi ce Travail de Fin d'Etudes est une recherche préliminaire qui nécessiterait des approfondissements.

De plus, la prise de contact avec les interviewé·e·s n'a pas systématiquement mené à des entretiens, la disponibilité et l'intérêt des interviewé·e·s n'étant pas systématique.

3.3 L'OBJET D'ETUDE

L'approche de ce Travail de Fin d'Etudes est anthropocentrique. **L'être humain est au cœur du présent travail, mais l'humain n'est pas toujours objectif.** D'une étude à l'autre, les résultats peuvent varier, car l'échantillon varie. Cependant des conclusions générales peuvent être tirées à partir de quelques entretiens.

Nous remarquons également que l'objet d'étude, c'est-à-dire le genre des espaces publics, est souvent résumé au genre féminin et à la place des femmes dans l'espace. Cependant, comme il a été mentionné lors des entretiens, cette problématique doit être élargie, car elle touche d'autres aspects sociaux comme l'âge, la santé ou encore la culture.

CONCLUSION

Depuis les années 1980-1990 la question du genre des espaces publics est de plus en plus prégnante au sein de domaine académique. Notamment en sociologie, en géographie et plus récemment dans les métiers de l'aménagement de l'espace. De nombreuses études et recherches mettent en évidence des différences d'appropriation des espaces publics en fonction du genre. Cette problématique explicite le lien entre une construction sociale (le genre) et son incidence sur la perception du paysage. En effet, le sentiment d'insécurité, le harcèlement sexiste de rue ou encore la toponymie des espaces publics sont autant de preuve de la disparité d'usage et d'appropriation entre les genres. Cependant les espaces publics sont par essence des lieux pour tous les membres de la société. Ils doivent être accessible et synonyme du vivre et être ensemble. Il y a donc une contradiction entre l'intention donnée aux espaces publics et la manière dont les individus les vivent et les utilisent. **Ainsi, afin de mieux comprendre et concevoir les paysages de demain, il est essentiel de considérer la société dans sa diversité.**

Cette étude avait pour ambition de saisir l'étendue de cette question et d'identifier ses aspects principaux. Ainsi que comprendre les raisons de la prise en compte du genre des espaces publics au sein du domaine de l'architecture du paysage en interrogeant des professionnel·le·s de ce secteur. C'est-à-dire, d'explicitier les moyens d'action et/ou les instruments d'analyse utilisés et les étapes choisies pour employer ces derniers. Mais également de discerner les raisons pour lesquelles la question du genre des espaces publics n'est pas incluse aux pratiques professionnelles de certains praticien·ne·s. **La finalité de cette étude est de proposer des pistes d'intégration du genre des espaces publics au sein du domaine de l'architecture du paysage.**

Ce Travail de Fin d'Etudes montre qu'une majorité des praticien·ne·s interrogés reconnaissent prendre le genre des espaces publics en compte dans leurs pratiques professionnelles. Cependant, une minorité sollicite les moyens d'action et/ou les instruments d'analyse existants. Les praticien·ne·s qui les employent, utilisent des instruments associatifs comme des marches exploratoires ou des réunions participatives. Ces derniers sont intégrés pendant les phases de programmation et/ou d'analyse. **La raison qui motive les praticien·ne·s à prendre le genre des espaces publics en compte est la vocation de ces derniers à être des espaces de vie collectifs accessibles à tous.**

Cette étude montre également que la raison qui empêche les professionnel·le·s du paysage à intégrer la question du genre des espaces publics est la crainte d'exclure plus que d'inclure la population. En effet, **inclure le genre des espaces publics dans les réflexions conceptuelles comprend certaines difficultés.** Par exemple, les architectes paysagistes doivent travailler sur le sentiment d'insécurité tout en évitant de victimiser les catégories de la population les moins représentées. En effet, « *Augmenter la visibilité des femmes, comme d'ailleurs de tout autre groupe, risque toutefois de réduire ce groupe à un objet plutôt que de reconnaître ses membres comme sujets...* » (Tummers, 2015). La prise en compte du genre des espaces publics ne devrait pas conduire à la paternalisation de la « protection » des minorités sociales, car cela pourrait renforcer et reproduire des stéréotypes. (Delorme, 2020).

Afin de conclure, ce Travail de Fin d'Etudes identifie 4 pistes d'intégration de la question du genre des espaces publics au sein du domaine de l'architecture du paysage. Ces dernières sont l'enseignement de la problématique aux futurs professionnel·le·s, le travail en équipe pluridisciplinaire, la création et l'innovation de nouveaux outils, méthodes ou moyens d'action et la légifération de la prise en compte du genre des espaces publics au sein des appels d'offres publics.

Il est essentiel de comprendre la société dans laquelle nous vivons ainsi que les espaces que nous habitons. Car nous le rappelons « *Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains.* » (Conseil de l'Europe, 2000). Notre éducation, notre âge, notre santé, notre culture ou encore notre genre influence notre perception du paysage. Ainsi il est primordial de prendre en compte la pluralité, la diversité et la complexité de la société afin d'apporter des réponses plus précises aux enjeux sociétaux actuels et futurs.

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableaux :

Tableau 1 : Tableau de synthèse des différentes caractéristiques de l'espace public et des espaces publics (Kelly Maxel, 2021).	19
Tableau 2 : Tableau de la typologie des configurations urbaines du sentiment d'insécurité (Gilow & Lannoy, 2017).	21
Tableau 3 : Tableau des formes de sexisme urbain subi par les femmes en 2015 en métropole bordelaise (Alessandrin & Dagorn, 2018).	22
Tableau 4 : Tableau des caractéristiques des trois types d'entretiens (De Ketele & Roegiers, 1996).	26
Tableau 5 : Tableau descriptif de la charte européenne (Kelly Maxel, 2021).	31
Tableau 6 : Tableau comparatif des statistiques de genre et des indicateurs de genre (Kelly Maxel, 2021).	33
Tableau 7 : Tableau des thématiques de la catégorie 1 (Kelly Maxel, 2021).	45
Tableau 8 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.1 (Kelly Maxel, 2021).	47
Tableau 9 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.2 (Kelly Maxel, 2021).	48
Tableau 10 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 1.3 (Kelly Maxel, 2021).	50
Tableau 11 : Tableau des thématiques de la catégorie 2 (Kelly Maxel, 2021).	51
Tableau 12 : Tableau des thématiques de la sous-catégorie 2.1 (Kelly Maxel, 2021).	53
Tableau 13 : Tableau des thématiques de la catégorie 3 (Kelly Maxel, 2021).	54
Tableau 14 : Tableau récapitulatif des réponses obtenues lors des entretiens en fonction des catégories et sous-catégories (Maxel Kelly, 2021).	56

Figures :

Figure 1 : Photographie d'un collage féministe à Tours (Le Gall, 2020).	7
Figure 2 : Photographie d'un collage féministe à Paris (LDV Studio urbain, 2020).	7
Figure 3 : Photographie d'un rayon de magasin genré (Pépite sexiste, 2020).	9
Figure 4 : Photographie du mouvement MLF (Alliance des femmes pour la démocratie Fondation Antoinette Fouque, 2016).	10
Figure 5 : Photographie d'une militante féministe (Hancock & Lieber, 2017).	12
Figure 6 : Photographie de l'œuvre "Le baiser de l'artiste" de Orlan (Une brève histoire de l'art, 2021).	14
Figure 7 : Photographie d'une forme d'appropriation des espaces publics, les étangs d'Ixelles à Bruxelles (Kelly Maxel, 2020).	16

Figure 8 : Photographie d'un quartier à Anvers (Kelly Maxel, 2019).	17
Figure 9 : Photographie d'un banc à Anvers (Kelly Maxel, 2019).	18
Figure 10 : Photographie du passage de l'ancienne Poste, Boulevard Mélot, Namur (Garance ASBL, 2017).	20
Figure 11 : Schéma de la pyramide de la culture du viol (Jaime Chandra & Cervix, 2018).	22
Figure 12 : Carte des lieux les plus attractifs de Bordeaux pour les femmes en 2011 (Di Méo, 2011).	23
Figure 13 : Schéma explicatif de chaîne de mobilité (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013).	24
Figure 14 : Photographie de la représentation de Mademoiselle à Gennevilliers en 2015, de Nathalie Tiennot (Luxembourg, 2016).	27
Figure 15 : Schéma de la méthode de gender planning. (Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning, 2013).	29
Figure 16 : Schéma de synthèse de la méthode des 3R (Kelly Maxel, 2021).	30
Figure 17 : Schéma de synthèse des relations entre statistiques et des indicateurs de genre (Kelly Maxel, 2021).	33
Figure 18 : Carte mentale de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) (Luxembourg, 2016).	34
Figure 19 : Schéma de la méthode d'échantillonnage dite "boule de neige" (Kelly Maxel, 2021).	38
Figure 20 : Schéma d'organisation du guide d'entretien de l'enquête (Kelly Maxel, 2021).	40
Figure 21 : Schéma du processus analytique de l'analyse de contenu (Dany, 2016).	41
Figure 22 : Schéma d'organisation des catégories et sous-catégories initiales (Kelly Maxel, 2021).	42
Figure 23 : Schéma de synthèse de la méthode d'analyse (Kelly Maxel, 2021).	43
Figure 24 : Schéma de synthèse du matériel et de la méthode (Kelly Maxel, 2021).	44
Figure 25 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 1 (Kelly Maxel, 2021).	46
Figure 26 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.1 (Kelly Maxel, 2021).	47
Figure 27 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.2 (Kelly Maxel, 2021).	49
Figure 28 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 1.3 (Kelly Maxel, 2021).	50
Figure 29 : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 2 (Kelly Maxel, 2021).	52

- Figure 30** : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la sous-catégorie 2.1 (Kelly Maxel, 2021). 53
- Figure 31** : Pourcentages des noyaux de sens pour chacune des thématiques de la catégorie 3 (Kelly Maxel, 2021). 55
- Figure 32** : Schéma de répartition du nombre de participant·e·s à l'enquête en fonction de leurs différents apports (Maxel Kelly, 2021). 57
- Figure 33** : Pourcentage des participant·e·s en fonction des informations obtenues lors des entretiens (Maxel Kelly, 2021). 57
- Figure 34** : Pourcentage des noyaux de sens par thématiques pour l'ensemble du Travail de Fin d'Étude (Maxel Kelly, 2021). 58
- Figure 35** : Pourcentage des participant·e·s utilisant des moyens d'actions ou des instruments d'analyse du genre des espaces publics (Maxel Kelly, 2021). 59

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, chapitres d'ouvrage

- Alessandrin, A., & Dagorn, J.** (2018). Discrimination et harcèlement des femmes dans la ville : une analyse intersectionnelle. In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.
- Bardin, L.** (1998). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.
- Bereni, L. ; Chauvin, S., Jaunat, A., & Revillard, A.** (2020). *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck supérieur.
- Bogaert, L.** (2018). Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Bourdieu, P.** (1998). *La domination masculine*. Editions du seuil
- Combessie, J.-C.** (2007). Sondages, échantillons. In *La méthode en sociologie* (pp. 45-54). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-page-45.htm>
- Corajoud, M.** (1998). Espaces publics, conflits d'usage. In *Les carnets du paysage, Le paysage comme espace public*. (pp. 6-16). Actes sud.
- Coutras, J.** (1996). *Crise urbaine et espaces sexués*. Armand Colin.
- Dany, L.** (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. In *Les représentations sociales* (pp. 85-102). De Boeck supérieur. https://www.researchgate.net/profile/Lionel-Dany/publication/321347930_Analyse_qualitative_du_contenu_des_representations_sociales/links/5b921534299bf147391fba7/Analyse-qualitative-du-contenu-des-representations-sociales.pdf
- De Beauvoir, S.** (1949). *Le deuxième sexe, I*. Gallimard.
- De Ketele, J.-M., & Roegiers, X.** (1996). Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. (3 édition). De Boeck université
- Dejardin, C.** (2018). Le sentiment d'insécurité des étudiantes au regard de leurs représentations. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Delphy, C.** (2009). *L'ennemi principale, tome 2*. Syllepse Eds.
- Demoli, Y.** (2018). Prendre la voiture de 1974 à 2008, des usages genrés de l'automobile ? In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?*(p. 191). L'Harmattan
- Di Méo, G.** (2011). Les murs invisibles, femmes, genre et géographie sociale. (A. Colin (ed.)). Colin, Armand.
- Donadieu, P.** (1998). L'agriculture peut-elle devenir paysagiste ? In *Les carnets du paysage, Le paysage comme espace public*. (pp. 100-118). Actes sud
- Dorlin, E.** (2008). *Sexe, genre et sexualités*. Presses Universitaires de France.

- Evans, R.** (1986). The Concept of Feminism. Notes for Practicing Historians. In R.-E. Joeres & M. J. Maynes (Eds.), *German Women in the Eighteenth and Nineteenth Centuries : A Social and Literary History* (p. 247). Indiana University Press.
- Fabre, L.** (2018). Témoignage. L'action de la ville de Besançon. In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.
- Furnelle, V.** (2020). *Le paysage et son double*. Presses Universitaires de Liège.
- Gavray, C., & Govers, P.** (2018). Usages et représentations genrées des espaces à l'adolescence. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Gilow, M.** (2018a). « Maman-taxi » : repenser l'espace urbain depuis la mobilité parentale. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Gilow, M.** (2018b). La course quotidienne des mères travailleuses, réflexions sur le travail domestique mobile. In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.
- Guillaumin, C.** (1992). Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature. Côté-femmes.
- Gumuchian, H., & Marois, C.** (2000). Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon. In *Initiation à la recherche en géographie* (pp. 265-294). Presses Universitaires de Montréal. <https://books.openedition.org/pum/14800?lang=fr>
- Habermas, J.** (1978). L'espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Payot.
- Lieber, M.** (2018). Partager la ville : une utopie ? In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Lienard, C.** (2018). Approches féministes de l'espace public urbain (2000-2015). In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Louargant, S.** (2017). Revisiter la ville avec le genre. In *La ville : quel genre? l'espace public à l'épreuve du genre*. (pp. 217-240). Le temps des cerises.
- Luxembourg, C.** (2018). Espaces publics et déplacements à Gennevilliers. Une expérience d'intervention urbaine participative. In *Le genre des espaces public. Quelle place pour les femmes?* (p. 191). L'Harmattan.
- Mead, M.** (2016). Moeurs et sexualité en Océanie. Pocket.
- Mélotte, P., & Zeilinger, I.** (2018). Les femmes et le harcèlement dans l'espace public : comment réagissent-elles ? In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.
- Money, J., & Ehrhardt, A.** (1972). *Man and Woman, Boy and Girl*. Johns Hopkins University Press.
- Mourier, P.-F.** (1998). Citoyenneté, civisme, civilité. In *Les carnets du paysage, Le paysage comme espace public*. (pp. 68-70). Actes sud.
- Mucchielli, R.** (1991). L'analyse de contenu des documents et des communications. ESF Editeur.
- Oakley, A.** (1972). *Sex, Gender and Society*. Temple Smith.
- Paquot, T.** (2015). *L'espace public*. La Découverte.

Raibaud, Y. (2015). *La ville faite par et pour les hommes*. Belin littérature et revues.

Ramos, T. (2018). Sentiment d'insécurité des femmes et usages des transports en commun à Bruxelles. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

Salles, S. (1998). Lieux de représentation : les espaces publics du Grand Lyon. In *Les carnets du paysage, Le paysage comme espace public*. (pp. 28-46). Actes sud.

Tummers, L. (2017). Les contradictions des perspectives de genre en urbanisme. In *La ville : quel genre? l'espace public à l'épreuve du genre*. (pp. 47-67). Le temps des cerises.

Van Brande, L. (2018). Les places bruxelloises comme espace d'appropriation genrée de l'espace public. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

Zeilinger, I. (2018). La longue marche vers une critique féministe de l'espace public. In *Partager la ville, genre et espace public en Belgique francophone*. (p. 202). Académia.

Articles

Bariotte, L. (2017). "Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés." *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112, 26-35.

Besse, J. M. (2010). "Le paysage, espace sensible, espace public." *Meta /research in hermeneutics, phenomenology, and practical philosophy*, 2(2), 259-286.

Blidon, M. (2017). "Genre et ville, une réflexion à poursuivre." *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112(1), 6-15. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3235>

Burgess, G. (2008). "Planning and the Gender Equality Duty - why does gender matter?" *People, Place and Policy Online*, 112-121. <https://doi.org/10.3351/ppp.0002.0003.0001>

Condon, S., Lieber, M., & Maillochon, F. (2005). "Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines." *Revue Française de Sociologie*, 46.

Coutras, J. (2005). "L'espace urbain et les inégalités de sexe : que faire?" *Economie & Humanisme*, 41-45.

Daly, M. (2005). "Gender mainstreaming in theory and practice." *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 12, 433-450.

Deschamps, C. (2017). "Discrimination, genre et espaces publics parisiens." *Journal Des Anthropologues*, 150-151, 197-216.

Di Méo, G. (2012). "Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre." *Annales de Géographie*, 684, 107-127

Fallery, B., & Rodhain, F. (2007). "Quatre approches pour l'analyse de données textuelles: lexicale, linguistique, cognitive, thématique." *XVI Ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS*, 1-16. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00821448/document>

Fassin, É. (2008). "L'empire du genre - L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel." *L'Homme [Online]*, 3-4(187-188), 375-392

Gilow, M., & Lannoy, P. (2017). "L'anxiété urbaine et ses espaces." *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112, 37-47.

Guiné, A. (2005). "Multiculturalisme et genre : entre sphères publique et privée." *Cahiers Du Genre*, 36, 191-211.

Hancock, C., & Lieber, M. (2017). "Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive." *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 112(1), 16-25. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3236>

Hunting, S. (2013). "Intégrer le genre à la planification urbaine." *Métropolitiques*, 1-6. <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>.

Imbert, G. (2010). "L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie." *Association de Recherche En Soins Infirmiers*, 102, 23-34. <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm>

Kraus, C. (2017). "Garçons sous-virilisés" et "filles élevées en garçons". Enquête sur la prise en charge des variations du développement du sexe dans des missions chirurgicales en Afrique de l'Ouest. *Socio*, 9.

Larsson, A. (2006). "From equal opportunities to gender awareness in strategic spatial planning." *Town Planning Review*, 77(5), 507-530.

Luxembourg, C. (2016). "La banlieue côté femmes : une recherche-action à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)." *Itinéraires*, 3, 1-15. <http://itineraires.revues.org/3633>

Mathieu, N.-C. (2010). "Sexe et genre." *Dictionnaire Critique Du Féminisme*, 210.

Piau, C. (2004). "Quelques expériences sur la formulation des questions d'enquête à partir du matériau « aspirations et conditions de vie des français »." *Cahier de Recherche*, 206, 66. <file:///C:/Users/Bouda/Downloads/C206.pdf>

Remy, J. (2005). "Nouveaux lieux d'urbanité et territorialités partagées : architecture urbaine et comportements collectifs. Réflexions à partir de Louvain-la-Neuve." In *La rue* (pp. 103-120). Presses Universitaires du Midi.

Tummers, L. (2015). "Stéréotypes de genre dans la pratiques de l'urbanisme." *Travail, Genre et Sociétés*, 33, 67-83.

Wintgens, C. (2019). "Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González, Corinne Luxembourg (dir.) - La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre." *Émulation, Revue de Sciences Sociales*, 0-6.

Etudes et rapports

A-urba, & ADES-CNRS. (2010). *L'usage de la ville par le genre*. <https://www.aurba.org/productions/lusage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes/>
Conférences et colloques

Chaumont, L., & Zeilinger, I. (2012). *Espace public, genre et sentiment d'insécurité*. <http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf>

Garance ASBL. (2017). Namur au fil des marches exploratoires Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers. <http://www.garance.be/docs/17Namuraufildesmarches.pdf>

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. (2020). Emploi du temps. In *femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre. Troisième édition* (pp. 1-13). Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Niescken, J., & Tummers, L. (2011). A different Way to Practise? Deutsche (Landschafts-)Architektinnen im internationalen Vergleich. 89.

Service Public Fédéral Intérieur (SPF). (2019). *Egalité des genres dans l'espace public*. Service Public Fédéral Intérieur (SPF).

Van Hove, H., Reymenants, G., Bailly, N., & Decuyper, J. (2011). *Femmes et hommes en Belgique, statistiques et indicateurs de genre*. https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/GenderStat_F_Hfdst9-15.pdf

Chartes, conventions et documents réglementaires

Conseil des Communes et Régions d'Europe, C. (2006). *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*. Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE).

Sites internet

Alliance des femmes pour la démocratie Fondation Antoinette Fouque. (2016). *Le Mouvement de Libération des Femmes*. Alliance Des Femmes Pour La Démocratie. <https://www.alliancedesfemmes.fr/afd/mlf/>

Ballarini, L. (2017). Espace public. In *Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/espace-public/>.

Conseil de l'Europe. (2000). *La Convention européenne du paysage (Florence, 2000)*. Portail Du Conseil de l'Europe. <https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>

Conseil des Communes et Régions d'Europe, C. (n.d.-a). *A propos de l'observatoire*. Observatoire, Charte Européenne Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes Dans La Vie Locale. Retrieved January 21, 2021, from <https://charter-equality.eu/the-charter/historique-en.html?lang=fr>

Conseil des Communes et Régions d'Europe, C. (n.d.-b). *Méthodes*. Observatoire, Charte Européenne Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes Dans La Vie Locale. Retrieved January 22, 2021, from <https://charter-equality.eu/methods-and-evaluation/methodes.html?lang=fr>

European institute for gender equality. (2021 a). *Beijing Platform for Action*. European Institute for Gender Equality. <https://eige.europa.eu/beijing-platform-for-action>

European institute for gender equality. (2021 b). *Gender Equality Index*. European Institute for Gender Equality. <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/about>

Genre, rôle de genre et identité de genre - CESH / CSHS. (n.d.). Retrieved November 11, 2020, from <https://www.stresshumain.ca/le-stress/difference-de-sexe-de-genre-et-impact-sur-le-stress/genre-role-de-genre-et-identite-de-genre/>

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. (2015a). *Groupe interdépartemental de coordination (gic)*. Institut Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes. https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/mise_en_oeuvre_de_la_loi/groupe_interdepartemental_de_coordination

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. (2015b). *Loi sexisme*. Institut Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes. https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/sexisme/loi_sexisme

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. (2015c). *Mise en oeuvre de la loi*. Institut Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes. https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/mise_en_oeuvre_de_la_loi

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. (2015d). *Statistiques et indicateurs*. Institut Pour l'égalité Des Femmes et Des Hommes. https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/mise_en_oeuvre_de_la_loi/statistiques_et_indicateurs

Jaime Chandra & Cervix. (2018). *Rape Culture Pyramid*. 11th Principle: Consent! <https://www.11thprincipleconsent.org/consent-propaganda/rape-culture-pyramid/>

Le Gall, V. (2020). *A Tours, des " collages féministes " pour occuper l'espace et les esprits*. La Nouvelle République.Fr. <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/a-tours-des-collages-feministes-pour-occuper-l-espace-et-les-esprits>

Municipal Department 18 (MA 18) - Urban Development and Planning. (2013). *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*. Urban Development Vienna,.

Pépité sexiste. (2020). *Pépité sexiste*. <https://www.facebook.com/pepitesexiste/photos/a.1844880825574050/3788432014552245/>

Une brève histoire de l'art. (2021). *Orlan et le body art*. Une Brève Histoire de l'art. <https://unebrevehistoiredart.com/2021/01/31/orlan-et-le-body-art/>

Conférences, colloques

Delorme, F. (2020). *Ville: toujours un espace d'hommes?* France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/genre-les-arenes-de-linegalite-44-ville-toujours-un-espace-dhommes>

Ministère français de la culture. (2021). Colloque international, Dynamique de genre et métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

ANNEXE 1

GUIDE D'ENTRETIEN

PHASE 1

1. Introduction

Bonjour, je tiens à vous remercier pour votre participation. J'espère que vous allez bien?

Je m'appelle Kelly Maxel, je suis étudiante en dernière Année de master à l'université de Liège pour obtenir mon diplôme je réalise un travail de fin d'étude sur le thème du genre des espaces publics. Par genre, j'entends la hiérarchisation entre les sexes et entre les valeurs qui leur sont associés. Je m'interroge sur les enjeux soulevés par ce thème et pas sa prise en compte au sein du domaine de l'architecture du paysage. Je me questionne donc sur l'influence des moyens d'action et des instruments qui valorisent le genre des espaces publics. Afin de répondre à mes interrogations, j'ai choisi d'interroger des architectes du paysage. Je vais donc vous poser une série de questions et, si cela ne vous dérange pas, je vais enregistrer vos réponses.

Après cette introduction, nous allons pouvoir commencer sauf si vous avez des questions ?

Tout d'abord ...

1.1 Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

PHASE 2

2. Objectif 1 : déterminer l'éventuelle prise en compte du genre des espaces publics lors d'études, d'analyses et de projets de paysage.

1. Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?
2. Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?
3. Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte du paysage ?

<i>Sous-objectif 1 : oui</i>	<i>Sous-objectif 2 : non</i>
2.4 Comment avez-vous intégré la problématique de l'intégration du genre à votre travail ?	2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?
2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?	
2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particuliers ?	
2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?	
2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?	

PHASE 3

3. *Objectif 2 : Elaborer des pistes de réflexions pour l'intégration des moyens d'action et des instruments d'analyse du genre des espaces publics dans le domaine de l'architecture du paysage.*

3.1. A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession ?

3.2. Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

3.3. Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Mot de la fin

Je vous remercie pour votre aide et votre temps. Je vous ai posé toutes mes questions, avez-vous des remarques ou des interrogations ?

Je vous remercie encore et je vous souhaite bon courage pour la suite.

ANNEXE 2

	Nom, prénom	Code	Durée
	Corten Isabelle	CI1	32
Catégorie 1	C'est une approche fondamentale/ça guide toute ma réflexion		
Catégorie 2			
Catégorie 3	J'essaie de faire le plus de conférences possibles ou de rencontres possibles pour convaincre		
Sous-catégorie 1.1	Au moment du diagnostic		
Sous-catégorie 1.2	An met en place des marches participatives/un workshop qui reprend une matinée ou une journée avec des expérimentations sur site, avec un thème particulier/la guerrilla lighting, nous, on l'utilise plus comme une sorte de teaser avant un chantier qui permet de communiquer avec l'ensemble des usagers de manière un peu festive/ On a un catalogue de démarches mais à chaque fois on doit un petit peu adapter en fonction du lieu et des circonstances et des thématiques		
Sous-catégorie 1.3	Le sentiment d'insécurité perçu par les femmes est tout à fait différent de celui des hommes et donc il y a effectivement une réflexion à faire par rapport à ça/on ne peut pas faire comme si ça n'existait pas, c'est quelque chose qui différencie la perception de l'espace de manière assez évidente/il faut bousculer certaines choses /La présence des femmes n'est pas la bienvenue ou du moins n'est pas réfléchi dans l'espace/Tout le monde a son mot à dire quand il s'agit de la perception de l'environnement		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Denkinger Philip	DP2	29
Catégorie 1			
Catégorie 2	Ce n'est pas une thématique principale dans mon travail		
Catégorie 3	Il faut vraiment proposer des projets ouverts qui intègrent tout le monde		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3			
Sous-catégorie 2.1	Je n'ai jamais été interpellé pour travailler sur tel ou tel genre/je ne vois pas d'appropriation spécifique entre hommes et femmes dans l'espace public/plus on s'y intéresse, plus on devient exclusif/je suis un peu contre la ghettoïsation, de proposer des espaces pour un seul groupe		
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Evrard Elvire	EE3	0
Catégorie 1	La thématique de ton TFE est très intéressante et mérite à être développée, car peu documentée		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Démarches participatives de co-construction de projet/une approche plus holistique		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3			
Sous-catégorie 2.1			
Remarques	Réponse obtenue par mail, incomplète		

	Nom, prénom	Code	Durée
	Gobbe Emmanuelle	GE4	26
Catégorie 1	Aspect sécurité/éviter les zones qui sont moins visibles, un peu sombres, garder un contrôle social des espaces publics/la manière de concevoir les espaces est liée à qui il y a derrière le crayon/Je pense qu'il y a une éducation à faire et des hommes et des femmes/ limiter les discriminations/on n'a pas la même manière d'utiliser un espace		
Catégorie 2	Demande une certaine connaissance/c'est difficile d'être objectif /il n'y a pas vraiment de réflexion/C'est vrai que ce n'est pas vraiment une problématique qui est prise en tant que telle, par rapport au genre		
Catégorie 3	Impliquer les hommes dans la discussion et mettre tout le monde autour de la table /aller chercher les bonnes ressources, les bonnes complémentarités/ça passe surtout par la médiation, la concertation, l'information		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3	Faire avancer le projet le mieux possible/pour identifier des éventuels problèmes ou des dysfonctionnements/pour que tout le monde soit pris en compte		

Sous-catégorie 2.1	scinder les femmes et les hommes dans des cases différentes plutôt que d'essayer de concilier finalement les thématiques, les problématiques/Je pense qu'il y a un travail derrière qui est peut être au-delà de celui du paysagiste ou du concepteur d'espace/contre-productif
Remarques	

	Nom, prénom	Code	Durée
	Heuss Sébastien	HS5	37
Catégorie 1	Nécessaire j'en suis persuadé/On recommande par exemple d'avoir une lisibilité de l'espace public importante notamment de signalétique des services, des distances, des chemins possibles, des ouvertures, de toujours bien voir l'environnement autour et comme ça on peut avoir le sentiment d'avoir d'autres endroits où aller, avoir des gens qui nous voient un peu, un contrôle visuel et social		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Je pense que ça manque d'instruments et de méthodes/ il y a trois axes : formation/ étude des cas/ et diffusion de l'information		
Sous-catégorie 1.1	Dans le diagnostic, dans la manière dont on va analyser l'espace		
Sous-catégorie 1.2	On fonctionne à la fois par lecture du site et aussi par relais avec des interviews et des enquêtes/on s'entoure d'associations qui sont un peu plus spécifiques en la matière ou de personnes ressources qui peuvent faire remonter un peu le dialogue/on a d'abord appris à travailler point par point et puis à procéder à la mise en commun		
Sous-catégorie 1.3	C'est obligatoire dans le sens où ça figure déjà dans les recommandations de base et donc on doit composer avec/il y a chez de nombreuses personnes le sentiment de ne pas pouvoir occuper en toute liberté l'espace public ou de ne pas pouvoir se sentir suffisamment à l'aise pour l'occuper, c'est qu'il y a un problème/au-delà du genre, je pense qu'il y a la question de l'appropriation de l'espace, il faut l'améliorer et donc c'est pour ça que ça nous semble essentiel de l'étudier		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Kandjee Thierry	KT6	33
Catégorie 1	L'espace était assez monopolisé par les garçons parce que la vocation des espaces était beaucoup sportive/réfléchir à des projets plus inclusifs en général/dans un espace, on fabrique de la différence et des espaces de différenciation/ce sont toujours des représentations masculines		
Catégorie 2	La question du genre en soi, elle est un peu creuse		
Catégorie 3	Quand on s'intéresse aux processus qui amènent à co-encadrer, à co-générer des consultations publiques ou des productions/ça doit être intégré dans la formation/ ça doit être aussi abordé par des personnes compétentes, c'est-à-dire par des personnes qui savent parler de cette réalité de terrain et qui la connaissent		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3	Pose une critique assez directe sur la manière dont on fabrique l'espace public/sortir des stéréotypes/ permet de mieux arbitrer (la demande publique)/ il faut avoir une attention particulière sur le fait que l'espace qu'on a conçu réponde à plusieurs publics/on commence à le mettre dans les cahiers des charges parce que c'est une demande politique		
Sous-catégorie 2.1	C'est très nouveau pour les concepteurs on n'est pas forcément formé, on ne l'a pas forcément abordé, on n'est pas outillé/la question du genre n'amène pas à des réponses spécifiques/ j'ai l'impression que c'est sociétal et politique et du coup ça arrive et ça infuse les modes de production/c'est une question trop spécifique/il ne faut pas que ça devienne des critères d'évaluation où l'on coche des cases		
Remarques	Question posée « Pourquoi est-ce que l'on s'intéresse à ce sujet ? »/Il ajoute : « est-ce que les paysages, dans notre histoire des paysages européens, ont été produits pour des hommes ? » question intéressante comme extension du travail/« Est-ce que notre capital culturel en termes de production de paysages est généré ou a été généré, ou pas ? »		

	Nom, prénom	Code	Durée
	Marme Nathalie	MN7	33
Catégorie 1	C'est vraiment concevoir à l'attention de ... gens, de l'appropriation, de la construction d'un espace commun/un groupe de personnes qui monopolisent au détriment de l'usage d'autres/C'est une prise en compte qui est importante		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Faire prendre conscience, voilà! Et aider à la prise de conscience/ça peut passer par l'école		
Sous-catégorie 1.1	Phase diagnostic ou d'une première phase de conception en étude préliminaire		
Sous-catégorie 1.2	On travaille beaucoup sur des objets de concertation, de démarches participatives avec les habitants/Ma propre perception, ma propre analyse et l'expertise d'usage/on s'associe, quand on parle de participation citoyenne, avec des sociologues/Je crois beaucoup en une intelligence collective et croiser des compétences		
Sous-catégorie 1.3	Viennent nourrir un projet/Parce que l'on fait des espaces collectifs, publics et pas ségrégationnistes/on a un rôle dans la fabrique d'espaces collectifs/permètre le champs des possibles des usages		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Martineau Julie	MJ8	55
Catégorie 1			
Catégorie 2	Comme si on mettait tout dans des cases/il n'y a pas que le genre, le genre fait partie des considérations à prendre en compte mais ça ne peut pas se limiter à ça/j'ai encore des doutes		
Catégorie 3	On ne met peut être pas assez l'accent là-dessus dans les projets à l'école (aspect social)/ce qu'il manque ici c'est la relation avec le genre et plus loin		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3			
Sous-catégorie 2.1	Ma crainte c'est que ce soit un petit peu exclusif/ le côté cosmopolite des villes fait qu'on ne peut pas généraliser/je ne suis pas sûre que ce soit le rôle du paysagiste/je n'arrive pas à voir comment ça se matérialise, comment ça se spatialise/c'est un peu vague		
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Menzel Christoph	MC9	24
Catégorie 1	C'est ancré dans mon travail/l'espace public c'est l'espace de rencontre/		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Donner des cours à l'unif/une bonne discussion c'est une table, tous autour de la table, tous le même droit à dire ses mots et de l'ouverture d'esprit		
Sous-catégorie 1.1	Ce sont des questions à se poser, déjà dans la programmation, donc au tout début d'un processus		
Sous-catégorie 1.2	Ce sont mes références et ma connaissance		
Sous-catégorie 1.3	Parfois c'est même notre rôle de l'évoquer/un espace doit être intégratif		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques	Le français n'étant pas sa langue maternelle Mr Menzel ne peut pas exprimer toutes les subtilités qu'il souhaite.		

	Nom, prénom	Code	Durée
	Poncelet Dany	PD10	22
Catégorie 1	Je pense que ça a orienté ma manière même de travailler l'architecture /ce n'est pas neutre, on induit des relations entre les gens/c'est intéressant		
Catégorie 2	Mais on ne sait pas comment l'espace va être vécu/mais on n'est pas maître de tout non plus		
Catégorie 3	Il n'y a pas de diktat derrière ça, il y a juste un réflexe, une attitude à avoir		
Sous-catégorie 1.1	On n'est jamais là que pour écrire les premiers mots d'une histoire		
Sous-catégorie 1.2	Je me vois mal avoir des généralités ou une méthode/pour chaque cas, une nouvelle réponse et une nouvelle méthode		
Sous-catégorie 1.3	Mettent tout cet espace à disposition des gens/je me suis rendu compte que les choses évoluaient beaucoup		
Sous-catégorie 2.1	C'est tellement vaste, vague/mais on n'est pas maître de tout/on n'est jamais qu'un maillon, il y a aussi tout le côté politique/l'espace public est tellement varié, tellement... complexe		
Remarques	Peu de temps à m'accorder, a demandé à rentrer dans le vif du sujet		

	Nom, prénom	Code	Durée
--	-------------	------	-------

	Sirault Hugues	SH11	30
Catégorie 1	Je pense que la gent féminine a des accès plus difficiles à certains espaces publics que les hommes/c'est une dimension que le paysagiste doit intégrer dans sa réflexion		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Le concept de genre, il faut l'étendre parce que, dans une même culture, tu as des sensibilités différentes		
Sous-catégorie 1.1	Ça dépend un peu des types de projet, des types d'études/ ce sont des réflexions stratégiques à plus grande échelle/ quand on est au niveau du projet c'est plus compliqué, c'est plus compliqué parce que, là, on est dans une phase opérationnelle		
Sous-catégorie 1.2	Mais de temps en temps on fait des projets participatifs		
Sous-catégorie 1.3	Imposé dans la législation/ on ne fait pas des aménagements pour soi, on fait des aménagements pour les autres		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Sommeiller Christine	SC12	0
Catégorie 1			
Catégorie 2	Elle juge que le sujet s'apparente à de la sociologie et non à du paysage		
Catégorie 3			
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3			
Sous-catégorie 2.1	Pas du paysage		
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Vancustem Didier	VD13	22
Catégorie 1	On essaie toujours d'être inclusif et intégratif/Il y a des espaces au niveau de l'accessibilité par exemple, il y a des espaces rudes et des espaces doux, il y a des espaces ouverts où l'on se sent sûr, en plus de ça il y a toute la thématique de l'éclairage, des revêtements, toilettes publiques		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Ça doit faire partie du curriculum, aussi des études ou au moins que les étudiants en reçoivent certaines notions/Je pense que ce sont des aspects que l'on doit mettre ou bien inclure dans la loi		
Sous-catégorie 1.1	Dès le départ		
Sous-catégorie 1.2	On intègre la population, via les habitants, directement à la discussion		
Sous-catégorie 1.3	Il y a des règles d'aménagement, aussi bien dans le code de l'aménagement des espaces publics que dans le code de la ville de Munich/ c'est par conviction personnelle		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

	Nom, prénom	Code	Durée
	Vranken Apolline	VA14	26
Catégorie 1	A la fois dans une analyse critique de la construction binaire du genre et de l'espace		
Catégorie 2			
Catégorie 3	Il doit y avoir une vraie réflexion sur, à la fois: qui enseigne et qu'est-ce que l'on enseigne aujourd'hui dans les programmes d'architecture/je pense que l'on doit nous donner des modèles, des figures empowerment, enfin je crois aussi à la puissance des histoires qu'on raconte/on se rend compte qu'on n'a pas d'évaluations sur le long terme de 10-20 ans		
Sous-catégorie 1.1			
Sous-catégorie 1.2			
Sous-catégorie 1.3	Ça permet d'avoir un horizon beaucoup plus large d'analyse et d'intégration des différents mécanismes de domination/pour moi, dans le paysage, la dimension du genre peut aussi participer à la façon dont notre mémoire est transformée et de façon à inclure toutes les personnes qui ont fait notre histoire		
Sous-catégorie 2.1			
Remarques			

ANNEXE 3

RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

Entretien Mme Corten

Date : 14/05/2021

Durée : 32 minutes

Code : CI1

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Moi je m'appelle Isabelle Corten, je suis architecte de formation et puis je me suis spécialisée en urbanisme d'abord, 10 après la fin de mes études et puis en urbanisme nocturne donc il y a 25 ans j'ai commencé à travailler dans ce secteur c'est-à-dire la question des villes, la nuit, de façon générale. Avec deux champs d'action, avec le champs d'action de l'urbanisme lumière via des plans lumières donc des études stratégiques sur le territoire et d'un autre côté des projets lumières qui varient, de la mise en lumière d'un quartier, jusqu'à une église, un pont, une maison communale, etc. Et donc je suis à la direction d'une agence qui s'appelle Radiance 35 et qui est localisée à Liège et donc voilà on travaille sur des projets d'éclairage extérieur, on est une petite dizaine et donc on travaille sur des projets d'éclairage extérieur en Belgique et à l'étranger, parce que, pour nourrir 10 personnes dans le secteur public... puisque l'on est principalement liés au secteur public. On travaille beaucoup, notre deuxième grand pays, c'est la Suisse, sur lequel on travaille beaucoup.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Pour notre volet, qui est celui de la nuit, qui est donc la moitié de l'année dans l'espace public dans nos contrées nordiques. C'est vrai que c'est une dimension qui est très importante à prendre en compte parce que nous, on travaille beaucoup avec la notion de sentiment de sécurité. Et c'est vrai que le sentiment d'insécurité perçu par les femmes est tout à fait différent de celui des hommes et donc il y a effectivement une réflexion à faire par rapport à ça et une récolte en tout cas des informations et des ressentis qui est sans doute différente en fonction du genre. La nuit, ça veut dire aussi à partir de 17h en hiver. C'est vrai que c'est assez intéressant en fonction des territoires parce que c'est vrai qu'on travaille sur plein de territoires différents, principalement européens, mais on a eu aussi des expériences à Haïti donc là c'est un tout autre territoire donc là aussi la question du genre est très prégnante. C'est vrai que c'est quelque chose qu'on ne peut pas faire comme si ça n'existait pas c'est quelque chose qui différencie la perception de l'espace de manière assez évidente en fait.

2.2 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui tout à fait il influence notre travail dans le sens où, nous, une de nos particularités, c'est qu'on s'est développés dans les méthodologies participatives. Bah justement je me suis rendu compte au fur et à mesure que les usagers et usagères sont les principaux acteurs de l'espace public et que passer à côté, c'est un peu compliqué. Même si, au début de ma carrière, c'était plus de l'urbanisme au sens classique du terme, plutôt de travail sur le paysage, la composition des vues, des premiers plans, des arrière-plans etc. Mais au fur et à mesure, je me suis rendu compte que c'était vraiment important de réfléchir à ces usages. Alors comment ces usages se déplacent durant la nuit, mais aussi comment cette perception de la nuit, parce que la nuit c'est encore une dimension supérieure par rapport à la perception de l'espace public de jour. Et donc il y a tout ce que veut dire la nuit dans le sens positif et négatif. C'est vraiment très particulier. Et donc dans nos techniques participatives, on a introduit, à chaque projet on propose à nos maîtres d'ouvrage de faire de la participation, ce n'est pas encore... mais ça commence à venir dans les cahiers des charges, en tout cas, ce n'est pas prévu financièrement, mais nous on le propose à chaque fois. Et maintenant presque à chaque fois c'est accepté, mais on essaie à chaque fois par des biais assez légers, pour ne pas faire peur à nos maîtres d'ouvrage des villes et des communes. Donc on intègre ce regard-là, mais c'est vrai qu'on a pas encore intégré dans nos méthodologies, on a 4 outils méthodologiques pour entrer en contact avec des usagers, on n'a pas encore introduit cette question, enfin différencié les outils par rapport au genre. On a une écoute particulière par rapport au genre, mais on a pas encore différencié ces outils. Et c'est vrai que c'est un questionnement qu'on se fait au sein de l'agence de voir: est-ce que l'on ne ferait pas une différenciation? Ce qui veut dire convaincre le client de faire deux démarches, mais je crois que c'est aussi intéressant. C'est le chantier pour les prochaines années, d'intégrer et de convaincre le client de faire deux démarches.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

En tant que femme et féministe, c'est une approche fondamentale de comprendre, parce que justement l'espace public n'est pas conçu pour les femmes. Enfin l'espace en dehors de la maison, les femmes ne sont, d'une manière générale, pas les bienvenues, ni dans le discours, ni dans l'espace public en tant que tel. Moi, ça guide toute ma réflexion comme je l'ai dit même si je n'ai pas intégré une démarche spécifique. Mais néanmoins l'écoute qui est faite et puis la traduction qui est faite de ce sentiment d'insécurité est effectivement plus à l'usage des femmes que des hommes, en fait.

2.4 Comment avez-vous intégré la problématique de l'intégration du genre à votre travail ?

Comme je l'ai dit, depuis 2008, on met en place des marches participatives qui vont de la marche classique donc de la marche sur site donc, avec le recueil des paroles d'usagers par rapport à la perception des espaces.

Donc on centre beaucoup ces marches sur la perception et le ressenti plutôt que sur de l'éclairage. Donc la perception et le ressenti est un espace dans la nuit avec un appel à toutes les dimensions, parce que c'est ça qui est intéressant, c'est d'aller dans un espace public avec des usagers. C'est qu'on sort de la perception purement visuelle qu'on peut avoir quand on est dans une salle et qu'on présente des images etc. Donc ici, on est dans un espace qui appelle toutes les dimensions des sens et de la mémoire aussi. La mémoire du lieu est beaucoup plus mise à contribution dans l'espace, donc on utilise des marches exploratoires, on utilise des marches qui sont dites actives, qui sont des processus plus tardifs alors, soit pour des raisons de temporalité. Parce qu'il faut savoir que nous, les urbanistes de la nuit, on est très calés sur le calendrier solaire, c'est-à-dire que nos démarches participatives, par exemple, on en fait encore deux ce mois-ci, mais c'est vraiment la dernière limite et qu'après il fait trop noir trop tard. Donc on est vraiment guidé par ce calendrier solaire. A côté de ça, on a développé d'autres démarches parce que si l'on ne parvient pas à faire une marche parce que l'on peut avoir une commande qui arrive là, maintenant, ou le mois passé, on ne peut pas organiser une marche. Donc, on fait des marches actives, qui sont des marches où l'on va dans l'espace public avec des projecteurs portatifs etc. On fait intervenir le public par rapport à des environnements mis en lumière. Donc, ça, c'est la deuxième possibilité. La troisième, c'est vraiment de faire un workshop qui reprend une matinée ou une journée avec des expérimentations sur site, avec un thème particulier, sur un site particulier. Donc, ça, c'est vraiment une problématique par rapport à une thématique particulière. On a fait ça dans le cadre d'une association dont je suis présidente et dans laquelle on a travaillé à Haïti et qui est concepteur lumière sans frontière, on travaille aussi sur Mexico et donc on a fait cette démarche basée sur le genre, parce que c'était la problématique qui était posée. Là, c'était une sorte de raccourci entre deux arrêts de bus en périphérie de Mexico, qui passait dans un espace naturel assez beau, mais où, de nuit, il y avait des problèmes, pas seulement de sentiment d'insécurité mais aussi de sécurité. Certaines femmes s'étaient fait agresser. Alors on a travaillé toute cette dynamique, de nouveau avec un public mixte. Donc c'est peut-être ça qui différencie: donc partir d'une problématique féminine, mais après on le travaille avec un public mixte pour aboutir à des solutions concertées. La quatrième démarche c'est la guérilla lighting (?) qui a été inventée par des collègues anglais, qui l'utilisent plus dans le pouvoir de transformation de la lumière dans un espace. Donc, nous, on l'utilise plus comme une sorte de teaser avant un chantier, qui permet de communiquer avec l'ensemble des usagers de manière un peu festive. C'est une sorte de happening lumière. Comment le quartier va être transformé et aussi communiquer le plaisir de chacun, donc chacun prend une torche et change l'espace public. Ce sont aussi des dynamiques qui sont très intéressantes, parce qu'elles ouvrent un autre champ, qui n'est pas celui de la parole. Parce que l'on parle de genre, mais il y a aussi différents types de populations et de langues qui sont parlées. Et c'est vrai que cet événement-là permet à tout le monde, y compris à des enfants, de participer. Bon, on sait toujours se faire comprendre dans n'importe quelle langue dans cette partie-là. Donc, moi, j'utilise ces méthodes-là pour rentrer en contact avec ces femmes et ces hommes aussi, sur cette perception de l'espace. Et donc la question du genre est à chaque fois intégrée dans ces démarches-là, mais de nouveau pas de manière spécifique. Même dans les rapports qu'on produit, nous, on intègre ça dans les propositions qui sont faites mais, même dans le rapport qui est produit, il n'y a pas: les femmes pensent ceci, les hommes pensent cela. On n'a pas encore introduit cette démarche-là, mais c'est effectivement quelque chose qui est sur le tapis, dans la réflexion.

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

Comme je l'ai dit dès le départ, au moment du diagnostic, en fait.

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Comme, nous, on travaille sur la nuit - comme je l'ai dit, on travaille sur la nuit - c'est l'une des problématiques par rapport aux usagers humains. Bon, depuis quelques années, on a intégré d'autres usagers, c'est-à-dire la biodiversité. Toute cette balance à faire qui est hyper intéressante entre préservation de l'environnement et sentiment de sécurité. Donc, pourquoi est-ce que l'on a intégré ça dans nos réflexions? Parce que, en travaillant sur la nuit et en tout cas avec les humains, la question principale c'est du confort et du sentiment d'insécurité. Le sentiment d'insécurité est particulièrement vécu par les femmes, donc voilà, c'est intégré de facto, peut être plus que quand je travaillais dans l'espace public de jour.

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Si on parle de ma profession d'urbaniste nocturne, on est malheureusement très peu à travailler dans le secteur. En France, un petit peu plus, parce que la profession a commencé 10 ans avant nous. Mais on est quand même très peu à travailler dans l'espace urbain et on est encore moins à travailler sur la participation, parce que ça génère des a priori sur la difficulté de travailler dans la participation. Donc, moi, j'essaie de faire le plus de conférences possibles ou de rencontres possibles pour convaincre d'autres partenaires de suivre le même type de démarches, justement pour aller à la rencontre de ces ressentis et des ressentis des femmes. Heureusement on n'est pas les seuls, mais en tout cas il n'y a pas assez d'urbanistes qui travaillent sur la nuit, qui intègrent cette démarche et donc comment on fait. Bah, voilà, à chaque rencontre que l'on fait, on cherche à convaincre et c'est... Même quand on a des projets: je prends un projet qu'on a eu il n'y a pas longtemps, un plan lumière à Saint-Gilles. Dans le cahier des charges il n'y avait évidemment pas la question de la participation. Donc, j'ai

proposé cet outil-là et puis, comme c'était en option, il y a eu une discussion avec le maître d'ouvrage, qui était une femme d'ailleurs, enfin la responsable, en disant : « enfin quel est l'intérêt ? ». J'ai réussi à la convaincre et, après l'avoir fait, elle a effectivement vu l'intérêt. Alors, d'une manière générale, pour les genres en tout cas, pour la perception de l'humain dans l'espace public, elle y a vu l'intérêt. Et donc je crois que, en conférence, c'est bien, mais à chaque fois que l'on fait la démarche, les gens ressortent convaincus que d'avoir un regard commun, dans l'espace même, sur ces thématiques là et maintenant encore plus sur cette balance entre le pilier écologique et pilier social c'est super intéressant parce que il y a des choses qui ressortent en étant ensemble dans l'espace public donc voilà ce que je fais c'est essayer de convaincre le plus de monde de faire ce genre de démarche pour affiner et avoir des réponses plus justes. Tout le monde a son mot à dire quand il s'agit de la perception de l'environnement. C'est vraiment une démarche essentielle. Alors, même si..., nous, on nourrit notre vocabulaire ou en tout cas notre réflexion sur la perception de l'environnement à chaque marche. En fonction des cultures - parce que il y a des cultures de la nuit différentes - et donc en fonction des cultures, ça se nourrit à chaque fois. Donc, en fait, on a une banque de données de réflexions. Mais déjà elle bouge, on voit... Moi, j'ai commencé en 2008 et je vois déjà des choses qui bougent. C'est important pour nous, techniciens. Le fait d'être confrontés à cette participation permet de... Il faut l'accepter. Donc, ça veut dire qu'il ne faut pas faire de la participation juste pour la faire, il faut bousculer certaines choses et accepter la critique et ou des avis contraires et les intégrer évidemment. Pour moi, c'est indispensable, il n'y a que par ça qu'on peut sortir sur le terrain et confronter les points de vue. Et donc je ne pourrais plus continuer ma pratique sans le faire, je ne peux plus faire, comme ça, un projet en chambre, comme ça de mon côté, même avec mon expérience. Et d'ailleurs, c'est difficile. Par exemple, quand on est confronté à faire des concours parce que, pour moi, ça n'a presque aucun sens de produire quelque chose en chambre, même si on est à plusieurs et qu'on a un débat. Pour moi, ça n'a pas beaucoup de sens, mais donc on est obligé pour X raisons. Mais, pour moi, la question du projet de la co-construction, ce n'est pas la question de la construction sur de la donnée technique, des connaissances ou de notre savoir en tant qu'éclairagistes, mais sur les idées partagées en fait. Après, nous, on le traduit avec... Moi, je ne suis pas du tout pour faire un atelier où on fait le projet avec, mais c'est plutôt les idées en amont. Faire réagir en direct avec, voir si une surface activée par la lumière est intéressante dans la perception de l'espace public ou pas et de quelle manière. On fait toujours de la participation pour demander aux gens leurs avis, leur expliquer ce que l'on fait, leur montrer les temporalités: est-ce que l'on éteint entre minuit et 5h? On a déjà des démarches comme ça avec des sociologues et, là, c'est hyper riche. Ça, c'est super intéressant d'avoir de vrais professionnels à côté de nous, mais néanmoins, nous, on essaie d'adapter. On essaie à chaque fois de nouvelles méthodes. Des fois, c'est la marche classique qui marche. Par exemple, sur Saint-Gilles, c'était une marche classique. Si ce n'est que, Corona oblige, on n'est sortis qu'avec les services techniques. Et c'était aussi très intéressant, parce que c'était le regard de ceux qui portent déjà un regard sur les différentes thématiques. Il y avait les services espaces verts, l'urbanisme, la police, des échevins etc. et donc, quelquefois, par la force des choses, on est obligé d'adapter un peu et puis, en fonction des cas, on se dit est-ce que c'est pertinent. On a un catalogue de démarches mais, à chaque fois, on doit un petit peu adapter en fonction du lieu, des circonstances et des thématiques.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Bah je crois que toutes nos rencontres le confirment. De nouveau, en tant que femme, c'est évident. En tant que femmes qui sont réprimées dans l'espace public de toutes les manières. La présence des femmes n'est pas la bienvenue ou du moins n'est pas réfléchi dans l'espace. Et, bah, c'est la moindre des choses de lutter tous les jours pour avoir un changement; alors il est très lent. Mon bâton de pèlerin, c'est la nuit dans les villes, alors je fais ce que je peux pour changer les choses.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mr Denkinger

Date : 07/05/2021

Durée : 29 minutes

Code : DP2

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Je m'appelle Philip Denkinger, je suis Allemand. J'ai fait des études de paysage à l'université de Kastell. Ensemble, avec Christoph Menzel, on a passé ensemble sur (coupure de la communication) et, après nos études, moi je suis parti en France, à Nantes notamment, pour intégrer un troisième cycle d'études à l'Ecole d'architecture de Nantes, en scénographie. Du coup, c'était deux ans de scénographie qui étaient un peu destinés aux architectes paysagistes, ingénieurs, mais aussi au (coupure de la communication). En fait pour étudier un peu de manière vaste, la scénographie dans l'espace urbain surtout et aussi la scénographie d'exposition. Après ces études, j'ai commencé tout de suite à Paris au sein de l'agence de Gilles Vexlard, l'Altitude Nord, pour gérer le parc de München-Riem. Un grand parc de reconversion sur l'ancien site de l'aéroport de Munich qui est devenu un très grand parc de 200 hectares à peu près, avec aussi un quartier de logements et aussi le parc expo de Munich, qui est situé aussi sur le site. Et après ça, après trois ans comme chef de projet au sein de l'agence l'Altitude Nord, j'ai commencé à travailler dans l'enseignement, notamment à Karlsruhe en Allemagne, à la

faculté d'architecture. Donc j'ai travaillé un certain à la faculté d'architecture de Karlsruhe et là, avec des collègues, notamment des architectes de Strasbourg, on a créé ensemble le double master franco-allemand d'architecture, avec une formation de deux ans, aussi bien en France à Strasbourg, mais aussi en Allemagne à Karlsruhe, avec un brevet commun à la fin, un double diplôme en architecture. Et après j'étais en libéral. Et, il y a quatre ans, j'ai commencé à travailler à mi-temps au sein de la ville Offenbourg, au service espaces verts et, là, depuis deux ans, j'y suis chef de service et je travaille également à côté, en libéral. Voilà. On peut dire que j'ai une expérience franco-allemande et belge aussi un petit peu. Belge pas trop, mais avec Christoph Menzel on est encore en relation étroite sur certains projets, donc on a toujours échangé avec nos différents projets. La question du genre ne m'est pas parvenue encore, parce qu'en fait, je pars du principe qu'il y a des projets qui sont ouverts à tout le monde et libres d'usage et aussi libres et ouverts pour tous les différents acteurs, tous les différents usagers. Et, du coup, c'est intergénérationnel, inter-genre si on peut dire ça comme ça. Et puis je n'ai jamais été interpellé pour travailler sur tel ou tel genre.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Notamment pour des projets urbains ; notamment dans des démarches participatives on est (coupure) les habitants d'une ville effectivement il y a certaines questions qui viennent de plus en plus, notamment le sentiment d'insécurité la nuit, mais aussi la journée dans différents espaces. Et là, effectivement, ce sont plutôt les habitantes d'une ville, des femmes en gros qui revendiquent une sécurisation des espaces publics. Pas forcément une sécurisation en termes d'outils, d'agencement hyper sécurisés mais plutôt de manière agréable et, oui, un peu sensible aussi, en terme de lumière d'espace. Est-ce qu'il n'y a pas d'endroits derrière lesquels on peut se cacher ? Ou est-ce qu'il n'y a de trou noir la nuit ou on ne voit rien, Et tout ça... Et il y a aussi un certain usage et, là oui, je me suis posé la question. C'est la question des usages des différents groupes de la population, notamment des dealers, des usages pratiques liés à la drogue ou à la consommation la nuit dans l'espace. Et, en effet, ça, c'est plutôt pratiqué par des hommes pour la plupart, ou des réfugiés venant d'Afrique ou du Moyen Orient. Et là, clairement, c'est un type d'appropriation de l'espace par un groupe d'hommes. En fait, il y a plusieurs exemples comme ça dans l'espace public dans lequel je travaille et les femmes ont beaucoup de mal. Les femmes, mais aussi les hommes, parce que l'on ne se sent pas en sécurité ou l'on sent qu'il y a un usage, des pratiques un peu bizarres, même s'ils ne sont pas particulièrement méchants, mais voilà... Mais ça contribue quand même à un sentiment d'insécurité, ça c'est clair!

2.2 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Bah pas forcément le genre en fait, c'est plus les pratiques. C'est pas le genre en général c'est plutôt la sécurisation des espaces et le sentiment d'insécurité qu'on peut avoir. Du coup, maintenant, pour certains projets, on est obligés d'avoir un avis de la police, du Service de prévention de la sécurité, qui regardent nos plans de paysagistes et qui regardent si ça leur va ou pas, selon leurs critères, leurs directives de prévention de criminalité, par exemple. Et évidemment, ce sont des usages qui sont provoqués plus par des hommes que par des femmes. Parce que là, je n'ai jamais vu des espaces qui sont occupés uniquement par des femmes. A part si elles sont dans des zones portuaires ou dans des zones d'activités et, là, il s'agit de prostitution. Mais on a rarement peur des prostituées. C'est plutôt.. là c'est clairement lié aux usages de la vente de drogue et tout ça, dans un espace frontalier et tout ça, dans la ville de Strasbourg, d'Offenbourg, la ville pour laquelle je travaille, mais aussi dans la ville de Freiburg qui est un peu plus grande, dans le sud. Du coup, il y a clairement des problèmes dans l'espace public lié à cette occupation de trafic de drogue et avec une insécurité croissante dans l'espace public par rapport à ça. Et donc, là, en effet, ce sont des pratiques qui sont plutôt initiées par des hommes. Sinon, je ne vois pas une autre appropriation. Je ne vois pas d'appropriations spécifiques entre hommes et femmes dans l'espace public.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Pour des projets, maintenant, on a été contraints d'avoir l'aval du (coupure) sur certains projets et, effectivement, ils sont plutôt dans l'optique d'avoir plusieurs types d'usages, d'avoir une mixité d'usages. Pour ne pas laisser un certain groupe de la population s'approprier l'espace, ou pour avoir un usage illégal. Donc, du coup, ils ont clairement demandé, pour un parc de la ville, s'il n'y aurait pas moyen d'avoir une petite aire de jeux, des petits jeux pour enfants, pour initier, inciter un certain mélange des usages, un peu plus de mixité dans les groupes sociaux pour se mélanger et pour s'opposer à une certaine appropriation d'un seul groupe d'un espace. Voilà: la mixité d'usage, ça c'est très important! Et notamment en ce qui concerne les cours d'écoles, par exemple. Il y a aussi des différences culturelles entre la France et l'Allemagne, si je peux dire ça comme ça. Et par rapport aux mixités d'usage, par exemple, en Allemagne, il y a une directive qui vient du ministère de l'Education, qui dit que les cours d'école doivent être mixtes, doivent être publiques et ouvertes à tout le monde, tout le temps. Parce qu'ils veulent créer un mixage, en fait. Ils veulent créer une mixité d'usages dans les cours d'école. Également pour un objectif éducatif pour les élèves, pour qu'ils apprennent aussi en plein milieu d'un espace urbain et qu'ils soient pas que dans une cour d'école. C'est important aussi, pour les élèves, pour apprendre: où est la limite? Où je peux aller? Jusqu'où j'ai le droit d'aller sans avoir des clôtures? par exemple. Et, du coup, disons que s'il y a aussi des clochards qui boivent leur bière sur un banc ce n'est pas trop grave, parce que les élèves s'habituent à ça, à la mixité, et non plus à un monde de bisounours dans le lequel on grandit et tout va bien. (coupure)(...) l'éducation en Allemagne que d'avoir cette mixité et je crois que ça c'est aussi un peu l'objectif dans les projets, en effet, de créer la mixité, d'avoir des usages ouverts, de proposer une programmation ouverte qui permet toutes sortes d'usages. Voilà: ce sont les choses principales en fait. Moi je n'ai jamais remarqué qu'il y avait un usage privilégié par l'un ou l'autre sexe, en fait. Après, il y a les terrains de foot, mais ça, c'est

toujours un peu le stéréotype. Mais ce n'est plus vrai, parce qu'il y a aussi des équipes de foot de femmes, en fait.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

La question du genre c'est une question actuelle. Aujourd'hui on parle même d'hommes et de femmes, on parle d'intersexualité, LGBT et tout ça. C'est... Moi je suis contre tout ça! Je ne suis pas contre tout ça, mais je suis contre l'individualisation de l'espace et, du coup, ce n'est pas bien, en fait. La question des toilettes pour hommes et femmes par exemple: si on propose des toilettes pour les hommes et pour les femmes, est-ce que l'on propose des toilettes pour intersexes? Ou des toilettes pour tout le monde? Je trouve que c'est pas forcément plus mal comme ça, tout le monde s'y retrouve et il y a pas de questions à se poser, en fait. Je pense que c'est ça qui est important, en fait. Il ne faut pas se poser de questions. Il ne faut pas stigmatiser quelqu'un, ni pour son sexe, ni pour sa manière de penser, ni pour ses origines. Il faut vraiment proposer des projets ouverts qui intègrent tout le monde. Et qui n'excluent personne, surtout.

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Moi j'ai un peu l'impression que plus on s'y intéresse, plus on devient exclusif. Parce que, si on ne s'intéresse qu'aux différents genres, on exclut les autres genres, en fait. Du coup, plus on spécifie, plus on exclut. J'ai un peu peur que plus on s'y intéresse, plus ça exclut quelqu'un d'autre, en fait. Cette thématique du genre des espaces publics, on l'avait déjà, depuis le début du paysage, ou depuis les années 1960-70-80. Avec Christoph Menzel, quand on a fait nos études, il y avait une professeure qui faisait des études sur la thématique. Et, bien évidemment, il y avait toujours des blagues par rapport aux équipements sportifs avec des distributeurs de lingettes hygiéniques. Bon, après, c'étaient vraiment des blagues à la con. Mais c'est vrai que, pour nous, la question ne s'est jamais vraiment tellement posée. Parce que, évidemment, on ne conçoit pas une maison uniquement pour une femme ou uniquement pour un homme. Et, pour les jardins ou les espaces publics, c'est pareil. Pour nous je parle pour Christoph et pour moi, on a tous les deux fait des études de manière intégrative et surtout interdisciplinaire, entre l'architecture, le paysage et l'urbanisme, mais aussi de manière ouverte, pour que tout le monde puisse s'y retrouver, peu importe son genre. Et, du coup, c'est... Et, là, effectivement, je n'ai jamais de demandes spécifiques venant des femmes par rapport à un espace public, à part cette question de... mais ça, c'est assez récurrent, en fait. Ça ne fait pas longtemps, en fait, qu'on parle de ça, la sécurité nocturne par exemple, dans les villes, et qui a à voir avec l'éclairage, qui a à voir avec les sentiments de pouvoir. Voir une plus grande partie possible d'un espace et ne pas avoir de choses cachées, par exemple, par des murs ou par des... Sinon, à part ça... Comme je le disais au début, à part cette question d'appropriation de l'espace public par des groupements pour faire du trafic de drogue et tout ça. Sinon, je n'ai jamais vu quoi que ce soit, en fait., en termes de thématique du genre. Et je pense vraiment en tant qu'homme: il y avait à Kastell une grande exposition d'art contemporain, avec une école d'été pour les femmes qui ont travaillé sur cette thématique et c'était exclusivement pour femmes. Et effectivement, si les choses sont exclusivement pour les femmes, les hommes ne sont pas intégrés et sont exclus. Du coup, je me suis posé la question: Mais à quoi ça sert, en fait? Est-ce qu'on veut une société ouverte? Ou est-ce qu'on veut tout simplement retourner la situation? Parce qu'on a eu, pendant un certain temps, un peu trop. On n'a pas assez écouté les femmes et, aujourd'hui, on les écoute un peu trop! Pas forcément trop, mais on ne veut plus écouter les hommes. Ce n'est pas forcément une manière qui me correspond. Et, du coup, je pense que cette question du genre n'est effectivement pas une thématique principale dans mon travail. Et j'espère que ça deviendra pas principal. Parce que, sinon, on exclut toujours quelqu'un et, du coup, le but c'est de n'exclure personne, évidemment, mais de proposer un aménagement qui soit ouvert pour tout le monde, toujours, de toute façon.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui bien sûr, absolument. Mais moi, je suis un peu contre la ghettoïsation, de proposer des espaces pour un seul groupe. Ça, je suis complètement contre. Il faut que ce soit toujours ouvert. Il faut que ce soit un usage pour tout le monde et, comme je le disais, je ne crois pas qu'il y ait des demandes spécifiques entre hommes et femmes. Si les usages, les pratiques, sont ouverts, alors ça s'adresse automatiquement à tout le monde. Et tout le monde peut s'approprier l'espace différemment, du coup; c'est à nous, paysagistes, de concevoir des espaces pour que ce soit intéressant pour la majorité des personnes et je ne parle pas uniquement entre les genres, mais aussi entre les âges, du coup. Il faut que ça soit... que ça permette des pratiques intergénérationnelles. Et effectivement il y a des espaces qui sont diversifiés, différenciés, mais pas forcément trop spécifiques à une certaine pratique ou à un certain usage. Je politise un peu, bien sûr! Si on ne faisait que des roseraies, ça plairait aux mémés. Mais après, une roseraie, ça me plairait bien aussi, c'est très beau, en fait! Mais il ne s'agit pas de ça. Mais effectivement, proposer des roseraies, mais également une certaine diversité du paysage, une diversité de formes, de plantes (coupure), ça c'est une chose importante. Parce que ça correspond aussi à une certaine logique de biodiversité, en fait. Si on parle de biodiversité, on parle de diversité de plantes et de végétaux, mais

on parle aussi d'une diversité d'aspects. On parle de la beauté diversifiée en fait. Et, du coup, on parle aussi d'une certaine sensibilité, d'une certaine sensibilisation de certains groupes. Je crois que c'est de ça qu'il s'agit, en gros. D'avoir des projets qui s'adressent à tous types de publics.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Coupage de l'audio pendant l'entretien, donc éléments de réponses manquants (problème informatique). D'origine allemande. Ainsi le français n'est pas sa langue maternelle.

Entretien Emmanuelle Gobbe

Date : 27/04/2021

Durée : 28 minutes

Code : GE4

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Ah ça va être long. Donc, Emmanuelle Gobbe. Je suis licenciée. A l'époque, c'était une licence en architecture du paysage. J'ai aussi fait le bachelier. En fait, j'ai fait la passerelle. J'ai commencé à travailler en développement durable dans une ASBL qui faisait de la promotion du développement durable dans les entreprises. Puis j'ai travaillé en aménagement du territoire à la Région Wallonne. Je m'occupais beaucoup des révisions de plans de secteurs. Puis je suis passé à la direction des espaces verts, où on a géré des parcs publics régionaux pendant quelques années. Puis je l'ai quittée pour le privé, dans une entreprise, enfin dans un bureau d'études, où on faisait principalement des études sur projets, des études d'incidences, des recommandations de paysages, des avant-projets de paysages. Puis dans un deuxième bureau d'études où on faisait sensiblement la même chose. Ensuite je suis passée dans le développement des parcs éoliens pendant un an. Parallèlement à ça, j'étais indépendante dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Et puis je suis passée à l'enseignement à temps partiel d'abord, puis à temps plein depuis trois ans.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Euh, c'est surprenant! Je ne m'étais jamais posé la question. Honnêtement, disons que je suis curieuse de voir les résultats.

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui je pense. Après, il y a des hommes qui y sont sensibilisés parce qu'il sont habitués à travailler avec des femmes. J'en ai connus, mais c'est vrai que les réflexions sont pas forcément les mêmes. Les femmes qui vont marcher avec des talons, bah, ce sont des choses que les hommes ne connaissent pas. Et oui, je pense que oui, c'est lié, en effet. Que la manière de concevoir les espaces est liée à qui il y a derrière le crayon.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Déjà je trouverais que ça demande une certaine connaissance. Donc, finalement, le travail que tu fais peut être intéressant! Parce que, même si on se posait la question, c'est difficile d'être objectif sur les réponses à moins d'observer vraiment ce qui se passe. C'est vrai que, parfois, la première chose qui vient quand on est concepteur d'espace, c'est vraiment tout ce qui est aspect sécurité. Donc éviter les zones qui sont moins visibles, surtout dans certains espaces qui sont parfois un peu sombres, surtout la nuit. Donc on essaie toujours de garder un contrôle social des espaces publics. Mais, à part l'aspect sécurité - et c'est vrai qu'en général, ce sont plutôt les femmes qui se font agresser, c'est ce dont on a l'impression, en tout cas - je veux dire, à part ça, il n'y a pas vraiment de réflexion par rapport à ça. Alors est-ce que, de nouveau, ce n'est pas forcément directement lié? Mais c'est vrai que, souvent, ce sont les femmes qui promènent les poussettes, les enfants, etc. Ça pourrait aussi être une piste, mais ce n'est forcément genré de ce point de vue-là: il y a des hommes qui font ça aussi, qui se promènent avec leur poussettes. Donc, voilà. C'est vrai que ce n'est pas vraiment une problématique qui est prise en tant que telle, par rapport au genre.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

On pourrait se dire que, de nouveau, une réflexion peu genrée donc essayer d'éviter de mettre les gens dans des cases, ça pourrait être - voilà aussi l'aspect, je dirais, contre-productif - ce serait vraiment de scinder les femmes et les hommes dans des cases différentes, plutôt que d'essayer de concilier les thématiques, les problématiques. Je pense qu'il faudrait réfléchir plutôt dans un cadre global, en essayant de limiter le fait de mettre des gens dans des cases. Je pense qu'il y a un travail derrière - qui est peut être au-delà de celui du paysagiste ou du concepteur d'espace - qui serait le respect des autres, la conscientisation du respect des autres. Voilà! On est un peu revenus de ça... Les femmes se sont quand même battues pour l'égalité. J'ai l'impression que, ça, c'est un peu un retour en arrière. En effet, ça met un peu l'étiquette de la femme faible, alors que ce n'est pas le cas pour tout le monde. Après, qu'on le fasse dans des lieux privés, d'accord, chacun fait ce qu'il veut, pour le respect de certaines choses parfois, des coutumes, de l'intimité, ok. Mais, dans l'espace public, j'ai quand même un peu de mal avec ça. Je pense qu'il y a une éducation à faire - et des hommes et des femmes - et que l'on est quand même dans une époque où l'on essaie de limiter les discriminations: la femme c'est rose, l'homme c'est bleu; la femme c'est gentil, l'homme c'est méchant... Bon, enfin, c'est beaucoup plus compliqué que ça! Et,

quelque part, c'est contourner le problème et ce n'est pas une vraie solution de proposer ce genre d'alternative, en fait.

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Finalement, l'objectif c'est de faire avancer le projet le mieux possible. Aussi, quand on va en enquête publique avec un projet qui n'a pas fait l'objet d'un consensus en amont, on perd beaucoup de temps. C'est beaucoup plus malin d'aller chercher les personnes ressources avant de déposer le projet, en amont de la réflexion, que d'arriver avec quelque chose, perdu dans son coin, et puis qui n'a pas du tout été consulté, qui risque de se faire complètement démolir parce que l'on a pas pensé à un tas de trucs. Finalement, des acteurs de terrains, qui circulent sur le site, qui le vivent, qui le connaissent depuis 15 ans parfois, n'ont pas la même approche. Et c'est vrai parfois, c'est des détails auxquels on ne pense pas. Et on apprend beaucoup comme ça, aussi.

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Je pense qu'il faut mettre autour de la table les bons acteurs, il y a quand même pas mal d'associations qui travaillent pour améliorer tous ces problèmes de sexisme et de discrimination et je pense que c'est vraiment avec ces gens-là qu'il faut travailler. Il y a aussi une ASBL (ou une association, je ne sais plus) qui fait des promenades en ville avec des femmes. J'imagine que tu connais. Et alors c'est surtout aussi impliquer les hommes dans la discussion et mettre tout le monde autour de la table et que ce soit même depuis la petite enfance. C'est vrai que, même parfois à l'école primaire ou maternelle, on voit des institutrices qui sont encore forts pour scinder les garçons et les filles! D'ailleurs, je dis « institutrice » parce que il y a quasiment que des femmes. Il y a quand même encore des mentalités qui devraient évoluer je pense. Voilà ! Je crois que mettre autour de la table les acteurs qui sont finalement habitués au terrain, je pense que c'est aussi le rôle du paysagiste. Ce n'est pas de tout savoir, mais c'est d'aller chercher les bonnes ressources, les bonnes complémentarités. Moi je n'aime pas travailler seule. Je trouve que il y a plein de choses qu'on ne sait pas. On peut pas être hyper performant dans tout et encore moins dans ce domaine-là, où on n'a pas énormément de connaissances, si ce n'est des expériences de terrains des gens qui les pratiquent. Donc, je crois que ça passe surtout par la médiation, la concertation, l'information, et mettre tout le monde autour de la table.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui absolument! Que ce soit pour identifier des éventuels problèmes ou des dysfonctionnements, mais aussi tout simplement pour que tout le monde soit pris en compte, tout simplement parce que l'on n'a pas tout. Comme je disais tout à l'heure, les hommes ne portent pas de talons a priori! On n'a pas forcément la même manière d'utiliser un espace. Peut-être qu'une femme va se sentir un peu plus insécurisée, à certains moment où un homme va être plus franc. Donc oui, je pense que ça peut être intéressant d'avoir une réflexion à ce sujet.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Sébastien Heuss

Date : 13/05/2021

Durée : 37 minutes

Code : HS5

Questions :

o **Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?**

Moi, c'est Sébastien Heuss. Je suis architecte paysagiste. J'ai fait une formation assez longue, j'ai fait 9 ans. J'ai d'abord fait 3 ans de bioingénieur à l'ULB et puis, avant de faire le master bioingénieur je ne me sentais pas vraiment à ma place. J'aimais beaucoup les cours de botanique, mais il manquait quelque chose d'un petit peu plus artistique. Et, en fait, c'est un prof de l'ULB qui m'a parlé d'un métier dont j'avais jamais entendu parler, qui mixait un peu les deux: le génie végétal, horticole, scientifique, avec un aspect vraiment artistique, de la création... Et donc, il m'a parlé des études d'architecture du paysage à Gembloux. Donc, après ces 3 ans, je suis allé à Gembloux. Et puis, à Gembloux, on m'a expliqué qu'il y avait soit le cursus de type court, soit de type long. Si je faisais le type court c'était trois ans; si je faisais le type long, malgré mes années d'étude, je devais reprendre depuis la deuxième année, donc ça m'en faisait quatre! Du coup, je suis parti vers le type court. Et j'ai tellement aimé ça que, après le type court, j'ai fait la passerelle et puis le master. Après ces neuf années-là, il fallait un peu travailler! Donc, j'ai commencé un peu chez Anne-Marie Sauvat, que tu connais. J'ai fait plusieurs collaborations, un peu ponctuelles. On a fait différentes missions avec son équipe et puis après, j'ai commencé, en 2009-2010, chez Artère. Donc Artère, c'est une agence pluridisciplinaire, on fait de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, de la restauration de patrimoine. Et là j'ai commencé, ça fait presque 12 ans que je suis chez eux, et maintenant je dirige une petite équipe de paysagistes, dont plusieurs qui viennent de Gembloux aussi. On est 7 dans le département dont je m'occupe. On fait des missions d'architecture du paysage de 3 types. On a des missions d'aménagement de l'espace public, espaces verts, beaucoup à Brussels et un petit peu en Afrique Centrale. On a des missions de participation citoyenne, donc de développement territorial en lien avec la participation; on

fait énormément de contrats de quartiers, en lien avec la population, etc. Une troisième partie, ce sont les projets de collaboration et de développement. Là, on répond à des marchés européens ou mondiaux, qui permettent d'aider, avec des infrastructures de première nécessité, des pays en voie de développement. Et nous, on est un peu ciblé sur l'Afrique subsaharienne. On a réalisé des petites écoles, des hôpitaux, des salles de sport, des places publiques, des espaces verts, des études d'urbanisme, des choses comme ça. Et, à côté de ça, j'enseigne aussi depuis 11 ans à l'HELDB à Anderlecht pour le bachelier en architecte paysagiste et j'ai enseigné cette année pour la première fois en master 1 à Gembloux, juste pour l'atelier projets. Un petit remplacement, mais qui était très chouette!

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Tout à fait d'actualité pour nous! Parce que c'est quelque chose qui transparait dans les missions qu'on reçoit. Nous, on fait principalement du marché public et on voit depuis 5-6 ans dans les cahiers des charges, qu'il y a à chaque fois, comme recommandation dans l'établissement du projet, la prise en compte du genre dans l'avant-projet, ou dans la partie participative du projet. Après, généralement, c'est une phrase dans ces cahiers des charges... Souvent, il est noté: « Veillez à prendre en compte le genre, ou accordez une place importante à l'occupation de l'espace public par les différents publics et notamment le public féminin ». Souvent, ça se résume à une phrase ou deux comme ça... Il y a pas plus de clefs, il y a pas plus d'informations et c'est un peu: « On aimerait que... Voilà, ça c'est l'idée et, après, vous faites un peu ce que vous voulez avec, du moment que vous en tenez compte ». Et donc, c'est aussi une question qu'on se pose, nous aussi, depuis quelques années. Parce que, clairement, il y a des problématiques d'occupation qui sont identifiées dans l'espace public, qui sont différentes en fonction des espaces publics. Et je sais pas si le paysagiste seul a vraiment toutes les clefs ou tous les éléments de réponse à apporter à ces domaines qui touchent aussi à de la sociologie, à une manière d'aborder l'espace public et les relations. J'ai l'impression que, parce que c'est devenu une question très importante - et heureusement - dans l'aménagement, on laisse un peu les concepteurs, architectes et paysagistes tirer leurs plans, en leur disant: « tenez compte de ça », mais il n'y a pas plus d'informations là-dessus. Donc, voilà, c'est un peu une tendance, qui est de plus en plus présente, qui est nécessaire j'en suis persuadé, mais qui se limite encore. On sait qu'on veut le faire, mais on ne sait pas encore très bien comment.

2.2 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui, pour nous, très clairement. Mais plus qu'influencer, c'est obligatoire, dans le sens où ça figure déjà dans les recommandations de base. Donc on doit composer avec et ça influence, oui. Dans le diagnostic, dans la manière dont on va analyser l'espace, on a aussi une clef de lecture de cette occupation genrée, donc ça fait partie aussi de notre travail. Je pense que c'est plus facile pour nous au niveau diagnostic que composition. C'est plus facile de voir les problématiques, mais c'est plus difficile de les améliorer. Ça fait partie de notre travail. Ça fait plus que l'influencer.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

On suit un peu les phases classiques de notre travail. La première chose, c'est vraiment au niveau du diagnostic de la situation existante. On essaie de voir déjà par nous-mêmes, par des présences sur le terrain. Comment se passe l'appropriation de l'espace public ou de l'espace vert ? Est-ce qu'il y a des parties un peu polarisantes? Est-ce qu'il y a des endroits qui ne vont drainer qu'un seul type d'utilisateurs et qui incitent peu les autres à s'y mélanger ? Est-ce qu'il y a une occupation plus importante d'un groupe à un certain moment horaire ? Est-ce qu'il y a un sentiment d'insécurité ou de se sentir un petit peu en malaise, par rapport à l'utilisation de certains espaces ? Est-ce qu'il y a des plaintes ? On fonctionne à la fois par lecture du site et aussi par relais avec des interviews et des enquêtes. Et souvent, quand les missions sont un peu plus importantes là-dessus, notamment quand on a réalisé les contrats de quartier, alors on s'entoure d'associations qui sont un peu plus spécifiques en la matière, ou de personnes ressources qui peuvent faire remonter un peu le dialogue. Je pense à deux associations spécialisées. Il y a l'ASBL Garance, qui est une association bruxelloise qui travaille un peu le sujet. Il y a aussi Source d'Harmonie, qui est un peu moins connue, mais qui travaille aussi sur l'inclusion du public des jeunes filles adolescentes. Ou avec l'ASBL ERU. Donc on s'aide d'ASBL ou d'assos, qui alimentent le diagnostic, ou alors on utilise des personnes relais. Par exemple, il y avait un café des mamans, où il y avait un cercle de rencontre des mamans à certains moments de la semaine. Eh bien, on utilise leur représentant ou leur porte-parole qui, elle, va faire un petit travail spécifique avec le groupe, sans qu'on soit forcément là. Et elle fait remonter les choses, etc. Donc voilà, dans cette première phase, c'est un peu un mélange entre de la constatation sur le terrain, pour nous « lire » les choses et l'utilisation du diagnostic de personnes spécialisées. Et c'est intéressant là-dessus, parce que l'on a été confrontés à des points de vue très différents entre les associations, également sur la manière de procéder. Et je sais que, pas mal de fois, on nous demande de pas être là en tant que techniciens professionnels, pour que, dans un premier temps, il y ait un sentiment de liberté de la parole avec un groupe qui se connaît, qui fait remonter des informations. Et puis, nous, on les digère. Et puis, dans un second temps, on peut aller discuter avec. Et aussi l'importance de travailler avec des publics très ciblés, dans un premier temps, plutôt que de faire des séances plénières où, là, c'est la même chose: il n'y a peut-être pas la même sensation de pouvoir communiquer l'information. Beaucoup d'associations nous déconseillent ça, en nous disant d'éviter de faire des ateliers trop ouverts ou trop mélanger, du point de vue des générations. Elle disent : dans un premier temps, faites des ateliers séparés, parce que les jeunes filles n'oseront peut-être pas dire devant les jeunes garçons qu'elles ne sont pas à l'aise quand ils zonent devant l'entrée de l'immeuble. Elles ne vont pas oser le leur dire. Alors que, si elles sont toutes ensemble, elles le diront, tu vois. Donc on a d'abord appris à

travailler point par point et puis à procéder à la mise en commun. Et là où on a vu de très grosses différences aussi, c'est entre les assos qui étaient plutôt dans la phase opérationnelle, donc chargées de réaliser des activités pour aider à l'inclusion des différents publics. Il y a des assos qui défendent vraiment le fait que les activités doivent être mixtes et il faut promouvoir la rencontre, la mixité, promouvoir des événements en commun. Par exemple, c'était l'occasion d'organiser des petits tournois sportifs et, eux, leur idée, c'était de faire en sorte que, d'office, les équipes soient mixtes. Et une autre asso était vraiment opposée à ça! Pour eux, pour arriver à une occupation un peu plus égalitaire, il fallait faire des activités uniquement avec le public précarisé, en l'occurrence c'était des jeunes filles, et faire des moments d'exclusion d'occupation des terrains en disant que, par exemple, de 14h à 17h, c'est que pour les jeunes filles. Et là, les assos entre elles, bien que spécialisées, elles se confrontaient vraiment! Tu vois que, même des gens qui sont au quotidien avec cette problématique, cette thématique, ne sont pas d'accord. Alors nous, qui ne sommes pas du tout experts, qui avons une formation d'architectes, on se sent un peu perdus. On se demande quelles sont les bonnes solutions, quelles sont les bonnes pratiques, comment s'y retrouver? Ce n'est pas facile. Je trouve qu'on est souvent un peu perdus avec cette question-là. Il y a des guides qui existent, il y a un qui est assez connu, qui a été édité par la mairie de Paris, c'est un peu un guide d'un bon aménagement d'un espace public généré, sur sa prise en compte de l'aménagement. Ce sont de premières choses qui existent, mais ça reste assez général et, quand nous, on le lit en tant que bureau d'études, voilà: faire attention à ce qu'on ne crée pas, dans l'aménagement, de parties qui seront pas trop utilisées par un même public, c'est hyper dur à anticiper. On se dit: tiens, je fais un bel espace ouvert, lisible, une bonne signalétique, avec des activités sensées être mixtes. Comment anticiper quel public va l'occuper? A quel moment? Quel sentiment ça va générer? C'est hyper compliqué. Et donc, on est tout à fait d'accord avec toutes les recommandations qu'on peut lire dans ce type de guides, ça, il n'y a pas de soucis, mais pratiquement, comment être sûr? Ou comment ce qu'on a fait va-t-il amener au respect de la recommandation? Ça, c'est très difficile. On recommande par exemple d'avoir une lisibilité de l'espace public importante, notamment de signalétique des services, des distances, des chemins possibles, des ouvertures, de toujours bien voir l'environnement autour et, comme ça, on peut avoir le sentiment d'avoir d'autres endroits où aller, avoir des gens qui nous voient, un peu un contrôle visuel et social. Ça, on sait le faire un peu, dans l'aménagement, en imaginant des espaces qui ne sont pas fermés. Mais, en même temps, si on veut des espaces un peu plus spécifiques de jeux, comment s'assurer que c'est aussi pour le public féminin? Et alors, derrière ça, il y a aussi la question que cela revient un peu, malheureusement, à séparer aussi les gens. Donc, quand on voit des recommandations... Allez: les premières initiatives sont plutôt venues d'une mouvance égalitaire ou féministe, mais avec une volonté égalitaire. Et c'est légitime puisque c'est l'un des publics précarisés. Mais voilà, tout un tas d'hommes peuvent aussi se sentir très mal à l'aise par l'occupation d'un autre public d'hommes dans l'espace public et peuvent ressentir les mêmes gênes. Malgré la différence de genre, il y a la perception individuelle qui rentre là-dedans. Donc, ce qu'on essaie plutôt, c'est de sortir un petit peu juste de la distinction hommes/femmes, mais de plutôt penser à: comment se sentir au mieux dans l'espace public et avoir toujours un endroit où on peut avoir sa place. Mais sans négliger parfois la réponse à certains usages, quand on nous demande de réaliser par exemple des espaces de types espace de fitness dans l'espace public. Voilà, dans tous les exemples que j'ai vus pour l'instant, que ce soit à Brussel ou dans d'autres grandes villes, ce type d'espaces est pour l'instant principalement utilisé par de jeunes hommes. Et, en même temps, il faut aussi ce type d'espaces, parce qu'il répond à une demande. Donc, peut-être qu'il faut décliner différemment à différents endroits, avec des niveaux d'intensité et c'est là où, moi, personnellement, je ne sais pas encore le faire. Et je n'ai pas encore rencontré de paysagistes qui ont les réponses, qui disent d'office: comme ça, ça marche! Donc c'est difficile vraiment, c'est une question difficile. Elle est essentielle, mais difficile.

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous, est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particuliers ?

Oui. En tout cas, je pense que ça manque d'instruments et de méthodes. Donc ce serait bien qu'il en ait plus qui soit créés. Maintenant, je pense qu'il faut beaucoup tester les choses et les méthodes et ne pas hésiter à les démultiplier. Parce que, comme on vient de l'expliquer avec les deux assos, avec l'une qui a une méthode très mixte et l'autre une méthode plutôt séparatiste, moi, je sais pas te dire si c'est A ou B la bonne manière. Donc, je pense qu'il faut démultiplier les choses. Peut-être faire des variations. Une fois séparé, une fois mixte, etc. Il faut tester tout ça et ce n'est que plus tard qu'on aura un retour là-dessus. C'est en tout cas encore très jeune, en tout cas à Brussel, au niveau de cette thématique. Je suis persuadé qu'il faut développer ce genre d'outils, mais qu'il faut aussi les expérimenter avant de dire lesquels sont pertinents.

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Parce que ça semble un peu évident maintenant. A partir du moment où les constats sont faits sur le terrain, qu'on fait des enquêtes, quand on voit qu'il y a chez de nombreuses personnes le sentiment de ne pas pouvoir occuper en toute liberté l'espace public, ou de ne pas pouvoir se sentir suffisamment à l'aise pour l'occuper, c'est qu'il y a un problème. Il ne faut pas nécessairement que toutes les personnes puissent occuper toutes les parties. Une solution parfaite n'existera pas. Mais, en tout cas, qu'on puisse répondre aux publics qui ne trouvent pas actuellement leur place dans l'espace public. Et ça peut prendre plein de formes, même au-delà du genre. Je sais qu'à Etterbeek, on était confronté à un square urbain qui était plutôt accaparé par un public marginalisé,

eh bien, là, c'est tout le reste du public qui a du mal à y aller, dans l'espace! C'est une plaine de jeux: je ne vais pas y aller avec ma petite fille, je ne m'y sens pas à l'aise. Tu vois, même au-delà du genre, je pense qu'il y a la question de l'appropriation de l'espace, il faut l'améliorer et donc c'est pour ça que ça nous semble essentiel de l'étudier. Pour moi, c'est plus large, donc, pour les deux raisons qu'on a évoquées ici. Parce qu'il ne faut pas tout ramener au genre car, au sein même d'un public il va y avoir des différences de perception. Il y a le genre et plus large aussi. Parce que la différence entre les publics précarisés ou ceux qui ne sentent pas la possibilité d'accès, elle va au-delà du genre. Parfois c'est la différence intergénérationnelle, de la différence plutôt sociale et qui, elle, est au-delà du genre. Je prends un exemple: j'ai beaucoup travaillé dans le quartier Magritte et je l'ai fait un peu aussi avec les master 1, justement. Mais, dans ce quartier, il y a plutôt un haut de versant un peu chic, avec un centre culturel, avec de petites maisons sympas et une classe moyenne qui s'y est installée. Et, à quelque centaines de mètres, il y a une cité sociale, avec des conditions de vie très difficiles et ils ont des grands espaces publics tout-à-fait ouverts. Il n'y a personne! Enfin, ils habitent à deux rues, il n'y a personne de ce quartier moyen-aisé, qui soit jamais allé se promener dans les espaces publics de la cité sociale, simplement parce qu'il se disent: non, ce n'est pas chez moi, on ne va pas m'y accueillir, je ne vais pouvoir occuper les infrastructures, si je m'assieds sur un banc, on va me regarder bizarrement. Et donc là la question est au-delà du genre: c'est hommes, femmes, enfants, grands-parents, qui n'osent pas aller là où il y a hommes, femmes, enfants, grand-parents. Donc, tu vois, c'est pour ça que la question de l'occupation de l'espace public, elle est plus large, elle est générationnelle, culturelle, genrée. Et la prise en compte du genre est un moyen de lire cette problématique d'occupation.

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Pour moi ça passe pas différentes choses, ça passe par la formation ou ça doit être plus régulièrement mis sur le tapis sur différents projets. Et je suis tout à fait d'accord avec Madame Sauvat : il y a la question du genre et les autres publics. Dans les ateliers, les enseignants doivent s'assurer que c'est à un moment pris en compte, que vous y avez réfléchi. Donc, il y a cette partie formation. Il y a une deuxième partie, qui est la mise à disposition d'outils. Mais, du coup, de la création d'outils, de méthodologies etc., et une partie études, pour analyser les espaces publics récemment réalisés, voir ce qui a posé problème. Vraiment faire une étude, pour voir ce qui a bien fonctionné et pourquoi, rentrer dans le détail et vraiment communiquer là-dessus. Tant que ça se limite à des recommandations, c'est quand même difficile de savoir quoi faire. Je pense qu'il y a un gros travail qui doit être fait, mais ça c'est plutôt par des gens qui font de la recherche. Mais donc comprendre comment certaines réalisations d'espaces publics ont influencé le genre. Il y a peut-être des réalisations qui n'étaient même pas du tout pensées, à la base de la prise en compte de cette question, et qui sont peut-être de très bons exemples aujourd'hui, parce qu'elles fonctionnent très bien. Et peut-être que pour d'autres, qui y ont fortement pensé, qui ont voulu faire des choses, ça ne marche pas. C'est aussi par l'étude de ces cas qu'on va avoir un retour d'expérience suffisant pour pouvoir enseigner les bonnes choses et donc pouvoir dire aux paysagistes comment bien faire. Donc il y a trois axes : formation, étude des cas et diffusion de l'information.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui, mais certainement pas seul, au niveau du paysagiste. Il faut un urbaniste, un sociologue, les assos, bien plus que le paysagiste. C'est plus qu'intéressant. Ça doit faire partie de nos projets à chaque fois, il faut s'assurer qu'on a essayé au mieux de prendre cette question en compte. Existe-t-il des espaces qui sont plus genrés que d'autres ? J'ai l'impression les quelques cités, les ensembles hauts, les héritages des cités sociales brusselloises. On entend quand même souvent dans les contrats de quartier... Enfin, si tu prends les trois derniers contrats de quartiers qui sont sortis, là, il y a une semaine, ils ont tous choisi la thématique des cités sociales et du travail des espaces publics de ces cités sociales. Et il y a certainement derrière ça - pas que certainement! - il y a aussi la question de l'occupation de l'espace public et de la prise en compte du genre dans l'occupation. Ce type d'espaces publics, quand il est mêlé à des infrastructures denses, où il y a des conditions sociales précaires, c'est vrai que l'occupation de l'espace public est compliqué. Après je remarque aussi (mais c'est peut être cliché) que, dans tous les grands parcs urbains publics brussellois, dès qu'il y a des infrastructures un peu multisport, etc., j'y vois extrêmement peu les jeunes filles y faire un petit match de basket entre elles, ou un petit match de foot. Si ce n'est pas jamais. Enfin, je ne sais pas. Ces lieux ne posent peut être pas de problèmes aujourd'hui, parce que ça fonctionne entre les groupes, souvent accaparés par un phénomène de quartier, mais c'est très souvent à 90-95% un public masculin qui joue dessus. Donc, ça ne pose pas de problème, mais ça pose un problème derrière, parce que l'accès au multisport public pour les filles, il est quasi inexistant... Et alors, on peut voir dans les guides: réaliser d'autres formes de sport, des terrains un peu « dance », etc. Mais, concrètement, tout ça nécessite un accompagnement ou des activités aussi. Parce que, si tu fais un peu une esplanade, au final tu l'utilises un peu comme tu veux et, si un groupe décide de venir s'y mettre et de s'y poser, surtout s'il y a des gradins, ça ne marche pas, voilà! Ce n'est pas évident. Et c'est là où certaine ou certaine asso défend des règlements d'utilisation horaire ou journalière, en disant: le mardi, c'est jour des filles, etc. On remarque aussi la question des entrées des immeubles, ou la connexion entre l'espace public et l'entrée d'un bâtiment ou de service. Dès qu'il y a des grandes assises, il y a des regroupements de personnes et ça peut exclure parfois d'autres publics. Je trouve que ça fonctionne beaucoup mieux dans tout ce qui est plaine de jeux, des fontaines sèches où, là, c'est souvent un peu plus mixte. C'est vrai que le terrain sportif est peut-être un peu plus problématique. Parfois, les commerces aussi, des terrasses ou des espaces devant un petit commerce qui est ouvert sur la rue ou un petit Paki, ou quelque chose comme ça, ça peut créer aussi un attroupement plutôt masculin,

parce que les gens vont boire un petit peu plus, fumer, donc ça exclut parfois un petit peu une autre fréquentation. Mais c'est du cas par cas. C'est dur de faire, de généraliser un peu le type d'espace. Les toilettes publiques aussi, qui sont aussi souvent plutôt à destination des hommes. Quand on voit ces urinoirs protégés, moi je sais que mon épouse me dit que jamais elle n'irait dans une toilette publique, comme ça, au milieu d'une place, elle y serait trop mal à l'aise. Donc la question de l'accessibilité aux toilettes fait partie des préoccupations. Parmi tous les points à étudier, c'est vrai qu'il y a ça. Déjà, c'est un lieu un peu dégueulasse, où tu vois un homme qui est occupé, le dos retourné, tu n'as pas vraiment envie d'être dans cette zone-là. Donc, il y a un rayonnement autour de ces toilettes qui exclut aussi parfois un peu un certain public.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mr Kandjee

Date : 12/05/2021

Durée : 33 minutes

Code : KT6

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter, ainsi que votre parcours professionnel ?

Je suis architecte paysagiste, j'ai été formé principalement en France d'abord à l'école Du Breuil à Vincienne, plutôt orientée sur la conception de jardin ou sur la connaissance des plantes à cette époque-là, et ensuite à l'école du paysage de Versailles, où j'ai fait le cursus complet, à part un an en Erasmus aux Pays-Bas. Là, je me suis plus exposé aux questions d'urbanisme et d'architecture donc, ce qui n'était pas forcément présent dans la formation. Très rapidement, mon parcours professionnel: j'enseigne depuis 17 ans. En parallèle, j'ai fondé une pratique professionnelle avec un associé qui est architecte et le bureau a démarré aux Pays-Bas, à Rotterdam plus exactement. Ensuite, il s'est déplacé à Paris, à Barcelone, toujours sur deux sites, et, plus récemment, depuis une dizaine d'années, à Brussels. Paris, Brussels, voilà! Le champ de travail couvre grosso-modo l'aménagement principalement d'espaces publics, la commande classique, traditionnelle des paysagistes, on va dire, très peu de commandes privées. Et, en terme de positionnement, on travaille assez fort sur l'articulation entre paysage et urbanisme. Comment le paysage peut être une forme qui sous-tend l'urbanisme, l'espace ouvert d'une manière générale et de manière trans-scalaire et si possible prospective. On a beaucoup de travaux qui concerne la prospective territoriale, dont notamment en ce moment une réflexion sur le « futur décarboné » du Grand-Duché du Luxembourg, y compris les régions transfrontalières. Donc, là, c'est une question qui est principalement quantitative: comment est-ce que l'on décarbone le fonctionnement d'une région ? Et quelle transformation ça a sur les paysages ? Ce n'est pas une entrée par le paysage, c'est une entrée par le chiffre. Voilà, c'est ce sur quoi on est engagés. A Brussels, nos travaux sont principalement à Brussels pour des raisons de choix. J'ai fait un doctorat de recherche par la pratique et, dans cette recherche par la pratique, je me suis demandé comment travailler à Brussels était différent de travailler ailleurs, dans un autre contexte et comment on a dû s'adapter pour répondre aux spécificités locales de la commande publique brusseloise, ou des questions tout simplement sociétales brusseloises. On a été plus ou moins repérés par un projet qui s'appelle Park Farms, qui a été mené avec ma femme qui est designer sociale, architecte de formation, et qui elle aussi a fait son doctorat de recherche par la pratique et qui a utilisé son doctorat pour fonder sa pratique. Et elle, elle vient clairement d'une pratique marginale qui est de dire: Comment on s'intéresse aux personnes auxquelles on ne s'intéresse pas ? Donc elle a travaillé avec les migrants. Elle a eu son diplôme sur « la place des migrants », il y a très longtemps, avant qu'on en parle à cette échelle-là, sur la prostitution, le quartier rouge à Brussels. Donc ça nous emmène vers quelques collaborations dans lesquelles cette empreinte, cette focale, cette attention sociale est présente. Et puis, du coup, on travaille de concert. Voilà j'essaie d'être rapide.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Je pense que c'est très nouveau pour les concepteurs. On n'est pas forcément formés, on ne l'a pas forcément abordé, on n'est pas outillés, en fait, pour être plus exact. Moi, j'ai rencontré cette thématique d'abord par l'enseignement. Donc j'ai suivi un diplôme à l'UCL sur la problématique suivante: c'était une jeune architecte qui a choisi de faire son diplôme sur la représentation des espaces publics à Molenbeek. J'ai suivi son travail et son travail a porté sur le fait de suivre un groupe d'adolescentes sur plusieurs mois, marcher dans Molenbeek avec elles et documenter ce qu'elles voyaient, pour comprendre qu'elle était leur perception réelle de l'espace public ou l'espace ouvert. Et j'ai plus appris de ce travail que de mes propres travaux. Voilà, ça, c'est ce qui a été la puce à l'oreille d'une certaine manière! Et donc, en conclusion, je vais le dire simplement: ce que disaient les adolescentes à Molenbeek, c'est qu'elles avaient besoin d'espace à elle; que, pour elles, l'espace était assez monopolisé par les garçons, parce que la vocation des espaces était beaucoup sportive et ludique, et qu'il y a un accaparement de l'espace au détriment des autres. Je le fais de manière caricaturale, mais la conclusion, c'était qu'elles cherchaient dans l'espace ouvert des lieux plutôt de « salon », des lieux d'entre-soi, des lieux pour être dans une autre temporalité, des lieux pour être ailleurs en dehors de chez soi, mais pas forcément exposés, une forme d'intimité, c'est pour ça que je parle de salon. Et paradoxalement, l'année d'après, j'ai suivi un autre diplôme sur la place des sans-abris dans l'espace public et c'était exactement les mêmes conclusions. Donc pour moi, la question du genre n'amène pas à des réponses spécifiques, le projet pour les femmes, ou le projet pour les adolescentes, mais plutôt à réfléchir à des projets plus inclusifs en général, qui posent une critique

assez directe sur la manière dont on fabrique l'espace public aujourd'hui, qui sont en général lissés. C'est-à-dire qu'on est dans l'écriture de ce que l'on appelle le tapis, du grand tapis ouvert, bien dégagé, qui permet, en gros, la polyvalence et la sécurisation de l'espace. Et on est face, finalement, à ce que l'on pourrait appeler la rugosité de l'espace public, où ce sont de petites dimensions complémentaires. Et, à titre d'exemple, dans nos projets, enfin bien avant la question du genre (je m'éloigne, après je reviendrai à vos questions), l'un de nos premiers projets, c'était à Lille, l'un de nos tout premiers projets, 2005-2006, qui a pris dix ans pour sortir. En fait, c'était un petit espace délaissé à Fives, si vous connaissez Lille, c'est du côté du ring. C'est un quartier très paupérisé, c'est l'équivalent des quartiers anciens brussellois. De petites fenêtres, de petits habitats en briques R+2, taux de chômage plus de 60%, trafic de drogue, etc. Et, en fait, sur le site, il y avait un ancien équipement public qui avait arrêté ses fonctions. Donc, il y avait un site en attente. La ville de Lille a lancé une consultation pour faire un square et nous avons travaillé sur l'idée d'un « déjà là ». Faire avec un « déjà là ». C'était, morphologiquement, des murs, des murs en briques qui composaient une série de jardins en lanières. On a milité pendant 3 ans pour que la ville achète la parcelle à côté, qui était occupée par un garage. In fine, ça prend 5 ans. La commune achète donc le jardin double. Mais, ce qu'il faut retenir, c'est que, nous, on s'est battus, même si le jardin doublait, pour garder le mur qui séparait les deux espaces. Et on a commencé à le trouser pour passer de l'un à l'autre, en disant que c'était intéressant de jouer avec ces deux espaces. Et, ce faisant, on a aménagé des coins - ce qu'on a appelé des coins, le coin d'un mur qui se retournait - volontairement, parce que l'on savait que c'était là que les ados et aussi le trafic se passait. Et on n'a pas ignoré cette condition, en disant que ce n'est pas parce que l'on allait ouvrir un espace public qu'il fallait se dire : on oublie qu'il y a une thématique de deal. Elle existe et elle ne peut pas être résolue par l'espace public, elle doit être résolue par d'autres outils et accompagnement. Mais ce sur quoi on a milité c'est que, dans un espace, on fabrique de la différence et des espaces de différenciation.

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Non, pas le genre, parce que c'est une question trop spécifique et, comme je l'ai dit, quand on regarde le sans-abrisme, les mêmes questions se posent, en fait, finalement. Je vais le dire autrement, on a fait le concours pour le parc Maximilien l'été dernier, il y a eu un grand concours à Brussel avec des équipes invitées. C'était la première fois, dans un cahier des charges, qu'il était explicitement dit que la réponse devait porter une attention particulière au genre, à la question du genre. Donc, c'était dans le cahier des charges. Et après, quand on s'est renseignés, quand ma femme s'est renseignée vis-à-vis des acteurs de terrain, de quoi parlait-on ? il n'y avait pas grand-chose, en fait. C'est-à-dire, si on allait faire des enquêtes sur le terrain, est-ce qu'il y a un enjeu lié au genre, ici ? Bah non. Et donc, en fait, on commence à le mettre dans les cahiers des charges parce que c'est une demande politique d'abord. Et c'est très bien qu'on l'y mette, parce que ça oblige les concepteurs et les acteurs à considérer que c'est une question qui existe. Mais, pour moi, ce n'est pas une question unique: demain, on pourra dire attention aux sans-abris, attention à... Aujourd'hui, on parle plutôt de... - et c'est là que je trouve que la question du genre est trop serrée - le débat d'aujourd'hui est plutôt sur: « comment on rend l'espace public plus hospitalier? ». Et donc, vous avez plein de séminaires - et j'imagine que vous les suivez - du Metrolab à Brussels, sur les politiques d'inhospitalité ou d'hospitalité, je ne sais pas si vous êtes au courant de ça. C'est ça qu'il faut regarder; ça va nourrir votre travail, d'ailleurs. Il y a une conférence demain ou après-demain, où la question qui est posée est: « Quelle est la place des migrants dans l'espace public ? » Et donc il y a un expert brussellois qui parle et un expert de Lausanne. On dit: à Brussels c'est problématique; à Lausanne ça ne l'est pas... Pourquoi ? Moi, frontalement, c'est un enjeu, mais parmi d'autres.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Ça implique de sortir des stéréotypes, c'est-à-dire de se poser la question: pour qui l'espace est fait, pensé ? Et, en général, implicitement, il y a des codes. On nous dit: il faut de l'écologie, il faut de l'unicité, il faut ci, il faut ça. Mais on n'est pas trop prescriptif, à Brussels, je trouve. Il y a des endroits où on est plus direct. Je vais dire: les meilleures commandes sont celles issues d'une étude de programmation. C'est-à-dire qu'il y a un travail de terrain, avec des acteurs, et on pose la question aux acteurs de: comment doit se fabriquer un espace à venir. Et, de là, émergent un certain nombre de besoins, de ressentis, d'expressions, qui fabriquent un programme. Ce programme est donné à un concepteur et il est, en principe, plus fin et plus juste, par rapport à une réalité, à un temps donné. Parce que, bien évidemment, il y a beaucoup de mouvements dans certains endroits sociaux. Donc ça, ça permet de mieux travailler. Sinon, en général, on laisse carte blanche aux concepteurs. On leur dit: débrouillez-vous, inventez nous quelque chose d'intéressant. Mais ce n'est pas très prescriptif. Pour moi, c'est le tout début, on commence à voir des prescriptions: « attention au genre ». Peut-être que, dans quelques années, ce sera un petit peu plus fin et voilà. C'est juste d'avoir un regard plus transversal, plus large. Mais, à la limite, d'une certaine manière, on le savait déjà. Ce n'est pas parce que l'on a posé la question du genre que... Pour moi, la question du genre, elle est posée par le politique. On a besoin de répondre à ça, parce que c'est une question de société qui remonte. Et pourquoi est-ce qu'elle remonte ? Pourquoi est-ce que l'on fait un ministère de l'égalité des chances? Pourquoi est-ce que l'on fait... A un moment donné, je crois qu'il y a, même dans les compétences de la ministre en charge à Brussels, il y a la question du genre. Enfin, je ne suis pas très précis là-dessus, mais j'ai l'impression que c'est sociétal et politique. Et, du coup, ça arrive et ça infuse les modes de production. Mais je crois que la plupart des concepteurs et conceptrices sont tout-à-fait au fait. Enfin, pour moi, ce n'est pas une nouveauté. Ça permet de mieux arbitrer (la demande publique) c'est-à-dire que, souvent - je ne parle que du contexte brussellois - qu'ici, la pression est telle sur l'espace, que l'on veut en général privilégier la maxi-polyvalence et donc, du coup, il y a une forme de pression très forte. Le manque de jeux, le

manque de maillage jeux et on va dire l'écologie - on va le dire simplement - et il y a toujours cette confrontation entre la place que prennent les choses et la demande sociale sur l'espace. Dès qu'il y a des espaces qui sont construits, il y a une énorme pression d'usage. Brussel Environnement parle tout le temps de la contrainte des sols, par exemple. Personne ne regarde la contrainte des sols: le fait que les sols soient trop utilisés et que, du coup, on a un tassement des sols, et que, du coup, c'est très difficile de créer des espaces à ambition naturaliste ou végétale. Tout ça pour dire qu'il y a une telle pression que les arbitrages en générale, c'est pour faire des interventions qui vont vers le plus d'usages possibles, le plus de polyvalence. Sauf que le retour de terrain, c'est que cette polyvalence est faible, parce que il y a un accaparement des espaces par certaines tranches d'âges. Dès qu'on veut faire l'espace de jeux et de foot, on peut déjà se projeter en se disant que ce ne sont pas les adolescentes ou les jeunes filles qui vont utiliser ça. C'est ça, en fait. Et, pour en revenir à votre question, l'intérêt de le formuler c'est de dire: attention, il faut ménager, il faut avoir une attention particulière sur le fait que l'espace qu'on a conçu réponde à plusieurs publics, dans les arbitrages qui doivent être faits.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particuliers?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis, comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Ça doit être intégré dans les formations parce que les formations doivent tout le temps s'adapter à la réalité des enjeux auxquels on doit et on devra répondre. Parmi les nombreux enjeux auxquels on doit répondre, il y a cette question du partage des espaces publics, mais qui est assez spécifique. La question ne se pose pas du tout de la même manière dans un centre rural que dans une métropole précarisée. Donc, c'est très spécifique à des contextes de travail donc. Il faut pas que ça devienne des critères d'évaluation, où l'on coche des cases, et puis on a fait un bon projet parce que l'on a répondu à tout. Evidemment, ça doit être intégré, mais principalement quand on parle de... Quand on enseigne le paysage, on doit normalement enseigner qu'il n'y a paysage que s'il y a être humain. Donc, sans être humain, il n'y a pas de paysage. Et après, on dit quels sont les êtres humains; ça c'est déjà le point de départ. Et après, je pense qu'il y a l'enseignement lié à la conception de l'espace public. Il y a des modules dans notre formation qui sont liés à ça, notamment, l'espace public hérité. En bachelier 2, il me semble. Donc, je pense que c'est là que ces questions doivent être abordées principalement, quand on s'intéresse à l'espace public. Et puis après, quand on s'intéresse aux processus qui amènent à co-encadrer, à co-générer des consultations publiques ou des productions, il y a à se dire: qui sont les participants? Parce que, ça aussi, c'est une critique très forte de la production contemporaine. C'est que, quand vous regardez quelles sont les personnes qui sont consultées, quand on demande leurs opinions à des habitants futurs d'un espace public, en général, les adolescents ne sont pas présents. Donc on a que les tranches d'âges seniors ou de jeunes parents revendicatifs! Je caricature, mais on a une représentation très partielle de la réponse. La population jeune, qui est le plus en « besoins », en demande, n'est pas représentée. Et quand il y a des représentations, en règle générale, - moi ça fait 12 ans que je travaille à Brussels - c'est toujours des représentations masculines. Donc, quand on travaille à gare de l'Ouest, en plein contexte de militarisation de l'espace public, à la station Beekkant, on interdit aux jeunes l'espace public, quand les forces militaires disent: arrêtez d'occuper l'espace public. Ce sont évidemment des jeunes et un public principalement masculin qui s'exprime et qui dit oui. Alors... bémol là, où je vais finir en me contredisant. Toujours sur la gare de l'ouest, ce qui est remonté beaucoup du terrain c'est... Donc, c'est une grande friche de 13 hectares qui lie l'ancien Molenbeek et le nouveau et qui est vécue vraiment comme une limite urbaine importante. Et, en fait, au milieu il y a une passerelle qui s'appelle la passerelle Beekkant, qui est au niveau du métro Beekkant. C'est la seule qui permet de traverser, sur 900 mètres de long. Et, en fait, ce qui est remonté du terrain, c'est que la plupart des femmes et des adolescentes détestaient cette passerelle, parce qu'elles la trouvaient anxiogène. Et donc, du coup, elles faisaient systématiquement le tour du site pour aller d'un bout à l'autre, ce qui est assez long, on parle de plus de 900 mètres. Donc, pour aller à une école, pour faire ci, pour faire ça... Du coup, c'est devenu un projet prioritaire, pas uniquement pour cette question, mais cette question a nourri la nécessité de retravailler sur la passerelle Beekkant et de mettre des moyens financiers dessus, etc. Et maintenant, c'est un projet qui a une sorte de vie un peu léthargique, à la Brusseloise. Tout prend beaucoup de temps. Mais néanmoins, ça c'était l'un des retours qui revenait clairement. Une traduction de terrain qui a eu une traduction claire dans des évolutions de programme. Donc oui, ça doit être intégré dans la formation; ça doit être mieux abordé, mais ça doit être aussi abordé par des personnes compétentes, c'est-à-dire par des personnes qui savent parler de cette réalité de terrain et qui la connaissent. Et donc la question, pour moi, c'est : comment est-ce que l'on capte la parole, la parole genrée? Où est-elle exprimée ? Et qui parle, en fait? Et ça, pour ma part, c'est une difficulté. Ce n'est pas assez présent.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui, plus que pertinente. Mais, comme je l'ai dit, pas la seule. La question du genre en soi, elle est un peu creuse. Ce n'est pas la question du genre qui est pertinente. C'est: qu'est-ce que c'est d'être une jeune musulmane dans l'espace public ? C'est quoi de venir des pays de l'Est ? Ce n'est absolument pas du tout le même rapport à l'espace public. Et de cataloguer en disant, entre guillemets: « il y a une question de genre, enfin il y a un aspect

genré » c'est pas assez fin. Je crois que la réalité est très différente. Molenbeek ce sont des logements surpeuplés, ce sont des frères et sœurs qui habitent dans les mêmes pièces. L'échappatoire, c'est l'espace public, mais pas n'importe lequel, parce qu'il faut qu'il soit sécurisé. C'est plus complexe que ça, c'est une question pertinente mais à affiner, qui doit trouver sa transcription, ou son explicitation, avec des études de programmation plus fines.

Souvent, moi, ce que je rencontre, c'est : « la question du genre et vous vous débrouillez » et « oui bah non désolé, de quoi parle-t-on concrètement ? » C'est ça qui manque un petit peu. L'attention au genre nous amène à réfléchir à l'espace inclusif, c'est tout. Et, à partir de là, on peut se dire : pour qui ? pour quoi ? comment ? Et là, on peut parler de tout, on peut parler du PMR, on peut parler de la personne en revalidation, on peut parler de la personne fragile qui a des problèmes psychologiques et c'est ça l'inclusivité. C'est bien d'ouvrir le spectre et de parler de genre, mais il ne faut pas que ça devienne non plus une... comme on a connu le greenwashing. C'est-à-dire qu'on a dit, à un moment : il faut absolument que l'on « verdurise » l'espace et demain, on va dire : on doit genrer, travailler avec le genre. C'est bon. On a coché les cases. Et ça, c'est un petit peu la limite critique. Moi je préfère parler en termes d'hospitalité ou d'inclusivité.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mme Martineau

Date : 28/04/2021

Durée : 55 minutes

Code : MJ8

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Donc moi, j'ai fait des études en biologie, d'abord en physiologie végétale et puis je suis partie faire des études de paysagiste à Blois. J'étais dans les premières années des écoles de Blois, dans les années 1990 jusqu'en 2000. Ensuite, je suis venue à Brussel parce que j'avais une attirance énorme pour cette ville et, justement, ce qui me plaisait dans l'image de cette ville c'est qu'elle est justement (...) on peut se l'approprier de manière assez libre, à l'inverse d'autres villes qui sont assez « cliché » dans leur façon de... assez fermées. Donc je suis venue ici avant d'être dans une recherche professionnelle particulière. C'était plus un attrait pour la ville. Là, j'ai travaillé pendant 5 ans avec Yves Hubert qui était, à l'époque, un paysagiste du bureau de Jean-Noël Capart à Brussel. Mais, moi, je travaillais sur des projets français, le parc de la Deuille notamment ; j'ai travaillé dessus pendant 5 ans. Avec d'autres petits projets personnels en parallèle. Puis je suis partie en Angleterre pendant 3 ans avec un bureau de paysagiste et d'urbanisme à Oxford ; ça s'appelle (...) J'ai surtout travaillé sur un énorme projet d'une ville nouvelle et comment les paysagistes créaient un socle paysagé avant même les projets d'architecture. Donc on travaillait ensemble avec des ingénieurs et des écologues, à ce stade-là, et également des urbanistes. Il n'y avait pas encore d'architecte, à ce stade du projet, donc c'était du long terme. C'était toute une ville au sud de Londres à (...) où il y a une station de l'Eurostar ; jusqu'en 2008, puis après, il y a eu la récession et tout s'est cassé la gueule et ça a eu pour effet de suspendre tous les gros projets. Et ce projet-là a redémarré avec toute une autre équipe, autant la maîtrise d'ouvrage que la maîtrise d'œuvre. Donc ils ont revu tout le projet quasiment. Ça, c'était 5 ans après. Donc c'est encore en cours, c'est en cours de mise en œuvre, mais ça a pris 10 ans dans les dents, évidemment. Puis je suis revenue à Brussel parce que j'ai eu une opportunité. Il faut dire que la récession, ça a jeté un coup de froid : travailler dans un bureau où il n'y avait plus que la moitié des effectifs puisque qu'il n'y avait plus de boulot... Donc je me suis retrouvée à mi-temps à Brussel en tant qu'enseignante en architecture, dans un atelier pluridisciplinaire avec (...) et à mi-temps en Angleterre, parce que j'avais encore l'espoir de continuer là-bas, jusqu'au moment où ce n'était vraiment plus réaliste de faire des allers-retours tous les quatre matins... Donc je suis revenue et, depuis, mon statut d'enseignante a pris de plus en plus de place, ce qui fait que j'avais de moins en moins de place pour exercer dans la pratique de paysagiste. Et puis surtout, je n'ai pas moi-même une structure, donc je suis en freelance, donc j'ai un statut d'indépendante complémentaire, ce qui est pratique. En même temps, l'enseignement ça prend tellement de temps... Donc ça devient compliqué et les projets sur lesquels je travaille sont de tout petits projets ou bien en association avec des architectes, sur des études de paysage. Donc l'espace public urbain, ça n'a pas vraiment été mon domaine, dans la pratique. Enfin si ! J'ai fait quelques petits projets d'espaces publics, mais peu, par rapport à ma pratique qui couvre - quand j'étais vraiment à 100% voire à 150% praticienne - une bonne dizaine d'années. J'étais, à part des études urbanistiques, ce genre de choses, plutôt dans la conception que vraiment dans la maîtrise d'œuvre, plutôt auteure de projet que suivi de chantier.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Moi ça me laisse un peu sceptique par rapport à ce qu'on entend par là, au niveau conception de l'espace public, donc par rapport à la profession de paysagiste qui est quand même de modifier une situation existante, un espace existant. Je t'avoue que je ne vois pas bien ce que ça implique, parce que ma crainte derrière ça, c'est qu'on soit dans une sectorisation de l'espace public. Comme si il y avait des espaces pour les hommes, pour les femmes, pour les enfants, comme si on mettait tout dans des cases, un petit peu comme on cherchait à le faire dans les années 60, par des hommes pour le coup, et par des architectes en général. Voilà, ça c'est un petit peu ma crainte, c'est que ce soit un petit peu exclusif.

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Non, parce que, comme je te dis, si tu prends en compte beaucoup d'éléments, il n'y a pas que le genre. Le genre fait partie des considérations à prendre en compte, mais ça ne peut pas se limiter à ça. Tu vois je trouve que ce qui manque actuellement dans l'espace public, à cause de la pandémie, donc depuis un an, il y a deux choses qui manquent: ce sont des toilettes dans l'espace public quand tu pars en virée comme ça quand tu vas te promener en ville, et puis des abris, il n'y a pas d'abri dans les espaces publics, il n'y a pas de préau, quand il se met à pleuvoir. Tu es coincée, tu ne peux pas te réfugier dans un café. Donc ça, c'est par rapport à ce qui se passe actuellement. Par rapport au genre, je ne sais pas. Je sais pas si la question des assises est quelque chose qu'il faut plus prendre en compte ? Est-ce que considérer le genre dans l'espace public demande qu'on regarde mieux la question des assises? Peut-être? Peut-être pas. Evidemment, si on parle d'un espace public où il y a des jeux pour enfants ou autres, on se doute bien qu'on va considérer ça, il faudra des assises pour les mamans qui attendent les enfants, pour qu'elles discutent entre elles, etc. Après, dans d'autres contextes, les bancs sont plutôt occupés par les hommes souvent. Je ne sais pas trop si on a une réelle portée là-dessus, parce que l'on touche à des trucs très sensibles du point de vue culturel. Parce que l'on ne parle pas d'une culture, c'est multi-culturel une ville. Le côté cosmopolite des villes fait qu'on ne peut pas généraliser. On ne peut pas réduire cette question-là au genre, elle doit avoir aussi des connotations en fonction des origines des populations. Enfin, ce n'est pas tant l'origine que la culture. Cette question-là (le social), on ne met peut être pas assez l'accent là-dessus dans les projets à l'école. Je n'en sais rien, mais ce sont des choses essentielles, c'est comprendre comment les habitants vivent leur ville et quand je dis les habitants, ce n'est pas un terme générique, c'est beaucoup plus précis que ça et, d'un quartier à l'autre, on ne parle pas de la même histoire, etc.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Je pense que, politiquement, maintenant aujourd'hui, c'est quelque chose qui revient tellement souvent qu'il faut en tenir compte. Je ne sais pas bien, en fait, ce que ça implique en tant que paysagiste. Bah, je pense que ça implique, dans les espaces publics qui sont conçus, de les rendre les plus agréables et les plus confortables possibles, mais je pense que c'était déjà le cas avant. Enfin je pense que, si on a un peu de bon sens en tant que paysagiste, on va naturellement créer des espaces qui tiennent compte à la fois des genres. Ce n'est pas quelque chose qui... Alors, après, que certaines personnes aient conçu des espaces qui soient mal foutus pour les femmes ou, je ne sais pas, pour les enfants, ça veut dire que c'est un mauvais design! Mais si c'est une bonne conception de projet, il me semble que ça tient compte des genres et pas que des histoires de genres, mais aussi, comme je dis, des enfants, ou même des personnes qui seraient là pour des occasions particulières. Je prends un exemple: un parvis d'église, par exemple, on se doute bien qu'il faut laisser de la place pour des mariages ou des enterrements devant l'église. Donc ça veut dire qu'il ne faut pas refermer l'espace à cet endroit-là. Tu vois? Ce genre de bon sens. Donc, pour les questions féminines, masculines, je pense que c'est la même chose.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Selon vous, pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

Tu dis ça comme si c'était une affirmation! Encore faut-il démontrer que ce n'est pas le cas. Tu vois, tu dis ça comme si ce n'était pas considéré. Je ne sais pas: à quel projet tu penses par exemple ? Tu vois, l'histoire des toilettes, je ne suis pas sûre que ce soit le rôle du paysagiste, de dessiner des toilettes, c'est plus la maîtrise d'ouvrage. Alors, oui, on peut le recommander; ce qu'on peut faire, c'est définir où les toilettes vont se situer sur une place, éviter que ça se trouve pile en face de l'entrée de l'opéra! Ce genre de considération spatiale. Je ne sais pas. Je n'arrive pas à voir, finalement: qu'est-ce que c'est un espace féministe? Moi, j'aimerais bien savoir comment ça se matérialise, comment ça se spatiale. Quels sont les critères qui font que nous, en tant que paysagistes, on peut vraiment considérer une autre façon de dessiner l'espace. Alors, oui, il y a les questions de fluidité, de largeur de l'espace, éviter de faire des couloirs étroits, des coupe-gorges. Mais ça, ce n'est pas nouveau.

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous, est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Je ne suis pas sûre que ce soit vraiment notre rôle. Disons que le genre, oui, mais pas que. Comme le reste en fait. Tout doit être dosé de manière à ce que tout le monde s'y retrouve et c'est ça qui fait la qualité d'un espace public. C'est ça qui fait qu'un espace public va être respecté, qu'il va être habité, qu'il ne va pas être vandalisé, etc. C'est qu'il a considéré tous les participants, tous les usagers et tous les usages surtout, d'un lieu. Et donc ce n'est pas que ça, mais en partie, avec le reste donc. Comme je te dis, tu ne vas pas faire des espaces hyper étroits. C'est vrai que c'est peut-être plus une question d'urbanisme, quand on y pense, parce que c'est plus dans la fabrique de la ville que dans la fabrique de l'espace public. L'espace public étant quand même une résultante de la manière dont la ville s'écrit et que, quand tu dessines un espace public, tu t'inscris dans un existant. Il y a des îlots, des façades, des rues, tu ne vas pas les transformer, tu ne vas pas péter les blocs parce que soudainement tu veux faire un espace public. Voilà! Ce n'est pas comme ça que ça marche! Les urbanistes, eux, créent des morceaux de ville (c'est peut-être une question d'échelle). Je pense que c'est plutôt dans les

parcs qu'on aurait un rôle à jouer, sur ce qu'il faut éviter. On va plus procéder par soustraction que par addition, aux éléments encombrants dans l'espace public, qui peut-être... Mais je pense que chaque espace public est... Je ne pense pas qu'on puisse émettre des règles. Ce ne sont pas des principes qu'on peut appliquer comme une recette toute faite, qu'on applique comme ça. Je pense que chaque espace a ses particularités. Par exemple, le parc de Foret, (...) c'est un parc avec beaucoup d'entrées, qui relie des parties de la ville; on peut le traverser, même les pelouses. C'est un parc ouvert la nuit, mais il y a de grandes clairières qui permettent d'être éclairé par la lune, il n'y a pas d'éclairage dans le parc. Donc je pense que l'on a plus de portée sur les parcs que sur les espaces publics. En plus, c'est un peu plus notre domaine que celui des architectes.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui, mais de manière mesurée. Parce que je ne pense pas que l'on puisse considérer ce point et le mettre en exergue, comme si il devait être au-dessus des autres, ça je n'y crois pas. C'est une tendance qu'on essaie de mettre en avant ces dernières années, et à raison certainement. Il y a eu des problèmes, donc je trouve que c'est bien d'y réfléchir. En fait, les sociologues, les anthropologues qui s'intéressent aux comportements humains dans les espaces publics, c'est très pertinent. Pour nous, c'est à considérer, oui, très bien! C'est vrai qu'on y pense plus maintenant qu'avant, mais de nouveau, moi, j'aimerais bien voir un espace public conçu récemment - donc, dans les 5 dernières années - qui prétend avoir tenu compte de ça et j'aimerais bien voir comment ça se matérialise. Tu vois, pour l'instant, j'ai encore des doutes sur le fait que oui, on en a tenu compte dans la réflexion; mais, comment ça se matérialise sur le terrain, ça, je ne sais pas. Pour l'instant c'est un peu vague, il y a beaucoup de blabla, il y a beaucoup de réflexions là-dessus mais, concrètement, je ne vois pas grand-chose. Il y a aussi quelque chose avec lequel il ne faut pas confondre, c'est le fait que ce soit un homme ou une femme qui conçoit l'espace. Ce n'est pas parce que c'est un homme qui conçoit l'espace qu'il s'oppose à la présence de la femme dans l'espace public. Il ne faut pas retourner le truc dans ce sens-là, parce que ce serait dangereux, ce serait une exclusion dans l'autre sens. Ne pas retourner le jeu, comme certains l'on fait. C'était particulièrement critique dans les années 60: la femme était très peu considérée dans l'espace public. Et, depuis au moins 30 ans, tu vois, les espaces conçus pour les poussettes, pour marcher avec des talons aiguilles, enfin, c'est quand même pris en compte. Bon, pas à Brussels avec les pavés, on n'y va pas en talons aiguilles et puis c'est tout! Par contre, ce qui manque ici, c'est la relation avec le genre et plus loin que ça. Donc c'est les transports, les moyens de transport publics qui devraient prendre ça au sérieux, plus que nous. Enfin ce n'est pas que, nous, on ne le prend pas au sérieux; c'est que nous, on le prend au sérieux depuis longtemps, avant qu'on en parle maintenant. On en parle, mais, bon, normalement, c'est déjà quelque chose auquel on pense presque instinctivement, intuitivement. En tout cas, moi, ça me semble évident. Enfin, c'est peut-être parce que je suis une femme que j'y pense! Je ne me pose même pas la question de si j'y pense ou pas, c'est évident, parce que je connais les besoins que je pourrais éventuellement avoir dans l'espace public où je pourrais passer beaucoup de temps. Mais c'est vrai que c'est pendant le confinement que j'ai remarqué ça le plus. Des besoins particuliers très précis par rapport à ça, parce que je marche beaucoup, aussi.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mr Christoph Menzel

Date : 29/04/2021

Durée : 24 minutes

Code : MC9

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Christoph Menzel. Je suis architecte paysagiste. J'ai fait mes études en Allemagne et aux Pays-Bas. De base j'ai un diplôme en urbanisme et je suis inscrit à l'Ordre des architectes aux Pays-Bas. J'ai mon propre bureau ici, à Liège. On est maintenant à quatre. Donc le bureau a pas mal... Oui, c'est toujours en train de croître. Ce ne sont que des étudiants de la faculté de Gembloux ULB, si je peux dire. Ah oui: j'enseigne à l'ULB et j'ai enseigné à la université d'Aix-la-Chapelle et à Maastricht, à l'université de Bouwkunst.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

En fait, il faut savoir c'est que j'ai fait mon diplôme à l'université de Kassel, il y a quelques années. A l'université de Kassel, c'était déjà un thème dont on a discuté lors de nos cours. C'est ancré dans mon travail, la question en soi. De telle sorte que, moi, je n'accepte pas de... Parfois, on a des clients qui disent : là, vous travaillez pour ceux ou pour ceux... Pour moi, l'espace public, c'est d'office, de base, être égal pour tout le monde, je pense. C'est ça ma réponse.

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui, oui.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Comme d'autres thèmes, je souligne encore le fait. Moi, je crois que l'espace public est pour tout le monde, pour tout le monde au même égard. Tout le monde doit être capable d'utiliser l'espace public également. Pour moi, c'est ça l'idée principale de l'espace public. Donc la question, c'est la même question que tu aurais pu poser pour: comment êtes-vous concerné par les gens en chaises roulantes, par les âgés, par les jeunes, par les enfants? Pour moi, c'est la base, c'est toujours que l'espace doit servir à tout le monde, l'espace public, hein.

Après, ici, dans mon jardin, c'est autre chose, ça c'est moi. Mais l'espace public, c'est l'espace de rencontre de tout.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

Pour moi, c'est pas une... Pour moi, c'est en effet une question parmi d'autres, sans vouloir dire... Oui, c'est même dans l'approche d'un projet, on essaie de neutraliser et de donner la même partie à tout le monde, je dirais ça comme ça. Je ne dirais pas que nous ne prenons plus en compte ça que d'autres questions, ça je ne peux pas dire, mais c'est ...

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

Tu sais, d'ici un ans, tu vas travailler dans un bureau, dans une administration, etc. Tu vas de plus... Moi, en tout cas, avec 20 ans d'expérience, je peux dire que ce sont des questions à se poser déjà dans la programmation, donc au tout début d'un processus. De même que, pour toutes les questions de participation, des processus de participation, avec des dessins de discussion, c'est trop tard, ça vaut pour rien! C'est pour la poubelle! Parce que, là, c'est trop tard! Donc, moi, vu que tu me poses la question, je dis: au plus tôt et de préférence avec un client qui a déjà pris ça en compte. Ça simplifie la vie pour nous, parce que, là, c'est comme une liste de devoirs à faire. Parfois, il faut l'évoquer, parfois, c'est même notre rôle de l'évoquer: « vous avez pensé à la problématique de ...? » Je te donne un exemple; pour le moment, tout le monde demande des bandes enherbées dans l'espace public, avec des arbustes, parce qu'il faut aussi une belle image en hiver. Le problème de l'arbuste, c'est qu'on ne peut pas voir à travers. C'est un problème dans l'espace public parce qu'il faut ça, créer des espaces un peu fermés, des espaces en dehors de la visibilité du grand public. Et ça ce sont des espaces d'anxiété, comme on dit en allemand des « un mot en allemand » donc tu comprends, c'est ça le jeu de notre profession. D'un autre côté, tu as les abeilles qui doivent pouvoir passer. Donc je comprends bien l'intérêt de vouloir planter large mais, en termes de sécurité sociale, ce n'est pas la meilleure idée. Pour revenir à ta question: le plus tôt possible et de préférence par le client.

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

Tu sais, là, c'est mon côté un peu conservateur, moi je vais dire: toutes les méthodes existent déjà, sauf qu'il faut les appliquer d'une manière juste et correcte. La participation, on la fait depuis 30 ans mais souvent on le fait à cache-cache, c'est trop tard. Donc je pense que les méthodes, bon... On peut toujours améliorer mais, d'après moi, les méthodes sont là, seulement il faut les appliquer de manière correcte et pouvoir parler avec la femme turque qui habite dans la maison et qu'on voit rarement, mais aussi au type qui est toujours le premier à ouvrir sa bouche quand il a quelque chose à dire, tu vois la méthode est là, les problèmes sont connus; Parfois, c'est frustrant.

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

La seule méthode que nous avons - que moi, j'ai - ce sont mes références et ma connaissance. Pour le reste, moi je ne suis pas sociologue. Moi, je ne saurais pas faire une enquête correcte, inviter les gens d'une manière correcte, à venir à un processus de participation. J'ai des remarques à faire: par exemple, si un client vient vers moi, je dirais: faites-le le plus tôt possible; mais souvent, on arrive trop tard et la seule chose que je peux faire c'est dire: Monsieur, Madame, j'ai vu ces exemples et ça ne marche pas ailleurs. Mais pour le reste, tu le sais bien, moi je tiens beaucoup à ma profession d'architecte paysagiste, concepteur de l'espace public, tout ce qui processus de participation, surtout l'invitation aux participations, malheureusement, c'est hors de mon domaine.

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

La manière la plus simple c'est de donner des cours à l'université, les jeunes le savent déjà, je me doute, même s'il y a des méthodes à enseigner. Mais, déjà, ouvre la tête (ce n'est pas la bonne métaphore, mais tu comprends), ouvre les yeux et les oreilles des jeunes professionnels! Qu'ils comprennent en effet: ah oui, c'est un problème. Je pense que c'est une étape pour le futur, oui. Après, on peut former des gens comme moi, mais c'est surtout les jeunes, leur faire comprendre que c'est un vrai problème, que ça n'a rien à faire avec rien, que c'est un problème qu'il faut résoudre. Le genre, encore une fois, comme les gens qui sont en mobilité réduite, comme les étrangers, on peut pas les cacher, on doit les mettre à la lumière, on doit les impliquer. C'est la seule chose que je peux dire par rapport à ça. Après... quelle méthode exacte à appliquer? Il y a des spécialistes qui le savent mieux que moi. Je dirais une petite cour intérieure pour une crèche, c'est autre chose qu'une place publique pour un village, c'est encore autre chose qu'une place publique d'une grande ville internationale, c'est clair. Tu sais, je trouve que, parfois... Tu sais, j'ai des collègues qui ont peur de la population, donc ils sont toujours « ouais les gens ... » Moi, pas du tout pas du tout. Mais moi, j'ai peur plutôt des gens mal informés, pas informés ou des gens qui sont pas sur place quand on discute, donc, si la discussion se tient d'une manière pas correcte. Pour une bonne discussion, c'est une table, tous autour de la table, tous le même droit à dire ses mots, et de l'ouverture d'esprit. Le reste, c'est hyper simple.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Oui, ça doit être ancré et je ne dis pas ça parce que je veux te faire plaisir! Je suis convaincu que ça doit être ancré dans tous nos confrères et consœurs. La société dans sa largeur avec toutes les couleurs que la société a, il faut l'intégrer. On ne peut pas travailler que pour la partie-là, ou la partie jaune ou rouge. Non, il faut tout

intégrer. Si la diversité de la société n'est pas intégrée dans l'espace public, alors ce n'est pas un espace public, ce n'est pas un espace intégratif. Un espace doit être intégratif, il doit être fait pour tout le monde.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Le français n'étant pas sa langue maternelle M. Menzel ne peut pas exprimer toutes les subtilités qu'il souhaite.

Entretien Mr Poncelet

Date : 16/04/2021

Durée : 22 minutes

Code : PD10

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Je suis architecte. J'ai travaillé un petit peu l'urbanisme, j'ai pas mal abordé l'espace public aussi. Et donc je suis praticien, mais je suis aussi enseignant à la faculté d'architecture de l'ULB, dans laquelle j'ai un atelier en architecture et d'architecture du paysage et je donne un petit cours sur les espaces publics. Voilà, un petit peu... Mais dans le cas des espaces publics j'ai eu l'occasion, depuis de nombreuses années, d'aborder cette problématique-là qui est très particulière. Donc, voilà, je m'y suis un peu frotté, donc on peut en discuter et partager un peu cette expérience c'est plutôt de l'expérience qu'autre chose, je crois que c'est peut être bien.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Le genre ? alors c'est très, euh... il y a beaucoup de choses... Voilà, c'est tellement vaste, vague, c'est tellement, euh ...

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui je pense. De toute façon, j'ai enseigné pendant près de 30 ans et j'ai pratiqué pendant plus de 40 ans et je me suis rendu compte que les choses évoluaient beaucoup. C'est à dire que, quand moi j'étais jeune architecte, on parlait ,hein, de... bon bah, voilà, on parlait un peu d'intégration, d'un rapport à un contexte. Et puis on a commencé à parler de l'environnement, du paysage, de l'espace public et donc je me suis aussi rendu donc que, même dans l'enseignement, surtout avec les architectes, que l'importance du paysage, de l'espace public est devenu vraiment primordial. C'est-à-dire qu'on ne peut plus juger un projet, aujourd'hui, un bâtiment ou un projet d'architecture, sans tenir compte de son environnement, de son paysage et ça bascule même tellement que c'est presque essentiel. Moi je compare souvent aussi cette pratique: il y a beaucoup de concours d'architecture qui sont gagnés parce qu'il y a une grande qualité en termes d'espace public. Donc, voilà, tout à coup, je crois que c'est le plus important. Parce que le bâtiment, il est pour un commanditaire, un maître d'ouvrage, alors que l'espace public c'est pour tout le monde. Donc, tout à coup, c'est quand même, dans l'échelle des valeurs, beaucoup plus important. Donc je pense que oui, ça a beaucoup changé et je suis content d'avoir un peu participé à cette évolution, en tout cas à cette histoire de dire: tiens, tout à coup on parle d'intégration, des limites proches, puis un peu plus larges et puis maintenant d'espace public et on se rend compte que tout cela fait partie d'une écriture, d'une histoire de la ville, de l'histoire du paysage donc, oui, c'est vraiment intéressant.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

Dans ma pratique d'architecte, je dirais que la première notion, quand tu me dis: voilà, qu'est-ce que ça évoque l'espace public, c'est le vide. C'est parler de vide, parce que on est dans... Les architectes travaillent du « plein », travaillent du « construire », travaillent de l'architecture, voilà, du bâtiment. Et, en fait, dans l'espace public, on est confronté au vide et à l'importance du vide. Donc, j'insiste beaucoup, au travers de mon cours, sur l'importance de cette notion du vide et de redécouvrir le vide. Donc, il ne faut certainement pas le remplir; il ne faut certainement pas avoir une volonté de construire, d'occuper l'espace, d'encombrer l'espace. Donc, c'est retrouver cette notion de vide. Je fais le parallèle par rapport même à notre vie de tous les jours: notre agenda, il est plein, notre emploi du temps, il est plein, notre smartphone, il est plein. Donc tout... De manière un peu générale, cette notion de redécouvrir le vide, ça, c'est peut-être une des choses les plus importantes... et aussi de redécouvrir l'usage des choses. L'espace public, c'est avant tout l'espace pour le public, donc voilà... Il y a une certaine forme d'humilité quand on travaille l'espace public, d'humilité à deux niveaux, à plusieurs niveaux, parce que ça demande un travail colossal et, en fait, ça ne se voit pas! On ne voit jamais que le travail de surface. Mais ça demande beaucoup de travail. Donc il y a vraiment une forme d'humilité, de modestie, pour plutôt faire des choses assez discrètes qui valorisent le vide, qui valorisent l'environnement et qui mettent tout cet espace à disposition des gens. Voilà, je trouve que c'est une belle leçon de travailler sur les espaces publics, sur l'importance des choses, sur l'importance du vide, de l'humilité, de la modestie, de: voilà, qu'est-ce qu'on fait quoi ?

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

Je pense que ça a orienté ma manière même de travailler l'architecture. Je pense que, par l'expérience de l'espace public, je crois que j'aborde les choses avec une échelle beaucoup plus large, tout de suite avec le paysage, tout de suite avec l'espace public, tout de suite. Et donc, oui, je crois que ça a permis de réorienter, de repréciser la manière dont j'aborde l'architecture. Donc ce n'est pas neutre. C'est clair que maintenant - et on sait très bien aussi que les limites entre l'architecture et le paysage, l'espace public, on ne sait pas très bien où elles sont - donc voilà il y a un peu des interférences entre ces choses-là et le fait d'avoir eu l'occasion de

pratiquer un peu ces différentes échelles de la question de l'espace, bah, oui, je crois que ça a donné certainement une autre méthode de travail, une autre approche de... Oui, quel que soit l'objet d'architecture, je pense que j'ai maintenant un réflexe plus éloigné, en disant: allez, tout ça fait partie d'un ensemble. Oui, ça a certainement aidé, participé.

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Bah, voilà! C'est encore toute cette modestie, cette discrétion de mettre l'espace public au service de... Et le service de... on ne le connaît pas! Après, en fait, on n'est jamais là que pour écrire les premiers mots d'une histoire, mais on ne sait pas comment l'espace va être vécu. Donc, voilà, c'est là aussi où on parle d'humilité. C'est que, bon, voilà, on essaie de faire quelque chose qui est au service d'une population et je crois que « public » ça veut dire normalement « tout le monde ». Mais après, voilà, ça pose aussi parfois des questions un peu essentielles. Tiens, tout à coup, il est envahi plus par des SDF que ce que l'on avait imaginé. Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que c'est bien? Est-ce que ce n'est pas bien ? Mais le SDF, il fait partie du public! Donc, après, oui, mais on n'est pas maître de tout, hein! Mais je pense qu'on est... On peut quand même induire les choses, induire un peu les comportements. Je donne souvent l'exemple à mes étudiants qu'un banc bien placé, c'est peut-être une histoire d'amour qui commence parce que, tout à coup, il y a quelque chose qui se passe! Donc, voilà, ce n'est pas neutre. Ce n'est pas neutre de dire pourquoi on met le banc à tel endroit, pourquoi on met les gens, on induit des relations entre les gens, ou on ne les induit pas, hein. On peut aussi trouver les choses, donc ce n'est pas neutre, mais on n'est pas maître de tout non plus. Après, il y a toute l'histoire qui s'écrit. Et je trouve que c'est important, c'est le côté humilité de dire: allez! Je mets à disposition quelque chose et puis... trois petits points, on verra. Moi je trouve qu'une des expériences les plus récompensantes qu'on a eu, c'est quand on a fait la place d'armes et que, du jour au lendemain, tous les jeunes étaient là, quoi. On n'avait pas prévu. On n'avait pas écrit ça. On n'avait pas... Bon, bah, tu vois: c'est essentiellement piéton, c'est chaleureux, etc. Et puis, tout à coup, c'est pris de possession par les jeunes! Par contre, il y a eu des critiques aussi, disant: tout ça pour des jeunes! Voilà! Qu'est-ce que ça veut dire ? Qui analyse? Qui ? C'est un peu complexe, mais bon, on n'est jamais qu'un maillon. Il y a aussi tout le côté politique qui est derrière ça, parce que l'espace public, comme il est public, on n'est pas les seuls, hein! Il y a quand même beaucoup de monde derrière. A côté, voilà, donc on n'est pas seuls... ça aussi c'est une forme d'humilité. C'est-à-dire qu'on n'a pas... On accompagne un projet avec nos spécificités, mais on n'est pas... Il y a le politique qui est derrière, les comités de quartier, il y a les gens, la population, la sécurité, il y a plein de chose qui se passent, quoi. Mais c'est aussi intéressant de participer à cette histoire pluri-fonctionnelle, pluri-acteurs. Donc ça, c'est lié aussi, quoi. C'est intéressant, mais c'est quand même difficile, c'est compliqué, c'est une histoire très compliquée.

3.1 A votre avis, comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Je sais pas encore. Encore une fois, je ne sais pas s'il faut préciser les choses. Il faut orienter les choses. Est-ce qu'il le faut ? Comme l'espace public est tellement varié, tellement complexe aussi, oui, très varié en termes d'environnements en termes de qualité. La Grand Place à Brussels, ce n'est pas une place d'un village . Donc voilà, il y a, à chaque cas, à se reposer la question: qu'est-ce que je fais ici ? Si un jour on devait travailler sur la Grand Place, je plains celui qui doit faire le projet, parce qu'on ne sait rien faire. Bon voilà, il y a plus qu'à changer même les pavés, mais c'est tout, on peut rien faire quoi. Par contre, il y a d'autres espaces où on peut être un peu plus volontaires, un peu plus dirigistes entre guillemets. De toute façon, on est encore une fois question d'humilité, de mise à disposition. Je pense que chaque cas est tellement différent, c'est ça qui est aussi unique, hein, c'est que bon voilà on est sur... Même en architecture en générale, on ne fait pas deux fois le même travail. Bon, on pourrait imaginer deux maisons ou deux bâtiments qui se ressemblent très fort, on un style, voilà, on connaît des architectes qui ont des styles. L'espace public, il ne peut pas avoir de style, il est tellement interdépendant du contexte dans lequel il doit s'intégrer et dialoguer, qu'il est obligé d'innover chaque fois, en termes d'environnement. L'espace public, c'est jamais que le vide construit par l'environnement, en termes de population, en termes d'usage, d'activité, de fonction. C'est tellement varié que je pense qu'il ne peut pas y avoir deux projets qui peuvent être les mêmes. Donc je pense que ta question elle est à cibler chaque fois en fonction du projet qui est sur la table. Est-ce que ça questionne le genre? Est-ce que ça questionne le type de population? Mais je pense qu'on est obligé d'élargir le champ d'action, quoi. On n'a jamais... Bon, si je fais une maison, j'ai un couple qui est devant moi, j'ai une famille, je sais ce qu'elle veut. Ici, on ne sait pas, et donc on travaille pour tout le monde, donc il faut anticiper un peu: quelles sont les attentes? Il y a anticiper les attentes, mais il y a trier un peu les attentes, parce que les gens veulent tout: à la fois du parking, à la fois du végétal, de l'espace. Seulement l'espace public, il est contraint par sa dimension, donc on peut pas tout faire et donc, il faut essayer de décortiquer ce qui est important là-dedans et voir comment on peut faire avancer les choses. Et voir aussi comment faire avancer les choses en termes de réflexion sur la mobilité, sur l'occupation des lieux, sur... Voilà, donc c'est oui. Encore une fois, on n'est pas seul, donc ça fait partie d'un débat, de discussions, de réunions, on est un peu les initiateurs des choses ou les participants. Donc ça, c'est assez riche, donc tout le travail en amont est

aussi intéressant que le résultat. C'est-à-dire qu'on participe aussi à l'écriture de la ville, à l'écriture des choses. Donc ça, c'est quand même très riche, riche et très varié, il n'y a pas deux fois la même chose.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Tout à fait! De toute façon, pour participer aux ateliers avec les architectes paysagistes, je trouve que la difficulté... L'architecte, on a vu son champ d'action s'élargir de plus en plus. Mais en fait, l'architecte paysagiste, il n'y a pas de limite. On ne sait plus où est la limite du paysage en amont ou en aval. Ça veut dire que ça peut être du grand territoire, comme ça peut être le petit jardin. Donc vous, enfin l'architecte paysagiste, ça doit être, c'est la difficulté, c'est de se cibler dans un champ qui est tellement large... Et d'avoir un peu une attitude aussi... Et encore une fois, je disais que, dans l'espace public, bah, il y a toutes les échelles, hein, ça va de la rue jusqu'à la Grand Place, jusqu'à la place des Guillemints, jusqu'à... Voilà, il y a toutes les échelles, mais donc ça fait l'espace public. Mais le paysage, c'est encore plus large quoi, donc c'est pour ça que je pense qu'on peut pas avoir de généralité. On doit juste s'adapter à une situation, à un usage, à une ville, à un environnement. On doit s'adapter, mais c'est au cas par cas. Donc je crois que chaque cas est unique. Là, franchement, je me vois mal avoir des généralités ou une méthode. Il n'y a pas de méthode non plus parce que chaque cas est tellement unique que c'est en fonction de la problématique qui est sur la table qu'on va pouvoir se poser les questions. Donc voilà, chaque cas est unique. La seule généralité, oui, c'est la redécouverte du vide, parce que je pense que ça, c'est quelque chose d'important, qu'on a un peu délaissé, avec la voiture, avec toutes les activités, avec notre vie très encombrée. Donc redécouvrir le vide et puis, bon voilà, d'être un peu autrement, oui. Il n'y a pas de... Je n'ai pas de méthode. Il n'y a pas de... Pour moi, en tout cas, en tant que praticien - je suis pas un théoricien, je suis un praticien - donc, dans ma pratique, chaque cas est une aventure. Et, pour chaque cas, une nouvelle réponse et une nouvelle méthode. J'ai quand même quelques réflexes, hein: c'est déjà de dézoomer... Bon, ça, c'est évident. Oui, en termes de méthode, c'est déjà de dézoomer, c'est déjà une attitude. Une autre attitude qui va dans le sens de redécouvrir le vide, c'est juste un terme que j'ai récupéré d'un urbaniste de Lyon, Jean-Charles Charbonneau, qui parlait du vide, de soustraction. Donc, d'abord, d'éliminer tout ce qui est encombrant. Encore une fois, pour un architecte qui, en général, construit, met des briques, met des pierres, c'est de dire: attendez! on va d'abord enlever... Voilà, c'est aussi une attitude de dire: on enlève tout ce qui est perturbant, ce qui est de trop: des panneaux de signalisation, des boîtiers électriques, des marchains, des enseignes. D'abord, encore une fois, redécouvrir le vide, alors le vide l'essentiel, dézoomer, redécouvrir le vide. Encore une fois, ce sont de grandes généralités, un peu des réflexes, une attitude que j'ai, ce n'est pas une méthode, c'est une attitude. Je ne peux pas parler de méthode, écrire: il faudrait... Il n'y a pas de diktat derrière ça, il y a juste un réflexe, une attitude à avoir, voilà. Mais chaque projet est vraiment pris comme un cas unique en architecture aussi. Chaque projet, c'est un cas unique et comment je l'aborde, chaque fois, c'est une nouvelle aventure.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Euh, je ne vois pas trop... Je pense à quelqu'un dont j'ai oublié le nom mais à mon avis qui pourrait t'intéresser, mais je peux t'envoyer les coordonnées par mail, vérifier un peu. Allez, c'est comment lui ? ça va me revenir, mais j'ai ton adresse mail, donc je peux te l'envoyer par mail. Parce que, lui, il est un peu plus dans la théorie dans la... Peut-être qu'il peut aider. Ça peut un peu contrebalancer ce que moi je dis de manière très pratique, pratique-pratique, par quelque chose de plus, en termes de théorie. Mais j'ai oublié son nom. Pourtant, il n'y a pas encore longtemps, il est encore passé dans les... Je vais y réfléchir et je vais voir ça.

Remarque :

Entretien Mr Hugues Sirault

Date : 26/04/2021

Durée : 30 minutes

Code : SH11

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Je suis Hugues Sirault, architecte paysagiste et urbaniste. Je suis administrateur délégué du bureau Arcea à Mons, qui est un bureau spécialisé dans le paysage, architecture du paysage, aménagement de l'espace public, urbanisme et environnement. Nous sommes aussi experts Sol Agri en région Wallonie pour tout ce qui concerne l'assainissement de sols pollués. Et je donne des cours en master en architecture du paysage à Gembloux, dans le cadre d'une formation organisée. Mais ça, tu connais.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Alors, je t'avoue franchement que je n'y ai jamais été vraiment confronté, en tout cas pas en Belgique. J'ai été confronté à ça lors de certaines études, en Afrique notamment, au Congo, parce que là c'est tout à fait différent comme façon de vivre l'espace public, évidemment, avec beaucoup plus de tensions et de discriminations entre les différents usagers, pas seulement au niveau des genres, même au niveau des milieux socio-culturels et socio-économiques, il peut y avoir de grosses différences, parfois même de grosses tensions. Donc moi, je n'ai pas une longue expérience dans le domaine, parce que j'ai pas vécu. On connaît ça dans certains quartiers, quand on doit faire des nouveaux projets d'urbanisation. Et là, en fonction des différentes cultures, on peut rencontrer des difficultés par rapport à l'occupation de l'espace public, ça c'est clair. Mais ce n'est généralement pas, en tout cas pour moi, dans mes expériences vécues, ce n'est pas uniquement dû au genre. C'est dû à une multitude

de facteurs qui interviennent à la fois: le genre, les milieux socioculturels, des aspects socio-économiques et aussi, à certains moments, la pyramide des âges, qui intervient, avec des données plus démographiques, suivant qu'on se trouve dans des communes ou des quartiers où on a des profils de population qui sont beaucoup âgés que dans d'autres quartiers où cumulativement on peut distinguer, on peut percevoir des effets qui sont parfois - comment on peut dire? - pas ségrégationnistes, mais, euh, tu vois ce que je veux dire, où il y a une forme d'organisation spatiale qui correspond un peu à la sociologie des genres, ça c'est clair.

2.2 Selon vous le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Ah c'est clair, oui, inévitablement! Mais la difficulté c'est quand on fait des schémas communaux par exemple on a des... On étudie évidemment la démographie, la structure de la population et, c'est ce que je disais tout à l'heure, on constate qu'on a plus de femmes, on a plus de femmes âgées ou d'hommes et tout ça doit rentrer en ligne de compte dans le développement communal. Alors, c'est amusant, on a une pyramide, moi j'aime bien dire ça en réunion, on a une pyramide des âges inversée et, finalement, ceux qui ont le plus de poids, ce sont les gens âgés, je vais bientôt en faire partie! Donc je peux te le dire, finalement, l'avenir des jeunes appartient à ceux qui ont le moins d'avenir, puisque ce sont les gens qui sont au plus proche de la fin de la vie, mais comme ils sont plus nombreux, eh bien le rapport de force est déséquilibré quelque part. Enfin, il est conforme à la structure de la population. Mais ce genre de situation ... On travaille aujourd'hui sur une zone d'enjeu communal, qu'on appelle une zone d'enjeu communal en Wallonie, qui est une forme de révision du plan de secteur parce qu'il y a un enjeu communal, il y a de gros problèmes socio, des problèmes démographiques, de l'exode urbain. Eh bien, les aspects population sont excessivement importants à prendre en compte, déjà pour dresser un état de la situation actuelle et éventuellement prendre des dispositions pour remixer une population. Donc, si on doit créer certains... proposer certains équipements, certains aménagements, voir avoir une nouvelle politique en termes de logement et de l'aménagement de l'espace public, eh bien on doit créer des conditions pour ramener, par exemple, de jeunes ménages. Et ça, c'est lié à certaines conditions. Donc créer des conditions pour équilibrer, pour remixer la population quelle qu'elle soit. On n'a pas de travail spécifique sur les genres, en tout cas, moi, je n'en ai pas encore eu, mais quelque part, ça fait partie du mécanisme.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

C'est la difficulté c'est quand on fait des projets d'architecture du paysage et d'aménagement de l'espace public, notamment. On travaille sur des échelles de temps qui sont assez longues. Quand on fait une place publique, on la fait pas pour 10 ans, on la fait pas pour 15 ans, on la fait généralement au moins pour 50 ans. Donc ça, c'est évidemment très valorisant au niveau de l'ego. C'est très bien, mais, ce qui se passe, c'est que les profils de population peuvent vite changer et, donc, la difficulté c'est de pouvoir répondre à un problème actuel, mais sans compromettre des évolutions futures. Parce que l'on sait très bien que, dans 10 ans ou dans 15 ans, le problème ne se passera plus. Ou inversement, le problème n'existe pas quelque part, par contre dans 15 ans ou 20 ans ça peut se produire, c'est assez cyclique. C'est la difficulté qu'on rencontre dans les aménagements qu'on fait. Donc, l'idée c'est toujours, c'est pas de faire des compris (?) à la pelle, c'est de trouver les moyens pour créer les conditions pour que les gens puissent, quelle que soit leur culture entre guillemets, trouver des espaces à la fois où ils peuvent vivre, en fonction de leur manière de vivre, l'espace public, mais aussi qui sont des espaces de lieux communs, où ils peuvent se retrouver. Donc, c'est un peu le principe. L'idée c'est de ne pas avoir un vaste espace, où on met tout le monde dedans, mais c'est d'avoir des sous-espaces qui peuvent accueillir des groupes, à la fois des groupes d'âges, parce que le problème ne se pose pas seulement en termes de genre, mais aussi en termes d'âge. Si on a des gens plus âgés, ils vont se regrouper à un endroit. Si on a des jeunes, ils vont se regrouper à un autre endroit. Ils peuvent avoir des lieux communs où ils peuvent se retrouver ensemble, mais ils occupent chacun différents types de lieux et ça, c'est lié au niveau de confort aussi. Au niveau confort, au niveau visibilité, les personnes plus jeunes vont chercher des espaces moins visibles: ils ne doivent pas être cachés, mais où ils peuvent vivre leur vie de leur côté, sans avoir l'impression d'être surveillés, ce qui, pour les personnes plus âgées, n'est pas la même chose. On a la même chose au niveau de la population féminine, par exemple, on peut très bien avoir des endroits, il faut ... C'est pour ça que je dis que ce n'est pas un seul vecteur. On prend pas exemple les aires de jeux pour enfants. On a encore - je ne dis pas ce que c'est toujours le cas - majoritairement des mamans avec leurs enfants, de temps en temps des papas, mais c'est quand même plus rare, eh bien il faut que ce soient des lieux sécurisés, où on doit tout avoir à l'œil, des lieux confortables. Donc voilà, c'est pas s'installer dans des endroits un peu glauques, un peu précaires, mal aménagés, mal entretenus. donc voilà les aspects sécurités sont importants. On a aussi des exigences en matière d'éclairage, oui, souvent, c'est: éclairage, contrôle social, ce genre de choses.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

On a des cas de figures qui sont tout à fait opposés. On a récemment fait un nouveau quartier à la Louvière avec une, euh, dans un quartier existant. On a proposé une centaine de nouveaux logements avec un parc, une aire de jeux, une zone d'immersion temporaire, des voiries en espaces partagés, ce genre de choses. Et on s'est inscrit dans un quartier qui était, avant, un quartier des années 70 avec des villas 4 façades, les unes sur les autres, implantées n'importe comment. Mais, aspect important pour la population qui est là, ce sont principalement des enfants d'immigrés italiens, pour eux la villas 4 façades, même si c'est une villa grotesque, avec des aigles à l'entrée, avec le portail, ça reste toujours le modèle de l'ascension sociale, donc pour eux ça reste le modèle absolu de réussite sociale. Et donc, on est venus en face de chez eux mettre une zone mitoyenne, avec des maisons mitoyennes en façade, avec un parc en commun et tout ça. Pour eux, c'est assimilé à du logement social. Et donc ils avaient peur de voir arriver d'autres étrangers, avec une autre culture, avec d'autres modes de

vie, et donc, là, ils ont critiqué très ouvertement le projet, parce que, pour eux, faire du mitoyen, c'est du logement social, faire du 3 façades avec un parc en commun, c'est pour attirer les gens, les jeunes, les gens d'autres origines. Donc, ça ne va pas, donc ça veut dire: pas les mêmes origines, pas la même culture, donc nos femmes ne seront plus à l'aise, nos enfants non plus, enfin patin-couffin. Ça, c'est ce genre de situation. Donc ça, c'est assez compliqué à gérer, parce qu'il faut évidemment convaincre ceux qu'on peut convaincre; il y en a qui ne sont jamais convaincus, alors, de temps en temps, c'est les plus petits qui doivent prendre leur responsabilité en matière de d'octroi de permis et donc on est amené à adapter les projets au contexte sociologique et aux genres qu'on rencontre, ça c'est clair.

2.4* Selon vous pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

Ça, ça dépend un peu des types de projets, des types d'études dans lesquelles... Dans une série d'études, c'est une étape imposée dans la législation. Donc, quand on fait ce que tu connais certainement, c'est la situation de fait et de droit, là, on a la démographie, donc, là, on est en train de le faire ici, parce que ce sont des réflexions stratégiques à plus grande échelle. Quand on est au niveau du projet, c'est plus compliqué; c'est plus compliqué parce que, là, on est dans une phase opérationnelle. Et donc, on ne fait pas le même genre d'analyse. Ce n'est pas demandé dans la procédure et puis ce n'est pas demandé, ce n'est pas souhaité non plus, même si le développeur ou le demandeur c'est un pouvoir public, ce n'est pas souhaité non plus. Mais, de temps en temps, on fait des projets participatifs, mais c'est pas évident. Non ce n'est pas évident... Ce n'est pas évident, parce que la première réaction, c'était de dire: je sais ce que j'ai devant chez moi, je ne sais pas ce que j'aurai.

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

Moi, je pense que c'est plus une méthodologie, je crois, que des outils, parce que c'est tellement ... C'est pour ça que j'insiste bien sur le fait - je ne sais pas comment tu le traduiras, si tu le traduis dans ton travail, ça c'est toi qui dois voir - c'est pour ça que je... Moi, à mon avis, le concept de genre, il faut l'étendre; parce que, dans les genres, tu as... même dans une même culture, tu as des sensibilités différentes. Si on prend des cultures traditionnelles catholiques, si on prend les cultures traditionnelles musulmanes et autres, les comportements sont tout autres. Mais, même au niveau des générations, c'est différent. Moi je connais très bien, parce que j'ai grandi dans une petite ville, mais où il y avait un peu de tout, mais jamais de trop. Donc qui était très équilibrée. Et il y avait moins de positions radicales qu'aujourd'hui. Les générations, à l'époque, vivaient beaucoup plus ensemble et beaucoup plus librement, puis il y a des positions qui se sont un peu figées, pas forcément dans le sens qu'on croit toujours, et donc ça a un peu tendu les relations humaines. Mais l'occupation de l'espace public change en fonction de la culture. C'est lié aussi en fonction de la précarité des logements. Parce que, quand tu as de beaux logements bien dimensionnés, tu n'as pas ces regroupements, dans certains quartiers ou sur certains lieux publics, de toute une série de communautés, entre guillemets, entre eux. Alors, là, il y a les aspects genre, conflit, discrimination qui commencent à poser problème, ou on n'accepte pas. Mais c'e sont aussi les effets de groupe qui font ça aussi. Par exemple, quand une bande d'un quartier, s'il y a un groupe de filles qui est à côté - bah, ça, ce n'est pas lié toujours à la religion qu'on croit - et bien ça crée des tensions, c'est l'effet de groupe qui provoque ça. C'est lié aussi à la dimension et la précarité des logements. Ainsi, il y a des logements exigus qui incitent à une vie extérieure plus importante, surtout de la part des plus jeunes. Et donc, là aussi, il faut trouver des espaces, des défoirers, trouver des endroits où ils peuvent s'exprimer, se défouler, taper dans un ballon, oui les occuper. Ce n'est pas pour rien qu'on subventionne les agoras space, les skate parcs, ce genre de choses, c'est parce qu'on a besoin d'endroits où il peuvent se retrouver, mais pas pour glander, pour avoir des activités. Mais ça reste quand même des usages toujours de temps en temps assez discriminants, parce que, quand on prend un skate parc par exemple, il y a beaucoup plus de mâles que de femelles, ça c'est clair! Je ne sais pas pourquoi; je n'ai pas forcément l'explication. Mais on se rend compte que, quand on prend les agora space, il y a surtout beaucoup de garçons et pas beaucoup de filles. Alors que toutes les filles jouent au basket, il y a des filles qui jouent au foot, enfin. Mais voilà, ça reste quand même phagocyté. Donc je pense que la gent féminine a des accès plus difficiles à certains espaces publics que les hommes dominants. Mais ça dépend du type de lieu: si ce sont des endroits de détente, de balade, de flânerie donc là, a priori, du moins selon ce que j'ai moi comme vécu par rapport aux espaces publics, la femme trouve plus sa place. C'est plus équilibré en tout cas et, alors, dans certains... Sinon, à part ça... Mais bon, je n'ai jamais... Je ne travaille pas ... En fait, les zones sensibles dans lesquelles je travaille - parce qu'on travaille quand même dans beaucoup de communes qui sont très défavorisées - n'ont pas trop les problèmes qu'on peut rencontrer dans certaines grandes villes et notamment en France, parce que là c'est beaucoup plus discriminant encore, au niveau des quartiers. Chaque quartier est un peu unique, ça dépend de qui est arrivé là. Ce qu'il est amusant de constater, c'est qu'aujourd'hui, il y a des quartiers qui ont été pensés, c'est la période de Le Corbusier, mais même avant lui, tous les complexes de logement sociaux qui ont été une nécessité, qui sont arrivés comme une bénédiction, pour avoir des logements sains, mais où on a mis les mêmes profils socio-économiques, au même endroit. Aujourd'hui, on se rend compte que le modèle ne marche plus, parce que ce sont les mêmes populations. Donc, on est arrivé au bout d'un modèle. La fameuse cité radieuse, elle ne marche plus, elle ne marchera plus, comme ça en tout cas. Donc il faut trouver d'autres modèles. Alors aujourd'hui on parle de: il faut mixer socio-économiquement, socio-culturellement, mais ce n'est pas si simple. C'est plus difficile à combiner que de dire: on fait une belle cité de logements sociaux, où on met les gens qui en ont besoin dedans. Ça a un peu mal tourné avec le temps, pour diverses raisons à la fois: par les populations qui n'avaient pas développé ce modèle-là parce que c'était pas

pour eux qu'on avait développé ça et en même temps parce qu'il y a eu des missions (ou démissions) des pouvoirs publics, parce qu'on a sous-financé, on n'a pas rénové, on n'a pas adapté. Ils ont toujours gardé leur vision paternaliste des choses en disant: on vient les aider, ils n'ont pas à se plaindre, on est là pour leur faire du bien, on sait ce dont ils ont besoin pour être heureux. Et alors, effectivement, ça pose problème aujourd'hui et là: les genres... On a un étudiant qui a fait un PFE cette année-ci, là-dessus, une cité à Nantes. Malheureusement, il n'a pas été assez loin au niveau de l'analyse, justement, socio-culturelle, et on voit bien que les tensions, elles sont là et, là, on a des discriminations importantes entre les genres, quand il faut occuper l'espace public tant et si peu que certains ou certaines ne peuvent y avoir accès. Ça c'est un problème.

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Parce que l'on n'a pas le choix. On fait pas des aménagements pour soi, on fait des aménagements pour les autres. Nous, on agit jamais que pour les autres, voilà, c'est ça fait partie de notre métier. Dès qu'on travaille dans l'espace public, on travaille pour le public évidemment. Tu travailles pour la population. En tout cas en démocratie, c'est le principe. Maintenant, dans un état totalitaire, c'est autre chose! J'ai vu des choses étonnantes quand j'étais en Libye. On racontait beaucoup de choses - c'était encore du temps de Kadhafi - on racontait beaucoup de choses sur la Libye. Moi, je me rappelle avoir vu dans les espaces publics, sur les marchés, des femmes qui choisissaient des sous-vêtements sur les marchés devant tout le monde, enfin par sur elles, mais elles regardaient, elles les manipulaient et tout ça se faisait dans la rue... Donc, de nouveau, on a certains a priori à certains moments, on raconte beaucoup trop de conneries et voilà ... Pourtant, c'est un pays qui est toujours musulman et, voilà, ça n'empêche pas, même si les femmes portaient le voile, ça n'empêche pas de s'intéresser aux sous-vêtements dans la rue. Donc, voilà, tout est relatif. Là, elles partageaient l'espace public au même titre que les hommes.

3.1 A votre avis, comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Il y a déjà un travail sur les symboles, suivant que tu te trouves dans un endroit ou un autre, en fonction des sensibilités locales. Il y a peut-être des expressions, que ce soit en termes de mobilier, de dessin, de graphisme, d'architecture, qu'il ne faut pas mettre en évidence: ça pourrait choquer. Ça pourrait choquer certains et faire plaisir à d'autres. Il faut une forme de neutralité dans l'aménagement, ça c'est important. Il y a aussi une forme de confort, ça c'est important. De proposer des endroits où les gens peuvent déambuler, s'asseoir, se promener, sans devoir s'exposer ou du moins s'exposer trop, garder une certaine intimité dans l'espace public. Ne pas être au centre. Sauf si c'est une place comme la place de Brussels, mais là c'est une place de prestige, c'est un décor, ce n'est pas un espace public, de toute façon il n'y a pas d'habitants. Ce n'est pas une place, c'est une place pour les touristes. Mais, voilà, je crois qu'il y a des choses à faire effectivement en termes d'architecture du lieu, qui soit très consensuel. Maintenant, la difficulté, je l'ai vue dans certains projets, c'est l'eau, par exemple. Quand on met l'eau, par rapport à ça, ça crée ou ça peut créer des discriminations importantes, parce qu'à partir d'un certain âge, dans certaines cultures, les jeunes filles ne se mettent plus en maillot, ne vont plus dans l'eau, parce que ce n'est pas bien, parce qu'on ne peut pas. C'est pas pour autant qu'il ne faut pas le faire mais il faut savoir que ça peut créer, à certains moments, des tensions.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

C'est-à-dire que, je pense qu'il doit avoir, il doit savoir que ça peut exister, ça veut dire que c'est une dimension qu'il doit intégrer dans sa réflexion. Encore une fois, la difficulté c'est de donner une temporalité à ça. C'est quoi un problème aujourd'hui, Il sera quoi demain? Si on rencontre des tensions dans une ville aujourd'hui, bah, ou dans un quartier, ce n'est pas pour ça que, dans 5 ans, le problème sera toujours là, ou dans 10 ans, parce que ça ne dépend pas que de nous, dans l'aménagement de l'espace public. Mais je pense qu'il faut qu'on donne les solutions pour qu'il y ait des lieux pour tout le monde, ça c'est clair. Et l'aspect genre c'est aussi, si on veut aller plus loin, c'est aussi les personnes à mobilité réduite. C'est aussi une forme d'ouverture des espaces publics à tous et à toutes. Et donc, oui, je crois que, dans des quartiers, il faut des aménagements, aménager des lieux qui pourraient être occupés, même temporairement, par des groupes bien spécifiques de genre, masculins, féminins ou X, comme on les appelle, hybrides, comme on les appelle maintenant, sans faire non plus de ghettos. Parce que, l'inverse, c'est tomber dans des espaces où il faut. C'est un peu le revers de la médaille de la problématique des genres, c'est que il y a un truc pour les hommes, il y a un truc pour les femmes, il y a un truc pour les gays, il y a un truc pour les lesbiennes, un truc pour ci, un truc pour ça et, finalement, tout ça devient très cloisonné. Alors que tous ces gens doivent pouvoir vivre ensemble, eh bien, chacun vit dans un endroit, entre eux. C'est ce qu'on appelle l'entre-soi et, finalement, qui tend à ce qu'il n'y ait plus d'échanges entre les genres. Ça, c'est aussi des replis sur soi et donc, ça, c'est l'isolement des communautés, donc ça veut dire aussi des sentiments de distance entre communautés et, donc, si tu fais des distances entre communautés c'est là que des rivalités commencent à apparaître. Pour te donner un exemple qui n'est pas du tout le même, mais qui est dans le même esprit, au niveau des juifs, tu as deux types. Tu as les sionistes et tu as les laïcs. Les sionistes, ce sont ceux qui ont voulu créer l'état d'Israël et les laïcs ce sont ceux qui disent: non, non, nous on ne veut pas d'état juif. On a une religion, qui est la religion juive, mais je suis Belge, je suis Français, je suis Américain, je suis machin et donc je vis comme un chrétien, comme un protestant, comme un musulman, j'ai ma religion, mais mon pays ce n'est pas ma religion; mon pays, c'est mon pays et ma religion, c'est ma religion. Voilà ce sont deux visions du monde complètement différentes. On voit bien que les tensions qu'Israël crée partout au Moyen-Orient. Par contre, quand les gens vivent leur religion, vivent leur foi au sein d'une population, avec d'autres

religions, ça pose moins de problèmes. La difficulté c'est ça. Je pense que, ce qu'il faut faire, c'est absolument trouver des lieux où tous les genres peuvent coexister. Après, on peut pas tout régler, nous, en tant qu'aménageurs. On peut créer des conditions pour que... mais on peut pas tout régler. Mais il faut effectivement en tenir compte, ça c'est clair, ça c'est évident.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mr Vancustem

Date : 30/04/2021

Durée : 22 minutes

Code : VD13

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter, ainsi que votre parcours professionnel ?

Je suis diplômé de l'école de Marius Panar. Je suis un diplômé de l'école d'architecture des jardins et paysage de l'école de Marius Panar d'Anderlecht, qui est entretemps devenu l'école du Ceria. Après avoir fait ces études jusqu'en 1986, j'ai suivi les cours d'urbanisme à l'institut Saint-Luc à Brussels donc l'ISUR l'institut d'urbanisme et de rénovation urbaine. Après avoir travaillé comme indépendant - non! J'ai travaillé au bureau Pécher à Brussel et ensuite comme indépendant - et après avoir travaillé 2 ou 3 années en Belgique, j'ai quitté la Belgique et je me suis installé à Zurich, dans un bureau de paysage. Donc ça, c'était en 1987-1988. Après cela, après avoir travaillé en Suisse, j'ai travaillé au Portugal et en France et, en 1999, je suis arrivé à Munich où, depuis ce temps-là, je suis installé. Donc, j'exerce ma profession d'architecte paysagiste et d'urbaniste en Allemagne depuis plus de 30 ans. Depuis à peu près 20 ans, j'enseigne. J'ai enseigné tout d'abord à l'ISUR L'urbanisme et le Paysage et, depuis 15 ans à l'ULB faculté d'architecture. Alors, en tant qu'architecte du paysage belge, travailler en Allemagne, c'est un peu difficile, parce que la profession d'architecte du paysage en Allemagne est reconnue et, donc, pour l'exercer, il faut être membre de la Chambre des architectes. Ce qui nous donne, bien sûr, une certaine reconnaissance et qui nous permet aussi d'intervenir dans des équipes où même l'architecte du paysage domine la discussion et demande à l'architecte, par exemple, ce qu'il doit faire. Et puis, entre temps, j'ai eu d'autres activités. Donc, mes projets sont, vont de la très grande échelle, échelle régionale, planification territoriale jusqu'aux détails de l'aménagement du petit espace public, par exemple, et ça couvre aussi bien le paysage que l'urbanisme et, parfois même, va vers l'architecture.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Oui, dans les processus que l'on a ici, en Allemagne on essaie toujours d'être inclusif et intégratif c'est-à-dire qu'on ne fait pas du tout de distinction entre les genres et entre les classes. Donc on essaie justement, quand on aménage l'espace public, que ce soit le plus ouvert possible et qu'il y ait le moins de restrictions et que tous les espaces soit accessibles de manière très simple et claire.

2.2 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Oui tout à fait, cela l'influence très fort. Et d'ailleurs, il y a des règles d'aménagement, aussi bien dans le code de l'aménagement des espaces publics que dans le code de la ville, que ces espaces doivent être aménagés en conséquence et donc il y a une commission à la ville de Munich par exemple qui regarde si ces espaces sont bien aménagés selon les règles.

2.3 Qu'est-ce que cela implique pour vous en tant qu'architecte paysagiste ?

C'est que, dès le départ, quand on doit travailler sur des espaces, on intègre la population, via les habitants, directement à la discussion. Donc il y a la règle de participation qui est élémentaire dès le départ, dès qu'il y a un projet à mettre en place, que ce soit un espace public ou un autre. Donc les organisations de comités de quartier ou autres sont dans le projet. Et ce qu'on organise avant que le projet soit finalisé, c'est la mise en place d'une discussion, d'une plateforme avec les habitants, les comités de quartier et autres. Donc, il y a tout un travail de préparation, de dialogue en amont, avant de pouvoir mettre un espace public en place.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

Moi, je trouve que c'est absolument nécessaire. Donc ça, c'est clair. Mais, d'un autre côté, c'est la loi, donc la ville le veut. Il y a tellement de problèmes... Bon, ici, on est dans un environnement assez facile, mais il y a d'autres cas de villes ailleurs dans le monde, où il n'y a pas de respect de ces aspects. Mais c'est aussi parce que la ville veut absolument en avoir, avoir cette dimension intégrative et inclusive. Il en est de même pour les handicapés. C'est exactement la même chose pour les enfants. Dans un espace public par exemple il faut réserver 30 % au moins de la surface pour les enfants. Donc il y a des règles très strictes et ce sont évidemment des éléments qu'on doit mettre en place. Donc c'est par conviction personnelle, mais aussi parce que c'est obligatoire.

2.4* Selon vous, pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particuliers ?

Alors, on utilise toutes les méthodes. Avec la pandémie tout se fait en ligne évidemment. Donc utilise miro et d'autres. Mais pour ce qui est d'intégrer les gens dans le dialogue, on organise des réunions de quartiers, où le projet justement est présenté, où les gens se mettent autour de la table et discutent, etc., où on a même les

explicatifs dans le cadre d'une petite exposition etc. Donc, il y a une discussion très fondée, je dirais, et très intensive, avec les gens du quartier, parce qu'ils ont le droit de dire ce qu'ils veulent. C'est exactement l'art de pouvoir dialoguer avec ces personnes.

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

Alors, ça commence dès le berceau! Donc les architectes du paysage qui reçoivent cette éducation, qui sont à l'université, etc., je pense que ça devrait, ça doit faire partie du curriculum, aussi des études. Au moins que les étudiants en reçoivent certaines notions.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Tout à fait. D'ailleurs, je peux vous dire que depuis 3-4 semaines, l'Europe, la commission européenne, exige que tous les projets qui sont développés en Europe, projets de recherche ou projets de développement, soient, en tout, gender balance. Donc, c'est la devise! s'il n'y a pas cette balance dans les teams, dans les équipes, dans le travail, dans le résultat, le projet est refusé! Dans les nouveaux projets donc, tout ce qui est horizon Europe par exemple, quand on dépose le projet, il faudra faire également déposer une déclaration supplémentaire, disant qu'il y a un équilibre garanti pendant toute la durée du projet, dans la composition des équipes, dans le travail et que... voilà! Tous les projets doivent prendre cette direction-là, je pense que la problématique, c'est plutôt les Etats membres, qui ont tendance à ne pas mettre cette directive en place. Bien que, non, je pense que dans d'autres pays, limitrophes par exemple, en Hollande ou autres, les règles existent.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Je pense que ce sont des aspects que l'on doit mettre ou bien inclure dans la loi, comme l'Europe l'inclut dans la loi, pour les futurs travaux de recherche. Par exemple, ça doit se retrouver à tous les niveaux à ce moment-là. Je suis tout-à-fait d'accord qu'il faut ouvrir et avoir un équilibre, mais il faut voir aussi le niveau de qualification des personnes. Donc, il ne faut pas à tout prix avoir un 50/50 parce que, dans l'espace public, tout est ouvert c'est clair. Il y a la grande discussion, dans les entreprises, qu'on doit absolument viser ce 50/50, mais si l'occasion n'existe pas d'avoir cet équilibre parce qu'il y a un manque de qualification, etc., à ce moment-là, il y a la question qui se pose: est-ce que c'est vraiment nécessaire à tout prix ? Moi je suis, j'adore avoir, dans les réunions, ces discussions entre les différents genres. Il y a des espaces au niveau de l'accessibilité par exemple, il y a des espaces rudes et des espaces doux, il y a des espaces ouverts où l'on se sent sûrs. En plus de ça, il y a toute la thématique de l'éclairage, des revêtements, des toilettes publiques. Par exemple, chez nous, en Allemagne, quand on a une fête de village par exemple, on a deux fois plus de toilettes pour femmes que pour hommes. Parce que l'on sait très bien que dans les toilettes, les femmes ont besoin de plus de temps, elles ont besoin de plus d'espace, elles ont besoin de plus de trucs, alors que les toilettes hommes, c'est très différent, plus rapide, beaucoup plus simple. Donc, on double la quantité d'espace toilettes femmes ou, parfois même, on triple. Tout dépend s'il y a du monde, pour donner plus de place. Autrement, très souvent, les hommes arrivent rapidement aux toilettes, les femmes doivent attendre dehors, avec tous les problèmes que ça pose. On laisse plus de place aux femmes pour attendre que pour les hommes, un banc ou deux par exemple, ou un espace fermé, où elle peuvent justement attendre et se sentir en sécurité avant d'aller aux toilettes.

Entretien Mme Apolline Vranken

Date : 06/05/2021

Durée : 28 minutes

Code : VA14

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre parcours professionnel ?

Je m'appelle Apolline Vranken. Je suis architecte féministe brusseloise et, depuis février 2021, chercheuse à la faculté d'architecture de la Cambre Horta. Donc, je réalise une thèse avec (...). Mon parcours c'est quoi? J'ai commencé en 2012 l'architecture. Enfin, je me suis inscrite au bachelier d'architecture à la Cambre. J'ai grandi à Brussel, donc je suis vraiment (...) comme on dit avec. Et en fait, dès 2014, je me suis investie dans le cercle féministe de l'ULB. Arrivée au niveau de mon master, enfin de mon mémoire, je me suis interrogée sur la manière, justement, des questions de genre et les questions d'architecture et, plus spécifiquement, le cas particulier des béguinages que j'ai pu découvrir dans le cours de l'histoire de l'architecture de Putemans, où j'ai interrogé cette typologie-là, qui est aussi intéressante parce qu'elle est à la frontière de l'urbanisme et de l'architecture, justement. Et en quoi est-ce que c'était une des premières typologies féministes. Donc ça, c'était en 2017. Et puis, suite à ça, j'ai reçu un prix de la fac puis de l'université des femmes, pour avoir contribué aux études féministes. Donc, mon mémoire a été publié et je me suis dit que, au-delà de ce mémoire, j'avais envie de fédérer un petit peu tous les savoirs que j'avais déjà produits, mais aussi autres savoirs et associations qui travaillaient déjà sur ce terrain, en Belgique francophone plus particulièrement. Et donc j'ai constitué la plateforme d'architecture qui dégenre en 2018. Et puis mon livre est sorti. Puis j'ai organisé les premières visites féministes à Brussels et, là, j'ai découvert que c'était incroyable d'être guide-conférencière et, en fait, à partir de là en 2019, j'ai

lancé les premières Journées du patrimoine en Belgique. Là, on est à notre troisième édition qui aura lieu fin septembre et, en parallèle, j'ai fait mon stage d'architecture pendant 2 ans et demi. En fait, avant ça, entre 2017 et 2018, j'ai travaillé pour la revue A+ comme assistante de rédaction et j'ai bossé pour une ASBL qui s'appelle « L'îlot sans abris » et plus particulièrement sur un projet qui s'appelle « Home for less ». C'est un projet d'habitat temporaire et modulaire à destination du public sans abris, mais qui a pour objectif d'invertir des bâtiments vides, c'était un projet pilote avec la fac d'architecture. Donc c'était vraiment hybride, entre vacance immobilière, lutte pour les sans-abris et innovation habitante. Et en même temps que ce mi-temps à L'îlot et un jour chez A+, je vendais des pralines à côté de la Grand Place parce que: vive la précarité! Jusqu'à février où j'ai validé la fin de mon stage et où j'ai commencé ma thèse.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Alors, pour moi, ça m'évoque un documentaire que j'adore, qui s'appelle « Les nouvelles guerrières » qui dit que les féministes en Belgique, c'est comme le palais de justice, c'est en travaux depuis 50 ans. Et que je trouve ça vraiment emblématique de à quel point, en Belgique, on est en retard par rapport aux politiques urbaines genrées, qui ont pris place dans d'autres pays en Europe. Parce que je vais quand même situer ce savoir et cette pratique dans l'idée que tout n'est pas transférable à nos réalités urbaines et paysagères ou architecturales. Et donc, ça m'évoque un grand chantier, qui est porteur à la fois de beaucoup d'espoir, mais aussi de beaucoup de contraintes et de blocages politiques et institutionnels. Voilà! Beaucoup de choses à faire!

2.2 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

En fait, le genre, mais pas tellement le genre dans cette réflexion sur mon identité de genre. Euh, ce n'était pas tellement dans une perspective queer, dans un premier temps, ce n'était pas tellement dans cette idée de trouble dans le genre même si, de plus en plus à l'époque, c'était vraiment: comment les féminismes, d'un point de vue général donc, à la fois dans une analyse critique de la construction binaire du genre et donc, du coup, de la construction binaire de l'espace, pouvaient être une loupe pour amener plus d'inclusion, en général. Ce dont on se rend compte, quand on parle d'architecture féministe, ce n'est pas que la question du genre, c'est aussi les minorités visibles et invisibles, ce sont aussi les personnes racisées, voilà. Ça implique toute une série d'autres choses et c'est aussi pour ça que j'insiste plus sur la dimension féministe que genrée, en disant aussi que ça permet d'avoir un horizon beaucoup plus large d'analyse et d'intégration des différents mécanismes de domination.

2.3 Qu'est-ce que cela implique, pour vous, en tant qu'architecte paysagiste ?

En tant qu'architecte, c'est toujours compliqué, parce que j'estime toujours que je fais plus d'architecture aujourd'hui que quand j'étais dans un bureau classique. Mais ça, c'est toujours un peu difficile à faire entendre au commun des mortels, on va dire ça comme ça, aux praticien·ne·s de l'architecture, parce qu'il y a toujours cette idée hyper forte de protéger leur profession. Et donc, si tu ne fais pas des plans et de l'Autocad toute la journée, tu ne fais pas de l'architecture, là où moi j'ai le sentiment de faire de l'architecture que quand je dessine des chiottes et des châssis. Ça, c'est chacun sa perception. Quand j'étais dans un bureau, ça n'impliquait pas grand-chose, à part d'être la féministe de service. Parce que j'étais dans un grand bureau avec peu de moyens et, d'ailleurs, il n'y a pas de bureau qui le fait, qui intègre la dimension du genre directement dans les projets. Ça reste des projets isolés, ponctuels, souvent menés par des bureaux qui n'ont pas de réflexion sur le long terme ou encore des initiatives encore balbutiantes ou naissantes. Je pense notamment au premier contrat de quartier qu'il y a eu à Brussel, le contrat de quartier Magritte, qui intégrait explicitement la dimension du genre dans le diagnostic urbain. Je pense, entre autres, au projet cœur de ville à Namur, qui a été mené avec l'ASB Garantie et où il y a vraiment cette idée. Bah, oui, c'est la première fois qu'on passe à la phase 2, pas seulement le diagnostic, mais où on passe à la matérialisation dans la brique des recommandations émises par des groupes de femmes et les marches exploratoires, etc. Mais ça reste avec Thomas et Piron, enfin, je veux dire ce n'est pas... euh... on n'est pas comme en France ou à Vienne, où il y a vraiment des bureaux d'architecture qui se sont spécialisés sur ces questions-là. Donc, voilà, ça n'impliquait pas, en tout cas en bureau, la conception de projets qui dégenrent, de projets architecturaux qui dégenrent, à ce stade-ci de ma vie professionnelle.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Selon vous, pourquoi les enjeux liés au genre ne sont pas intégrés dans le domaine de l'architecture du paysage ?

Ma réaction à chaud, c'est parce que les gens n'en ont rien à foutre, donc voilà. Parce que je pense que les personnes qui font de l'architecture aujourd'hui sont des personnes qui sont privilégiées par le système patriarcal et que, du coup, elles n'ont aucun intérêt à renverser ce système. Donc ça, c'est la première chose. Ce n'est pas tellement une question de... Ce n'est pas: pourquoi est-ce que l'on ne fait pas comme ça ? c'est: qui la fait aujourd'hui, l'architecture? qui fait l'urbanisme ? et bah ça reste une majorité d'hommes, on dit souvent: la ville faite par et pour les hommes, il y a ça. Il y a aussi jusque ici un manque cruel d'ambition politique et institutionnelle, là où on voit des structures comme le Bourgmestre qui ont un levier d'action énorme et qui n'ont pas spécialement pris ce pli de la question du genre, ou tout simplement de la question de la décolonisation. Enfin, tout ça, ce sont encore des questions transversales qui ne sont pas encore posées, alors même que, depuis 2007, des lois gender mainstreaming, des lois gender budgeting obligent normalement les votes à tenir compte de la dimension genrée, à faire une étude sexospécifique, etc. Sauf que les personnes ne sont pas formées à ça. Donc il est souvent mentionné: « gender budgeting : néant », parce que les outils sont peu connus ou pas utilisés, etc. En fait, moi, je pense qu'il y aurait moyen d'intégrer le gender budgeting, gender mainstreaming dans les politiques urbaines et architecturales et qu'aujourd'hui, ce n'est pas encore le cas et, oui, je pense qu'il y a

ça, le manque d'ambition politique, le fait que ce soit majoritairement des dominants qui fassent la ville et qui n'ont donc pas d'intérêt à renverser le pouvoir en place. Et puis, troisièmement, il y a une méconnaissance même de la part de nos alliés, donc des personnes qui pourraient penser construire une ville plus égalitaire. C'est-à-dire que l'on ne nous enseigne pas ça. Donc, c'est-à-dire qu'il y a une responsabilité institutionnelle au niveau pédagogique qu'on doit aussi pointer du doigt. Il y a de plus en plus de séminaires, quelques cours sur le genre, mais c'est ça reste, à mon sens, trop anecdotique et, pour moi, ça doit être dans tous les cours, quoi, de la géométrie descriptive à la structure, en passant par l'histoire de l'architecture. Il ne doit y avoir pas seulement un chapitre « genre et archi », il doit y avoir une vraie réflexion sur, à la fois: qui enseigne? et: qu'est-ce que l'on enseigne aujourd'hui dans les programmes d'architecture? Et je crois que l'urbanisme souffre de ce même symptôme, même si j'ai l'impression que c'est un petit peu moins. Il y a plus de femmes peut-être en urbanisme, j'ai l'impression en tout cas, en paysage aussi, un peu moins. J'ai l'impression aussi, parce qu'il y a moins cette idée de star-système que (...) théorise comme un système qui vient en support direct du sexisme et des autres formes de domination capitaliste. Et donc, oui, je pense que l'on doit nous enseigner ça, nous donner des modèles, des figures empowerment enfin je crois aussi à la puissance des histoires qu'on raconte et malheureusement aujourd'hui l'histoire canonique de l'architecture ne se conjugue qu'au masculin.

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particulier ?

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

3.1 A votre avis comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

A la fois, pour moi, il y a toute cette réflexion systémique de se dire: bah c'est au niveau institutionnel, c'est au niveau systémique, c'est au niveau pédagogique, c'est au niveau politique etc, et, à la fois, je ne suis pas pour le fait de responsabiliser les individus, là où on est courant que c'est quelque chose de plus macro qui est en train de se jouer. Il y a aussi cette idée qu'il y a des outils qui existent, des solutions, des applications très concrètes qui existent. Il y a des dizaines, si ce n'est pas des centaines de recommandations qui ont été mises, traduites dans tellement de langues, enfin il y a eu tellement de production de savoirs depuis ces 20-30 dernières années et même avant. On ne peut pas non plus se cacher en se disant: ah, mais les femmes ont été invisibilisées, ah mais on ne sait pas, ah mais le genre, on en parlait pas avant #MeToo. Parce que, moi, j'entends des trucs comme ça et je tombe de ma chaise et je suis genre, là, genre, attendez le bureau d'experte en urbanisme. Enfin, les bureaux d'expertes en genre de la ville de Vienne, ils existent depuis les années 90, ils n'ont pas attendu #MeToo enfin. Et donc, il y a aussi cette idée de se déresponsabiliser par rapport à ça aussi et d'arrêter de penser que c'est un truc un peu flou et flottant. Un truc dont on ne pourrait pas toucher la substance, alors que, même en architecture, on touche la substance de ça, on peut se rendre compte de ce que c'est un habitat féministe, on peut en visiter, on peut même vivre dedans. Et donc, une des solutions concrètes aussi, c'est de prendre place dans ces espaces et de les investir, de les analyser, de les évaluer, parce que souvent ce sont des projets one shot et, en fait, on se rend compte qu'on n'a pas d'évaluation sur le long terme de 10-20 ans, de ce qui été vraiment effectif, on reste toujours soit à la phase d'avant-projet de diagnostic, soit les architectes sont encore là au moment du chantier mais disons qu'après, il y a une perte totale de savoir et de suivi qui, pour moi, pourrait assurer aussi le bon fonctionnement et le bon transfert des savoirs au niveau du genre et de l'architecture.

3.2 Selon vous est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

Bien sûr, là où Susana Torre est une grande théoricienne de l'architecture féministe, elle va plus loin. Et c'est en ça que je trouve ça intéressant, par rapport au paysage et à l'urbanisme. C'est qu'elle va dire: au-delà de repenser nos structures spatiales entre espace public et espace privé, ça permet par exemple, comme des cas comme la France ou les États-Unis, de réfléchir aux principes de ghettoïsation, de réfléchir aux moyens d'accès au logement, à quelque chose de plus macro et qui sont aussi dans des politiques urbaines et du paysage. Elle parle beaucoup aussi de la façon dont on honore la mémoire là où, pour moi, le paysage a un rôle extrêmement important, où on va avoir des installations... j'ai oublié son nom, mais vraiment des idées d'investissement du paysage pour qu'il y ait un vrai lien à la mémoire collective, à la façon dont on raconte la ville, à la façon dont on lit la ville. Par exemple, c'est en ça que les béguinages sont en incroyables, c'est en terme de paysage. C'est une typologie, une structure dans la ville qui peut être lue comme un lieu qui est fait pour et par les femmes, ce qui est, en fait, quelque chose qui n'existe pas, à part les couvents, et encore... Les couvents, ça reste lu comme inhérent à l'Eglise, donc comme quelque chose de fondamentalement dominant et masculin. Et donc, pour moi, dans le paysage, la dimension du genre peut aussi participer à la façon dont notre mémoire est transformée et de façon à inclure toutes les personnes qui ont fait notre histoire.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

Entretien Mme Nathalie Marme

Date : 24/05/2021

Durée : 33 minutes

Code : MN7

Questions :

1. Pouvez-vous vous présenter ?

Alors, Nathalie Marne, architecte DPLG et urbaniste au PQ. Et je suis aussi paysagiste au conseil de l'Etat depuis 6 mois, enfin depuis la fin de l'année dernière. Moi, j'ai un parcours dans le domaine du paysage et des pratiques qui vont des études du grand territoire jusqu'à la maîtrise d'œuvre des espaces public, avec un champ d'action qui part du « déjà là » et qui va pour « faire à l'attention de » et pas « dans l'attention de ». Vraiment faire à l'attention des utilités paysagères. Donc, fonctionnalité environnementale, fonctionnalité sociale pour répondre aux enjeux de conception de la ville durable, enfin de demain. Parce que, durable, ça peut paraître un peu tarte à la crème, mais la ville vivable et vivante de demain. Moi, j'ai un parcours essentiellement en bureau d'étude en urbanisme, au cours de ma carrière, avant de m'installer en libéral il y a 7 ans, essentiellement dans le Grand-Est et un peu à la Réunion. Je travaille à la fois sur des études de grand territoire, c'est: plan de paysage et étude complémentaire, ou vraiment: comment on fait rentrer le paysage dans les outils qui encadrent finalement, en premier lieu, l'aménagement du territoire. Il y a toute une vision pédagogique à faire passer avec les élus, avec les techniciens du territoire. Parce que le paysage est souvent réduit à son rôle végétal. L'objectif, c'est de leur montrer que tout choix réglementaire, que ce soit règlement écrit ou règlement graphique, produit du paysage. Donc, une approche historique et prospective qui est assez intéressante. J'adore travailler sur ces sujets. Je fais de la maîtrise d'œuvre, à l'autre bout de l'échelle de la maîtrise d'œuvre de l'espace public. Et, au milieu, beaucoup d'études de composition urbaine. Le paysagiste est urbaniste, on fait de la composition urbaine. Quand on voit les derniers Grand Prix de l'urbanisme, voilà, comment on apporte sa pierre à l'édifice, comment on conçoit des projets de restructuration urbaine de friches, restructuration urbaine, quartiers d'habitat social et puis les extensions urbaines. On vise les éco-quartiers ou comment le paysage, avec toutes les utilités que j'ai décrite avant, construite des espaces à vivre, à habiter, à travailler. Je suis installée en libéral depuis 7 ans au sein d'un GIE, qui regroupe plusieurs agences, architectes, urbanistes et paysagistes. Quand je dis « on » c'est parce que l'on a vraiment une approche globale, on travaille beaucoup ensemble et on a cette approche de vivable et vivante. On travaille beaucoup sur des objets de concertation, de démarche participative avec les habitants. Et, dernière casquette, paysagiste conseillère d'état c'est-à-dire que j'exerce des missions de conseil dans un territoire pour un service de l'Etat en dehors de mon exercice libéral. Donc, j'exerce au service de l'Etat en DDT (Direction départementale du territoire) en Seine-et-Marne, où on apporte notre appui en ingénierie du paysage, notre savoir-faire au service de l'Etat, pour porter les politiques publiques en faveur de la transition écologique. On vient en appui: les services de l'Etat sont amenés à valider des permis de construire, quand cela relève d'une validation Etat, ou à accompagner des projets de renouvellement, notamment urbains ou quartiers d'habitat social. Voilà, on vérifie la conformité avec les enjeux de transition écologique porté par l'Etat.

2.1 Qu'est-ce que vous évoque la problématique du genre au sein des espaces publics ?

Nous on l'a... Enfin je dis « nous » je devrais dire « je », mais j'ai l'habitude de dire « nous ». Moi, je le vois beaucoup dans les analyses des quartiers d'habitat social qu'on a, sur lesquelles j'ai travaillé depuis 2017 avec des diagnostics, en marchant avec des analyses in situ, mais surtout quand on rencontre les habitants et les habitantes sur la question des espaces publics et notamment sportifs. Quand on a beaucoup d'équipements sportifs dans ces quartiers-là, c'est quand même très orienté foot. Et moi, pour avoir des filles - il n'y a que des filles chez moi, et qui jouent au basket - quand on a un city stade à côté de chez soi, on n'a jamais accès au terrain de basket. Bon là, c'est pas généré, mais c'est réservé. On ne peut pas aller jouer au basket, parce que ce ne sont que des gens qui jouent au foot qui occupent l'espace. On voit une forte demande des filles, justement, sur la possibilité de pouvoir utiliser l'espace public de manière... sans se faire regarder, sans se faire... comme tout le monde, quoi! Après, sans tomber dans un autre extrême, ou aussi.. ou la notion du genre... Comme la notion de l'égalité homme/femme, est-ce que c'est une démarche inclusive ou exclusive ? Un coup dans un sens ou un coup dans l'autre, quoi. Mais, nous, on essaie de concevoir des espaces où tout le monde se sent bien, ou on peut faire du sport.

2.2 Qu'est-ce que cela implique pour vous, en tant qu'architecte paysagiste ?

Essayer de prendre en compte la notion d'espace commun, de partage de l'espace commun, c'est permettre les appropriations. Les appropriations d'un espace. Et puis, aussi, on est là pour un rôle de beauté et d'esthétique des espaces, avec l'ambition qu'ils soient, par cette beauté, ce croisement entre cette beauté de ce que l'on peut concevoir et avec des usages, la fabrication d'espaces communs et cette beauté paysagère qui devrait être inclusive, que tout le monde y trouve sa place, voilà. Après, sur certains espaces, forcément on est moteurs, notamment dans les quartiers en renouvellement urbain. Quand on a cette question de : « nous aussi, on voudrait faire du sport sans être regardées par les garçons, nous aussi, on voudrait », voilà. C'est une histoire d'organisation de l'espace et d'équipements qui peuvent le permettre et, en même temps, on ne va pas... On peut faciliter, mais décréter... On peut nourrir de toute notre analyse, notre approche, la prise en compte des usages, mais voilà on n'est pas... Voilà, on est facilitateurs, après on n'est pas garants du résultat . C'est comment on vit tous ensemble dans le respect de chacun. Parce que, quand on parle de filles, c'est aussi, il y a la question de la religion et de se montrer dans les espaces publics, notamment dans les quartiers d'habitat social. Parce que, pour parcourir les espaces publics strasbourgeois - encore ce matin - je vois souvent, le dimanche, une fille qui est sur les quais d'un canal et qui fait sa gym, par exemple, mais elle est... voilà. Alors, elle est sur la rive d'en face, elle s'est mise quand même à un endroit où il y a des gens qui peuvent venir s'asseoir, aussi, et puis elle fait son sport et puis voilà! Est-ce qu'elle ferait ça dans un quartier entouré de tours de logement ou dans un cœur d'îlot? Voilà, c'est choisir les endroits aussi. La notion de genre, pour moi, c'est pas que féminin/masculin c'est, ça peut être plein de choses. C'est vraiment concevoir à l'attention de... des gens, de l'appropriation,

de la construction d'un espace commun et pas, oui, d'un espace commun pour tous, ou spécialisé à certains endroits, parce que, à côté, d'autres y trouvent leur compte par d'autres aménagements. Quand on fait des aires de jeux, parfois, on a l'impression de les faire « contre », contre des ados qui pourraient venir, contre des dealers qui pourraient s'en servir comme point de rencontre. Bah, nous on les fait avant tout pour les enfants qui jouent, les personnes qui viennent s'asseoir à l'ombre à côté, enfin voilà. Mais on ne maîtrise pas tout le processus voilà, on peut sécuriser.

2.3 Selon vous, le genre des espaces publics influence-t-il votre travail ?

Je pense qu'en tant que femme, on y est plus sensible déjà. Je ne sais pas. Genre, là, on évoque les femmes, mais il y a aussi... Je travaille actuellement sur le réaménagement d'une place en quartier d'habitat social, mais complètement historique, donc c'est hyper patrimonial, dans le centre de Mulhouse où il y a, faudrait déjà définir la notion de genre. Parce que, finalement, masculin/féminin ou espace occupé, sur-occupé par une activité ou un groupe de personnes qui monopolisent au détriment d'usages d'autres, voilà, ça peut être homme ou femme, ça peut être... Donc, voilà. Sur cette place, il y a pas mal d'hommes toxicomanes, en tout cas dealers, qui occupent l'espace public. Mais, dès qu'il s'agit des mamans qui sortent de l'école avec des enfants, il y a une espèce de bienveillance et du respect du rôle de la femme, de la mère. Et, du coup, hop! Ils se mettent en retrait et permettent l'accès aux espaces de jeux, aux bancs. Donc, voilà. Nous, notre commande est de dire: il faut éjecter les uns pour donner la part belle aux autres. Je pense qu'il faut qu'on arrive à ne pas perdre la notion de l'espace public et ne pas construire en excluant. Voilà, l'exclusion ou la régulation se feront par d'autres moyens que toujours l'espace public, quoi. Je vais utiliser un mot à la mode mais il vaut mieux permettre le champ des possibles et être inclusifs entre guillemets, que spécialiser ou spécifier trop, à outrance.

2.4 Comment avez-vous intégré cette problématique à votre travail ?

2.4* Pourquoi n'intégrez-vous pas les enjeux liés au genre dans votre travail ?

2.5 A quelle étape de vos travaux prenez-vous le genre en compte ?

Dès la phase diagnostic, en fait, puisque souvent et de plus en plus, on a des démarches participatives qui inscrivent l'expertise d'usages, qui associent l'expertise des usagers dans notre approche analytique d'une phase diagnostic, ou d'une première phase de conception, en étude préliminaire. C'est dès le début. Et puis, il y a la perception sensible qu'on peut avoir, peut-être plus sensible en étant femme, mère ?

2.6 Selon vous est-il pertinent d'utiliser des méthodes ou des instruments particuliers ?

La phase diagnostic, c'est de l'arpentage de terrain par (coupure). Ma propre perception, ma propre analyse et l'expertise d'usage. D'autres méthodes, après... ça ne me vient pas à l'idée. On est vraiment sûr de l'arpentage de terrain, c'est l'un des éléments importants de notre métier.

Je ne sais pas s'il faut des méthodes, on s'associe, quand on parle de participation citoyenne, avec des sociologues, des fois on ne se contente pas d'une approche un peu empirique qu'on pourrait avoir. Moi, je ne prétends pas être sociologue, même si on est un peu sociologue de l'espace quand on... Moi, je travaille avec des sociologues qui apportent leur vraie expertise, notamment pour approcher, faire parler les habitants et vraiment faire ressortir de la matière. Je crois beaucoup en une intelligence collective et croiser des compétences. D'ailleurs, on est de plus en plus dans des démarches décloisonnées. Avant, l'architecte paysagiste, comme l'architecte, était le concepteur, le sachant, devant lequel on s'abaissait, qu'on vénérât et qui, avec tout son savoir-faire, ses compétences, son expérience, concevait en chambre, même s'il a fait du terrain. On est quand même sur la prise en compte, dès l'amont, de paramètres qui, pour moi, viennent nourrir un projet. Alors d'autres méthodes, je ne vois pas, à part ce qui existe déjà. Peut-être mettre différemment en musique ou faire prendre conscience? Faire prendre conscience, voilà, et aider à la prise de conscience, avoir les bons réflexes. Je pense au city stade, parce que c'est un peu le plus facile, pourquoi est-ce que les city stades ne sont occupés que par les garçons, quoi, dans le quartier ? Est-ce que la réponse, c'est un deuxième city stade dans le quartier, occupé que par des filles ? Et rien que de dire ça à un élu ou à un technicien, il se dit: Ah ouais, tiens ! Après, on est quand même dans une société genrée. Quand même! Parce que ça me fait penser à des élus avec lesquels je travaille, j'ai très peu de femmes en face de moi, voilà. Nous, on ouvre des portes, on ouvre des réflexions. C'est comme à l'école: répéter, c'est apprendre; apprendre c'est répéter. Changer, ça se fait par la répétition, ça ne se fait pas en un jour, quoi. Mais on ouvre des portes, on ouvre des yeux, on réussit des fois, on ne réussit pas tout le temps.

2.7 Pourquoi et (si oui) lesquelles ?

2.8 Pourquoi intégrez-vous les enjeux liés au genre dans votre travail ?

Parce que l'on fait des espaces collectifs, publics, collectifs et pas ségrégationnistes ! L'objectif n'est pas d'exclure mais d'inclure. Donc moi, je pense que c'est très important. On a un rôle dans la fabrique d'espaces collectifs où les gens vivent, doivent bien vivre avec les autres, doivent permettre la rencontre quand on en a envie, s'asseoir sur un banc à l'ombre et bouquiner, voilà. Permettre le champs des possibles des usages, je pense que c'est le plus important.

3.1 A votre avis, comment peut-on intégrer le genre des espaces publics dans la profession d'architecte du paysage ?

L'intelligence de l'approche, l'approche du projet de paysage, voilà. C'est le genre, mais c'est autre chose. Ça fait trop longtemps que j'ai quitté l'école pour savoir et on n'en parlait pas du tout. Je veux dire on était... Est-ce que l'on était plus integrateurs, il y a, je ne sais pas, 25 ans, quand j'ai passé mon diplôme ? Je n'en sais rien. Mais puisque rien... ou parce que c'était naturel ? Non, mais les temps changent aussi. Ça peut passer par l'école, il faut ouvrir les esprits, ouvrir, acquérir de bons réflexes. C'est vraiment ouvrir, par l'école, par

l'enseignement, le paysagiste à l'ensemble des problématiques d'aujourd'hui, de demain. Anticiper toujours, faire avec ce qu'il y a aujourd'hui pour s'inscrire dans le lendemain. Mais l'école est peut être un bon déclencheur d'intelligence entre guillemets, multicritères, multi-approches.

3.2 Selon vous, est-il pertinent de s'intéresser à cette problématique en tant qu'architecte du paysage ?

C'est une prise en compte qui est importante, c'est une question. Et comme nous, on est des passeurs d'idées, des passeurs, on a un rôle un peu politique ! Dans le sens noble du terme, faire changer les choses, faire prendre conscience, comme on fait prendre conscience des enjeux urbains, environnementaux. Voilà, c'est une question à la croisée des chemins, comme tant d'autres, mais on a un rôle un peu comme ça, ou on doit tout comprendre, tout intégrer voilà.

3.3 Connaissez-vous un architecte paysagiste qui serait intéressé par cette thématique ?

Remarque :

ANNEXE 4

Catégorie 1

Thématiques		Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
1	La prise en compte du genre des espaces publics permet la conception de projet inclusif et limite les discriminations sociales	Limiter les discriminations	5
		Réfléchir à des projets plus inclusifs en général	
		L'espace public, c'est l'espace de rencontre	
		On essaie toujours d'être inclusif et intégratif	
		C'est vraiment concevoir à l'attention de ..., des gens, de l'appropriation, de la construction d'un espace commun	
2	La prise en compte du genre des espaces publics guide et oriente la réflexion	Ca guide toute ma réflexion	4
		C'est ancré dans mon travail	
		Je pense que ça a orienté ma manière même de travailler l'architecture	
		C'est une dimension que le paysagiste doit intégrer dans sa réflexion	
3	La prise en compte du genre des espaces publics met en évidence des discordances d'occupation et d'accessibilité de l'espace	L'espace était assez monopolisé par les garçons parce que la vocation des espaces était beaucoup sportive	3
		Je pense que la gent féminine a des accès plus difficiles à certains espaces publics que les hommes	
		Un groupe de personne qui monopolise au détriment d'usage	
4	La prise en compte du genre des espaces publics est nécessaire et fondamentale	C'est une approche fondamentale	3
		Nécessaire, j'en suis persuadé	
		C'est une prise en compte qui est importante	
5	La prise en compte du genre des espaces publics conduit à la prise en compte du sentiment d'insécurité	Aspect sécurité Il y a des espaces au niveau de l'accessibilité par exemple, il y a des espaces rudes et des espaces doux, il y a des espaces ouverts où l'on se sent sûr, en plus de ça il y a toute la thématique de l'éclairage, des revêtements, toilettes publiques	2
6	La lisibilité d'un espace permet son contrôle social et réduit le sentiment d'insécurité	Eviter les zones qui sont moins visibles, un peu sombres, garder un contrôle social des espaces publics	2
		On recommande par exemple d'avoir une lisibilité de l'espace public importante, notamment de signalétique des services, des distances, des chemins possibles, des ouvertures, de toujours bien voir l'environnement autour. Comme ça, on peut avoir le sentiment d'avoir d'autres endroits où aller, d'avoir des gens qui nous voient un peu, un contrôle visuel et social	
7	Le genre influence l'utilisation de l'espace	On n'a pas la même manière d'utiliser un espace	2
		Ce sont toujours des représentations masculines	
8	La thématique du genre des espaces publics est une thématique intéressante	Très intéressante et mérite d'être développée, car peu documentée	2
		C'est intéressant	
9	La conception des espaces publics n'est pas neutre	Dans un espace, on fabrique de la différence et des espaces de différenciation	2

		Ce n'est pas neutre, on induit des relations entre les gens	
10	La prise en compte du genre passe par l'éducation collective	Je pense qu'il y a une éducation à faire, et des hommes et des femmes	1
11	Le genre du concepteur-riche joue un rôle dans la conception des espaces publics	La manière de concevoir les espaces est liée à qui il y a derrière le crayon	1
12	La prise en compte du genre des espaces publics permet une analyse critique de la construction binaire du genre et de l'espace	A la fois dans une analyse critique de la construction binaire du genre et de l'espace	1
Total			28

Sous-catégorie 1.1

Thématiques		Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
13	La prise en compte du genre des espaces publics a lieu en amont d'un projet ou durant le diagnostic	Au moment du diagnostic	7
		Dans le diagnostic, dans la manière dont on va analyser l'espace	
		Ce sont des questions à se poser déjà dans la programmation, donc au tout début d'un processus	
		On n'est jamais là que pour écrire les premiers mots d'une histoire	
		Ce sont des réflexions stratégiques à plus grande échelle	
		Dès le départ	
		Phase de diagnostic ou d'une première phase de conception en étude préliminaire	
14	La prise en compte du genre des espaces publics est difficile pendant le projet	Quand on est au niveau du projet, c'est plus compliqué. C'est plus compliqué parce que, là, on est dans une phase opérationnelle.	1
15	L'étape lors de laquelle le genre des espaces publics est pris en compte, dépend du type de commande	Ça, cela dépend un peu des types de projets, des types d'études	1
Total			9

Sous-catégorie 1.2

Thématiques		Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
16	Utilisation de méthodes de participation citoyenne (marche classique, marche active, discussion, etc.)	On met en place des marches participatives (marche classique, marche active)	5
		Mais, de temps en temps, on fait des projets participatifs	
		On intègre la population, via les habitants, directement à la discussion	

		On a d'abord appris à travailler point par point et puis à procéder à la mise en commun	
		On travaille beaucoup sur des objets de concertation, de démarche participative avec les habitants	
17	Le choix d'outils ou de méthodes dépend du projet	Pour chaque cas une nouvelle réponse et une nouvelle méthode	2
		On a un catalogue de démarches mais, à chaque fois, on doit un petit peu adapter en fonction du lieu et des circonstances et des thématiques	
18	Utilisation de personnes ressources	On s'entoure d'associations qui sont un peu plus spécifiques en la matière ou de personnes ressources qui peuvent faire remonter un peu le dialogue	2
		On s'associe quand on parle de participation citoyenne avec des sociologues	
19	Utilisation d'outils et de méthodes collaboratives	Un workshop qui reprend une matinée ou une journée avec des expérimentations sur site avec un thème particulier	2
		Je crois beaucoup en une intelligence collective et croiser des compétences	
20	Utilisation de connaissances individuelles	Ce sont mes références et ma connaissance	2
		Ma propre perception, ma propre analyse et l'expertise d'usage	
21	Utilisation d'observations de terrain complétées par des enquêtes sociologiques	On fonctionne à la fois par lecture du site et aussi par relais avec des interviews et des enquêtes	1
22	Utilisation d'outils et de méthodes de communication	La guerilla lighting, nous, on l'utilise plus comme une sorte de teaser avant un chantier qui permet de communiquer avec l'ensemble des usagers de manière un peu festive	1
23	Absence d'utilisation d'outils ou de méthodes	Je me vois mal avoir des généralités ou une méthode	1
Total			16

Sous-catégorie 1.3

Thématiques		Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
24	Les espaces publics sont à destination de tout le monde	Tout le monde à son mot à dire	7
		Pour que tout le monde soit pris en compte	
		Il faut avoir une attention particulière sur le fait que l'espace qu'on a conçu réponde à plusieurs publics	
		Un espace doit être intégratif	
		Mettre tous cet espace à disposition des gens	
		On ne fait pas des aménagements pour soi, on fait des aménagements pour les autres	
		Parce que l'on fait des espaces collectifs, publics et pas ségrégationnistes	
25	Obligation politique	C'est obligatoire dans le sens ou ça figure déjà dans les recommandations de base et donc on doit composer avec	5
		Permet de mieux arbitrer (la demande publique)	
		On commence à le mettre dans les cahiers des charges parce que c'est une demande politique	

		Imposé dans la législation	
		Il y a des règles d'aménagement, aussi bien dans le code de l'aménagement des espaces publics que dans le code de la ville de Munich	
26	Inégalité d'appropriation des espaces publics	Il y a, chez de nombreuses personnes, le sentiment de ne pas pouvoir occuper en toute liberté l'espace public ou de ne pas pouvoir se sentir suffisamment à l'aise pour l'occuper. C'est qu'il y a un problème	3
		Au-delà du genre, je pense qu'il y a la question de l'appropriation de l'espace, il faut l'améliorer et donc c'est pour ça que ça nous semble essentiel de l'étudier	
		Le sentiment d'insécurité perçu par les femmes est tout-à-fait différent de celui des hommes et donc il y a effectivement une réflexion à faire par rapport à ça	
27	Identifier les dysfonctionnements	Pour identifier des éventuels problèmes ou des dysfonctionnements	3
		Pose une critique assez directe sur la manière dont on fabrique l'espace public	
		Ça permet d'avoir un horizon beaucoup plus large d'analyse et d'intégration des différents mécanismes de domination	
28	Conviction personnelle	Parfois c'est même notre rôle de l'évoquer	3
		C'est par conviction personnelle	
		On a un rôle dans la fabrique d'espace collectif	
29	Evolution de la société	Il faut bousculer certaines choses	2
		Je me suis rendu compte que les choses évoluaient beaucoup	
30	Lutter contre les discriminations	La présence des femmes n'est pas la bienvenue ou du moins n'est pas réfléchie, dans l'espace public	2
		Sortir des stéréotypes	
31	Améliorer un projet	Faire avancer le projet le mieux possible	2
		Vient nourrir un projet	
32	Influence la perception des espaces publics	On ne peut pas faire comme si ça n'existait pas. C'est quelque chose qui différencie la perception de l'espace de manière assez évidente	1
33	Mémoire collective	Pour moi, dans le paysage, la dimension du genre peut aussi participer à la façon dont notre mémoire est transformée et de façon à inclure toutes les personnes qui ont fait notre histoire	1
34	Permettre l'appropriation	Permettre le champs des possibles, des usages	1
Total			30

Catégorie 2

	Thématiques	Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
35		C'est vrai que c'est pas vraiment une problématique qui est prise en tant que telle par rapport au genre	3

	La problématique est plus large et ne se limite pas à celle du genre	Il n'y a pas que le genre, le genre fait partie des considérations à prendre en compte mais ça ne peut pas se limiter à ça	
		La question du genre en soi elle est un peu creuse	
36	Le genre des espaces public ne fait pas partis de la réflexion des professionnelles	C'est pas une thématique principale dans mon travail	2
		Il n'y a pas vraiment de réflexion	
37	Doutes et incertitudes	J'ai encore des doutes	2
		Mais on ne sait pas comment l'espace va être vécu	
38	La problématique nécessite des connaissances	Demande une certaine connaissance	1
39	Le genre peut entrainer une ghettoïsation des espaces public	Comme si on mettait tout dans des cases	1
40	Difficulté d'objectivation du concepteur-riche-s	C'est difficile d'être objectif	1
41	Incapacité de la maîtrise du vécu d'autrui	Mais on n'est pas maître de tout non plus	1
42	La problématique ne concerne pas le paysage	Elle juge que le sujet s'apparente à de la sociologie et non à du paysage	1
Total			12

Sous-catégorie 2.1

	Thématiques	Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
43	La prise en compte du genre des espaces publics peut conduire à une ghettoïsation	plus on s'y intéresse, plus on devient exclusif	5
		je suis un peu contre la ghettoïsation, de proposer des espaces pour un seul groupe	
		scinder les femmes et les hommes dans des cases différentes, plutôt que d'essayer de concilier finalement les thématiques, les problématiques	
		ma crainte, c'est que ce soit un petit peu exclusif	
		il ne faut pas que ça devienne des critères d'évaluation où l'on coche des cases	
44	Il n'y a pas de réponse spécifique à cette problématique	je ne vois pas d'appropriation spécifique entre hommes et femmes dans l'espace public	4
		la question du genre n'amène pas à des réponses spécifiques	
		le côté cosmopolite des villes fait qu'on ne peut pas généraliser	
		l'espace public est tellement varié, tellement complexe	
45	Ce n'est pas le rôle du paysagiste	Je pense qu'il y a un travail derrière, qui est peut être au-delà de celui du paysagiste ou du concepteur d'espace	3
		je ne suis pas sûre que se soit le rôle du paysagiste	
		mais on n'est pas maître de tout	
46	Le genre des espaces publics est une question politique avant d'être une question de paysage	j'ai l'impression que c'est sociétal et politique et, du coup, ça arrive et ça infuse les modes de production	3
		on n'est jamais qu'un maillon il y a aussi tout le côté politique	

		pas du paysage	
47	C'est une problématique vague	c'est un peu vague	2
		c'est tellement vaste, vague	
48	Les praticien-ne-s manquent d'outils et de méthodes	c'est très nouveau pour les concepteurs on n'est pas forcément formés, on ne l'a pas forcément abordé, on n'est pas outillés	2
		je n'arrive pas à voir comment ça se matérialise, comment ça se spatialise	
49	Pas ou peu d'expérience individuelle	je n'ai jamais été interpellé pour travailler sur tel ou tel genre	1
50	La problématique peut être contre-productive	contre-productif	1
51	Cette problématique est trop spécifique	c'est une question trop spécifique	1
Total			22

Catégorie 3

Thématiques		Noyaux de sens	Nombre de noyaux de sens
52	Former les futures générations	Formation	7
		Ça doit être intégré dans la formation	
		On ne met peut-être pas assez l'accent là-dessus dans les projets à l'école (aspect social)	
		Donner des cours à l'unif	
		Ça doit faire partie du curriculum, aussi des études ou au moins que les étudiants en reçoivent certaines notions	
		Il doit y avoir une vraie réflexion sur à la fois: qui enseigne et qu'est-ce que l'on enseigne aujourd'hui dans les programmes d'architecture	
		Ça peut passer par l'école	
53	Informier le public	J'essaie de faire le plus de conférences possibles ou de rencontres possibles pour convaincre	4
		Ça passe surtout par la médiation, la concertation, l'information	
		Diffusion de l'information	
		Faire prendre conscience, voilà, et aider à la prise de conscience	
54	Impliquer le public	Il faut vraiment proposer des projets ouverts qui intègrent tout le monde	3
		Impliquer les hommes dans la discussion et mettre tout le monde autour de la table	
		Une bonne discussion c'est une table, tous autour de la table, tous le même droit à dire ses mots et de l'ouverture d'esprit	
55	Avoir une approche pluridisciplinaire	Démarches participatives de co-construction de projets	3
		Aller chercher les bonnes ressources, les bonnes complémentarités	
		Quand on s'intéresse aux processus qui amènent à co-encadrer, à co-générer des consultations publiques ou des productions	
56	Evaluer et étudier des exemples	Etude des cas	2
		On se rend compte qu'on n'a pas d'évaluation sur le long terme de 10-20 ans	
57	Intégrer l'intersectionnalité	Le concept de genre, il faut l'étendre parce que, dans une même culture, tu as des sensibilités différentes	2
		Ce qu'il manque ici, c'est la relation avec le genre et plus loin	
58	Avoir une approche holistique	Une approche plus holistique	1
59	Créer des instruments et des méthodes	Je pense que ça manque d'instruments et de méthodes	1

60	S'entourer des personnes ressources	Ça doit être aussi abordé par des personnes compétentes c'est-à-dire par des personnes qui savent parler de cette réalité de terrain et qui la connaissent	1
61	Prise de conscience individuelle	Il n'y a pas de diktat derrière ça, il y a juste un réflexe, une attitude à avoir	1
62	Inclure dans la loi	Je pense que ce sont des aspects que l'on doit mettre ou bien inclure dans la loi	1
63	Avoir des modèles, des figures	Je pense que l'on doit nous donner des modèles, des figures empowerment. Enfin je crois aussi à la puissance des histoires qu'on raconte	1
Total			27